هكذا من الأصل

Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers » 5 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15960 – 7 F | MARDI 21 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Nouvelle-Calédonie : le gouvernement face à une radicalisation des indépendantistes

LES TROIS DIRIGEANTS principaux de l'Union calédonienne (UC), première composante du Front de libération nationale kanak socialiste, ont été désavoués, samedi 18 mai, par leur base. François Burck, président de l'UC, Roch Wamytan, président du FLNKS, et Léopold Jorédié, président de la province Nord, ont été interdits de négociation avec l'Etat sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Trois nouveaux négociateurs, considérés comme plus radicaux sur l'accession du territoire à l'indépendance, ont été nommés. Le 19 avril, la publication d'un document consensuel signé par des responsables indépendantistes et évoquant le maintien du territoire dans *« un ensemble français »* avait provoqué la suspension des négociations entre le FLNKS, le RPCR (anti-indépendantiste) et l'Etat.

Lire page 8

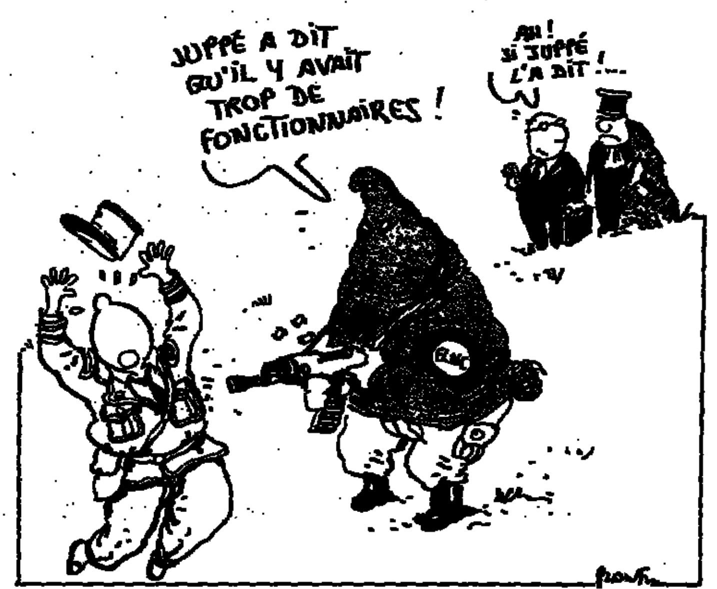
Une crise de confiance oppose en Corse des magistrats à la chancellerie

Le ministère dément toute pression sur les juges

LE CONTENTIEUX s'approfondit entre les magistrats en poste en Corse et leur hiérarchie sur la conduite à tenir dans les affaires où sont impliqués des nationalistes corses. Après *Le Point* du 18 mai, *Le Journal du dimanche* et *Libération* affirment que Paris aurait entravé l'action d'un juge d'instruction de Bastia qui souhaite l'interpellation de Jean-Michel Rossi, un des principaux dirigeants du FLNC-canal historique. Ces informations sont démenties par la chancellerie.

Les juges protestent aussi contre plusieurs requêtes en dessaisissement au profit de la quatorzième section du parquet de Paris, spécialisée dans la lutte contre le terrorisme. Certains policiers expliquaient, lundi 20 mai, qu'il s'agit de *« ne plus se limiter à une approche policière et judiciaire dans le règlement d'un problème qui est politique »* et regrettaient les initiatives *« intempestives »* de quelques magistrats qui *« mettent en péril des mois de travail pour ramener la paix »*.

Par ailleurs, la perspective des élections régionales de 1998 et l'exemple des Catalans en Espagne, ou celui des Lombards en Italie, favorisent la réémergence du régionalisme dans d'autres régions. De nouveaux courants « identitaires » apparaissent en Savoie ou sur la Côte d'Azur. Le gouvernement refuse pour sa part de souscrire à la Charte des langues minoritaires du Conseil de l'Europe.



Lire page 32
et nos autres informations page 7

Radovan Karadzic reste à la tête des Serbes de Bosnie

Les Occidentaux n'ont pas obtenu sa démission

LE CLAN des ultra-nationalistes parmi les Serbes de Bosnie est sorti renforcé, provisoirement du moins, de l'épreuve de force qui opposait depuis la semaine dernière son dirigeant, Radovan Karadzic, à la communauté internationale. Le « président » de la République serbe de Bosnie n'a pas démissionné, contrairement à ce qui avait été annoncé à Belgrade, samedi 18 mai. Dimanche, l'agence de presse des Serbes de Bosnie laissait entendre qu'un référendum pourrait être organisé parmi les Serbes de Bosnie si la communauté internationale continuait à faire pression pour l'écarter du pouvoir.

Radovan Karadzic, inculpé de crimes contre l'humanité par le Tribunal international de La Haye, ne peut en principe, selon l'accord de Dayton, exercer aucune fonction politique ou administrative, ni se présenter aux futures élections. Sa résistance, si elle se poursuivait avec succès, compromettrait le processus de paix en Bosnie. Le courant ultra-nationaliste qu'il représente est en effet résolument hostile à l'accord de Dayton, comme en témoignent encore les déclarations faites dimanche à Pale par le nouveau premier ministre de la République serbe de Bosnie (RS), Gojko Klickovic. *« Il ne peut être question d'aucune intégration dans le cadre de la Bosnie-Herzégovine »*, a-t-il affirmé. M. Klickovic a été nommé premier ministre, samedi, en remplacement de Rajko Kasagic, partisan de l'accord de Dayton, devenu l'interlocuteur privilégié des Occidentaux et limogé le 15 mai par Radovan Karadzic.

Le Suédois Carl Bildt, chargé de la mise en œuvre des aspects civils du plan de paix en Bosnie, a pris la tête, ces derniers jours, de l'offensive contre Radovan Karadzic, et devait poursuivre ses efforts, notamment en retournant à Belgrade. Les Occidentaux estiment que le président de Serbie, Slobodan Milosevic, a les moyens d'évincer Radovan Karadzic de la scène bosniaque.

Lire page 2

■ Mutinerie en Centrafrique

La France juge la situation *« sérieuse »* après la rébellion d'une partie de l'armée. p. 4

et notre éditorial page 15

■ Les rythmes scolaires au ralenti

Une étude expérimentale sur les rythmes scolaires sera engagée dans deux départements en 1997. p. 10

■ Le bonheur norvégien

Oslo ne regrette pas son « non » à l'entrée dans l'Union européenne d'autant que son économie affiche une santé insolente. p. 12

■ Un entretien avec Zeev Sternhell

A moins de dix jours des élections du 29 mai, l'historien israélien indique qu'il n'est pas certain que la gauche soit suffisamment sûre d'elle pour démanteler les implantations juives dans les territoires occupés. p. 13

■ Contre le négationnisme

Dénoncer ne suffit pas. Il faut éviter de mythifier ou de banaliser Auschwitz (le point de vue de Francis Martens). La loi dite *Gayssot* est un moyen de lutte inapproprié (le point de vue de Madeleine Rebérioux). p. 14

■ Olivier Panis vainqueur à Monaco

Le pilote grenoblois a profité de la déroute des grandes écuries pour obtenir son premier succès en formule 1. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0521 - 7,00 F



Le mauvais quart d'heure des journalistes américains

WASHINGTON
de notre correspondant

Les journalistes sont partisans, élitistes et déconnectés des vrais problèmes du pays : ce jugement de l'opinion publique vise particulièrement le « microcosme washingtonien ». Le malaise entre la presse et ceux qui la lisent est ancien, mais il est exacerbé par la campagne présidentielle et le suicide, la semaine dernière, de l'amiral Jeremy Boorda alors que l'hebdomadaire *Newsweek* enquêtait sur ses décorations militaires. C'est un fait : les Américains n'ont pas une opinion flatteuse des journalistes. Ceux-ci ne font pas confiance aux hommes politiques, lesquels sont irrités de constater que leur popularité est suspendue aux oracles de reporters qu'ils jugent vaniteux.

Ce sentiment réciproque de méfiance nourrit les relations particulières, plutôt acerbes, entre la presse américaine et les hommes publics. Le procès, aujourd'hui, est instruit par plusieurs caciques de l'establishment journalistique. Dans son livre, *Feeding the Beast* (« Nourrir la bête »), Kenneth Walsh montre à quel point les relations entre la Maison Blanche et la presse sont devenues suspicieuses et conflictuelles. L'essayiste James Fallows dresse un portrait tout aussi dénué d'indulgence dans *Breaking the News* (« La chasse aux scoops »). Depuis quelque temps, d'autres professionnels battent leur coulpe : la presse américaine s'attache à l'écume des choses et néglige leur substance. Les ténors de la profession sont trop souvent de race blanche, riches, sortis des bonnes universités, pontifiants et quittent peu les limites du *beltway* (le périphérique qui entoure Washington). Ils jugent les événements, les tendances et les personnes avant d'enquêter et sont presque toujours négatifs.

Ce n'est pas tout : cyniques et préoccupés de leur propre image, ils parlent et écrivent d'abord pour impressionner leurs concurrents ainsi que le sérail des courtisans du pouvoir. D'où cette tendance à privilégier le clinquant, les aspérités du débat politique, à organiser des débats conçus comme des pugilats verbaux. Pour échapper à la banalité, les hommes politiques rajoutent des « petites phrases » et les journalistes des commentaires. Ces derniers se veulent impartiaux mais, comme tous les Américains, ils affichent sans complexes leurs choix politiques : selon un récent sondage réalisé à Washington, 89 % des journalistes interrogés ont voté Bill Clinton en 1992, 61 % se qualifiant de « libéraux » et 9 % seulement de « conservateurs ». La presse américaine aurait-elle atteint certaines limites ? En tout cas, une réaction salutaire commence à s'ébaucher. Cela s'appelle le *public journalism*, une sorte de retour aux sources. Les journalistes commencent à s'interroger : à quoi s'intéressent lecteurs et téléspectateurs ? Qu'attendent-ils de leurs journaux et de leurs chaînes de télévision ? Comment séparer la polémique des problèmes de fond ?

Un nombre croissant de journalistes tentent aujourd'hui de répondre à ces questions, en enquêtant sur le « terrain ». On verra plus tard si cette prise de conscience est une mode ou l'esquisse d'une « révolution » médiatique.

Laurent Zecchini

Promesses et dangers du carnet de santé

UN CARNET de santé doit être progressivement remis à tout bénéficiaire de l'assurance-maladie âgé de plus de seize ans. Il s'agit de *« favoriser la qualité, la coordination et la continuité des soins »*. L'idée est séduisante mais la mise en œuvre du projet se révèle plus difficile que prévu. Ce carnet, créé par ordonnance en avril, inquiète de nombreux médecins qui craignent, en particulier, des entorses au principe du secret médical. Quelque 45 millions d'exemplaires de ce carnet seront édités alors que, dès 1998, commencera la distribution de la carte à puce qui remplacera la carte de Sécurité sociale et comportera un volet médical.

Lire page 9

Les trois pôles du cinéma français

AVANT MÊME que le jury présidé par Francis Coppola ne décerne ses récompenses au soir du 20 mai, il est déjà acquis que le 49e Festival de Cannes aura été un bon millésime pour le cinéma français. Et, ce qui est plus important, qu'il signale sans doute ainsi un retour créatif plus global, alors que s'amplifient à nouveau les inquiétudes sur son sort économique. La bonne santé artistique du cinéma national se laissait deviner avant même l'ouverture, à travers le nombre inhabituel (cinq) des films français retenus en compétition. La vision de ces films, et de ceux qui ont été présentés dans les autres sections de la manifestation, a confirmé ce pressentiment positif.

Pourtant, au-delà de leur présence massive et de leur bon niveau général, ils traduisent une situation plus complexe. Schématiquement, ils appartiennent en effet à des types de cinéma différents, sinon opposés. D'un côté, la programmation cannoise a mis en évidence la vitalité du cinéma moderne, celui qui a pris son essor en France avec la nouvelle vague, et n'a cessé depuis de se trouver des héritiers. Il était représenté par des cinéastes appartenant à plusieurs générations, des auteurs singuliers dont les films ne se ressemblent pas.

Des œuvres, pourtant, qui ont en commun de se situer au présent, d'accorder la prééminence à la mise en scène sur le récit, de prendre en compte la puissance d'enregistrement documentaire de la caméra, de s'interroger sur les rapports entre l'image et le son. Des films qui traduisent une foi dans le cinéma, dans sa puissance de vérité. Ainsi, en sélection officielle, *Les Voleurs*, d'André Téchiné, et *Comment je me suis disputé*, d'Arnaud Desplechin, mais aussi, dans les autres sections, *Conte d'été*, du vétéran Eric Rohmer, *Irma Vep*, d'Olivier Assayas, *Parfait amour !*, de Catherine Breillat, ou deux premiers films, *Encore*, de Pascal Bonitzer, et *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset.

Deux autres films remarqués au sein de la compétition, *Ridicule*, de Patrice Leconte, et *Un héros très discret*, de Jacques Audiard, traduisent une approche fort différente du cinéma.

Jean-Michel Frodon

Lire la suite page 15
et nos informations pages 24 à 26

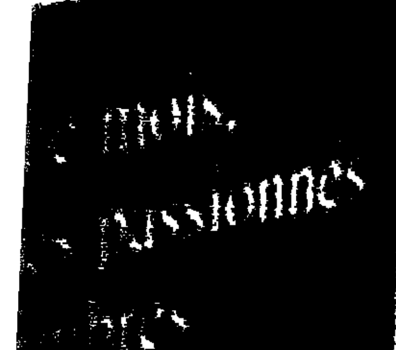
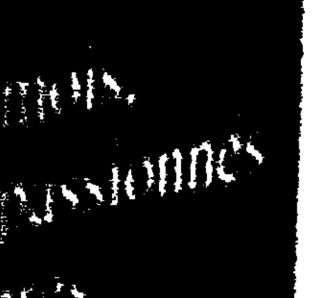
Vingt-deux « Bleus » pour l'Euro

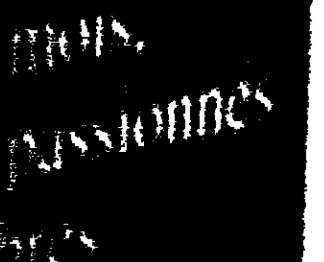


ÉRIC CANTONA

POUR TENTER de gagner le championnat d'Europe des nations, qui aura lieu du 8 au 30 juin en Angleterre, l'équipe de France se passera d'Eric Cantona. L'attaquant du Manchester United ne figure pas dans la liste des vingt-deux joueurs rendue publique, dimanche 19 mai, par le sélectionneur Aimé Jacquet.

Lire page 20



EX-YOUGOSLAVIE Le « président » de la République serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, paraît être sorti vainqueur, provisoirement au moins, de l'épreuve de force qui l'oppose à la *communauté internationale*. Pale a démenti, dimanche *19 mai, le retrait de M. Karadzic*, qui avait été annoncé par Belgrade et par le haut représentant de la *communauté internationale*, Carl Bildt. ● M. KARADZIC a désigné des « durs » aux postes de premier ministre de la République serbe et de responsable des contacts avec la communauté internationale. Pale a fait savoir que, si besoin était, un *référendum serait organisé parmi les* Serbes de Bosnie. ● CARL BILDT poursuit *cependant ses efforts pour tenter* d'obtenir la mise à l'écart de M. Karadzic. M. Bildt devait en particulier avoir de nouveaux entretiens à Belgrade avec Slobodan Milosevic, dont *le jeu dans cette affaire reste flou.*

Radovan Karadzic s'accroche au pouvoir en République serbe de Bosnie

Résistant aux pressions extérieures, le leader serbe bosniaque a nommé des « durs » comme interlocuteurs de la communauté internationale. Pale menace d'organiser un référendum pour empêcher la mise à l'écart de son « président »

SARAJEVO
de notre correspondant

Radovan Karadzic, le « président » des Serbes de Bosnie, ne démissionnera pas, du moins dans l'*immédiat, malgré les pressions* occidentales. Il sort même renforcé de la crise politique dans sa *« Republika srpska »* (RS), où son clan ultranationaliste a repris l'initiative. Les derniers échos en provenance de Pale, dimanche 19 mai, faisaient état de l'éventuelle organisation d'un « référendum », afin d'offrir une façade démocratique au maintien au pouvoir du leader serbe.

De son côté, le haut représentant civil de la communauté internationale, Carl Bildt, poursuit sa tentative de mise à l'écart de Radovan Karadzic. Il a quitté Sarajevo dimanche soir, après deux journées infructueuses consacrées à persuader Pale de se désolidariser de l'encombrant « président ». Il devait se rendre lundi en Grèce, alliée traditionnelle des Serbes, avant de gagner Belgrade pour une nouvelle rencontre avec le président Slobodan Milosevic.

Le suspense aura donc peu duré sur une éventuelle démission de Radovan Karadzic. Après une session du « Parlement » destinée à conforter ses décisions, samedi 18 mai, M. Karadzic annonçait que sa vice-présidente, Biljana Plavsic, le remplacerait pour *« les contacts avec la communauté internationale »*. Une déclaration peu spectaculaire, *puisqu'aucun diplomate* ne peut de toute façon rencontrer le leader serbe, et que Mme Plavsic est également une extrémiste du régime serbe.

Deux heures plus tard, l'agence de presse Tanjug annonçait depuis Belgrade que Radovan Karadzic



avait *« transmis ses attributions »* à Biljana Plavsic. Un communiqué officiel avait été publié peu après une réunion entre le président de la République de Serbie, Slobodan Milosevic, et Carl Bildt, laissant croire à un accord entre la Serbie et la communauté internationale sur un retrait définitif de M. Karadzic de ses fonctions de « président ».

M. Bildt croyait pouvoir affirmer : *« Il s'agit du début de la fin de l'influence de Karadzic. »* Tout en admettant que le leader serbe bosniaque *« sera toujours dans les coulisses »*, Carl Bildt précisait que *« le processus qui consiste à l'écarter du centre du pouvoir »* était en cours, se félicitant même d'*« un pas essentiel »* vers une comparution de Radovan Karadzic devant le Tribunal de La Haye, qui l'a inculpé de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »*.

Cela faisait plusieurs semaines que Carl Bildt s'employait à marginaliser le « président » des Serbes de Bosnie, en tentant de *renforcer le pouvoir du premier* ministre de la République serbe, Rajko Kasagic. Lorsque Radovan Karadzic a brutalement limogé M. Kasagic, mercredi 15 mai, la communauté internationale s'est offusquée, et M. Bildt a appelé la Serbie à renverser le régime de Pale. Mais la réunion du « Parlement » de la République serbe, acquis au SDS (Parti démocratique serbe) de M. Karadzic, confirmait ce choix, ainsi que la nomination au *poste de premier ministre* de Gojko Klickovic, proche des « durs » de la direction serbe. Rajko Kasagic a finalement annoncé qu'il s'inclinait, et Carl Bildt n'a pas eu d'autre choix que de retrouver le chemin de Pale.

LA « VOLONTÉ DU PEUPLE »

Il y a rencontré Momcilo Krajisnik, le « président » du « Parlement » de l'entité serbe bosniaque. M. Krajisnik étant l'autre homme fort de la République serbe, gouvernant main dans la main avec Radovan Karadzic, la réunion était en elle-même une défaite pour le diplomate européen. Lorsque Carl Bildt a quitté Pale sans promesse d'un retrait de *M. Karadzic* de la scène politique, la défaite tournait à l'affront. La véritable humiliation est venue dimanche soir, lorsque M. Krajisnik a dénoncé *« les insinuations sans fondement de certains médias étrangers »*, qui s'étaient contentés de diffuser les espoirs de départ de Radovan Karadzic exprimés par M. Bildt.

Selon l'agence SRNA, étroitement contrôlée par MM. Karadzic et *Krajisnik, la République serbe* envisage maintenant d'organiser un référendum *« si les pressions exercées par la communauté internationale sur la direction de la RS continuent »*. Ce référendum, pour lequel aucune date n'a été avancée, *« montrera la volonté réelle du peuple »*, et il signera *« l'échec des tentatives du haut représentant civil Carl Bildt pour écarter* [Radovan Karadzic] *de la vie politique et publique »*, précise le communiqué. Un référendum, organisé sur un territoire contrôlé par le SDS et où aucun observateur étranger n'est admis, entérinerait forcément la victoire du « président » Karadzic. Une ultime *consécration qui couronnerait* une semaine de victoires politiques successives.

Rémy Ourdan

La revendication d'un « Etat »

Le nouveau premier ministre de la République serbe désigné par Radovan Karadzic, Gojko Klickovic, n'a pas dissimulé ses objectifs, au lendemain de sa nomination. *« Nous devons faire savoir à tout le monde que la République serbe – c'est-à-dire un Etat serbe – doit exister*, a-t-il déclaré. *Il ne peut être question d'aucune intégration dans le cadre de la Bosnie-Herzégovine. »* M. Klickovic a *« exclu le retour à la vie commune »*, estimant que *« les médiateurs internationaux »* avaient *« abusé »* de l'attitude de son prédécesseur, Rajko Kasagic. Il a également précisé que *« le peuple serbe ne permettra jamais »* que certains leaders soient remis au Tribunal de La Haye. Enfin, il s'est engagé à accélérer le peuplement de la ville de Brcko, dont le sort n'avait pas pu être réglé lors des négociations de paix, et qui doit faire l'objet d'un arbitrage international. Ces déclarations de Gojko Klickovic, qui affirme être *« fermement attaché à la mise en œuvre des accords de Dayton »*, vont toutes à l'encontre du plan de paix.

Les conservateurs britanniques auraient reçu de l'argent des Serbes

Le Parti conservateur britannique aurait reçu quelque 100 000 livres (750 000 francs) d'hommes d'affaires serbes bosniaques liés à Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, a rapporté, dimanche 19 mai, l'hebdomadaire *The Sunday Times*. Les donations seraient intervenues entre 1992 et 1994, en pleine guerre en Bosnie et après l'instauration de sanctions internationales contre la Serbie. Les révélations sur une de ces donations en 1992 auraient été dévoilées au gouvernement la semaine dernière par un député conservateur qui s'exprime dans le *Sunday Times* sous couvert de l'anonymat. John Major aurait ordonné une enquête interne sur l'origine de cet argent et aurait été averti qu'il pouvait provenir de personnes proches de Radovan Karadzic. L'argent aurait été rendu après enquête, selon l'hebdomadaire. – *(AFP.)*

Le jeu de Belgrade reste flou

SARAJEVO
de notre correspondant

Pour un homme qui n'a plus le droit, en vertu de l'accord de Dayton, d'exercer de fonction publique, Radovan Karadzic reste diablement influent. Et, pour un homme mandaté pour faire appliquer le plan *de paix en Bosnie-Herzégovine*, Carl Bildt semble décidément condamné à subir les affronts des séparatistes serbes. Il serait cependant injuste d'accabler le haut représentant civil de la communauté internationale. Car si Radovan Karadzic a encore renforcé son pouvoir, ce n'est certainement pas la faute du seul Carl Bildt.


ANALYSE

L'arrogance du « président » *serbe bosniaque est si flagrante* qu'elle incite à s'interroger sur la volonté des artisans du processus de paix de l'écarter de la vie publique. L'annonce faite à Belgrade de son retrait définitif – démenti par Pale – ne saurait offrir un certificat de bonne conduite à Slobodan Milosevic, qui conserve une influence déterminante sur tous les territoires serbes en ex-Yougoslavie. Selon une source diplomatique, *« Radovan Karadzic ne pourrait pas se permettre de continuer à humilier ainsi la communauté internationale s'il n'avait pas eu un feu vert – au moins provisoire – de la Serbie »*.

Les Américains sont considérés comme les véritables « patrons » du processus de paix en Bosnie, et les ex-belligérants n'accordent pas une importance démesurée à l'action de M. Bildt. Or les diplomates américains, habituellement prompts à mener les discussions cruciales, ont été étrangement absents de la scène bosniaque au cours de cette dernière crise.

L'enjeu de la bataille entre Radovan Karadzic et la communauté internationale est pourtant l'avenir du processus de paix. Cinq mois après l'arrivée de l'OTAN et le succès de sa mission, la situation est bloquée. M. Karadzic et ses amis de Pale deviennent un obstacle majeur à l'application du traité de paix, refusant le retour des réfugiés dans leurs foyers et l'organisation d'élections libres et démocratiques. Pale refuse en outre de reconnaître le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye et prévient qu'aucun « criminel de guerre » serbe ne sera remis à la justice internationale.

Pourquoi les Occidentaux n'arrêtent-ils donc pas Radovan Karadzic, isolé dans son village de montagne près de Sarajevo ? Selon des officiers européens de l'Ifor, *« les Américains sont terrorisés à l'idée d'affronter le peuple serbe, qui vengerait l'arrestation de Karadzic en tuant des GI alors que Bill Clinton est en campagne électorale »*. Selon ces officiers, les services secrets américains ont récemment ordonné la réalisation de sondages en République serbe, dont les résultats illustreraient la grande popularité de Karadzic (environ 75 % d'opinions favorables) et du général Ratko Mladic (80 %). D'où la crainte de représailles meurtrières en cas d'atteinte au régime de Pale.

Le général Mladic conserve effectivement, malgré ses piteux silences lors des défaites de l'an dernier, un statut de héros aux yeux de ses soldats. *En revanche, le peu* de sympathie du peuple serbe pour Radovan Karadzic est légendaire, et le chef ultra-nationaliste est régulièrement accusé – en privé – d'être un dirigeant corrompu qui n'a pas su veiller aux intérêts des gens ordinaires. Les Serbes de Bosnie n'évoqueront toutefois jamais publiquement leur souhait de changer de « président », tant la pression policière demeure implacable en République serbe, et les « sondages » pourront continuer de servir de prétextes à la non-intervention.

Washington redoute tout incident durant la campagne électorale de Bill Clinton

Tant que les Occidentaux ont de telles craintes à l'égard du régime *de Pale, M. Karadzic peut poursuivre* tranquillement sa carrière. Il sort *clairement renforcé de cette* semaine de crise diplomatique et a repris le contrôle de la République serbe. L'ancien premier ministre Kasagic est rentré dans le rang, l'armée n'a pas participé au débat, et Belgrade n'a pour l'instant pas répondu au maintien du « président » dans ses fonctions.

La Serbie n'a pas non plus contesté une éventuelle nomination de *Biljana Plavsic*, une ultranationaliste qui n'empêcherait pas M. Karadzic de gouverner dans l'ombre. Mme Plavsic est pourtant notoirement détestée par Slobodan Milosevic, qui avait estimé que la place de la « dame de fer » des Serbes était plutôt *« à l'hôpital »* après qu'elle eut affirmé que *« quand bien même six millions de Serbes devraient périr pour la cause, il en resterait six millions d'autres pour jouir des fruits de leur lutte »*.

Le but poursuivi par Belgrade demeure extrêmement flou. Le président Milosevic contrôle-t-il ou non Pale ? Joue-t-il à nouveau un double jeu face à Washington et aux Européens ? Radovan Karadzic semble sûr de sa victoire. Si son maintien au pouvoir se confirme dans les prochains jours, les Occidentaux se préparent un avenir fort difficile. Car Pale ne permettra pas que les objectifs de l'accord de Dayton – la souveraineté et la démocratisation de la Bosnie-Herzégovine – soient atteints.

Le scénario qui donne des cauchemars aux diplomates est celui d'un boycottage pur et simple des élections de septembre par le *camp* serbe. *Puisque Radovan Karadzic* n'est pas autorisé à être candidat, en raison de son inculpation par le Tribunal de la Haye, il pourrait être amené à organiser son propre scrutin, à l'abri des regards étrangers. Une élection qui, comme l'éventuel référendum, consacrerait son autorité sur la République serbe.

Il est encore trop tôt pour affirmer *que M. Karadzic a sauvé sa* tête. A tout moment, Washington *ou Belgrade peuvent prendre la* décision de l'écarter. *« Une multitude de plans d'action ont été préparés par l'OTAN, de la campagne de déstabilisation à l'élimination physique »*, confie un diplomate. Il est surprenant qu'aucune solution ne se profile à l'horizon, tant les Américains veulent que cette opération bosniaque soit un succès jusqu'à l'automne, date de l'élection présidentielle aux Etats-Unis. M. Karadzic doit être conscient de cet impératif américain, et pourtant il ne paraît pas le craindre. Il poursuit sa course personnelle, impunément jusqu'à aujourd'hui.

R. O.

L'armée croato-musulmane aura du mal à voir le jour

SARAJEVO
de notre correspondant

L'armée unique croato-bosniaque n'est pas pour demain, malgré le souhait américain de développer une force militaire capable de résister à la puissante armée serbe, héritière de l'armée yougoslave. Un nouvel accord a été conclu la semaine dernière à Washington entre représentants des *communautés croate et musulmane* de Bosnie et de leurs deux armées. *Il* ne devrait cependant pas permettre d'unifier l'armée de Sarajevo et les forces croates (HVO), lesquelles sont de fait intégrées à l'armée de Zagreb depuis le déclenchement de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

L'accord prévoit *« une intégration des forces armées croates et musulmanes dans les trois ans à venir, la création d'un commandement unique et d'un ministère de la défense unique »*. Concrètement, les Américains désirent renforcer l'état-major conjoint déjà existant. Mais, en accordant aux ex-belligérants un délai de trois ans pour unir leurs forces, ils renoncent à constituer des unités de combat mixtes. L'armée bosniaque – essentiellement composée de Musulmans – et les forces croates *demeureront quasiment* mono-ethniques, et il est évident que le HVO continuera à prendre ses ordres en Croatie plutôt qu'à Sarajevo.

L'an dernier, ce fut l'alliance croato-bosniaque qui avait permis de repousser les Serbes en Krajina et en Bosnie occidentale, offrant ainsi aux diplomates une situation plus équilibrée sur le terrain, et ouvrant la voie *aux négociations* qui aboutirent à l'accord de paix de *Dayton. Pourtant*, les armées croate et bosniaque ne se sont jamais unies au-delà d'un état-major conjoint chargé de coordonner les plans de bataille, sous les auspices de conseillers américains. Lors de la prise de certaines villes, les soldats se sont même heurtés les uns *aux autres et, à chaque fois*, un accord politique devait préciser qui devenait responsable du terrain conquis.

SAUVER LA FACE

L'accord récemment conclu aux Etats-Unis permet en fait à Washington d'entamer son pro*gramme d'aide militaire à la fédé*ration croato-bosniaque. Lors de la signature de l'accord de Dayton, les Etats-Unis s'étaient engagés à soutenir l'*« armée de la fédération »*, afin qu'elle puisse faire face à une éventuelle agression serbe après le départ des troupes de l'OTAN de Bosnie. Le problème est que l'« armée de la *fédération* » n'a jamais existé, contrairement à *ce que prévoyait l'accord* qui créa cette fédération début 1994, après que l'armée bosniaque et le HVO se furent violemment combattus en 1993 et 1994, en Bosnie centrale et en Herzégovine (sud-ouest).

La Croatie a, par ailleurs, toujours considéré qu'une armée commune ne pouvait pas être garante de la sécurité de la minorité croate de Bosnie. Cette éventuelle *armée mixte reviendrait surtout* à restituer à Sarajevo les territoires *actuellement annexés* par Zagreb (environ 20 % du pays). Une perspective inacceptable pour le président croate Franjo Tudjman et les nationalistes au pouvoir en Croatie.

Le nouvel accord de Washington ne devrait que permettre à l'administration américaine de sauver la face, et aux *anciens ennemis* de profiter de l'aide financière des Etats-Unis (100 millions de dollars ont déjà été promis à l'armée bosniaque). Sur le terrain, trois pôles militaires – autant que d'entités ethniques – continuent d'exister et de se développer.

R. O.

L'élection présidentielle en Russie devrait favoriser une normalisation de la vie politique

La campagne s'est ouverte au milieu de rumeurs et de tractations

La campagne électorale en Russie est plus que jamais dominée par la lutte que se livrent le président sortant, Boris Eltsine, et son rival communiste, Guennadi Ziouganov. Un sondage, communiqué dimanche 19 mai par la chaîne de télévision NTV, crédite le président sortant de 32 % des intentions de vote contre 25 % à son adversaire. Mais l'Institut de sociologie du parlementarisme (ISP) donne Ziouganov largement vainqueur au second tour avec 43-45 % des suffrages.

MOSCOU
de notre correspondant

La campagne est ouverte, officiellement : pour la première fois de son histoire d'Etat indépendant, la Russie va élire son président. Un homme aux pouvoirs immenses et presque sans contrôle, selon la Constitution de 1993. Pour la première fois également, en mille ans d'histoire, la Russie pourrait connaître une alternance tranquille au Kremlin. Le premier tour a lieu le 16 juin, le deuxième le 7 ou le 14 juillet.

Surfant sur la crise économique, le communiste Guennadi Ziouganov est le candidat le mieux placé d'une opposition multiforme à Boris Eltsine ; il est donné gagnant au second tour par certains sondages. Après les élections législatives de décembre 1995, où les communistes ont obtenu la majorité à la Chambre basse du Parlement (Douma), mais aucune part du pouvoir en raison du caractère très présidentiel de la Constitution, l'élection du 16 juin devrait marquer une « normalisation » de la vie politique dans une Russie à l'histoire tourmentée.

Si, à quatre semaines du 16 juin, proches du pouvoir et d'autres, liés à l'opposition communiste, continuent de demander l'annulation ou le report du scrutin, plus grand monde ne doute aujourd'hui qu'il aura lieu à la date prévue. Ce n'était pas chose évidente. A en croire Guennadi Ziouganov, le Kremlin aurait même tenté, en mars, un coup d'Etat. Cela aurait eu lieu pendant que des forces de police occupaient la Douma, la Chambre basse du Parlement à majorité communiste, sous prétexte d'une alerte à la bombe. *« Eltsine présentait trois oukazes à ses ministres, l'un sur la dissolution de la Douma, l'autre sur l'instauration de l'état d'urgence, le troisième concernant l'annulation de l'élection »*, a raconté à plusieurs reprises M. Ziouganov pendant sa campagne. Mais tous les ministres de Boris Eltsine, sauf un, auraient refusé l'aventure. *« L'un a fait valoir que l'armée ne suivrait pas, l'autre que le pays risquait la guerre civile »*, assure le candidat communiste.

NOUVELLES RÉALITÉS

Vraie ou fausse, l'histoire de M. Ziouganov est révélatrice. Si dans la Russie d'aujourd'hui le Kremlin peut envisager un coup de force, cette solution se heurte aux nouvelles réalités d'une société russe qui tient, plus qu'on ne le croit, à sa jeune démocratie. Rien, cependant, ne garantit encore que le processus électoral sera mené à son terme, surtout si le pouvoir devait se trouver en grande difficulté dès le premier tour ou si un autre accident, de santé par exemple, devait frapper le maître du Kremlin. *« La seule fois où le pouvoir a changé pacifiquement au Kremlin, ce fut quand Boris Eltsine a remplacé Mikhaïl Gorbatchev, mais il a fallu qu'un pays* [l'URSS] *disparaisse »*, souligne, amusé, Grigori Iavlinski, candidat libéral d'opposition à la présidentielle. *« Je ne peux imaginer – et vous non plus – que Boris Eltsine quitte tranquillement le pouvoir »*, lance le politologue moscovite, Nikolaï Petrov.

« On ne sait pas si Boris Eltsine va gagner l'élection, mais on est sûr qu'il ne va pas la perdre », ironise-t-on à Moscou, aussi bien dans le camp du président que chez ses ennemis communistes. Si 25 % de sondés affirment vouloir voter au premier tour pour Boris Eltsine, 51 % estiment que l'actuel président va rester au pouvoir ! La dernière plaisanterie en vogue dans la capitale russe met en scène Boris Eltsine interrogé par un électeur. *« Que va-t-il se passer si vous êtes réélu ? »*, demande l'homme ; *« Vous aurez un nouveau président »*, répond Boris Eltsine. *« Et si vous n'êtes pas réélu ? »*, reprend l'électeur ; *« Vous garderez votre ancien président »*, dit le maître du Kremlin.

Il est difficile d'imaginer que Boris Eltsine puisse quitter volontairement le pouvoir, en raison des anciennes traditions mais aussi de son histoire personnelle. Elu président pour cinq ans, avec 58,5 % des voix le 12 juin 1991, dans une Russie encore sous la coupe de l'URSS, le président russe était rapidement entré en conflit avec un Parlement dominé par les forces nationalistes et communistes : celles-là mêmes qui se sont aujourd'hui alliées contre lui dans le « bloc patriotique » de Guennadi Ziouganov. Pour régler pacifiquement le conflit, le président avait accepté d'organiser des élections anticipées, législatives et présidentielle. Un mois plus tard, il se ravisait, envoyant les chars tirer contre le Parlement rebelle. Puis après avoir retaillé la Constitution à son avantage, il avait organisé des législatives, et annulé la présidentielle.

La perspective d'un nouveau coup de force semble s'éloigner. Avant tout parce que les chances de Boris Eltsine paraissent s'améliorer au fur et à mesure que la date de l'élection approche. Donné pour politiquement et physiquement presque mort il y a quelques mois, Boris Eltsine effectue un campagne efficace. Multipliant décrets et initiatives, *mea culpa* et promesses, il a su s'imposer comme le seul rempart crédible face à la *« menace rouge »*. Il a aussi réussi à écarter la menace la plus sérieuse pour lui au premier tour : la constitution d'une « troisième force » derrière un candidat unique, qui aurait pu être M. Iavlinski.

Avant même l'issue du scrutin, Boris Eltsine a proposé la formation d'un gouvernement d'*« union nationale »*, ouvert à tous les partis. Les communistes ne disent plus non. Les observateurs relèvent que les différences idéologiques entre les partisans d'un Boris Eltsine de plus en plus « recentré » et ses adversaires sont plus que minces. Même si les deux camps, entre ces propositions d'embrassades nationales, s'accusent de mener le pays à la ruine et à *« la guerre civile »*.

Jean-Baptiste Naudet

■ **Le maire sortant de Saint-Pétersbourg,** Anatoli Sobtchak, et son ancien adjoint, aujourd'hui rival, Vladimir Iakovlev, sont arrivés en tête du premier tour des élections municipales qui se sont déroulées dimanche 19 mai. Selon des résultats partiels, M. Sobtchak arrive en tête avec 28,8 % des voix contre 21,8 % pour son ancien adjoint. Quatorze candidats étaient en lice. Le taux de participation a atteint 49 %. Le second tour aura lieu dimanche 26 mai. – *(Reuter.)*

Onze candidats en lice

Onze candidats s'affronteront, dimanche 16 juin, lors du premier tour de l'élection présidentielle russe. Outre les deux favoris du scrutin, le président sortant **Boris Eltsine** et son rival communiste **Guennadi Ziouganov**, qui, d'après les sondages, devraient s'affronter au second tour, d'autres figures de la politique russe ont reçu l'aval de la commission centrale des élections :
- L'ultranationaliste **Vladimir Jirinovski** (qui avait recueilli un peu plus de 7 % des voix à l'élection présidentielle russe de juin 1991).
- L'ancien président sortant, **Mikhaïl Gorbatchev** (crédité de 1 % des voix).
- L'économiste libéral **Grigori Iavlinski**.
- Le général à la retraite **Alexandre Lebed**.
- L'ophtalmologue **Sviatoslav Fiodorov**.

Viennent ensuite quatre candidats « communo-patriotes » moins connus :
- Le communiste **Amanu Touleev**.
- L'ancien champion d'altérophilie **Iouri Vlassov**.
- Le multi-millionnaire **Vladimir Bryntsalov**.
- L'homme d'affaire **Martin Chakkoum**.

Göran Persson, premier ministre suédois

« Nous sommes toujours partisans d'une égalisation des revenus »

ANCIEN MINISTRE des finances *« à poigne »*, Göran Persson a succédé à Ingvar Carlsson à la tête du Parti social-démocrate, et du gouvernement suédois le 22 mars. Un gouvernement minoritaire qui a fait alliance au Parlement avec le petit Parti centriste (ex-agrarien) pour tenter de remettre l'économie nationale sur les rails. Les sociaux-démocrates sont certes revenus sur nombre de promesses faites aux électeurs avant les législatives de septembre 1994, mais la cure d'austérité qu'ils ont imposée aux Suédois donne des résultats : le déficit budgétaire est ainsi passé de 13 % du produit intérieur brut en 1993 à moins de 6 % cette année, l'ambition étant de le ramener à 3 % en 1997. L'inflation semble maîtrisée – moins de 2 % – et la couronne s'est renforcée. En revanche, la situation de l'emploi (12 % de chômeurs) ne s'améliore pas, et la dette extérieure représente toujours plus de 80 % du PIB.

Göran Persson, quarante-sept ans, sera à Paris, mardi 21 mai, pour une visite *« de travail »* : il déjeunera avec Alain Juppé avant de rencontrer le président Chirac, dont il apprécie le discours sur le modèle social européen.

GÖRAN PERSSON

« La reprise des essais nucléaires français avait jeté un froid sur les relations entre Paris et Stockholm. Votre venue, mardi à Paris, signifie-t-elle que la page est tournée ?

– *C'est vrai, nous avions vigoureusement critiqué ces essais.* Mais aujourd'hui, à Genève, on négocie un traité interdisant les tests, et, là, nos deux pays sont sur la même longueur d'ondes, puisque la France a décidé d'abandonner définitivement les essais. À l'époque, il fallait être clair, nous l'avons été. Mais c'est fini.

– La Suède a adhéré à l'Union européenne le 1er janvier 1995. Mais les sondages indiquent qu'une large majorité de vos compatriotes, près des deux tiers, regrettent leur « oui » au référendum.

– D'abord, méfions-nous des sondages, qui véhiculent toute sorte de mécontentements. Je suis presque sûr qu'un référendum aujourd'hui se solderait par une victoire du oui. Nous sommes entrés dans l'Union au moment où nous avons lancé un vaste programme d'assainissement de nos finances publiques qui n'est guère populaire. Et beaucoup pensent encore que cette austérité est en fait la conséquence de l'adhésion à l'UE, ce qui est totalement faux. Personnellement, je crois qu'une fois que cette phase d'assainissement sera passée et que la conjoncture européenne s'améliorera l'opinion changera.

» Cela dit, les critiques adressées à l'Union sont normales et légitimes. La bataille dans mon parti à propos de l'adhésion est à présent de l'histoire ancienne, et les critiques sont d'un autre type : Que faire pour éliminer la bureaucratie ? Comment les Suédois peuvent-ils tirer profit de l'UE ? Pourquoi l'Union est-elle inefficace dans certains domaines ? L'emploi est un exemple.

– Mais les divisions ne risquent-elles pas de resurgir en Suède à propos de l'Union économique et monétaire ?

– Nous avons heureusement un peu de temps devant nous. Nous voulons être en situation de pouvoir faire partie du premier groupe – si nous décidons, bien sûr, de participer à l'UEM. C'est le Parlement qui décidera, vers la fin de l'automne 1997. S'il devait faire son choix aujourd'hui, je suis pratiquement certain qu'il dirait non. Dans un an ? Je l'ignore. Mais je sais une chose : si la Suède se tient à l'écart de l'UEM parce que l'état de notre économie ne nous permet pas d'y appartenir, nous serons alors bien mal en point. Je suis même persuadé que si nous restons en dehors de l'UEM – comme le souhaite une majorité de Suédois actuellement – nos finances publiques devront être encore plus équilibrées à l'avenir que les niveaux de déficits prévus dans les critères de convergence de Maastricht !

– Quelles sont les priorités de la Suède dans la conférence intergouvernementale qui doit réviser le traité de Maastricht ?

– L'élargissement de l'Union à l'Est, en tout premier lieu. Ensuite, la question du chômage, la transparence et la démocratisation de l'Union et de ses institutions. Cela ne veut pas dire que l'environnement ou la politique de défense et de sécurité commune ne soient pas, pour nous, des questions importantes. Nous pouvons certainement améliorer la politique étrangère commune, sans entrer en conflit avec les choix nationaux.

» Nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans une alliance de défense – puisque comme plusieurs autres pays, nous sommes libres d'alliances militaires –, mais notre politique ne nous empêche pas, par exemple, de participer à des opérations de maintien de la paix ou de prévention des conflits. Les Nordiques ont suggéré des liens plus étroits entre l'UE et l'Union de l'Europe occidentale. Enfin, nous soutenons la proposition – venant notamment de la France – de nommer un « M. ou Mme PESC » et la création d'un groupe d'analyse qui éviterait, peut-être, d'intervenir trop tard dans les conflits. Comme en Yougoslavie.

– La gauche vous accuse d'avoir détruit le modèle suédois en réduisant les dépenses sociales. En Allemagne, en revanche, les chrétiens-démocrates vous citent en exemple. La social-démocratie mène-t-elle une politique de droite ?

– Le modèle suédois, qu'est-ce que c'est ? Oui, nous avons toujours redistribué les bénéfices du revenu national réalisés en Suède. Les dérapages se sont produits dans les années 70 et 80, lorsque nous avons commencé à emprunter à l'étranger parce que la production suédoise n'était plus capable de financer seule son système de *welfare* universel. La réduction des dépenses et des prestations était tout simplement nécessaire : nous n'avions pas le choix, nous dépendions des instituts de crédit internationaux ! Malgré l'austérité, les dépenses publiques atteignent toujours chez nous un niveau que bien des pays n'accepteraient pas. Pourquoi ? Parce que les impôts sont élevés et qu'ils le resteront. Ce n'est pas un frein à la croissance, comme le disent certains. Une pression fiscale forte est nécessaire pour disposer d'un large secteur public et mener une politique d'égalisation des revenus. Une politique de gauche, c'est de redistribuer de la façon la plus équitable possible les fruits de la production nationale – et non l'argent emprunté à l'étranger.

Propos recueillis par
Alain Debove

En Slovénie, Jean Paul II a dénoncé le « libéralisme sans frein »

La visite papale se déroule sur fond de crise politique

LJUBLJANA
de notre envoyée spéciale

Jean Paul II heureux, bénissant samedi 18 mai les milliers de jeunes venus célébrer près de Ljubljana son soixante-seizième anniversaire : c'est l'image que l'on retiendra de son premier voyage, du 17 au 19 mai, en Slovénie. Pour ce pays, dont le Saint-Siège avait été le premier, le 13 octobre 1992, à reconnaître la souveraineté, ainsi que celle de la Croatie – un geste dont la précipitation lui avait valu d'innombrables critiques –, Jean Paul II avait choisi de parler du droit des pays d'Europe à défendre leur *« identité nationale »*. C'est un thème qui a profondément marqué le pontificat de ce pape polonais qui, plus que tout autre – pour avoir vécu dans un pays meurtri par l'Histoire –, accorde aux *« communautés de culture »* et aux *« nations »* la suprématie sur les *« Etats »*, surtout lorsqu'ils sont oppresseurs ou privés de valeurs morales. Aussi, dès son arrivée vendredi à Ljubljana, Jean Paul II s'est félicité du *« processus pacifique et démocratique »* avec lequel les Slovènes sont parvenus à se détacher de l'ex-Yougoslavie.

Pourtant, la Slovénie n'a pas surmonté une certaine crise d'identité. Reconvertis pour beaucoup à la « libéral-démocratie » de l'ambitieux premier ministre Janez Drnovsek, les anciens communistes tiennent en main une éducation « d'Etat » solidement agnostique, et l'Eglise slovène se plaint d'en faire les frais, dans un petit pays qui compte 83 % de catholiques déclarés sur deux millions d'habitants. Comment l'Eglise oublierait-elle les persécutions dont elle fut l'objet ? Durant la seconde guerre, les partisans de Tito tuèrent une centaine de prêtres. Plus tard, en 1945, plusieurs milliers de catholiques prirent le chemin de l'exil. En janvier 1952, l'évêque de Ljubljana, Anton Vovk, aspergé d'essence enflammée par des militants communistes, survécut par miracle.

Cette Eglise, Jean Paul II est venu la défendre, et pas seulement pour réclamer la restitution de ses biens, ce qui fut l'objet d'un long colloque avec les autorités. *« N'ayez pas peur de l'Eglise. Elle ne désire que servir le pays, pour le plus grand bien de tous »*, répétera-t-il. Un message difficile, surtout à l'approche des élections législatives de l'automne, alors même que le vote de défiance contre le ministre des affaires étrangères, Zoran Thaler (à qui on reproche son peu de succès à pousser le dossier slovène auprès des institutions européennes), intervenu la veille de l'arrivée du pape, a ouvert une crise politique. Chacun a cherché à « récupérer » cette visite : le premier ministre en place, bien sûr, mais aussi les démocrates-chrétiens, qui, à l'intérieur de la coalition gouvernementale, tentent de se démarquer de leurs alliés libéraux-démocrates.

Jean Paul II a-t-il évité le piège ? Les applaudissements, suscités par l'éloge de la *« nation slovène »*, se sont ralentis lorsqu'il s'est lancé dans un réquisitoire contre *« le libéralisme sans frein, idéologie non moins dangereuse que l'idéologie totalitaire à laquelle elle tend à se substituer »*. Aux appétits de consommation des jeunes venus l'écouter, aux fausses idoles (*« mages, astrologues »*) qui fournissent *« des réponses immédiates et faciles aux questions existentielles »*, à la drogue et à la *« culture de mort »*, le pape oppose la recherche des valeurs spirituelles . *« Notre société a un profond besoin de saints, et seule la sainteté peut transformer le monde »*, dit-il.

UN SECOND SYNODE EUROPÉEN

L'Eglise a aussi un rôle à jouer de creuset dans une Europe à régénérer, insiste encore Jean Paul II, dimanche à Maribor : *« C'est l'heure de vérité pour l'Europe,* dit-il. *Les murs se sont effrondrés, les rideaux de fer se sont levés, mais le défi sur le sens de la vie et des valeurs de la liberté reste plus fort que jamais. »* La guerre en Bosnie, et les échecs de l'Europe qu'elle a révélés, sont une épine toujours vive dans la conscience d'un pape qui s'est senti condamné à l'impuissance. Pour s'en convaincre, il suffisait de l'écouter parler aux réfugiés qui sont légions en Slovénie et à qui il a fait un don de 50 000 dollars.

Poursuivant son dessein de « nouvelle évangélisation », Jean Paul II souhaite lancer un second synode d'évêques européens, après celui de 1991. L'idée n'est pas tout à fait mûre, même si par erreur, dans la traduction d'un discours en anglais, deux paragraphes, exposant les grandes lignes du projet, ont été imprimés. Sans doute faudra-t-il attendre le voyage à Berlin fin juin – ou à Sarajevo ? – pour donner à cette annonce tout son sens symbolique.

Marie-Claude Decamps

En Centrafrique, le chef de l'Etat tente de réduire, « par la concertation », la nouvelle mutinerie d'une partie de l'armée

La France, qui dispose de troupes sur place, juge la situation « sérieuse »

Un mois après une première mutinerie, une partie de l'armée centrafricaine s'est soulevée de nouveau, samedi 18 mai, pour réclamer, semble-t-il, le respect des accords conclus à la suite du précédent soulèvement. Des pourpalers entre une délégation des mutins et une délégation dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Hugues Dobozeni, ont débuté dimanche dans l'après-midi. La France, qui possède sur place un dispositif militaire composé de 1 400 soldats, est liée par un accord de défense avec ce pays qui occupe une position stratégique sur le continent.

LES AUTORITÉS centrafricaines affirmaient, dimanche, dans la soirée, qu'elles maîtrisaient la situation et entendaient privilégier *« la concertation et le dialogue »* pour venir à bout de la mutinerie d'une partie de l'armée qui a été déclenchée, samedi, dans le centre de Bangui. A la présidence de la République, on indiquait que des pourparlers entre des représentants des mutins et une délégation dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Hugues Dobozeni, avaient débuté dans l'après-midi. Les discussions qui se sont ouvertes au camp Kassaï, la principale caserne de Bangui, d'où sont partis, samedi, les mutins, se sont déplacées au Parlement.

Un membre de l'entourage du président Ange-Félix Patassé a fait savoir que *« des escarmouches »* avaient encore eu lieu autour du bâtiment de la radio nationale et du palais de la présidence. *« Mais la garde présidentielle et une partie de l'armée restée loyale résistent, et prennent même des initiatives »*, a-t-il précisé. Le ministre des ressources énergétiques, Charles Massi, dont on avait annoncé qu'il avait été pris en otage, participe à ces pourparlers aux côtés de M. Dobozeni, a-t-il ajouté. Il n'a cependant pas pu dire qu'elle était exactement la situation du colonel Maurice Regonesa, chef d'état-major des armées, tout en laissant entendre qu'il se trouvait avec la délégation officielle qui discute avec les mutins. *« Nous ne savons pas ce qu'ils veulent*, a-t-il ajouté, *c'est ça le côté gênant de la chose. »*

Jusqu'au début de ces discussions, un mutin avait été tué par un de ses camarades qui manipulait une arme, et un autre gravement blessé. Trois civils auraient été grièvement touchés, selon différentes sources dans la capitale. Les mutins entouraient toujours l'immeuble de la radio, des bureaux de la présidence et la résidence du chef de l'Etat. Mais ces bâtiments, défendus par des éléments de la sécurité présidentielle, ne semblaient pas menacés. Des soldats français de l'Elément d'assistance opérationnelle (EFAO) se trouvaient aussi à la présidence.

Raphaël Nambele, un porte-parole du chef de l'Etat, a déclaré : *« Il ne serait pas compliqué de venir à bout de cette affaire. Les mutins ne sont pas nombreux. Mais le président a opté définitivement pour la concertation et le dialogue. Il ne veut pas que le sang coule, tout simplement. »* Les mutins, qui seraient environ deux cents, accusent les autorités de ne pas avoir respecté les accords qui avaient mis fin à une première mutinerie, du 18 au 22 avril, déclenchée pour réclamer le paiement de trois mois d'arriérés de solde.

Plusieurs stations d'essence, fermées dès le début de la mutinerie, ont été attaquées. En dehors du centre-ville, la plupart des quartiers de Bangui sont restés calmes, en dépit de quelques incursions de groupes de mutins, à bord de véhicules dont ils se sont emparés. Lors d'un de ces incidents, ils se sont heurtés à des soldats de l'EFAO, auxquels ils ont tenté, sans succès, de prendre une Jeep. Les soldats français ont riposté et un des mutins a été grièvement blessé, a-t-on appris de source informée. La France a déclaré qu'elle avait pris toutes les dispositions pour protéger ses 2 500 ressortissants vivant dans la capitale. *« Aucune victime n'a été signalée parmi eux »*, a indiqué un porte parole du Quai d'Orsay.

1 400 soldats français

Selon les termes d'un accord de défense qui date de 1960 et qui a été complété par un accord d'assistance militaire, les forces françaises en Centrafrique comptent 1 400 hommes, dont 800 sont déployés dans la capitale, Bangui, et les 600 autres à Bouar. Elles disposent de cinq avions de combat Mirage FI, de deux appareils de transport Transall et de trois hélicoptères logistiques Puma. Ces textes prévoient en principe que des unités françaises ne peuvent pas participer au maintien de l'ordre à la place des armées centrafricaines. Mais, outre la formation des forces autochtones, elles ont aussi pour mission de protéger les ressortissants étrangers en prenant position autour de points sensibles, tel l'aéroport. C'est, après celui de Djibouti, le plus fort stationnement de soldats français en Afrique. A partir du Centrafrique, des détachements français ont notamment déjà été déployés en appui au Tchad ou, en 1994, au Rwanda.

Deux points forts

PRÉSENCE FRANÇAISE

TCHAD

CENTRAFRIQUE

Bouar

Bangui

RAMASSAGE DES ARMES

Le ministre de la défense, Jean Mette Yapende, s'est étonné que l'accord passé avec les soldats à l'issue de la mutinerie d'avril, et qui prévoyait que tous les problèmes devaient être réglés par la concertation, *« n'ait pas été respecté »*. *« Le gouvernemnt ignorait les raisons qui sont à l'origine de cette nouvelle mutinerie »*, a-t-il ajouté. En revanche, selon le sergent Cyriaque Souke, présenté comme un porte-parole des mutins, *« c'est le gouvernement qui n'a pas respecté les engagements pris après les événements d'avril »*, notamment en *« tentant de saisir les armes »* détenues par les unités dont des soldats s'étaient mutinés en avril. La présidence de la République avait démenti, dans un communiqué, avoir ordonnée le ramassage des armes.

Les mutins ont dit qu'ils protestaient contre la décision du chef de la sécurité présidentielle, le colonel Bedaya Djader, de placer l'arsenal de la capitale sous le contrôle de cette unité. Cette décision est sans doute liée à la précédente mutinerie, qui avait éclaté à propos d'un retard dans le paiement des soldes. Après trois jours, les mutins avaient obtenu l'amnistie et la promesse d'un paiement rapide.

Mardi dernier, 5 000 opposants avaient défilé à Bangui pour demander la démission de M. Patassé et celle de son premier ministre. Auparavant, une série de grèves avaient été déclenchées dans la fonction publique pour obtenir le paiement des arriérés de salaires.

La présidence a rappelé que M. Patassé a *« pris l'engagement de ne pas poursuivre les mutins »* après les évènements d'avril. Mais la principale revendication des mutins, cette fois, porterait sur la garantie de cette absence de poursuites et sur l'adoption d'une loi d'amnistie. – *(AFP.)*

Francis Cornu

Le président turc Suleyman Demirel échappe à un attentat

ISTANBUL
de notre correspondante

Déjà paralysée par le conflit au sein de la coalition gouvernementale, la Turquie a évité de justesse un désastre supplémentaire, samedi 18 mai, lorsque le président Suleyman Demirel a échappé à une tentative d'assassinat dans la province d'Izmit, à une centaine de kilomètres d'Istanbul.

Son assaillant, un pharmacien islamiste de 48 ans, père de quatre enfants, apparemment mentalement instable, semble avoir agi seul pour protester contre l'accord de coopération militaire conclu en février entre la Turquie et Israël. Ibrahim Gumrukcuoglu, attiré par la foule, avait écouté le discours du président, qui célébrait la prospérité de la province avec un programme chargé d'inaugurations et de visites d'usines, avant de sortir son arme pour la pointer contre le chef de l'État. Une balle, tirée alors que l'homme était plaqué au sol par un camionneur et un garde du corps, a traversé la main du chef de la sécurité présidentielle avant de se loger dans la jambe d'un journaliste.

Les dossiers de police révèlent que Gumrukcuoglu était en possession d'un permis de port d'arme légal, malgré un lourd passé. Le meurtre de son cousin lui avait valu une condamnation, il y a vingt-cinq ans. Au cours des turbulentes années 70, lorsque la gauche et l'extrême-droite s'entre-tuaient, il avait à deux reprises blessé des étudiants de gauche. Plus récemment, il avait été interpellé pour avoir produit son arme dans des lieux publics.

Le rôle du président Suleyman Demirel, vétéran de la scène politique, âgé de 71 ans, est particulièrement important en cette période d'instabilité politique. Bien que les pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution soient limités, sa position quelque peu en retrait des disputes quotidiennes – même si ses détracteurs l'accusent parfois de prendre parti – en fait un arbitre crucial. Si la fragile coalition au pouvoir prenait fin, il devrait désigner un nouveau premier ministre.

Pour l'instant, le gouvernement reste en place, bien que la Cour constitutionnelle ait invalidé, le 14 mai, le vote de confiance de l'Assemblée nationale. L'actuel premier ministre Mesut Yilmaz, soulignant que la décision n'est pas rétroactive, nie la nécessité d'un nouveau vote, mais les islamistes du Parti de la prospérité (RP), principal parti d'opposition et premier groupe parlementaire, affirment que le gouvernement actuel n'est pas légal et menacent de boycotter le Parlement s'il ne se soumet pas à nouveau au vote de l'Assemblée.

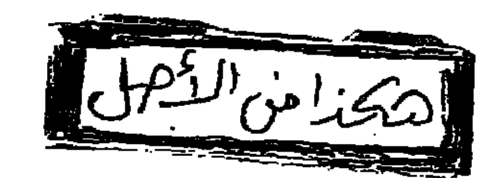
SECRET D'ÉTAT

Les semaines à venir seront donc tendues, d'autant plus que les relations entre les deux partenaires de la coalition s'enveniment de jour en jour. Le retrait, par Tansu Ciller, de 6,5 millions de dollars d'un fonds secret à la disposition du premier ministre, généralement utilisé pour des opérations spéciales, est au coeur de la dispute qui l'oppose depuis plusieurs jours au premier ministre. Mesut Yilmaz exige qu'elle révèle où l'argent a été versé. De son côté, la dirigeante du DYP, dans une situation de plus en plus précaire, s'est retranchée derrière le secret d'État.

Déjà confrontée à deux enquêtes parlementaires sur des irrégularités qu'elle aurait commises, Tansu Ciller ne baisse pas les bras. Son parti a contre-attaqué en déposant une motion, approuvée par l'Assemblée, pour l'ouverture d'une enquête sur les liens entre le RP et Suleyman Mercumek, un ancien membre du parti, condamné pour avoir détourné des fonds récoltés pour la Bosnie.

Le gouvernement est au point mort, mais ni Mme Ciller ni Mesut Yilmaz ne souhaitent mettre un terme à la coalition dans l'immédiat. Le 2 juin auront lieu des élections municipales partielles qui permettront d'évaluer l'impact de la dispute au sommet sur l'électorat, avant les congrès du DYP et de l'ANAP, au cours desquels Tansu Ciller et Mesut Yilmaz espèrent être réélus à la tête de leurs partis respectifs.

Nicole Pope



Le Pérou s'engage à renforcer la rigueur budgétaire

Pour obtenir le rééchelonnement de la dette, économies et privatisations seront nécessaires

Pour obtenir auprès des pays du Club de Paris et des banques commerciales le rééchelonnement de ses dettes, qui atteignent cette année 23,5 milliards de dollars, le Pérou a besoin de la caution du FMI. Pour s'assurer celle-ci, il annonce un nouveau programme d'austérité – comprenant une réduction des dépenses publiques et de nouvelles privatisations – alors que la croissance a déjà fait place à une récession au premier trimestre.

LIMA
de notre correspondante

Moins de dépenses publiques, plus d'ajustement fiscal et de privatisations : le mémorandum de politique économique et financière pour les trois prochaines années, qui sera soumis au Fonds monétaire international (FMI) *d'ici à la fin du mois de* mai, annonce une nouvelle période d'austérité au Pérou. Déçu par le déficit des paiements courants, atteignant 8 % du PIB en 1995, Michel Camdessus, directeur du FMI, avait adressé en février un rappel à l'ordre au ministre des finances Jorge Camet. Cette mise en garde a déjà *amené, en avril, le président Fujimori à écarter des ministres favorables* à un assouplissement de la politique d'ajustement (*Le Monde* du 6 avril).

Dans sa lettre d'intention, le gouvernement s'engage à réaliser en 1996 un *« excédent primaire »* du budget d'environ 600 millions de dollars, soit 1 % du PIB, ce qui l'obligera à améliorer le recouvrement de l'impôt et surtout à opérer une nouvelle *saignée dans les dépenses* publiques. La réduction décidée à la mi-1995 a déjà eu un effet récessif : d'une croissance de 10 % du PIB au premier trimestre 1995 (par rapport à la même période de l'année précédente), on est passé à une baisse de 1,7 % au premier trimestre 1996. Aussi les économistes indépendants jugent peu réaliste la croissance de 3 % à 4,5 % escomptée pour l'année. Il faut donc s'attendre à une augmentation du nombre d'entreprises en difficulté, à une hausse du chômage et du sous-emploi.

Traité comme un paria avant 1990, le pays a retrouvé la possibilité d'emprunter

Les privatisations d'entreprises publiques prévues devraient rapporter 1,5 milliard de dollars, notamment par la vente de la société pétrolière Petroperu. Celle-ci *« se fera coûte que coûte »*, a affirmé le président Fujimori. La majorité parlementaire a voté deux lois bloquant *le projet de référendum lancé par* l'opposition sur cette cession, projet qui a recueilli un million de signatures (sur les 1,2 million nécessaires selon la Constitution).

Rigueur budgétaire et privatisations sont le tribut à payer pour signer un nouvel accord triennal de « facilités élargies » avec le FMI, *« indispensable pour obtenir la certification mondiale dont nous avons besoin pour renégocier notre dette extérieure de 23,5 milliards de dollars, particulièrement avec nos créanciers du Club de Paris* [qui regroupe les créanciers publics (NDLR)] *et avec les banques commerciales »*, explique M. Camet.

Faute d'accord de rééchelonnement, le Pérou devrait verser en 1996 plus de 1 milliard de dollars aux membres du Club de Paris, auxquels il doit 9,6 milliards en principal et intérêts ; les discussions prévues à Paris pour la fin juin ont pour objet de maintenir les paiements annuels à 400 millions environ. A certaines *conditions : pas questions d'accorder* au Pérou les mêmes avantages qu'en 1993 dans la mesure où le Pérou a connu une croissance moyenne de 8 % sur les trois dernières années et où son PIB par habitant est remonté de 1 000 dollars en 1990 à 2 000 en 1995. L'inflation est domestiquée et les réserves internationales repésentent environ onze mois d'importations. En ce qui concerne la dette commerciale (9 milliards), impayée depuis plus de dix ans, l'accord préliminaire de réduction conclu en octobre dernier (*Le Monde* du 6 novembre) selon les dispositions du plan Brady prévoit quand même le versement initial de 1,2 milliard de dollars dès le milieu de l'année pour l'achat de garanties. Mais le FMI, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement couvriront les trois quarts de cette somme.

Traité comme un paria avant 1990, du temps du président Alan Garcia, le Pérou d'Alberto Fujimori a retrouvé la possibilité d'emprunter. *Mais la dette s'est alourdie* – 19,5 milliards de dollars en 1990, 23,5 milliards aujourd'hui –, alors que la moitié de la population vit dans la pauvreté, et le quart dans la misère.

Nicole Bonnet

■ **CUBA : trois présidents, le Salvadorien** *Armando Calderon Sol*, le Hondurien Carlos Robero Reina et le Costaricain Jose Maria Figueres ont critiqué la loi Helms-Burton instaurant des sanctions contre les entreprises étrangères travaillant avec La Havane, dans un entretien publié samedi 18 mai par le journal candien *Toronto Star*. *« Le Canada, l'Europe et l'Amérique centrale devraient pouvoir commercer avec Cuba »*, a déclaré M. Calderon, estimant que la législation américaine affecte la souveraineté d'autres nations. Un responsable du ministère du commerce extérieur et de l'industrie japonais, Hishashi Hosokawa, dans un entretien à l'*International Herald Tribune*, a aussi condamné cette législation *« unilatérale et extraterritoriale »*.

Cachemire : les quatre otages occidentaux auraient été exécutés

SRINAGAR. Les quatre Occidentaux retenus en otage depuis juillet 1995 au Cachemire auraient été exécutés par leurs ravisseurs en décembre, selon un chef de guérilla séparatiste musulmane récemment arrêté par la police indienne, a révélé samedi 18 mai le quotidien londonien *The Independent*. Les Britanniques Keith Mangan et Paul Wells, l'Américain Donald Hutchings et l'Allemand Dirk Hasert, auraient été tués parce qu'ils ralentissaient la fuite de leurs ravisseurs du groupe Al Faran dans les montagnes de l'Himalaya, selon le séparatiste Nazir Mohammed. Ce dernier n'a pas été le témoin direct de leur exécution mais affirme l'avoir apprise des membres d'Al Faran après qu'il eut quitté le groupe.– (*AFP.*)

Tunisie : arrestation du député Khemaïs Chamari

TUNIS. Amnesty International et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme ont exprimé, samedi 18 mai, leur *« consternation »* après l'annonce, le matin même, de la mise sous mandat de dépôt du député Khemaïs Chamari, membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (MDS). Déjà privé de son immunité parlementaire, M. Chamari avait été inculpé, en février, de *« divulgation du secret de l'instruction »* dans le cadre du procès du président du MDS, Mohamed Moada. Huit jours auparavant, une autre personnalité, Frej Fenniche, avait été interpellé et inculpé de *« détention de documents compromettants »*. – (*AFP, Reuter*)

ASIE

■ **TAIWAN : le président Lee Teng-hui** a proposé, lundi 20 mai, de se rendre en Chine pour un *« voyage de paix »*. *« A la demande de* [son] *pays et avec le soutien de* [son] *peuple »*, M. Lee a fait cette offre à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment qui inaugure son deuxième mandat. Il a en outre affirmé que l'indépendance de Taïwan n'est *« absolument pas nécessaire »* et est *« impossible »*. – (*AFP.*)

■ **CAMBODGE : le roi Norodom Sihanouk** a condamné, lundi 20 mai, l'assassinat, samedi, de Thun Bunly, rédacteur en chef du journal d'opposition *Odom Katek Khmer*. Dans une déclaration envoyée de Pékin, le roi a regretté qu'en *« 1993, nous* [n'ayons] *pas réussi à faire de notre Etat cambodgien un Etat de droit »*. – (*AFP.*)

EUROPE

■ **ESPAGNE : le quotidien *El Pais* affirme**, dans son édition du lundi 20 mai, que la police espagnole soupçonne un Français, Daniel Derguy, d'avoir rejoint la direction de l'organisation séparatiste basque ETA. Les experts de la garde civile estiment que le nombre de Français a considérablement augmenté dans l'appareil de sécurité de l'organisation, dans les filières clandestines de passage entre la France et l'Espagne ou dans les réseaux de fourniture d'armes et de matériels. Néanmoins, les spécialistes de la lutte antiterroriste indiquent qu'*« il n'y a pas de preuves »* d'une telle implication au plus haut niveau, ce qui est aussi l'avis des policiers français.

■ **Un militaire a été tué et trois personnes blessées**, lundi 20 mai, dans l'explosion d'une bombe à Cordoue, en Andalousie. *L'engin était placé dans une benne à ordures, proche d'un arrêt* d'autobus utilisé par de nombreux militaires. Les soupçons se portent sur les clandestins de l' ETA. – (*AFP.*)

■ **ALLEMAGNE : les sociaux démocrates et les Verts du Schleswig-Holstein** ont aprouvé, samedi 18 mai, l'alliance de gouvernement conclue par leurs dirigeants à l'issue des élections régionales du 24 mars. Le Schleswig-Holstein est le quatrième Land à être dirigé par une Alliance Rouge-Vert, après la Hesse, la Rhénanie de Nord-Westphalie et la Saxe-Anhalt. – (*AFP.*)

■ ***Une semaine d'action syndicale*** contre le programme d'austérité annoncé par le chancelier Kohl a commencé, lundi 20 mai, dans toute l'Allemagne. L'Union des syndicats allemands, le DGB, et les syndicats de branche ont prévu des manifestations.

■ **RUSSIE : un compromis entre les patriarcats orthodoxes** de Moscou et de de Constantinople vient d'être trouvé, après plus de deux mois de conflit provoqué par le rattachement de l'Eglise d'Estonie à Constantinople. Les paroisses d'Estonie auront quatre mois pour décider de rester dans le camp de l'Eglise russe ou de rallier celui de Constantinople. – (*AFP.*)

MAGHREB

■ ***MAROC/ESPAGNE* : le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar**, effectuera une visite de travail au Maroc, les 27 et 28 mai, a indiqué, vendredi 17 mai, l'agence officielle MAP. Ce séjour à Rabat, premier déplacement officiel du nouveau chef de l'exécutif espagnol, sera suivi d'une visite officielle à Paris. – (*AFP.*)

AFRIQUE

■ **MADAGASCAR : l'Assemblée nationale** a adopté, vendredi 18 mai, une motion de censure contre le gouvernement d'Emmanuel Rakotovahiny, qui a accepté le résultat du vote. Un remaniement *ministériel majeur était attendu* depuis plusieurs semaines, en particulier depuis la *visite, fin avril, du directeur général* du Fonds monétaire international. – (*AFP.*)

■ **NIGER : la Cour suprême** a validé, dimanche 19 mai, les résultats du référendum organisé, le 12 mai, sur une nouvelle Constitution de type présidentiel. Le premier ministre du gouvernement de transition, Boukary Adji, a affirmé que *« les libertés fondamentales seront respectées »* au Niger. – (*AFP.*)

■ **SOMALIE : un Britannique, un Allemand et un Somalien** ont été enlevés et des négociations sont en cours par le biais du représentant de l'Union européenne pour obtenir leur libération, a déclaré, samedi 18 mai, le Foreign Office. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : le président de l'Autorité palestinienne**, Yasser Arafat, a souffert d'*« un surmenage et d'une grippe »* mais n'a pas eu de commotion cérébrale comme l'avait affirmé la télévision israélienne, a déclaré, dimanche 19 mai, son médecin personnel à Amman, Achraf Kourdi. Toutefois, l'hebdomadaire égyptien *Rose el-Youssef* a rapporté, dimanche, que M. Arafat *s'est évanoui sous l'effet* d'une brusque chute de tension durant sa visite au Caire le 12 mai. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

■ **ÉQUATEUR : selon des sondages effectués**, dimanche 19 mai, à la sortie des bureaux de vote, Jaime Nebot, du Parti social-chrétien (PSC, droite), et Abdala Bucaram, du Parti roldosiste (populiste) devraient s'affronter le 7 juillet prochain au deuxième tour de l'élection présidentielle. – (*AFP.*)

ÉCONOMIE

■ **JAPON : l'excédent commercial a plongé de 65,5 % en avril**, à 320,66 milliards de yens (3 milliards de dollars) contre 928,78 milliards pour la même période de l'année précédente, a annoncé lundi 20 mai le ministère des finances. Avec les Etats-Unis, l'excédent est en recul de 55,6 %, à 172,09 milliards. – (*Reuter*)

RÉGIONALISME La perspective des élections régionales de 1998 et l'exemple donné par les Catalans, en Espagne, et les Lombards, en Italie (*Le Monde* du 17 mai) favorisent la réémergence du régionalisme en France. A côté de revendications traditionnelles comme celles de la Bretagne ou du Pays basque, de nouveaux courants « identitaires » apparaissent en Savoie ou sur la Côte d'Azur. ● LE GOUVERNEMENT refuse de souscrire à la charte des langues minoritaires, élaborée par le Conseil de l'Europe, démontrant ainsi la tension qui existe entre la conception « républicaine » du français comme langue civique et la revendication culturelle. ● LES FRONTIÈRES ADMINISTRATIVES recoupent imparfaitement les réalités économiques et historiques des territoires. Le département, hérité de la Révolution de 1789, résiste aux assauts de ses détracteurs.

Paris refuse toujours la charte européenne des langues minoritaires

Les revendications régionalistes, appuyées sur la culture ou sur les réalités économiques, ressurgissent. Ce regain concerne non seulement les territoires où elles existent de longue date, mais aussi les Savoies ou la Côte d'Azur

FRANÇOIS Ier, EN 1539, décidait de remplacer définitivement l'emploi du latin par celui du français dans les jugements des tribunaux du royaume de France. La bataille avait été longue jusqu'à cette ordonnance signée à Villers-Cotterêts. Depuis, comme s'il n'était pas certain de l'avoir gagnée, l'Etat défend toujours aussi farouchement l'usage du seul français dans tous les domaines de la vie publique.

Certes, quelques concessions ont été faites par l'éducation nationale. Sous les gouvernements socialistes a été complétée la liste des diplômes permettant d'enseigner le corse, l'occitan, le catalan, le breton, le basque et l'alsacien. Plus de cent mille enfants étudient ces langues à l'école primaire ; elles peuvent être présentées en option, facultative ou non, au baccalauréat. Certes, encore, l'audiovisuel public fait des efforts, diffusant régulièrement quelques minutes d'émissions en langue régionale. C'est à peu près tout.

En novembre 1992, le Conseil de l'Europe a proposé à ses membres de défendre et développer leurs langues régionales ou minoritaires au nom d'*« une Europe fondée sur le principe de la démocratie et de la diversité culturelle »*. Jack Lang, ministre de l'éducation et de la culture à l'époque, s'était déclaré favorable à la signature de ce texte. Son souhait avait peu de chances d'être exaucé, tant le ministère des affaires étrangères s'était opposé à cette charte dès les premiers préparatifs, près de dix ans auparavant. Avec la loi sur l'usage de la langue de la République, préparée par Jacques Toubon en 1994, le texte européen est devenu complètement irrecevable, à moins d'une immense volonté politique.

La France est en retrait dans tous les domaines abordés par ce texte, favorable à *« la promotion résolue des langues régionales ou minoritaires afin de les sauvegarder »*, qu'il s'agisse de l'enseignement – de la maternelle à l'université –, de la justice, des médias, de l'activité culturelle ou de l'administration.

À LA CARTE

Les auteurs souhaitent voir les gouvernements veiller à ce que les fonctionnaires d'Etat ou territoriaux emploient les langues régionales dans les territoires où elles sont répandues. Cette dernière disposition entraînerait l'affectation prioritaire d'agents corses dans l'île de Beauté, par exemple.

Les signataires ne sont pas tenus d'adopter, en bloc, tous les principes contenus dans la charte. Il s'agit, en somme, d'un programme à la carte. Pourtant, bien que les auteurs de ce texte ambitieux prennent moult précautions, multipliant les marques de respect de *« la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats »* à chaque chapitre, il n'y a encore, sur les quinze pays signataires, que la Finlande, la Hongrie, la Norvège et les Pays-Bas à l'avoir ratifié. Au Conseil de l'Europe, on espère que l'Allemagne et l'Autriche les rejoindront prochainement.

Il est piquant, cependant, d'observer que ce texte a été préparé par la conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe au sein du Conseil de Strasbourg. Or, la France est l'un des rares membres du Conseil à n'avoir pas non plus voulu ratifier – elle l'a néanmoins signée – une autre charte, affirmant, elle, l'autonomie des collectivités locales.

Martine Valo

Le breton tente d'échapper à la mort lente

BREST
de notre correspondant

« Cher Dan ar Braz, nous sommes fiers et émus de savoir que tu vas chanter en breton au nom de la France... » Ainsi commençait la lettre que les enfants de l'école Diwan de Brest ont écrite à l'auteur de *L'Héritage des Celtes* avant qu'il parte pour Oslo représenter la France au concours de l'Eurovision, remporté samedi 18 mai... par une autre terre celte, l'Irlande.

La chanson de Dan ar Braz était un hymne à ces écoles en langue bretonne qui n'existeraient plus sans la combativité des parents et le soutien de l'opinion publique en Bretagne.

Qui aurait cru que de cette petite maternelle de Lampaul-Ploudalmezeau, qui s'était créée en mai 1977 en dehors du système scolaire, serait parti un mouvement d'une telle force ? Diwan scolarise aujourd'hui 1 500 enfants et, devant la demande, le « public » et le « privé » ont dû s'aligner en ouvrant des classes bilingues.

Le renouveau bretonnant doit certainement beaucoup aux initiateurs de ce projet, partis d'une évidence : si les enfants n'apprennent pas à le parler, le breton s'éteindra. Une étude menée en 1990 par Fanch Broudig, journaliste et chercheur, montre en effet une inexorable diminution de la population de bretonnants – 250 000 personnes actuellement – depuis la guerre. Une mort à petit feu ?

Le pessimisme n'est plus de mise, car on s'aperçoit que les petits ont communiqué l'envie d'apprendre aux grands. *« Les cours du soir sont complets, même à Rennes, avec 300 personnes inscrites »*, constate Anna-Vari Chapalain, membre du bureau européen des langues les moins répandues.

Langue d'arriérés à l'époque de la révolution des tracteurs, le breton est aujourd'hui intégré à l'informatique. *« De plus en plus de jeunes sont fiers de le parler »*, constate Marc Guillou, de l'organisation Sell'Ta (« Regarde donc ! »).

Fiers aussi de jouer du biniou et de la bombarde. On assiste à une éclosion de formations musicales traditionnelles, les bagads, au nombre de soixante-dix. *« Devant la demande, on n'arrive plus à fournir les formateurs »*, souligne André Le Meut, chef du bagad de Locoal-Mendon, l'un des plus titrés de Bretagne. Autre exemple de cet engouement culturel : depuis dix ans qu'il tourne l'été avec sa *Passion celtique* et *Ys la Maudite*, deux « son et lumière » bilingues, le metteur en scène Goulc'han Kervella, de Plouguerneau, a attiré 40 000 spectateurs.

S'IMPLANTER À LA TÉLÉVISION

Le courant a gagné les élus : à la faveur de la décentralisation, la langue bretonne s'affiche sur les mairies, sur les panneaux routiers. Elle n'a pas encore conquis l'espace télévisuel. France 3 donne cinq minutes de journal en breton par jour, plus une émission de trois quarts d'heure le dimanche. *« C'est bien, mais pas assez »*, dit M. Guillou, dont l'association veut « pousser à la roue » en diffusant des cassettes vidéo sur des sujets magazines. Public visé : les jeunes.

Une chaîne en breton est l'une des grandes revendications de l'Emsav (mouvance bretonne), tandis que Stourm ar Brezhoneg (« Combat de la Bretagne ») a lancé un mouvement de boycottage de la redevance audiovisuelle. Des militants qui refusaient de la payer ont vu leurs comptes bancaires saisis par le fisc.

Gabriel Simon

La Ligue savoisienne dénonce l'« annexion » de 1860

CHAMBÉRY
de notre correspondant

« La Savoie est un pays annexé » : tel est le credo de la Ligue savoisienne, qui réunira son premier congrès à Albertville le 26 mai. Créée à Genève, en 1994, par Jean de Pingon, avocat résidant au bord du lac d'Annecy, mais possédant la double nationalité française et helvétique, cette association de droit suisse milite pour la formation d'un Etat indépendant.

Revendiquant 1 700 adhérents, la Ligue savoisienne s'est dotée, le 18 février, d'un *« gouvernement provisoire en exil »*, domicilié à Genève et qu'elle espère faire reconnaître par l'ONU. *« Nous nous sommes ainsi prémunis contre toute velléité de dissolution de la part des autorités françaises »*, commente le « président » de ce « gouvernement », Patrice Abeille, un hôtelier d'Annecy.

Pour contester la légitimité de la République française, la Ligue invoque la *« caducité »* du traité de Turin du 24 mars 1860, conclu entre Napoléon III et le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II, et qui cédait la Savoie (et l'arrondissement de Nice) à la France. Selon M. de Pingon, deux clauses du traité – ratifié par référendum le 22 avril 1860 –, portant création d'une zone neutre sous protection de l'armée helvétique et d'une zone franche en Savoie du Nord, auraient été violées dès 1918 par la France.

Cette thèse est contestée par les spécialistes de l'histoire de la Savoie. Paul Guichonnet, professeur émérite à l'université de Genève, a rappelé, dans diverses publications, que les zones neutre et franche n'étaient pas mentionnées dans le traité de Turin, la seconde ayant été accordée plus tard par décret impérial. *« Il n'y a jamais eu, dans l'histoire, de tentative d'autonomie savoyarde »*, observe, de son côté, André Palluel-Guillard, professeur à l'université de Savoie.

CONTACTS TRANSALPINS

La Ligue savoisienne attire pourtant un public de plus en plus nombreux. Son discours sur la Savoie une et indivisible, dont Paris aurait tenté de briser l'unité au moyen de la départementalisation, n'est pas nouveau. En 1972, lors du débat sur le découpage des régions, de vifs échanges avaient opposé aux conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie les élus favorables à la création d'une région Savoie aux partisans du maintien dans Rhône-Alpes. En relançant l'idée d'une fusion des deux départements savoyards, Michel Barnier (RPR), ministre délégué aux affaires européennes et président du conseil général de Savoie, a pris en compte cette revendication identitaire.

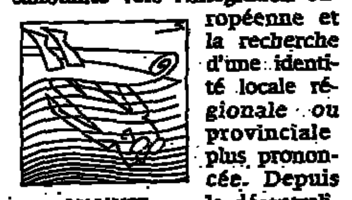
Prônant l'indépendance, la ligue propose une démarche beaucoup plus radicale. Ses dirigeants, qui se défendent de toute tentation xénophobe ou raciste, viennent d'exclure du « gouvernement provisoire » Jean-François Péronnier, vice-président de la section locale de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA), mais ils n'hésitent pas à enfreindre la réglementation en proposant des cartes d'identité savoisiennes ou des plaques minéralogiques portant la mention *« Etat souverain de Savoie »*.

Des poursuites judiciaires, habilement médiatisées, valent en effet les meilleures campagnes publicitaires. En contestant l'emplacement du poste-frontière français de Bardonnex, en Haute-Savoie, placé selon lui en territoire suisse, et en refusant d'obtempérer aux injonctions des douaniers, M. de Pingon, condamné par le tribunal de Bonneville – il a fait appel –, l'a largement démontré. Enfin, la Ligue savoisienne a établi des contacts avec la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, et plusieurs élus italiens ont été invités à tenir une conférence de presse, en Savoie, avant le congrès d'Albertville.

Philippe Révil

Territoires à géométrie variable

UN DOUBLE MOUVEMENT, aux effets contraires, tiraille la société politique française et les institutions jacobines : la marche cahotante vers l'intégration européenne et la recherche d'une identité locale régionale ou provinciale plus prononcée. Depuis la décentralisation du début des années 80, le régionalisme culturel et politique, voire militant, ne cesse d'émerger, de s'essouffler, puis de s'épanouir à nouveau.



ANALYSE

Ainsi, périodiquement, des voix s'élèvent pour demander la création d'un département du Hainaut, autour de Valenciennes. A l'autre bout de la France, ceux qui défendent l'idée d'autonomie d'un peuple séparé par une frontière, plaident pour un département basque, distinct des Pyrénées-Atlantiques. Culturellement, les deux Normandies apparaissent à beaucoup comme un non-sens, surtout depuis qu'a été jeté sur l'estuaire de la Seine le pont... de Normandie.

CONTRE LES IDÉES REÇUES

Les Alpes-Maritimes, avec la capitale mondiale du cinéma (Cannes) et un aéroport (Nice) en pleine croissance, veulent former une région Côte d'Azur en mordant sur le Var. Le très peu provocateur Daniel Hoeffel (UDF) a déclenché un beau séisme en proposant, en 1994, l'unification des deux départements alsaciens.

Les frontières départementales, cependant, résistent bien. Il en va de même des périmètres régionaux, même si des initiatives comme l'organisation du territoire en façade (l'Arc atlantique, que défend Jean-Pierre Raffarin, en est l'illustration) ou en massif (la Datar pousse à la constitution d'un « Massif central » avec dix-huit départements) bousculent les idées reçues. Le Bassin parisien est devenu, lui aussi, un cadre de référence obligé pour toute prospective sur l'aménagement du territoire.

En 1994, Charles Pasqua a voulu relancer les « pays », espaces de solidarité géographique et économique, en gommant les limites administratives habituelles. Ainsi, le pays de Redon, dont Alain Madelin est l'élu, est à cheval sur la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Le pays de Millevaches intéresse la Creuse et la Corrèze, de même que le Choletais déborde du Maine-et-Loire sur la Vendée.

La France reste, parmi les Quinze, l'as des zonages inextricables et des limites élastiques. C'est le pays des territoires à géométrie variable, ce qui favorise l'émergence de revendications identitaires, fiscalement et électoralement intéressées.

François Grosrichard

Les indépendantistes de l'Union calédonienne durcissent leur position

NOUMÉA
de notre correspondant

Le comité directeur de l'Union calédonienne (UC), principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), a annoncé, lundi 20 mai, à Nouméa, qu'il retirait à la « troïka » emmenée par son président, François Burck, jugé trop modéré, le droit de négocier avec l'Etat français l'avenir du territoire. L'UC a cependant décidé de *« poursuivre les négociations sur la base d'une solution négociée entre le FLNKS et l'Etat français »* pour une *« indépendance négociée et l'accession à la souveraineté dès 1998 par un processus irréversible, le cadre institutionnel étant un Etat associé »*.

Sont désormais condamnés au silence François Burck, qui demeure toutefois président du parti ; Roch Wamytan, qui préside le FLNKS ; Léopold Jorédié, président de la province nord. Une nouvelle équipe, plus jeune et considérée par les observateurs comme plus radicale, a été désignée pour reprendre le dialogue après la suspension, le 19 avril à Paris, par le FLNKS, des négociations tripartites avec l'Etat et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste). Le FLNKS avait alors justifié sa décision par le fait que le premier ministre, Alain Juppé, excluait toute autre solution pour la Nouvelle-Calédonie que l'autonomie interne prônée par le RPCR.

La nouvelle équipe de négociateurs est constituée de trois représentants des trois provinces, qui n'ont pas de mandat électif : Damien Yeiwéné, secrétaire général adjoint du mouvement et neveu de Yeiwéné Yeiwéné, assassiné en même temps que Jean-Marie Tjibaou en mai 1989, Bernard Lepeu et Charles Pidjot. C'est ce dernier, neveu de l'ancien député Roch Pidjot, qui avait donné le signal de la suspension des négociations le mois dernier à Paris (*Le Monde* daté 21-22 avril).

« La page de la solution consensuelle est tournée. Ce n'était pas la bonne solution, car cela ne respectait pas notre position », a indiqué M. Burck à la presse, lundi, le jour même du septième anniversaire de son élection à la présidence de l'UC en remplacement de Jean-Marie Tjibaou. *« Je ne participerai plus à aucune négociation »*, a-t-il ajouté.

La réunion, à huis clos, samedi, du comité directeur de l'UC s'est tenue dans une tribu de la côte ouest, dans une ambiance qualifiée de *« tendue »* par les participants. MM. Burck, Jorédié et Wamytan paient le prix de la colère de leur base, lorsque celle-ci avait découvert, en avril, à 22 000 kilomètres de distance, le discours de M. Juppé et la publication, par *Le Figaro*, d'un *« document de travail interne »*, signé par plusieurs dirigeants indépendantistes, qui faisait allusion au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans *« un ensemble français »*.

Le FLNKS doit réunir l'ensemble de ses composantes, mardi, à Nouméa, pour un bureau politique élargi, qui devrait entériner le choix de l'UC. Pour sa part, Jacques Lafleur, président du RPCR, n'a pas réagi à la nouvelle donne.

Franck Madœuf

Le gouvernement tente de désamorcer la fronde des syndicats de fonctionnaires

Des manifestations unitaires marqueront la journée d'action de la CFDT, jeudi, sur la réduction de la durée du travail

Les syndicats ont continué à manifester leur mécontentement après les déclarations du premier ministre évoquant *« la mauvaise graisse »* de la fonction publique. Tandis que Dominique Perben, ministre de la fonction publique, s'efforçait de désamorcer la fronde des syndicats de fonctionnaires, Nicole Notat jugeait, lundi 20 mai sur France-Inter, *« malheureux et choquants »* les propos de M. Juppé. La secrétaire générale de la CFDT a estimé que la réduction des effectifs dans la fonction publique correspondait *« à une vision comptable des affaires »*.

LE GOUVERNEMENT veut-il *« se venger de décembre ? »* : cette accusation lancée, sous forme d'interrogation, par Annick Coupé, secrétaire générale de la fédération SUD-PTT (Solidaires, unitaires et démocratiques), lors de l'émission « Sept sur sept », dimanche 19 mai sur TF 1, résume assez bien la sensibilité à fleur de peau des syndicats. Ces derniers ont ainsi réagi avec vigueur aux propos tenus, mardi 14 mai, par Alain Juppé, qui avait évoqué la nécessité de réduire *« la mauvaise graisse »* de la fonction publique (*Le Monde* du 17 mai). Le recours à cette expression est d'autant plus mal venu qu'il est intervenu au moment où des journées d'action sont prévues dans les industries de défense chez GIAT industries, à France-Télécom, à EDF-GDF, chez les enseignants et les cheminots.

Pendant le week-end, le ministre de la fonction publique s'est employé à dissiper le malentendu et, si possible, à désamorcer les tensions. Dans un entretien accordé au *Journal du Dimanche* du 19 mai, Dominique Perben parle d'un mauvais procès intenté au chef du gouvernement. *« Le premier ministre n'a pas dit que le service public faisait aujourd'hui de la* "mauvaise graisse". *Il a dit qu'il préférait, à l'avenir, une fonction publique moins nombreuse, plus efficace, qu'une administration qui ferait de la* "mauvaise graisse" », a-t-il expliqué.

LE CŒUR ET LA TÊTE

Dimanche soir à « Sept sur sept », Marc Blondel a réclamé au gouvernement un *« dialogue social sérieux »*, en soulignant : *« On ne gère pas le pays avec un ordinateur, on le gère parfois aussi avec le cœur, et puis avec la tête ». « L'élection* [présidentielle] *s'est faite sur le social et le chômage, et j'aimerais bien que cela devienne une réalité »*, a ajouté le secrétaire général de Force ouvrière, en estimant qu'il fallait tout à la fois *« relancer l'activité »*, *« maintenir et améliorer les rémunérations »* et *« réduire la durée du travail ». « Ce sont les trois choses qu'on doit faire ensemble; en même temps, si on veut avoir une petite chance de faire reculer le chômage »*, a-t-il affirmé. *« On est en train de nous imposer une société à l'anglo-saxonne »*, a encore assuré M. Blondel.

C'est justement sur l'emploi et la réduction du temps de travail que la CFDT a invité les autres syndicats à se mobiliser jeudi 23 mai. Rejointe par la CGT, la CFTC et l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes, qui regroupe notamment la FEN et la Fédération générale autonome des fonctionnaires), cette journée devrait être marquée par des manifestations unitaires à Paris et en province, mais aussi des débrayages ou des grèves, suivant les entreprises et les régions. La CGT entend faire du 23 mai, un *« point de polarisation des luttes en cours »*, tandis que la CFTC et l'UNSA veulent surtout exercer une pression sur les laborieuses négociations entre le patronat et les syndicats dans les branches professionnelles.

Les blocages observés justement dans plusieurs branches favorisent l'unité syndicale, comme dans la chimie, où sont envisagées des actions unitaires, ou le bâtiment et les travaux publics, dont les fédérations CGT, CFDT, CFTC et même CFE-CGC appellent les salariés à se mobiliser le 23 mai.

Sur ces contentieux pourraient s'en greffer d'autres, liés notamment aux plans sociaux à venir dans de grandes entreprises. Les syndicats d'Air France Europe (ex-Air Inter) ont prévu une intersyndicale pour mercredi 22 mai. Chez Alcatel-Alsthom, les syndicats CGT et CFDT, mais aussi IG Metal (Allemagne), CGIL, CISL (Italie), CSC, FGTB (Belgique), CCOO, UGT (Espagne) appellent à une manifestation européenne mercredi à Paris. Ils craignent la perte de 30 000 emplois dans le groupe.

Dans l'automobile, Peugeot annoncera mercredi un plan social concernant 1 262 personnes, tandis que la CGT et la CFDT de Renault appellent à participer massivement à la journée du 23, pour protester contre la privatisation de l'ancienne régie.

Le manifeste de Poitiers de la CFE-CGC

La CFE-CGC, *qui ne s'est pas associée à la journée nationale d'action de la CFDT le 23 mai sur la réduction du temps de travail*, a décidé de lancer à Poitiers, où elle tient, lundi 20 mai, un comité exécutif élargi, un *« manifeste sur l'emploi »*. A un mois de son congrès, alors que sa réélection n'est pas assurée, Marc Vilbenoît joue la carte d'une spécificité « cadre ». Par ce manifeste, la CFE-CGC entend défendre la situation économique des cadres et agents de maîtrise qui s'est considérablement aggravée ces dernières années du fait des plans sociaux à répétition. La confédération des cadres prône un soutien à l'activité économique pour créer des emplois et une politique salariale active. Elle demande la déductibilité de toutes les cotisations sociales. Elle met en avant son contrat de génération en faveur des jeunes qui se décline comme une extension de l'accord du 6 septembre 1995, qui prévoit l'embauche d'un jeune en contrepartie d'une cessation progressive d'activité.

Robert Hue veut modifier la méthode de préparation du 29e Congrès du PCF

ON JUGE souvent de l'importance des comités nationaux du parti communiste par le profil de celui qui défend le rapport : plus le sujet est d'importance, plus le rapporteur est un proche de la direction. Lundi 21 et mardi 22 mai, c'est le secrétaire national du PCF, Robert Hue, qui présentera l'ordre du jour. Et il devrait proposer – avant d'aborder les grandes orientations du Parti, lors d'un comité national décisif, les 19, 20 et 21 juin – une *« façon nouvelle de concevoir et d'organiser la discussion »* du 29e Congrès, qui se tiendra du 17 au 21 décembre, à Paris.

Dans un long rapport qu'il devait lire, lundi matin, devant le *comité national*, Robert Hue propose que le texte final du Congrès de décembre, qui sera élaboré en octobre, soit précédé de *« questions »*. Organisé autour de cinq thèmes – orientation politique du parti ; la société française dans la crise ; changer la société, changer le monde ; la politique des communistes ; le PCF –, un court document récapitulatif, rédigé à la mi-juin par le comité national, reprendra, les interrogations des communistes.

Par prudence, la direction a préféré ne pas utiliser la formule de *« texte questionnant »*. Les militants se verront remettre le rapport adopté le 21 juin, les questions, accompagnées de la réflexion du comité national, mais aussi une synthèse de la discussion qui aura lieu à cette occasion. Puis ils en débattront pendant quatre mois.

Derrière le changement, symbolique, de lieu, puisque la rencontre de décembre se tiendra, pour la première fois, au Palais des Congrès, et non plus dans l'île des Vannes, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Robert Hue propose-t-il une vrai révolution méthodologique, qui va dans le sens de l'ouverture qu'il propose, ou ne s'agit-il que d'un simple effet d'image ?

PRISE DE RISQUES

« Chacun sait bien que nos congrès ne sont pas seulement des événements intérieurs au Parti », indique le secrétaire national dans son rapport, tout en prenant le soin de se situer dans la filiation des *« progrès considérables en matière de discussion démocratique »* amorcés par M. Marchais, dès 1976. Signe important : la méthode est celle employée par les communistes refondateurs, avant leurs rencontres du 30 mars 1996 : un document autour de quatre questions avait été élaboré par leur bureau, auxquels les lecteurs de leur hebdomadaire, *Futurs*, étaient invités à répondre.

Lors de leur Congrès, en février, les adhérents de la Jeunesse communiste (JC) avaient, eux aussi, reçu une grande feuille où figuraient une série de questions. Difficile pourtant de déceler leur trace dans le rapport de deux heures de *la secrétaire générale de la JC*, Sylvie Vassallo. Cette fois, il est vrai, l'entreprise est plus vaste et plus ambitieuse, et *L'Humanité* est mise à contribution.

En ouvrant la porte à un début de débat ouvert, Robert Hue prend des risques. La grande inconnue de ce comité national, mais surtout de celui de juin, réside en effet dans la manière dont se manifesteront, ou non, les oppositions *internes*. Si les refondateurs, qui insistent pour ne pas apparaître comme une *« tendance »*, ne présenteront vraisemblablement pas de texte, par *crainte de se compter*, les oppositions au sein du parti sont vives, et se fondent toutes sur l'absence de ligne politique que manifesterait la direction.

A moins que, en décidant de porter à la connaissance de tous les militants les prises de positions des membres du comité national, Robert Hue ait décidé de jouer sur le capital de sympathie et la légitimité dont il dispose, et qui sont ses deux forces. *« N'essayons pas d'enfermer les choses dans un face à face Robert Hue-Georges Marchais »*, indiquait-il déjà, dimanche 12 mai sur Europe 1.

Ariane Chemin

Jacques Barrot « n'exclut pas » une loi sur le temps de travail

LE MINISTRE DU TRAVAIL et des affaires sociales, Jacques Barrot, a affirmé, dimanche 19 mai, sur France 3, qu'il *« n'exclut pas »* que le gouvernement légifère sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Soulignant le peu de résultats obtenu, jusqu'à présent, dans les négociations patronat-syndicats engagées au sein des branches professionnelles sur ce thème, M. Barrot a rappelé que la date-butoir, pour ces discussions, est fixée au 30 juin.

« On ne légiférera que pour donner une législation plancher », a toutefois indiqué le ministre, en émettant le souhait que, dans ce domaine, des mécanismes *« sur mesure »* soient mis en place au sein des entreprises. Le ministre souhaite *« un patronat un peu plus audacieux, avec une imagination sociale plus forte »*, en critiquant à mots couverts l'accord d'annualisation du temps de travail conclu, le 3 mai, dans la métallurgie.

La main tendue de François Léotard

LE PRÉSIDENT DE L'UDF, François Léotard, qui inaugurera, mercredi 22 mai, le nouveau siège de la confédération, près du Champ-de-Mars à Paris, est déterminé à construire *« un mouvement politique démocratique, pluraliste et rassemblé »*. Dans un billet publié par *Le Journal du dimanche* du 19 mai et intitulé « La main tendue », il invite les composantes de l'UDF, – particulièrement Alain Madelin, son rival malheureux, il y a deux mois, pour la présidence de la confédération – à participer, *« dans le respect de nos règles communes »*, au *« nouveau départ de l'UDF »*. L'invitation s'adresse également aux forces extérieures, comme les écologistes, qui voudraient rejoindre l'UDF. *« Une main tendue peut toujours se refuser. Elle restera offerte »*, assure M. Léotard.

DÉPÊCHES

■ **ASSURANCE-MALADIE : la convention médicale d'octobre 1993** continue de s'appliquer aux médecins spécialistes et aux généralistes, a rappelé la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) dans une lettre adressée à Richard Bouton, président du syndicat de généralistes MG-France. Ce dernier jugeait cette convention caduque depuis la promulgation de l'ordonnance sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville. Le président de la CNAMTS, Jean-Claude Mallet (FO), et son vice-président, Georges Jollès (CNPF), affirment, au contraire, qu'elle *« peut perdurer jusqu'à son terme »*, moyennant quelques aménagements.

■ **ANARCHISTES : la Fédération anarchiste** (FA, principale organisation de cette mouvance), qui a réuni cent quarante délégués lors de son cinquante-troisième congrès, à Toulouse, du 17 au 19 mai, souhaite *« réinvestir dans les domaines associatifs et culturels »*, afin d'aider à une *« recomposition du mouvement social »*, comme lors des manifestations de novembre et décembre 1995. La FA a réaffirmé son opposition au service national, ainsi qu'au partage du temps de travail, qui revient à *« partager la misère »*.

■ **DÉFENSE : Charles Millon met en garde les élus locaux**, à propos des restructurations militaires et des premières dissolutions de régiment, prévues pour le mois de juillet. *« Je ne céderai à aucune pression, d'où qu'elle vienne »*, assure le ministre de la défense dans un entretien publié, lundi 20 mai, par *Le Figaro*. *« Il n'est pas question de revenir sur une démarche claire (...), qui a le soutien complet du président de la République »*, indique M. Millon.

■ **RÉALISME : Jean-Michel Baylet, président de Radical**, s'est déclaré *« totalement en accord »* avec le *« réalisme de gauche »* de Lionel Jospin, dimanche 19 mai, sur Radio-J. Toutefois, il se déclare, *« sans ambiguïté (...) partisan du droit de vote des immigrés aux élections locales »*. Il précise, par ailleurs, qu'il *« ne pense pas que les communistes et Radical puissent se trouver dans le même gouvernement »*.

■ **MAJORITÉ : Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine**, interrogé, samedi 18 mai, sur France 3-Ile-de-France, au sujet de l'éventualité d'un remaniement ministériel, a affirmé que *« l'action des amis d'Edouard Balladur n'est pas de forcer les portes du gouvernement »*. Il a précisé que, depuis le tournant du 26 octobre 1995, il est *« totalement satisfait »*.

■ **FONCTIONNAIRES : Jean-Pierre Fourcade, président (UDF)** de la commission des affaires sociales du Sénat, a déploré, lundi 20 mai, sur RMC, la *« parole malheureuse »* du premier ministre à propos de la *« mauvaise graisse »* de la fonction publique. Il a toutefois estimé qu'une réduction de cinquante mille fonctionnaires en cinq ans constitue un *« objectif raisonnable »*.

Le PS conserve le siège de député de Béthune

BÉTHUNE
de notre correspondant

Bernard Seux a conservé au PS, dimanche 19 mai, la neuvième circonscription du Pas-de-Calais, en battant confortablement André Flajolet (RPR) au second tour de l'élection législative partielle provoquée par la démission de l'ancien ministre socialiste Jacques Mellick, condamné à un an de prison avec sursis et à deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoins dans le cadre de l'affaire VA-OM. Confronté à cette affaire impliquant l'un des siens, le PS est donc parvenu à maintenir cette circonscription à gauche.

Ancien premier adjoint au maire de Béthune, M. Seux, qui avait pris ses distances avec le député sortant, a légèrement amélioré le résultat de M. Mellick de 1993, bien qu'il ait obtenu un score nettement moins bon au premier tour. S'il a su rassembler au-delà des rangs de la gauche (51 % des voix au premier tour), il n'a pas bénéficié, semble-t-il, d'un très bon report des voix communistes (17,55 % des suffrages exprimés au premier tour), même si la fédération du PCF avait appelé à faire barrage à la droite.

Ainsi, à Lillers, dont le maire, Lucien Andries, était arrivé en tête au premier tour avec 1 742 voix, il manque plus de 700 voix à M. Seux au second tour. A droite, M. Flajolet n'a pas non plus obtenu un bon report des voix de la candidate sans étiquette Marie-France Deleflie, maire d'Annezin, pourtant considérée comme proche de l'UDF et soutenue par Jean-Louis Borloo, député (République et Liberté) du Nord et maire de Valenciennes. En décembre 1995, Mme Deleflie avait battu le fils de M. Mellick dans une cantonale partielle à Béthune-Nord.

Après cette élection, M. Mellick, qui a cédé son fauteuil de maire et son siège de député, est donc en vacances politiques forcées pour deux ans, même s'il conserve ses fonctions de trésorier de la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Dimanche soir, dans la salle des fêtes où étaient proclamés les résultats, il a été applaudi. L'ancien député ne s'avoue pas vaincu et prépare déjà les législatives de 1998. Il n'a d'ailleurs pas caché que, plutôt que de se pourvoir en cassation et obtenir ainsi un sursis dans l'application de sa condamnation, il a préféré de démettre de ses mandats pour préserver ses chances de regagner son siège de député dans deux ans.

Yves Jouannic

■ **9e circonscription (Béthune, second tour).**
I., 76 196 ; V., 42 742 ; A., 43,90 % ; E., 39 195.

Bernard Seux, PS, c.g., 21 453 (54,73 %) ÉLU

André Flajolet, RPR, c.r., c.g., 17 742 (45,26 %).

[12 mai 1996 : I., 76 200 ; V., 41 825 ; A., 45,11 % ; E., 40 136 ; Bernard Seux, PS, c.g., 12 082 (30,10 %) ; André Flajolet, RPR, c.r., c.g., 10 020 (24,97 %) ; Lucien Andriès, PCF, m. de Lillers, 7 046 (17,55 %) ; Marie-France Deleflie, div., c.g., 5 036 (12,54 %) ; Didier Deville, FN, 3 189 (7,94 %) ; Alain Dubois, GE, 1 176 (2,93 %) ; Régis Dehliqui, LO, 794 (1,97 %) ; François Lainé, Radical, 793 (1,97 %).

28 mars 1996 : I., 75 698 ; V., 58 830 ; A., 22,38 % ; E., 54 676 ; Jacques Mellick, PS, 29 759 (54,42 %) ; André Flajolet, RPR, 24 912 (45,57 %).]



SÉCURITÉ SOCIALE Successeur du carnet médical réservé aux personnes âgées mis en place – sans grand succès – en mars 1995, un carnet de santé doit être remis à tout bénéficiaire de l'assurance-maladie âgée de plus de seize ans. A la différence du précédent, sa non-présentation n'est pas susceptible de sanctions. Il inquiète cependant de nombreux médecins qui craignent, en particulier, des entorses au principe du secret médical. ● AUTRE VOLET du plan de maîtrise des dépenses de santé : l'informatisation des cabinets médicaux. A Charleville-Mézières, une expérience de carte à puce électronique remplaçant les feuilles de Sécurité sociale est en cours : les médecins sont prêts à suivre, à certaines conditions. ● LE GOUVERNEMENT souhaite la création de *« réseaux de soins »* renforçant le rôle des généralistes dans le suivi des patients.

Le carnet de santé pourrait porter atteinte au secret médical

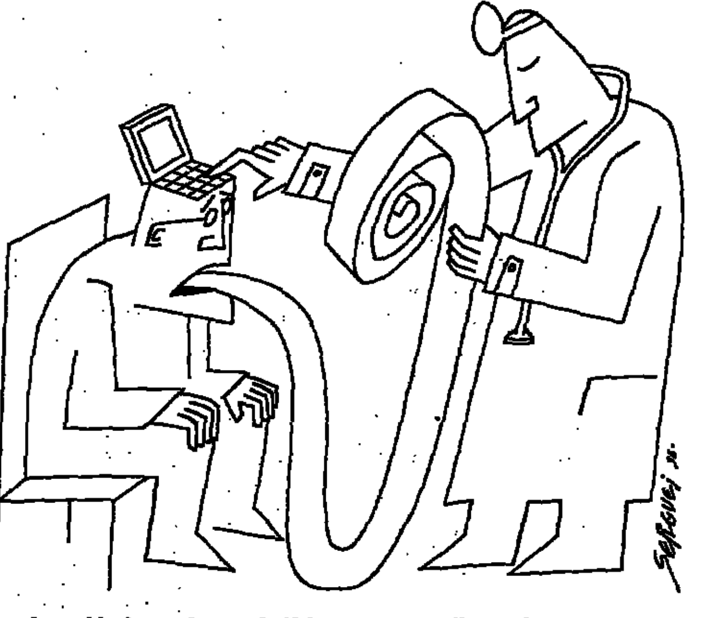
Une première version, réservée aux personnes âgées, avait échoué : sur les 4,5 millions de fascicules édités, seulement 45 000 avaient été distribués. Des médecins s'inquiètent à présent des effets pervers de certaines mesures destinées à mieux maîtriser l'évolution des dépenses sanitaires

L'IDÉE, de bon sens, faisait quasiment l'unanimité. Mais sa mise en œuvre s'est révélée pour le moins cahotante. En 1995 était apparu un *« carnet médical »* pour adultes, inspiré de celui attribué aux enfants depuis 1945. Il s'agissait de *« favoriser la qualité, la coordination et la continuité des soins »* et de participer au freinage de la croissance des dépenses de santé. La loi du 18 janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale et son décret d'application du 1er mars 1995 avaient néanmoins limité, dans un premier temps, la distribution de ces carnets de santé aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans atteintes de deux affections nécessitant des soins continus d'une durée supérieure à six mois. Ces patients devaient choisir un médecin généraliste auquel ils confiaient la tenue de leur *« dossier de suivi médical »* dont le *« carnet médical »* devait être le reflet. A cette fin, la Caisse nationale d'assurance-maladie avait édité quelque 4,5 millions de carnets.

Limiter les consultations, les prescriptions et les examens redondants, coordonner les soins des médecins afin que chacun d'entre eux sache ce qu'ont déjà prescrit ses collègues, offrir un véritable aide-mémoire aux personnes âgées : le principe du carnet médical semblait bien accepté par les médecins. *« On aurait dû le créer depuis longtemps afin de soigner plus logiquement*, estime ainsi le docteur Patrick Dezou, qui exerce à Nérac, dans le Lot-et-Garonne. *Lorsque certains patients ont de multiples affections, on finit par s'y perdre à la longue, et même parfois par faire des associations médicamenteuses pas très heureuses... »*

Un sentiment que partage cet autre généraliste, installé depuis quatorze ans près de Tours : *« Si cela permet de modifier un peu la mentalité des gens, c'est bien. La demande de médicaments est énorme. Les modes de vie actuels, le stress, l'angoisse, font que huit patients sur dix viennent nous voir pour presque rien. Le carnet devrait les responsabiliser et approfondir leur lien avec le généraliste. »* Ni l'un ni l'autre, pourtant, n'ont distribué le moindre carnet médical, à l'instar de l'écrasante majorité des généralistes. Sur les 4,5 millions de carnets imprimés, seuls 45 000 ont trouvé preneur (*lire ci-contre*).

En mai 1995, le gouvernement d'Edouard Balladur passe la main à celui d'Alain Juppé qui, dès le mois de septembre, annonce que le dispositif mis en place par son prédécesseur sera modifié. Par ordonnance du 25 avril 1996, il est décidé que *« tout bénéficiaire de l'assurance-maladie âgé de plus de seize ans reçoit un carnet de santé »*. Devant l'ampleur des déficits de la Sécurité sociale, il n'est plus question d'attendre. Le *« carnet médical »* des personnes âgées devient immédiatement *« carnet de santé »* de tous les assurés.



> « Une jeune fille de dix-sept ans doit conserver le droit d'utiliser une contraception sans que ses parents en soient informés »

Le *« carnet médical »* souffrait de différents défauts dont il n'est pas sûr que le *« carnet de santé »* soit totalement exempt. *« Personne ne m'a réclamé le carnet*, témoigne le docteur Dezou. *Mes patients craignaient que l'assurance-maladie ne leur restreigne l'accès aux soins. »* Autre facteur dissuasif, la sanction financière – le non-remboursement de la consultation et des prescriptions par la Sécurité sociale – était prévue dans le cas où le détenteur d'un carnet ne le présenterait pas au médecin consulté.

Pour les médecins, tenus d'écrire à la CNAM pour demander le carnet médical de leur patient, supposés indiquer sur chaque ordonnance et feuille de soin que ce document leur avait été montré, puis contraints de détailler diagnostic et prescriptions dans ce même carnet, le dispositif représentait *« une paperasserie supplémentaire »*. *« Et beaucoup de temps perdu, alors qu'on nous reproche déjà de ne pas discuter assez longuement avec nos patients »*, s'irrite un généraliste. Les médecins se trouvaient par ailleurs placés dans la délicate situation de devoir signaler à l'assurance-maladie toutes les personnes susceptibles de se voir attribuer un carnet, tout en sachant qu'elles seraient ensuite passibles de sanctions. Selon la loi de 1994, l'accord des patients n'était même pas nécessaire avant d'entamer une démarche auprès de l'assurance-maladie. *« Il n'y a qu'en Roumanie que le carnet de santé existe sous cette forme obligatoire et contraignante. C'est un héritage de Ceaucescu, qui contrôlait ainsi population et médecins »*, note, amusé, Richard Bouton, qui préside le syndicat de généralistes MG-France.

Le carnet de santé nouvelle génération lui semble *« plus correct »* : *« Sa non-présentation au médecin n'étant plus sanctionnée, le carnet de santé redevient un support de santé publique comparable à celui de l'enfant. »* Autre source de satisfaction à ses yeux, l'accord du patient désormais sollicité avant l'inscription d'informations sur le carnet. Contrairement à la loi de 1994, les ordonnances de 1996 donnant naissance au carnet de santé précisent que *« le titulaire de la carte peut s'opposer à ce que certaines informations y soient mentionnées »*. *« On pense immédiatement à des cas extrêmes comme le sida, mais une jeune fille de dix-sept ans doit conserver le droit d'utiliser une contraception sans que ses parents en soient informés »*, estime le docteur Bouton.

Comme lui, nombre de médecins craignent que le principe du secret médical ne soit à l'avenir fort malmené. *« Pourquoi le généraliste que l'on va consulter en vacances pour une entorse devrait-il savoir que l'on a subi un avortement ou un traitement psychiatrique ?*, s'interroge un médecin de l'Yonne. *En rentrant d'une consultation, les personnes âgées oublieront leur carnet sur un meuble. L'aide-ménagère, la voisine ou les héritiers pourront le lire... Certains patients n'oseront plus demander un autre avis que celui de leur médecin pour ne pas le vexer. Et puis, il y a des maladies graves dont je n'informe pas mes patients, de peur qu'ils ne s'effondrent. Même si je n'inscris que les prescriptions sur le carnet, il y aura toujours un médecin pour faire une gaffe. »*

Selon la loi, les personnes susceptibles de lire le carnet, c'est-à-dire les médecins appelés à donner des soins au patient, sont astreintes au secret professionnel. *« Mais l'on sait qu'entre le médecin du travail et l'entreprise, les cloisons ne sont pas toujours étanches*, s'inquiète M. Bouton. *Les médecins du travail, les organismes de crédit, les compagnies d'assurance ne pourront pas exiger de voir le carnet de santé, mais la loi n'empêchera pas certains de le montrer pour obtenir ce qu'ils souhaitent. La non-présentation du carnet deviendra peu à peu un élément défavorable. »* Seule la carte à puce, qui, comme les cartes de crédit, ne sera lisible qu'en composant un code détenu par son seul propriétaire, garantira une réelle confidentialité. En attendant sa distribution, bien des médecins risquent donc de continuer à traîner les pieds pour remplir le carnet de santé de leurs patients.

Pascale Krémer

La « folle histoire » d'une promotion manquée

Sous sa forme initiale, le carnet médical n'a été distribué que durant six mois environ. Dès le mois de juillet 1995, la CNAM stoppe sa promotion. Résultat : 1 % seulement de l'objectif fixé est atteint, et 4 millions de carnets médicaux à 3 francs pièce ont été fabriqués inutilement. *« Une histoire folle »*, soupire un cadre de la CNAM, dont la préoccupation actuelle est d'obtenir que le contenu du nouveau carnet ne change pas trop, afin de pouvoir réutiliser en partie les reliquats. A partir de l'automne 1996, 4,5 millions de carnets vont devoir être imprimés. Leur distribution s'étalera sur plusieurs mois, jusqu'à fin 1997. Ce nouveau carnet n'aura qu'une durée de vie limitée : dès 1998, la carte à puce fera son apparition. Elle comportera toutes les informations auparavant inscrites sur la carte de Sécurité sociale, mais également un volet médical...

Consommation en hausse

● **Nombre de médecins** : 181 000 médecins inscrits à l'ordre étaient actifs en 1994. Parmi eux, 108 000 exerçaient dans le secteur libéral (60 000 généralistes et 48 000 spécialistes). Le nombre de médecins en activité a presque quintuplé entre 1955 et 1994.

● **Consommation médicale totale** : elle s'élevait à 11 234 francs par an et par habitant en 1993, contre 6 677 francs en 1980.

● **Dépenses d'assurance-maladie** : elles ont augmenté de 4,7 % en 1995 (contre une progression de 3,2 % en 1994). La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés a versé en 1995 quelque 433,3 milliards de francs de prestations à 47 millions d'assurés sociaux.

Le gouvernement souhaite la création de « réseaux de soins »

L'EFFET de surprise provoqué par les ordonnances sur la Sécurité sociale à peine retombé, les professionnels de santé et les représentants des caisses d'assurance-maladie doivent se retrouver, fin mai, pour une table ronde sur l'avenir de la convention médicale et, d'une manière plus générale, sur la place des partenaires sociaux dans le cadre d'une assurance-maladie profondément rénovée. Le plan Juppé ayant réduit et redéfini leur rôle, ils vont devoir examiner les nouveaux domaines dans lesquels ils peuvent redevenir de véritables acteurs du système de santé.

La coordination des soins entre tous les professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, est, avec l'informatisation des cabinets médicaux, l'un des chantiers laissés aux partenaires sociaux. Au nom de la maîtrise des dépenses médicales, mais aussi de l'amélioration de la qualité des soins, ces deux réformes sont jugées très importantes par le gouvernement. Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, souhaite notamment favoriser le développement de *« réseaux de soins »* dans lesquels tous les professionnels de santé seraient impliqués.

Prudent, le gouvernement n'a pas voulu créer un système dans lequel l'assuré social devrait obligatoirement passer par un généraliste avant de consulter un spécialiste. Plusieurs syndicats de praticiens libéraux, attachés au libre accès des patients aux spécialistes, avaient nettement laissé entendre qu'il se serait agi pour eux d'un *casus belli*. En revanche, il a prévu que, pendant cinq ans, des expériences pourront être menées pour renforcer le rôle du généraliste, notamment dans le suivi des personnes ayant une maladie lourde ou chronique.

EXPÉRIMENTATIONS

Médecins, mutuelles et caisses pourront passer des accords pour prendre en charge certains malades. Les patients s'inscrivant pour une durée – limitée – chez un généraliste pourraient, par exemple, bénéficier d'une meilleure prise en charge par la Sécurité sociale. D'autres formules que le paiement à l'acte devraient être mises en place pour la rémunération des « toubibs ». Un « comité national de pilotage » va être créé pour rédiger le cahier des charges de ces expérimentations.

Les pouvoirs publics se montrent tout aussi prudents sur le carnet de santé, qui doit être progressivement distribué par les caisses d'assurance-maladie à partir de l'automne 1996. Les maladies, les examens et les traitements seront consignés dans ce document, les assurés pouvant refuser l'inscription de certaines affections. Outil essentiel de la coordination des soins, ce carnet devrait, théoriquement, permettre un meilleur suivi du patient. Mais il ne sera pas nécessaire de le présenter au médecin pour avoir droit à un remboursement de la « Sécu », ce qui risque d'en restreindre la portée aussi bien médicale qu'économique.

FORTES RÉTICENCES

A la prudence du gouvernement s'ajoutent les fortes réticences des syndicats de médecins, qui invoquent les risques qu'une telle coordination des soins ferait courir à la liberté de choix du patient et au caractère intangible du secret médical. Or ces deux principes peuvent tout à fait être respectés dans ce cadre. *« Tout indique que l'intangibilité proclamée du secret médical a pour seul but de masquer le véritable motif de l'opposition à la coordination des soins : le respect des positions acquises »*, analyse Gilles Johanet, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Car l'hôpital serait alors contraint de tenir compte de l'activité des praticiens libéraux, les généralistes de renforcer leur formation continue pour assumer leurs nouvelles responsabilités, et les spécialistes de choisir entre une réduction de leurs effectifs ou une baisse de leurs revenus. L'enjeu est donc considérable. Pour convaincre, les pouvoirs publics devront montrer que cette réforme n'est pas seulement guidée par un souci économique, mais surtout par la volonté d'améliorer la qualité des soins.

Jean-Michel Bezat

L'an I du projet Sésam Vitale a débuté dans les Ardennes

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)
de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il vante les mérites de son nouveau logiciel, le docteur Didier Thouvenin, médecin généraliste à Carignan (Ardennes), se métamorphose en vendeur de matériel informatique, énumérant les prouesses de la machine : il peut, bien sûr, imprimer les feuilles de soins et les ordonnances, consulter le *Vidal*, lire un maximum d'informations concernant tel malade, ses antécédents, son poids, sa taille, sa tension, le traitement en cours, le résumé des dernières consultations. Lorsqu'il tape son ordonnance, l'ordinateur l'avertit si le patient n'a pas l'âge de prendre le médicament prescrit ou si telle association de médicaments est déconseillée. Relié depuis peu à deux laboratoires, il reçoit directement les résultats d'analyses, qu'il peut adjoindre au dossier du patient. *« Avec l'ordinateur, on ne peut pas faire de consultation bâclée »*, estime cet adepte de l'informatique, équipé depuis dix ans.

Le docteur Thouvenin figurera sans doute parmi les quelques médecins ardennais qui, d'ici à la fin de l'année, testeront la carte Vitale. Ses patients ne repartiront plus avec une traditionnelle « feuille de Sécu » ; il éditera une feuille de soins électronique, qui sera transmise directement à la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM). Le médecin introduira dans un lecteur de cartes à puce sa propre carte et celle du patient, chacun tapant son code secret. Pratiquement tous les assurés sociaux des Ardennes détiennent déjà cette carte. Charleville-Mézières est en effet, avec Bayonne, Boulogne-sur-Mer et Rennes, l'un des quatre sites qui expérimentent le projet Sésam Vitale – pour « système électronique de saisie de l'assurance-maladie en réseau », Vitale étant le nom de la carte que détiendront, dans un premier temps, les assurés sociaux, avant qu'il soit généralisé.

L'expérience ardennaise est la plus avancée : depuis le mois de septembre, les 112 pharmacies du département participent au projet. Plus de vignettes, plus de feuilles de soins à renvoyer à la « Sécu » ! Chaque officine est équipée de lecteurs de cartes et d'ordinateurs : il leur en a coûté en moyenne 75 000 francs, dont 25 000 francs hors taxes financés par la CPAM. Les clients viennent avec leur carte Vitale, qui ne contient rien de plus que les informations de la carte de papier actuelle. Après lecture de la carte, le pharmacien établit – électroniquement – une facture au dos de l'ordonnance, qu'il enverra lui-même à la CPAM.

LA CRAINTE DU « FLICAGE »

S'ils jugent l'expérience *« globalement positive »*, les présidents des deux syndicats de pharmaciens du département sont aussi conscients de jouer un nouveau rôle. *« La Sécu reporte sur les professionnels de santé un certain nombre de tâches qu'elle faisait elle-même »*, remarque Gérard Griselhouber, le président du Syndicat des pharmaciens des Ardennes. Michel Pannet, le président de Prophar, qui regroupe quarante officines, est encore plus direct : *« La pharmacie est un peu devenue le poste avancé de la Sécu. »* Le cabinet médical ne risque-t-il pas d'y être lui aussi contraint ? C'est en tout cas ce que redoutent les médecins qui, pour la plupart, rechignent à appliquer l'ordonnance les obligeant à passer à l'ère de l'ordinateur.

A l'heure actuelle, moins de 20 % des médecins, en France, sont informatisés. Certains n'utilisent leur ordinateur que pour effectuer la comptabilité de leur cabinet : on estime à moins de 10 % le nombre de ceux qui utilisent l'ordinateur dans la pratique de la médecine. C'est dire les efforts qui restent à accomplir pour satisfaire aux échéances : les professionnels de santé doivent être en mesure d'éditer des feuilles de soins électroniques *« le 31 décembre 1998 au plus tard »* ; ceux qui ne se seront pas pliés à la loi *« à compter du 1er janvier 2000 »*, devront *« acquitter une contribution forfaitaire aux frais de gestion »* (de la Sécurité sociale).

« Certains confrères ne sont pas prêts psychologiquement », note le docteur Jean-José Morazzani. Ce médecin généraliste installé à Monthermé (Ardennes) estime que la future « collaboration » des médecins avec la Sécurité sociale doit relever du donnant-donnant. Pas question, par exemple, de perdre la maîtrise de l'information récoltée *via* les ordinateurs ! Les « toubibs » exigent que leurs données passent, avant de parvenir à la CPAM, par un « concentrateur », qu'ils géreraient eux-mêmes au sein de chacune des unions régionales de médecins libéraux (URML).

« La caisse est consciente que ça ne marchera pas si c'est uniquement pour faire les feuilles de soins et du "flicage" », poursuit le docteur Menu, généraliste à Nouzonville (Ardennes) et président de l'URML de Champagne-Ardennes. *« Flicage »*... le mot revient dans la bouche de tous les médecins : l'électronique, c'est l'œil de la « Sécu » dans leur cabinet, un *« mouchard »* omniprésent jusque dans les visites à domicile. Certains s'en offusquent, d'autres se font une raison, puisque, de toute façon, *« celui qui fait bien son travail n'a pas à s'inquiéter »*.

Marie-Pierre Subtil

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : *plusieurs jeunes* gens ont été placés en garde à** vue, dimanche 19 mai, après l'agression dont a été victime, vendredi 17 mai, un élève du lycée professionnel Louis-Armand, à Paris, dans le 15e arrondissement. Parmi les jeunes gens interrogés se trouve le mineur qui aurait commandité cet acte. Cinq ou six jeunes ne fréquentant pas l'établissement scolaire auraient voulu venger une bousculade survenue quelques jours auparavant dans la cour du lycée.

■ **JUSTICE : le quotidien d'extrême droite *Présent* a été condamné** à verser 20 000 francs de dommages-intérêts à Patrick Gaubert, mercredi 15 mai, par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris. L'ancien conseiller de Charles Pasqua, débouté en première instance le 28 novembre 1995, avait intenté un procès à *Présent*, qui, relatant la mort d'un jeune homme qui s'était tué en tentant d'échapper à la police, affirmait que la victime avait été *« gaubertisée »*.

■ **CHUTE : un Strasbourgeois de *trente-sept ans qui lavait les vitres de son appartement* s'est tué**, samedi 18 mai, en chutant du 6e étage. Selon ses voisins, Gilles Samson procédait de façon acrobatique en sortant par les fenêtres, nettoyant d'une main et s'agrippant de l'autre.

■ **SAUVETAGES : 43 opérations de sauvetage ont dû être lancées** en mer, samedi 18 mai, notamment sur la côte basque et en Charente-Maritime, en raison de la dégradation des conditions météorologiques. Plusieurs voiliers et des véliplanchistes se sont trouvés en difficulté.

MM. Bayrou et Drut s'accordent sur le calendrier de mise en place de nouveaux rythmes scolaires

Une étude expérimentale sera engagée dans deux départements en 1997

Devant le congrès des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), qui s'est déroulé du 16 au 18 mai, les deux ministres sont convenus que la réforme des rythmes scolaires serait menée *« à l'horizon de dix ans »*. Une consultation sera engagée dans deux départements pilotes et quelques expériences se dérouleront dès la rentrée prochaine. Mais le projet d'une généralisation rapide est abandonné.

ANGERS
de notre envoyé spécial

Pour les soixante-dix ans de leur fédération, les délégués des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), réunis en congrès les 16, 17 et 18 mai à Angers, ont assisté à la réconciliation publique de deux membres du gouvernement. Tour à tour, Guy Drut, ministre (RPR) de la jeunesse et des sports, et François Bayrou, ministre (UDF) de l'éducation nationale, ont multiplié les amabilités *l'un envers l'autre en scellant leur* accord sur la question des rythmes scolaires. Les parents d'élèves ont surtout entendu M. Drut se ranger aux thèses de son collègue du gouvernement.

« Cette démarche nouvelle doit être bâtie sur le terrain et non imposée du ministère. Je reconnais les obstacles à sa mise en œuvre, a admis l'ancien champion. *Il faudra procéder à des évaluations avant une synthèse nationale et donner du temps pour que cette réforme soit bâtie sur une construction solide et durable.* » Certes, le ministre de la jeunesse et des sports entend poursuivre l'initiative annoncée en janvier dernier. Dès la rentrée prochaine, 160 sites pilotes, soit 80 % parmi les 200 villes candidates (*Le Monde* du 26 janvier), se lanceront dans une expérience qui prendra mieux en compte les rythmes biologiques de l'enfant et accordera plus de place aux activités sportives, culturelles, d'éveil...

« ATTENTION ET VIGILANCE »

De généralisation nationale dans *de brefs délais, il n'est désormais plus question. Outre le coût finan*cier de l'opération, le ministre de la jeunesse et des sports s'est heurté aux réticences des enseignants sur la qualification des intervenants extérieurs. Sans doute parmi les plus farouches partisans de l'expérience, Jean-Pierre Bocquet, président de la PEEP, a néanmoins recommandé *« attention et vigilance face à une réforme lourde de conséquence* [qui] *engage l'avenir de notre société. »* La voie était ainsi toute tracée pour que François Bayrou pût proposer de nouvelles règles. Selon lui, *« cette évolution va prendre des années »* et *« l'horizon de dix ans* [lui] *paraît crédible »*.

Le ministre a annoncé qu'une étude recensant la liste des idées et des projets sera engagée à partir de la rentrée 1997, dans deux départements volontaires *« si possible différents, un rural et un urbain »*. Comme il l'avait déjà affirmé en 1994, à l'issue d'une consultation de toutes les écoles sur les rythmes scolaires, le ministre de l'éducation nationale reste persuadé que *« les besoins ne sont pas les mêmes dans [son] village des Pyrénées ou dans les banlieues déchirées »*. Pour autant, ces expérimentations doivent être menées à une échelle plus vaste que celle de chaque établissement *« pour éviter les disparités de richesse entre les communes »*. Autant dire que, sur ce dossier aussi complexe, il lui paraît urgent de prendre son temps.

M. Bayrou a justifié cette méthode par ses trois ans d'expérience ministérielle, qui s'apparente à celle du *« cap-hornier franchissant les quarantièmes rugissants »*. Il a répété ses convictions : *« La société contemple dans l'école le seul lieu d'intégration qui lui reste (...). Elle rêve que cette institution puisse résoudre tous les problèmes qui se posent ailleurs, le chômage, la désagrégation des familles et de la morale, la montée de la violence. »* Le ministre reste convaincu que *« les réformes de l'avenir ne viendront pas d'en haut, des experts qui hantent les couloirs de la Rue de Grenelle. Elles émaneront du terrain et de la diversité. »*

Aussi a été annoncée la mise en place prochaine d'un « observatoire de la réforme en continu ». Quant aux menaces de restrictions budgétaires, M. Bayrou a ajouté qu'*« il faut plaider pour que les dépenses d'éducation soient considérées comme des dépenses d'investissement »*. C'était prêcher des convaincus. Des parents tellement convaincus de la nécessité du changement que, selon un sondage réalisé pour ce congrès, 74 % d'entre eux sont favorables à un référendum qui serait, pour eux, une façon d'être mieux écoutés et mieux entendus.

Michel Delberghe

Les mises en garde du secrétaire général de l'enseignement catholique

ROUEN
de notre envoyé spécial

Un à un, les responsables du bureau national et des associations régionales sont montés sur la scène du théâtre de la ville. Avec solennité, ils ont apposé leur paraphe au bas de la nouvelle charte du « projet personnel de l'enfant » adoptée par l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel). Dimanche 19 mai, à l'issue de trois jours de travaux, la puissante fédération, qui regroupe 800 000 familles, affichait son unité retrouvée en réaffirmant les principes de l'enseignement catholique : l'ouverture à toutes les familles et la référence aux valeurs chrétiennes.

Autour de Philippe Toussaint, son président, l'Unapel s'est ressoudée. La veille, elle avait évité l'amorce d'une crise lors du renouvellement des instances dirigeantes. Ecarté du bureau national avec 63 voix sur 200 votants, Antoine de Crémiers, président de l'union régionale d'Aix-Marseille, a néanmoins révélé la présence d'un courant *« traditionaliste »*, proche de l'extrême droite, auquel se sont ralliées des délégations d'académie comme Dijon, Montpellier et Bordeaux. Le danger d'une rupture au sein des parents d'élèves a été clairement perçu par Pierre Daniel, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui a voulu procéder à un *« exercice de clarification »*. Le secrétaire général s'est opposé aux *« discours de fuite des réalités ou de peurs conduisant à des attitudes défensives »*. Réaffirmant que *« l'école catholique n'est pas une école de tri social »*, il a aussi fustigé deux *« déviations »* : le consumérisme des parents et la *« recherche d'une prise du pouvoir sur l'école »*.

Le secrétaire général n'a pas ménagé les dirigeants de l'Unapel, en rappelant le rôle prédominant du Comité national de l'enseignement catholique dans les négociations avec l'Etat sur certains dossiers sensibles : prise en charge de certaines cotisations sociales des enseignants, sécurité des bâtiments et investissement. Après s'être démarqué des critiques formulées par Philippe Toussaint à l'égard du gouvernement (*Le Monde* du 11 mai), il a indiqué : *« Tous ces dossiers méritent une certaine discrétion, mais également un sens politique pour ne pas voir resurgir les difficultés de ces dernières années. »*

Pour sa part, après avoir rencontré François Bayrou la semaine dernière, Philippe Toussaint n'est pas encore persuadé de la bonne volonté du gouvernement. *« Nous demandons un geste concret au gouvernement. S'agit-il d'immobilisme, de temporisation ou de léthargie ? »*, a-t-il proclamé sous les applaudissements.

M. D.

L'Eglise réformée s'engage en faveur des étrangers

MAZAMET
de notre envoyé spécial

Les protestants ont la mémoire longue. A Mazamet (Tarn), fief calviniste de la première heure, tristement célèbre depuis l'affaire Calas – accusé d'avoir tué son fils converti au catholicisme et exécuté –, l'Eglise réformée de France (ERF, 400 000 fidèles) a tenu son synode national annuel, du 16 au 19 mai, et réaffirmé son opposition à toute forme d'intolérance. Intolérance religieuse hier, intolérance vis-à-vis de l'étranger aujourd'hui : symboliquement, c'est de Mazamet que les réformés ont donné le coup d'envoi d'une campagne de réflexion sur le thème de l'étranger, qui culminera dans deux ans à Nantes, pour le quatrième centenaire de l'Edit de tolérance (1598).

Souvent sur la brèche, irrités par des affaires comme l'expulsion des Africains de l'église Saint-Ambroise, à Paris, les militants associatifs de l'ERF souhaitent un engagement de toute leur Eglise et une réflexion à long terme, dégagée des coups de cœur et des luttes d'urgence. Au synode de Mazamet, des hommes de terrain, comme le pasteur Costil, de la Cimade, ont répété qu'ils attendaient de leur Eglise « une parole théologique » sur l'étranger, dont la Bible est remplie de références. Initiateurs de cette campagne, les pasteurs Michel Bertrand, président de l'ERF, et Laurent Schlumberger en espèrent une rupture avec les *« analyses réductrices »* sur l'immigration, les *« jugements moralisateurs »* et les *« prises de position dominées par l'émotion »*.

MALAISE SUR L'« ANNÉE CLOVIS »

Ce *« processus »* de débat devrait toucher dans les deux ans toutes les paroisses réformées de France et montrer comme la question de l'étranger met en cause l'identité chrétienne elle-même, voire bouscule les conceptions protestantes du lien entre la foi et la politique, du rapport à la citoyenneté ou de la légitimité d'une parole des Eglises dans l'espace public. Elle ne fera pas forcément l'unanimité tant les positions sont variées dans le protestantisme sur le caractère de *contrainte* d'une position éthique ou théologique.

Hommes de mémoire, les réformés sont aussi des gardiens sourcilleux de la laïcité. Ainsi, à Mazamet, ont-ils pu exprimer tout le désagrément qu'avaient provoqué dans leurs rangs la célébration à Notre-Dame de Paris de l'hommage au président Mitterrand et la « visite d'Etat » de Jacques Chirac au Vatican, faisant l'éloge de *« la France, fille aînée de l'Eglise »*. Ils ont témoigné de leur *« malaise »* devant la célébration du 1 500e anniversaire du baptême de Clovis, dont ils font *« un mythe fondateur des plus douteux »*, risquant de *« développer une ferveur nationaliste dangereuse »*. A travers un « vœu », voté à une large majorité, le synode réformé a même demandé aux responsables protestants de garder une *« distance critique »* vis-à-vis de cette célébration. Soit un avertissement à Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, dont l'entrée au Comité national Clovis avait suscité maintes réserves dans ses propres rangs.

L'essentiel du synode national de Mazamet fut toutefois consacré à l'adoption des travaux, qui auront duré six ans, de « toilettage » de la liturgie réformée. Comment exprimer l'enracinement biblique et théologique du protestantisme dans les mots d'aujourd'hui ? A la « liturgie verte », singulièrement dépassée depuis 1963, avait succédé, chez les pasteurs, un foisonnement d'initiatives. L'ERF a donc voulu se doter de nouveaux instruments liturgiques, plus cohérents et aussi plus simples d'accès, sans tomber dans un travers moderniste ou une effervescence de type évangélique ou charismatique. Celle-ci correspond sans doute à une demande de plus en plus grande, mais ne trouble guère l'assurance d'une Eglise qui parie sur la rigueur du culte et des engagements et sur l'*« intelligence de la foi »*, plutôt que sur la simple « expérience » croyante, souvent sans lendemain.

Henri Tincq

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

AUTOROUTE A 89

Section SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE - COMBRONDE (A 71)

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

10 JUIN 1996 AU 12 JUILLET 1996

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté en date du 2 MAI 1996, le Préfet du Département du Puy-de-Dôme a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

1°) l'utilité publique du projet de construction de l'autoroute A 89 - Section SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE - COMBRONDE A 71 sur le territoire des communes de SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE, BRIFFONS, HEUME-L'EGLISE, PRONDINES, GELLES, CISTERNES-LA-FORET, BROMONT-LAMOTHE, SAINT-OURS-LES-ROCHES, CHAPDES-BEAUFORT, PULVERIERES, CHARBONNIERES-LES-VARENNES, MANZAT, LOUBEYRAT, CHARBONNIERES-LES-VIEILLES, TEILHEDE, COMBRONDE, BEAUREGARD-VENDON, GIMEAUX ;

2°) la mise en compatibilité corrélative des Plans d'Occupation des Sols (POS) des communes de SAINT-OURS-LES-ROCHES, PULVERIERES, MANZAT, TEILHEDE, COMBRONDE.

Les dossiers correspondants seront déposés pendant une durée de 33 jours consécutifs du 10 JUIN AU 12 JUILLET 1996 INCLUS afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet (ou déposer des lettres ou notes qui seront annexées aux registres d'enquête) aux lieux, jours et heures suivants (sauf jours fériés) :

• à la Préfecture (Direction des Collectivités Locales - Bureau du Contentieux et du Droit des Sols - 2, rue d'Assas Clermont-Ferrand) :
– du lundi au jeudi de 9 H à 15 H 30
– vendredi de 9 H à 15 H
• à la Sous-Préfecture de RIOM :
– du lundi au jeudi de 8 H à 16 H 30
– le vendredi de 8 H à 15 H 30
• à la mairie de SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE :
– lundi, mardi de 9 H à 12 H
– mercredi de 14 H à 17 H
– jeudi et vendredi de 14 H à 17 H 30
• à la mairie de BRIFFONS :
– du lundi au samedi de 8 H à 12 H
• à la mairie d'HEUME-L'EGLISE :
– mardi et jeudi de 14 H à 17 H
• à la mairie de PRONDINES :
– mercredi et samedi de 17 H à 19 H
• à la mairie de GELLES :
– lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30
– mercredi et samedi de 8 H 30 à 12 H
• à la mairie de CISTERNES-LA-FORET :
– lundi, mercredi, vendredi de 8 H à 12 H
• à la mairie de BROMONT-LAMOTHE :
– lundi de 9 H à 12 H
– mardi, mercredi, vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30
• à la mairie de SAINT-OURS-LES-ROCHES :
– du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
• à la mairie de CHAPDES-BEAUFORT :
– lundi, mercredi, vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
– mardi, jeudi de 9 H à 12 H
• à la mairie de PULVERIERES :
– lundi, vendredi de 8 H à 12 H
– mercredi, samedi de 8 H à 12 H 30
• à la mairie de CHARBONNIERES-LES-VARENNES :
– lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
– samedi de 8 H à 30 à 11 H 30
• à la mairie de MANZAT :
– lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
– mercredi de 9 H à 12 H
• à la mairie de LOUBEYRAT :
– mardi de 9 H à 13 H
– jeudi de 16 H à 19 H
– samedi de 8 H à 11 H
• à la mairie de CHARBONNIERES-LES-VIEILLES :
– mardi, jeudi de 9 H à 11 H
– vendredi de 17 H à 19 H
• à la mairie de TEILHEDE :
– mercredi et samedi de 9 H à 12 H
• à la mairie de COMBRONDE :
– du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 14 H à 18 H
• à la mairie de BEAUREGARD-VENDON :
– lundi, vendredi de 17 H 30 à 19 H
– mercredi de 11 H à 12 H
• à la mairie de GIMEAUX :
– lundi et vendredi de 17 H 30 à 19 H 30
– mercredi de 10 H à 12 H.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a désigné une Commission d'Enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :
– Monsieur Georges NICOULAUD, Ingénieur en Chef de l'Armement en retraite, demeurant à AUGE 23170.

Membres :
– Monsieur Marcel DODAT, Géomètre Topographe spécialisé dans l'aménagement foncier et le remembrement en retraite, demeurant 17, rue des Alouettes à Cournon d'Auvergne 63800.
– Monsieur Daniel VEISSIERE, Ingénieur Conseil en Environnement, demeurant 69, rue Prat à Aubière 63170.
– Monsieur Jean-Pierre MARCAS, Secrétaire Général de Mairie Honoraire, demeurant 10, allée du Bois à Chatel-Guyon 63140.
– Monsieur Bernard LABASSE, Architecte, Chambon-sur-Lac 63790.

Le Président ou un ou plusieurs membres de la Commission d'enquête recevra en personne les observations du Public dans les conditions suivantes :

– à la Préfecture (Direction des Collectivités Locales - Bureau du Contentieux et du Droit des Sols - 2, rue d'Assas Clermont-Ferrand) :
• le lundi 10 juin 1996 de 9 H à 12 H
• le mercredi 12 juin 1996 de 9 H à 12 H
– à la Sous-Préfecture de Riom :
• le lundi 17 juin 1996 de 9 H à 12 H
• le mercredi 10 juillet 1996 de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30
– à la mairie de Bromont-Lamothe :
• le lundi 10 juin 1996 de 9 H à 12 H
• le mardi 9 juillet 1996 de 14 H à 16 H 30
– à la mairie de Combronde :
• le mardi 18 juin 1996 de 9 H à 12 H
• le mardi 9 juillet 1996 de 9 H à 12 H
• le vendredi 12 juillet 1996 de 14 H à 17 H
– à la mairie de Gelles :
• le mardi 11 juin 1996 de 9 H à 12 H
• le lundi 8 juillet 1996 de 13 H 30 à 16 H 30
– à la mairie de Manzat :
• le vendredi 14 juin 1996 de 14 H à 17 H
• le vendredi 28 juin 1996 de 9 H à 12 H
• le jeudi 4 juillet 1996 de 14 H à 17 H
– à la mairie de Saint-Ours-les-Roches :
• le mercredi 26 juin 1996 de 14 H à 17 H
– à la mairie de Pulvérières :
• le lundi 1er juillet 1996 de 9 H à 12 H
– à la mairie de Teilhède :
• le mercredi 26 juin 1996 de 9 H à 12 H.

En outre, pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit à Monsieur le Président de la Commission d'enquête, pour être annexées aux registres, à la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction des Collectivités Locales, Bureau du Contentieux et du Droit des Sols, 2, rue d'Assas, Clermont-Ferrand 63000).

A l'issue de l'enquête, la Commission rédigera un rapport et des conclusions motivées sur les différents objets de l'enquête. Copie en sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête dans chacun des lieux d'enquête ci-dessus désignés.

Toute personne intéressée pourra demander communication des rapports et conclusions de la Commission en adressant une demande à la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction Départementale de l'Equipement - Service du Réseau National) - 7, rue Léo Lagrange - 63033 - Clermont-Ferrand Cedex 1).

Le Préfet du PUY-DE-DOME
Signé :
M. Patrice MAGNIER

DISPARITIONS

Djordje Djukic

Un général serbe inculpé de crimes de guerre

LE GÉNÉRAL Djordje Djukic, chef-adjoint de l'état-major des forces armées bosno-serbes, est décédé, samedi 18 mai, à l'hôpital militaire de Belgrade, des suites d'un cancer du pancréas. Il était âgé de soixante-deux ans. Traduit à La Haye devant le tribunal pénal international (TPI) chargé de poursuivre les responsables de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, il avait été inculpé le 1er mars dernier. Le tribunal l'avait remis en liberté provisoire en raison de son état de santé et l'avait alors autorisé à rentrer se faire hospitaliser à Belgrade.

Général de l'ancienne armée populaire yougoslave, il était né à Glamoc, dans l'ouest de la Bosnie. Au début de la guerre, il avait rejoint les troupes serbes de Bosnie placées sous le commandement du général Ratko Mladic. Il était devenu son chef de la logistique, l'homme qui acheminait le matériel lors des opérations contre Sarajevo, lors du siège des enclaves musulmanes.

Le général avait été arrêté par hasard après les accords de Dayton, le 30 janvier dernier, dans la banlieue de Sarajevo, par la police bosniaque. Il s'était apparemment trompé de route en circulant dans la zone sous contrôle des forces de l'Otan. Il avait été transféré à La Haye par les troupes de l'Ifor en compagnie de son adjoint, le colonel Krsmanovic. Ce dernier a été renvoyé le 3 avril aux autorités bosniaques à Sarajevo, le Tribunal ne disposant pas de preuves de son implication dans des crimes de guerre. L'arrestation des officiers serbes avait suscité une grave crise avec les autorités de la République serbe, l'une des deux entités de Bosnie-Herzégovine menaçant de bloquer le processus de paix. Les autorités de Pale avaient rompu toutes les discussions avec les forces de l'Otan chargées de mettre en œuvre le volet militaire des accords de Dayton. Il avait fallu une longue négociation menée par le médiateur américain Richard Holbrooke pour désamorcer cette crise.

F. H.

■ **ÉDOUARD BUFFARD**, cofondateur et directeur général du groupe Bic, est mort jeudi 16 mai, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né en février 1908, Edouard Buffard a fait toute sa carrière aux côtés de Marcel Bich. En 1945, les deux hommes décident de créer leur première société commune, la SARL PPA (Porte-plumes, Porte-mines et Accessoires) à Clichy. Cinq ans plus tard, ils rachètent le brevet du stylo à bille au hongrois Laslo Biro, et l'adaptent : le stylo Bic est né. Vendu à partir de 1953, il connaît très vite le succès. Edouard Buffard veille à conforter l'avance technologique et tarifaire des produits du groupe, laissant à Marcel Bich le soin de lancer les diversifications, notamment les rasoirs et les briquets. Le tandem ne se rompra qu'à la mort de Marcel Bich en mai 1994. Actionnaire minoritaire, Edouard Buffard était administrateur de Bic aux côtés de Bruno et François Bich.

LÉGION D'HONNEUR

Le *Journal officiel* daté vendredi 17-samedi 18 mai publie la liste des Compagnons de la Libération nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense.

Sont promus *commandeurs :*

Michel Abalan, Joseph Aboulker, Blaise Alexandre, Jean Ballarin, André Ballatore, Henri Beaugé-Bérubé, André Bineau, Jacques Blazquez, Louis Blésy, Joseph Casile, Robert Cunibil, Camille Cunin, Pierre Deshayes, François Dumont, Pierre Dureau, Henri Faure, Albert Floch, Philippe Fratacci, René Gatissou, Alain Gayet, Jean Gemähling, Charles Gonard, Henri Gravier, Marcel Guaffi, Roger Guillamet, Marius Guyot, Pierre de Hauteclocque, Paul Ibos, Henry Kirsch, Georges Le Sant, Paul Leistenschneider, René Lenoir, Claude Lepeu, Roger Lescure, Roger Levy, Roger Malfettes, Albert Marteau, Robert Masson, Jacques Menestrey, Simon Nessler, Jean Netter, Robert Noireau, Joseph Paturau, Paul Prets, Lazare Pytkowicz, André Quelen, Philippe Ragueneau, Guy Rouleau, Jacques Roumeguère, André Rouxel, Charles Rudrauf, Robert Saunal, Horace Savelli, Etienne Schlumberger, Pierre Simonet, Aimé Teisseire, Fernand Thévenet, Denis Thiriat, Martin Touzeau, Jean Tranape, Bohumil Vazac, André Verrier, Nicolas Wyrouboff.

Sont promus *officiers :*

Roger Alloues, René Bauden, Jean Bertoli, Paul Bonaldi, Daniel Bouyjou-Cordier, Pierre Brusson, René Cailleaud, Louis Cortot, Emile Déhon, Juan Espana, Marceau Faucret, Xavier Gillot, Georges Guingouin, John Hasey, Joseph Heyrend, Roger Lavenir, Yves Le Dû, Louis Magnat, Jean Mufraggi, Bernard Ney, Victor Perner.

Sont nommés chevaliers :

Benoît Engels, Stanislas Natlacen.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Son fils David,
Son petit-fils Christophe,
Ses amis,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Paule ALLOUARD,

survenu à son domicile, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 13 mai 1996.

Selon *ses dernières volontés*, elle sera incinérée, le mercredi 22 mai, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Jeudi 16 mai 1996,*

Edmond DE MIL

a été rappelé à Dieu à l'âge de soixante et onze ans.

Son *épouse* Irène,
Ses enfants Bertrand et Christophe

ont l'immense peine d'en faire part à tous ses amis musiciens, chercheurs et autres qui ont participé aux joies de sa vie.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Christophe de Javel, le 22 mai, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

Jacques-Emmanuel FOUSNAQUER,

nous a quittés le 16 mai 1996.

Sa famille et ses amis,
se réuniront, mardi 21 mai, à 15 heures, à l'Institut médico-légal, 2, place Mazas, Paris-12e.

(*Le Monde* daté 19-20 mai.)

– Mme Esther Hatchuel,
M. et Mme Simon Cohen
et leurs enfants,
M. et Mme Armand Hatchuel
et leurs enfants,
Mme veuve Fortunée Knafo,
Mme veuve Feby Cohen,
M. et Mme Adrien Kaufman,
Les familles Amram, Haroche, Levy, Hatchwell, Cohen, Zenou, Pennynx, Bitton, Hatchuel, Assor et Elbaz,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Menassé HATCHUEL,

survenu le 16 mai 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à Jérusalem.

15, rue Beccaria,
75012 Paris.

– Mme Paul Krug,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Krug,
Caroline et Cécile,
Mme Michel Krug,
en union avec Michel (†),
Laurence, Anne-Charlotte, Sibylle,
Le docteur et Mme Charles-Henri Krug,
Dorothée, Hortense, Amélie
et Augustin,
M. et Mme Jean-François
Naquet-Radiguet,
M. et Mme François Malavaud,
Martin et Jacques,
ses enfants et petits-enfants,
Alizée, Marine, Alexandre, Stanislas, Victor,
ses arrière-petits-enfants,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

M. Paul KRUG,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
directeur général honoraire
du Crédit lyonnais,

survenu le samedi 18 mai, à son domicile, *dans sa quatre-vingt-neuvième année.*

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 mai, à 15 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, *Paris-17e*.

Ni fleurs ni couronnes.

141, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Nelly Lemaire,
son épouse,
Michèle et Jean Sellier,
sa fille et son gendre,
Sandrine, Jérôme et Barbara,
ses petits-enfants,
Leurs conjoints et ses arrière-petits-*enfants,*
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le départ de

Robert LEMAIRE,
médecin général,
professeur honoraire
à la faculté de médecine Paris-V,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 14 mai 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 mai, à 11 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce à Paris.

– Le président de l'université Michel-de-Montaigne - Bordeaux-III,
Ses collègues,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Djamchid MORTAZAVI,
docteur d'Etat,
professeur des universités
de langue et littérature persanes.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 7 mai 1996, à Bordeaux.

– Ses amis et élèves,
ont *la grande tristesse de faire part du décès de*

Nina PAVLIK,

le 17 mai 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 mai, à 14 heures, en l'église orthodoxe, 2, rue Léo-Lagrange, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Remerciements

– Mme André Bourré,
Et sa famille,
vous remercient des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de son fils,

Christian BOURRÉ

Messe anniversaire

– Le 26 mai 1991, le peintre

Léon GISCHIA

nous quittait.

Cette année, une messe sera célébrée à sa mémoire, le mardi 28 mai, à 18 heures, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge), Paris-6e.

Anniversaires de décès

Robert KIÉFÉ

Depuis sept ans, tu es toujours aussi proche de nous tous.

Ta femme,
Tes enfants,
Et tes cinq petites-filles.

– Il y a un an, le dimanche 21 mai 1995,

Denis LANZENBERG

nous quittait.

Par-delà l'absence, sa présence reste gravée en nous.

Eduardo Amarante, Catherine Buard, France Cottin,
Caroline Delaunois, Isabelle Deak, Franseza Delnen,
Fabian Gastellier, Chas Haskins, Françoise de Kervenoaël,
Jean-Baptiste Para, Anne-Marie et Olivier Rheims,
Catherine Rheims.

« Le temps s'est tu au bord du temps. »

Edmond Jabès.

– Le 20 mai 1993 disparaissait

Paul TAÏEB,
I.G.A.E.N.

Son souvenir reste vivant.

Colloques

– A l'occasion de son vingtième anniversaire, le Groupe OBEA vous convie à son colloque :

« Pour une vision stratégique
des ressources humaines
dans le secteur public :
réflexions et méthodes pour l'action. »

Il *se déroulera* le 25 juin 1996, de 9 heures à 17 heures, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e.

Pour vous inscrire ou recevoir le programme du colloque, contactez avant le 14 juin :
Françoise Schlotterer.
Tél. : (1) 45-82-86-00.
Fax : (1) 45-82-02-32.

– En Sorbonne, amphithéâtre Guizot, le mercredi 22 mai 1996, à 19 heures. Littérature et cinéma hindis par Mme le professeur N. Balbir de Tugny.

Séminaires

– A l'occasion de la sortie à Paris de l'édition française de son ouvrage : *Le Système socialiste, l'économie politique du communisme*, le professeur Janos Kornai (Harvard et Budapest) donnera un *séminaire* le *mardi 28 mai* 1996, à 17 h 30, à l'ISMEA, 14, rue Corvisart, Paris-13e, tél. : 44-08-51-42.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Philippe Nys : « Herméneutique et phénoménologie des lieux de l'habiter », 23 et 30 mai, 6, 13 et 27 juin, *18 h 30-20 heures, salle 4, EHESS*, 105, boulevard Raspail, Paris-6e.

Jean-Michel Rey : « A propos du sublime », 3 et 10 juin, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

Egidius Berns : « Circularité et usure : travail », intervention de Bert Hamminga (université Tilburg) : « Chômage de longue durée et le concept de travail », 18 heures-20 heures, 21 mai, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Paul Braffort : « Quelques problèmes de la représentation communs aux *sciences et aux arts : la pluralité des* formes », interventions de Josiane *Joncquel* : « Le parallélisme des formes de la représentation par le texte et l'image », le 21 mai, et de Louis Roquin : « Problèmes de la représentation des formes musicales contemporaines », le 28 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pascal Michon : « Conditions théoriques d'une histoire du sujet », 22 mai, 5 juin, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Balmes : « Du Père à l'autre, *Dieu dans la psychanalyse* », *28 mai*, 18 et 27 juin, 21 heures-23 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

Catherine Audard : « Citoyenneté et individualité morale », 7 juin, 18 heures-20 heures, espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.

Frédéric Cossutta, Alain Lhomme, Dominique Maingueneau : « L'écriture des philosophes », 4 juin, 20 heures-22 heures, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.

François-David Sebbah : « La subjectivité dans la phénoménologie française contemporaine », 23 mai, 13 juin, 18 heures-20 heures, salle JA05, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Forum**

Autour de l'œuvre de Jean-Toussaint Dessanti, sous la responsabilité de Frédéric Cossutta, en présence de Jean-Toussaint Dessanti, avec Gilles Châtelet, Dominique Grisoni, Patrice Loraux, Jean-Michel Salanskis et Jean-Jacques Szczeciniarz, 21 mai, 18 h 30-22 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85.

Autres renseignements : *44-41-46-80.*

Conférences

– Le Centre de documentation juive contemporaine organise le mercredi 22 mai 1996 une journée porte ouverte réservée aux enseignants. Entrée libre (sur présentation d'un justificatif) de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

– A 15 heures, visite-conférence présentant le Mémorial, les activités du CDJC (archives, bibliothèque, photographies, publications) et la nouvelle exposition « L'internement des Juifs sous Vichy ».

Au *CDJC*, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e, tél. : 42-77-44-72.

Communications diverses

– L'OSE (Œuvre de secours aux enfants) a le plaisir de vous inviter à sa vente annuelle organisée au profit de son *activité sociale et médico-sociale*, le

mardi 21 mai 1996,
de 11 heures à 20 heures,

à la salle des fêtes de la mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

Comment mieux communiquer à l'aide de la morphopsychologie ?

Martine BOULART,
morphopsychologue.

Conférence à l'hôtel
Prime Hôtel Empire
3, rue de Montenotte, Paris-17e
(métro Ternes),

le 29 mai 1996, de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, Paris-16e.

Marie Nicollas : 44-17-61-07.

Participation : 40 francs.

– Maison de l'hébreu : pour lire en une leçon, comprendre la Bible, la presse et parler israélien en un temps record. Stages exclusifs du professeur Jacques Benaudis, auteur du dictionnaire. *47-97-30-22 ou 45-67-39-43 (sauf samedi).*

L'ALCT, ASS. ANCIENS
DU LYCÉE CARNOT-TUNIS
dont le président d'honneur est *M. Philippe Séguin, organise*, le jeudi 30 mai, un dîner-débat animé par l'un de ses membres, *M.* Claude Hagège, professeur au Collège de France, auteur de *L'Enfant aux deux langues* (Odile Jacob).

Renseignements : ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e.
Tél. : 40-74-35-75.
Fax : 40-31-85-25.

– Mardi 21 mai 1996, à 20 h 30, rencontre-débat : « L'audiovisuel au service de la paix ? » avec Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision.

Centre communautaire de Paris, tél. : 49-95-95-92 PAF, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris (métro Cadet).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

L'ASSOCIATION DU MFPF DE PARIS
10, rue Vivienne, Paris-2e,

tiendra son assemblée générale le mardi 11 juin 1996, à partir de 19 h 30.

Soutenances de thèse

– M. Kamal Naït-Zerrad soutiendra une thèse de doctorat intitulée « Lexique religieux et néologie : un essai de traduction du Coran en berbère », le *mardi 21 mai* 1996, *à 14 heures, dans les* salons de l'INALCO.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T. .

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

Heureux Norvégiens...

Oslo ne regrette pas son « non » à l'entrée dans l'Union européenne. Comment pourrait-il en aller autrement puisque l'économie norvégienne affiche une santé insolente ?

LE 28 novembre 1994, 52,2 % des Norvégiens disaient « non », par référendum, à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Et ils ne le regrettent pas. S'ils étaient de nouveau consultés aujourd'hui, le verdict serait encore plus net : entre 60 % et 70 % selon les sondages. Autant dire qu'à Oslo le débat européen est au point mort et que les plus fervents partisans du « oui » préfèrent se taire. *« Il n'y aura pas de nouveau référendum au cours de ce siècle »*, constate le premier ministre travailliste, Gro Harlem Brundtland, qui, en dépit de ses prises de positions favorables à l'UE, n'a jamais été aussi populaire, au point d'être en passe de devenir « la mère de la nation ».

Comment d'ailleurs éprouver quelques remords d'avoir voté « non », alors que l'économie affiche une si belle santé : l'inflation est stable et faible (0,7 %), les échanges extérieurs et la balance des paiements sont positifs, les finances publiques sont excédentaires en 1996, le chômage (4,3 %), toujours élevé pour le pays, était à la baisse en mars et l'Etat a davantage de créances que de dettes... Bref, la Norvège remplit haut la main les fameux critères de convergence de Maastricht.

L'explication, a-t-on coutume d'avancer, c'est le pétrole et le gaz naturel. Les revenus des gisements de la mer du Nord représentent de 15 % à 20 % du produit national brut et 30 % des exportations. Les formidables investissements effectués off shore ces vingt dernières années sont pratiquement amortis, et la Norvège, deuxième exportateur mondial de brut après l'Arabie saoudite, commence à engranger les bénéfices. Ils sont même plus importants que prévu, puisque les prix du pétrole n'ont jamais été aussi élevés depuis quatre ans et que le dollar est à la hausse. Le ministre des finances, Sigbjörn Johnsen, pourra disposer, fin 1996, d'une « tirelire » de près de 20 milliards de francs, qui seront sans doute placés à l'étranger, *« pour ne pas être tenté de les gaspiller sur place »*, afin de financer les pensions et retraites des générations à venir.

« Du pétrole, nous en avons encore pour au moins trente ans, et du gaz, certains disent pour cent ans », explique Jon Ivar Naalsund, le secrétaire international de la Confédération générale du travail (LO), qui précise que la totalité de l'électricité norvégienne est d'origine hydraulique. Il ajoute que la politique de modération des salaires et des coûts de production menée depuis quatre ans par les syndicats, le patronat et l'Etat a aussi permis de restaurer la compétitivité de l'industrie « continentale », non dépendante du pétrole. Le secondaire *« embauche de nouveau depuis janvier*, dit-il, *alors que, dans les années 70 et 80, nous avons perdu un tiers des emplois industriels. Il n'y a pas que le pétrole et les activités dérivées qui se portent bien. C'est un signe positif. »*

« Comment voulez-vous, dans une conjoncture aussi favorable, faire comprendre aux Norvégiens qu'il serait judicieux de faire partie de l'Union européenne et de participer aux décisions ? » Anders Talleraas, député conservateur et partisan de l'adhésion en novembre 1994, admet que, sur le plan économique, les conséquences « désastreuses » annoncées par certains en cas de victoire du « non » ne se sont absolument pas produites. *« Les taux d'intérêt ont même baissé... »*, constate-t-il.

La Norvège est toutefois loin d'être isolée de l'Europe des Quinze. Elle est membre de l'Espace économique européen (EEE), qui n'abrite plus aujourd'hui que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein – *« Là, nous sommes une superpuissance, et nous n'avons donc rien à craindre... »*, ironise M. Talleraas –, mais qui présente l'avantage, vital pour les entreprises scandinaves, de donner accès au marché intérieur de l'UE. Plus de 80 % du commerce se fait avec les Quinze. Oslo a aussi adopté les règles communautaires dans divers domaines tels que la protection de l'environnement, le marché du travail et la défense des consommateurs. L'accord comprend également certains programmes de Bruxelles sur la recherche, la formation, le tourisme et les PME. Il ne couvre pas en revanche l'agriculture, la pêche et, surtout, l'aquaculture, ce qui provoque depuis quelques semaines des brouilles avec les Irlandais et les producteurs de saumon d'élevage des Shetlands, qui accusent les Norvégiens de « casser les prix ».

Depuis la victoire du « non », la stratégie du gouvernement minoritaire de Gro Harlem Brundtland – soutenue sur ce point par une large majorité de députés – a été claire et habile : respecter, bien sûr, le résultat du référendum mais « coller » le plus étroitement possible à l'Union. *« On regarde ce que vous faites à Bruxelles, on lit toutes les directives et on copie ! »*, explique-t-on au ministère du commerce. Et, ma foi, cette politique convient, au vu des sondages, à... 80 % des Norvégiens, même si Ann Enger Lahnstein, dirigeante du petit parti centriste et couronnée « reine du non », ne manque pas de dénoncer régulièrement cette opération d'entrée à petits pas dans l'Union. Membre de l'OTAN, de l'Union de l'Europe occidentale, bientôt « observateur » au sein de la zone Schengen, qui portera ainsi les frontières extérieures de l'UE au littoral atlantique norvégien et à la lisière de la Russie, et avec de surcroît en poche l'EEE, qui lui assure le libre-échange, le royaume d'Harald a donc quand mêmes, un pied dans l'Europe.

Les industriels s'accommodent de cette situation. En ces temps de mondialisation de l'économie et de changements peut-être rapides de l'Union, ils regrettent toutefois de ne pas pouvoir participer aux décisions et de devoir rappeler à leurs partenaires les garanties que leur offre l'Espace économique européen. *« Il faut constamment faire campagne pour l'EEE*, remarque Petter Oelberg, du ministère des affaires étrangères. *Et la coopération nordique, avec nos voisins suédois, finlandais et danois, n'est plus ce qu'elle a été. Membres de l'Union, ils défendent leurs intérêts et n'hésitent pas à demander l'aide de Bruxelles contre nous si un différend commercial apparaît. »* Il arrive aussi que, dans ses tournées de capitales, Jacques Santer oublie de faire escale à Oslo, *« mais, dans l'ensemble, nous nous en sortons plutôt bien pour le moment »*, reconnaît Jon Vea à la Confédération de l'industrie (NHO).



AU fait, pourquoi ont-ils dit « non », ces diables de Norvégiens ? Fierté nationale ? Refus de partager leur richesse ? Allergie à la bureaucratie bruxelloise ? Les politologues locaux ont naturellement décortiqué et analysé le scrutin. Pour Bernt Aardal, de l'Institut de recherches sociales à Oslo, c'est *« le vieux conflit historique qui existe en Norvège entre le centre et la périphérie »* qui a resurgi à l'occasion du référendum de novembre 1994. *« Les Norvégiens qui vivent en province, surtout dans le nord, éprouvent une méfiance chronique*, dit-il, *à l'égard des autorités et de la capitale. C'est dans notre caractère. Pour beaucoup, Oslo est déjà très éloignée, et transférer des pouvoirs à une commission sise encore plus loin, à Bruxelles, était inacceptable. »*

Ce n'était pas la première fois que les 4,3 millions de Norvégiens étaient appelés à se prononcer sur l'adhésion à l'Europe. En 1971, le résultat avait été pratiquement le même – 53,5 % pour le « non ». Vingt-trois ans plus tard, c'était le premier référendum « européen » pour 40 % des électeurs, mais ils ont voté, en gros, comme leurs aînés.

« C'est un peu l'indépendance et la souveraineté du pays qui étaient en jeu. Il ne faut pas oublier que la Norvège ne l'a acquise qu'en 1905, après avoir été en union avec le Danemark et la Suède pendant plusieurs centaines d'années, note Bernt Aardal. *Et, comme à la fin du siècle dernier puis en 1971, le camp du « non » en 1994 était très hétéroclite. Il y avait dans cette coalition très bien organisée des pêcheurs – qui représentent un peu l'identité des régions du Nord –, des paysans, des mouvements écologistes, des formations d'extrême gauche, des intellectuels, des groupes religieux protestants presque intégristes de l'Ouest et un parti agrarien comme le Parti du centre d'Ann Enger Lahnstein, qui a habilement pris, dans ce débat européen, la défense du petit peuple, du peuple oublié, contre l'*establishment *politico-économique d'Oslo et de Bruxelles. Les partisans du oui ont grandement sous-estimé la puissance de ce conflit centre-périphérie. »* Et le fait que les Suédois et les Finlandais aient, quelques semaines plus tôt, dit « oui » à l'adhésion n'a pas du tout influencé le vote des Norvégiens.

Dix-huit mois après le référendum, nul effet négatif du « non » ne s'est fait ressentir

Mais n'ont-ils pas le sentiment, quand même, d'être un peu isolés aujourd'hui ? *« Pas du tout, ils n'en font qu'à leur tête. Ils sont libres, ils ont du pétrole, ils sont riches, ils ont glané des quantités de médailles en ski de fond aux Jeux olympiques d'hiver, qu'ils ont organisé à Lillehammer et qui se sont transformés en une sorte de grand-messe nationale, ils n'ont plus de complexe d'infériorité par rapport au grand frère suédois, bref, ils n'ont jamais été aussi fiers d'être norvégiens depuis dix ans »*, explique le professeur Koefstad, de l'université de Trondheim. Au point de devenir un tantinet *« arrogants »*, note un observateur danois...

LES Norvégiens ne sont pas membres de l'Union européenne, tout en y appartenant somme toute beaucoup, et *« c'est une situation confortable dont nous sommes pleinement satisfaits »*, affirme Paul Chaffey, député du Parti de la gauche socialiste, qui a fait campagne pour le « non ». A ses yeux, les partisans du « oui » ont baissé les bras et ne remettront pas la question sur le tapis lors des élections législatives de l'automne 1997.

« Si la chute du mur de Berlin, la démocratisation des pays de l'Est, le nouveau paysage européen, l'adhésion de la Suède et de la Finlande n'ont eu aucun effet sur le comportement des électeurs, je ne sais vraiment pas ce qui pourrait les faire changer d'avis sur l'Union... », soupire Anders Talleraas. Il faudrait, dit-on dans les milieux politiques à Oslo, qu'une récession économique d'envergure frappe subitement le royaume, que la conférence intergouvernementale, qui doit réviser le traité de Maastricht, débouche sur une Europe à plusieurs vitesses ou à la carte, ou que tous les pays de l'Est – y compris la Bulgarie et l'Albanie... – deviennent membres à part entière de l'Union.

Pour l'heure, les Norvégiens se contentent de dire, non sans raison d'ailleurs, comme Paul Chaffey : *« Nous sommes européens, mais expliquez-nous, compte tenu de notre situation spéciale, quels avantages nous pouvons tirer d'une appartenance à l'Union ? »*

Alain Debove
Dessin : Nicolas Vial

Zeev Sternhell, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem

« Le sionisme des « pères fondateurs » était un nationalisme culturel »

A moins de dix jours des élections législatives du 29 mai, l'historien israélien souligne que le socialisme des juifs de Palestine a été profondément marqué, dès ses origines, par le nationalisme de l'Europe orientale

« Pourquoi, après des années de travail consacrées aux origines du fascisme, en France et en Europe, à la droite révolutionnaire, est-ce l'histoire israélienne qui a fait l'objet de votre dernier ouvrage, *Aux origines d'Israël, entre nationalisme et socialisme* ?

– Parce que je n'ai jamais vécu, en Israël, dans une tour d'ivoire. Mes premiers articles politiques, je les ai publiés dans le journal *Ha'aretz* vers 1970, et, depuis vingt-cinq ans, je suis engagé dans la vie publique de ce pays. Quand j'ai voulu passer au stade de l'analyse des phénomènes politiques, les réponses que proposaient la politologie et la sociologie israéliennes ne me paraissaient pas satisfaisantes.

» J'ai voulu savoir dans quel cataclysme avait disparu cette société socialiste d'avant la fondation de l'Etat dont on me disait, à mots couverts, qu'elle avait été engloutie dans l'immigration massive qui avait suivi la naissance d'Israël. Il existait bien une culture ouvrière, mais de société socialiste, mesurée en termes d'égalité, de mobilité sociale, point ! En revanche, aussi bien chez ceux de ma génération que chez ceux de la génération de la guerre d'indépendance, j'ai toujours senti la nostalgie d'un « âge d'or » qui postulait qu'avait existé, « avant », une société totalement différente et véritablement socialiste. La seule façon de m'en assurer consistait, pour moi, à fouiller les archives et les textes de la période.

– Et qu'avez-vous découvert ?

– Un « mythe mobilisateur », qu'il ne faut pas confondre avec de la simple phraséologie. A mon avis, toute cette culture politique socialiste d'avant l'Etat n'était qu'une compensation psychologique octroyée au travailleur en contrepartie de son infériorité concrète. L'égalité au sein de la Histadrout, organisation sans pareille dans le monde ouvrier, à la fois centrale syndicale et géant économique qui, à la veille de l'indépendance, couvrait 25 % de l'économie nationale et contrôlait toute l'agriculture collectiviste, elle aussi n'était qu'un mythe. On disait à l'ouvrier qu'il était le sel de la terre et qu'il fixait les normes de comportement : les sandales, le kaki que tout le monde portait, le parler sans façon, le « camarade » au lieu du « monsieur » qui n'existait pas, etc.

» Derrière tout cela, la réalité était celle d'une société banalement européenne. Il y avait déjà des avocats qui gagnaient 1 000 livres sterling par an, quand l'ouvrier du bâtiment en récoltait à peine 60. Toutes proportions gardées, dans le cadre d'une société pauvre, les disparités étaient énormes. Egalité et travail manuel y faisaient l'objet d'un véritable culte alors que, dès la fin des années 20, ils avaient cessé de représenter un objectif véritable et une valeur en soi.

– Le kibboutz n'a-t-il pas selon vous constitué une forme d'alternative sociale au capitalisme ?

– Le kibboutz a été le prototype parfait d'une société juste et égalitaire, mais il évoluait en vase clos et ne pouvait prétendre transformer la société. On regardait le kibboutz avec admiration mais on se gardait bien de l'imiter. En même temps, c'était pour le mouvement travailliste un extraordinaire alibi : grâce à lui on pouvait se targuer d'une réalisation sans pareille sans être obligé de toucher à l'ensemble des structures sociales. Mais, outre que le kibboutz n'a jamais regroupé qu'une minorité infime de la population juive de Palestine, sa fonction consistait essentiellement en la conquête de la terre. Ce qui permet de comprendre son actuel déclin. N'oublions pas d'ailleurs que 83 % des juifs de Palestine, avant 1948, vivaient dans les villes : c'était un des taux d'urbanisation les plus élevés au monde !

» Mythe aussi que la propriété collective : 75 % de l'argent arrivé dans le pays provenait du capital privé. Si la bourgeoisie a abandonné la lutte pour le pouvoir aux travaillistes, c'est parce qu'elle a eu tout le reste.

– Le socialisme des juifs de Palestine n'était donc d'après vous qu'un nationalisme masqué. Qu'a-t-il de spécifique par rapport aux autres formes de socialisme national que vous avez étudiées ?

– Ce qui est propre au sionisme, par rapport aux autres nationalismes de son temps, c'est qu'il n'était pas un luxe pour les juifs mais une nécessité existentielle. C'était un nationalisme de survie, et cette survie exigeait la conquête de ce morceau de terre, ce qui a été fait. Les Palestiniens ont payé, sans aucun doute, le prix de cette conquête. Mais il n'y avait pas d'autre solution. En tout cas, le sionisme n'a rien à voir avec le *Drang nach Osten* germanique (« La marche vers l'est »), ni avec le nationalisme français, lequel pratiquait un antisémitisme d'ordre purement idéologique à la fin du XIX[e] siècle. Maurras le disait bien : pour lui l'antisémitisme était une nécessité de méthode, on voyait bien que ce n'était pas une question de vie et de mort.

« J'ai toujours senti la nostalgie d'un « âge d'or » qui postulait qu'avait existé, « avant », une société véritablement socialiste »

» Le mouvement sioniste se trouvait, au contraire, face à un peuple qu'il fallait sauver de la catastrophe et de l'extermination qui s'annonçaient : cet impératif lui a donné un caractère de moralité qu'un nationalisme tribal « normal » n'a pas. Il faut le souligner, même si cette vérité a aussi contribué à nous donner bonne conscience. Pour nous, la conquête de la terre était une nécessité, jusqu'à un certain moment. Ce « certain moment », on peut le fixer à la date de 1949. A partir de la guerre de 1967, l'expansionnisme ne répond plus aux



DESSIN DE JEAN-PIERRE GAÛZÈRE

critères de nécessité. La colonisation des territoires n'a pas cette qualité morale parce qu'elle ne répond, elle, à aucune nécessité existentielle.

– Quelle est l'actualité de ce mythe politique ?

– Lorsque le Parti travailliste a perdu le pouvoir en 1977, au profit de la droite, le mythe n'a pas disparu. Moi-même j'étais alors persuadé qu'il fallait sauver le pays du danger que le Likoud lui faisait courir, non seulement du fait de la colonisation à outrance qui allait prendre des dimensions catastrophiques, mais aussi à cause du renversement des valeurs universalistes que – j'en étais encore persuadé – le Parti travailliste avait su préserver. Telles étaient, croyais-je, la spécificité et la grandeur du socialisme israélien qu'il n'avait pas sacrifié l'individu et la société civile sur l'autel de la nation.

» Mes doutes sur l'universalisme du mouvement travailliste ont commencé à prendre corps au milieu des années 80. Ma vision s'est alors inversée parce que je sortais d'une étude intense du monde européen. Quand je me suis mis à lire les œuvres de ceux qu'on appelle « les pères fondateurs » : Abraham David Gordon, Berl Katznelson, Haïm Arlosoroff, David Ben Gourion, je me suis aperçu que ces écrits me rappelaient ce que j'avais connu en Europe.

– On a justement l'impression que vous lisez les théoriciens du sionisme à travers Barrès, Corradini, Henri de Man... Mais que répondez-vous à ceux qui vous accusent d'avoir négligé les sources proprement juives de la pensée des « pères fondateurs » ?

– Il faut toujours avoir présent à l'esprit le contexte immédiat d'où est issu le mouvement national juif et les besoins auxquels il est venu répondre. Le sionisme est né dans un monde où toutes les collectivités nationales s'attrapaient à la gorge. Et, ne l'oublions pas, il est né en Europe orientale, dans un univers où l'identité individuelle et collective était, avant tout, une identité culturelle, et non pas politique ni juridique. L'identité politique est un luxe français, anglais et américain... Le nationalisme libéral, possible quand c'est l'Etat qui précède la nation, comme ce fut le cas en France, n'a jamais eu cours à l'Est, où les seuls critères identitaires sont des critères culturels – histoire, art, religion, ethnie. Un juif de Galicie était né Autrichien, mourait polonais et entre-temps n'était rien d'autre qu'un juif... Le même schéma s'appliquait aux Allemands ou aux Ukrainiens de Pologne. Qu'est-ce que signifiait avoir un passeport polonais en 1939 ? Rien, une fiction. Seule l'Eglise qu'ils fréquentaient, la langue qu'ils parlaient, la culture dans laquelle ils étaient nés, définissaient l'identité nationale des ces gens.

» Les juifs, à cette époque, vivaient dans des sociétés organiques, nourries de culture juive, et closes. Le juif était partie intégrante de sa communauté et n'existait pas en tant qu'individu. Certes, les sionistes ont commencé à traduire ces spécificités juives en termes politiques, c'est-à-dire modernes. Mais c'est encore sur la base d'une identité juive nationale, historique, religieuse, etc., autrement dit dans un cadre où ni l'universalisme libéral ni le marxisme n'avaient de signification.

« Les critiques du capitalisme et des inégalités demeurent nécessaires et légitimes »

» C'est pourquoi les théoriciens du sionisme ressemblent aux autres théoriciens du nationalisme du début du siècle en Europe. Gordon est un révolutionnaire nationaliste. Tous ont le sentiment très aigu de cette identité juive tribale et des dangers que la société moderne lui fait encourir. Réflexe de révolte contre les Lumières, le sionisme est en même temps une réaction contre la faillite des Lumières qui n'ont pas résolu la « question juive ». Qui sait ? Si le libéralisme avait mieux pénétré l'Ukraine et la Galicie, peut-être le sionisme n'aurait-il pas pris corps. Les juifs seraient devenus authentiquement des citoyens libres et égaux en droits, et sans l'affaire Dreyfus la question ne se serait même pas posée. La voie normale aurait été celle de l'assimilation, parce que c'était la voie des Lumières. Les juifs auraient accepté la règle du monde moderne qui définit chaque homme en tant qu'individu.

» Voilà pourquoi le sionisme, tel qu'il naît en Europe et tel qu'il se matérialise en Palestine, est tout d'abord un nationalisme culturel, un nationalisme organique et un nationalisme à connotation religieuse, où la laïcité n'a jamais été que très superficielle. Ce qui explique – soit dit en passant – pourquoi la symbiose du sionisme laïque et du sionisme religieux a paru si naturelle et n'a commencé à éclater qu'aujourd'hui.

– En se limitant à un cadre strictement national, et ce dès les années 20, et en abandonnant *de facto* le marxisme, la social-démocratie israélienne ne préfigure-t-elle pas, au fond, l'attitude que l'ensemble des partis socialistes finiront par adopter ?

– Dans *Aux origines d'Israël*, je me suis posé la question suivante : comment un nationalisme culturel, intégral, pour reprendre la définition de son théoricien le plus important, Gordon, peut-il intégrer les valeurs universelles du socialisme démocratique ? Car le socialisme démocratique est le produit d'une synthèse de la philosophie de l'histoire de Marx et de la philosophie de la liberté de Kant. Dans les années 30, Blum dit toujours que le marxisme est sa boussole, et cela était vrai aussi pour les Allemands et les Italiens qui luttaient contre le fascisme. En revanche, cela n'était pas vrai là où le socialisme était un instrument de la renaissance nationale ou de la reconquête de l'indépendance. Cela n'était pas vrai pour ceux qui regardaient leur peuple tout entier comme une « nation prolétarienne ». Ce socialisme-là ne pouvait pas se permettre le coût d'un changement social qui aurait nécessairement mis en cause la possibilité d'atteindre les objectifs nationaux. La solidarité nationale passait avant tout, et ce socialisme des pauvres devenait un socialisme national.

» Alors, oui, si le mouvement général de la social-démocratie va dans le sens du renoncement à la volonté de changer l'ordre social, de libérer l'individu des structures capitalistes, on peut dire que le socialisme des juifs en Palestine avant 1948 a joué un rôle pionnier. Car il a abandonné, bien avant les autres, cette vision du socialisme démocratique.

» Pour moi, en tout cas, les critiques du capitalisme et des inégalités demeurent nécessaires et légitimes. Estimer que plus d'égalité implique moins de liberté me paraît une équation fausse, et je déplore la course actuelle et générale au libéralisme néoconservateur. La question concerne moins les privatisations que l'abandon de l'objectif d'une société meilleure, et le consentement général au creusement des inégalités. Il convient de réagir à cette tendance, sans oublier les sources de la social-démocratie, par un retour à l'objectif d'émancipation de l'individu de la dépendance créée par le capitalisme.

» Comment tolérer par exemple, dans une société en pleine croissance comme Israël, qui importe de la main-d'œuvre étrangère, la création de poches de pauvreté et de malheur ? En Israël, où 671 000 Israéliens vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'était au parti Meretz d'assumer cette fonction tribunicienne. Il ne l'a pas fait. C'est que malheureusement, être « de gauche » en Israël signifiait, depuis trente ans, se battre contre l'occupation. Or, selon moi, cette lutte contre l'occupation s'ancre dans des valeurs universelles, au nom desquelles je proteste aussi contre l'exploitation – laquelle ne constitue nullement à mes yeux une donnée de nature. Les hommes ont autant besoin d'égalité que d'autodétermination. Si l'on estime, par conséquent, que les Palestiniens ont droit à l'indépendance, on ne peut fermer les yeux sur les malheurs de la société dans laquelle on vit.

– Est-ce selon vous l'un des enjeux des prochaines élections israéliennes ?

– L'enjeu des élections qui viennent est énorme. Il ne s'agit pas seulement de savoir si Shimon Pérès sera élu mais s'il aura le courage de mettre fin au conflit, en démantelant au moins une partie des implantations juives en place. Pour faire la paix, il faudra voir une partie importante des colons quitter leurs foyers. La droite se battra contre cette éventualité de toutes ses forces, mais il n'est pas du tout certain que la gauche soit suffisamment sûre d'elle pour liquider l'occupation. Nous ne sommes pas encore à la fin de nos peines. »

Propos recueillis par Nicolas Weill

Au carrefour des tourments du siècle

L'EXISTENCE de Zeev Sternhell, comme peut-être l'œuvre de ce chercheur en sciences politiques, spécialiste des origines du fascisme et de la droite révolutionnaire, doit beaucoup aux bouleversements auxquels il a été confronté depuis l'enfance. Comment ne pas s'interroger sur la naissance du fascisme quand on est historien, né en Pologne en 1935, dans un milieu juif, assimilé mais sioniste ? Au seuil de l'adolescence, Zeev Sternhell a connu l'enfer des ghettos – celui de Lvov notamment – et il a perdu sa mère et sa sœur, victimes du nazisme.



ZEEV STERNHELL

Il conserve de ses années de lycée à Avignon, au lendemain de la guerre, une solide connaissance de la culture française et une once d'accent provençal. En 1951, il émigre en Israël, où il devient un rejeton typique de la « génération de l'Etat », la première à être arrivée après la guerre de 1948 – génération dont font également partie Yirmiyahu Yovel et Emmanuel Sivan, ses collègues de l'Université hébraïque de Jérusalem.

C'est à l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction du professeur Raoul Girardet, qu'il prépare sa thèse de doctorat sur *Maurice Barrès et le nationalisme français* (parue aux éditions Complexe). Dans la lignée de cette étude, il consacre à l'extrême droite française une série d'ouvrage qui feront date, parmi lesquels *La Droite révolutionnaire : les origines française du fascisme* (Point-Histoire 1984), *Ni Droite ni gauche : l'idéologie fasciste en France* (Complexe) et *La Naissance de l'idéologie fasciste* (Folio-Histoire).

Engagé dans la vie publique de son pays depuis le début des années 70, Zeev Sternhell, qui a participé à toutes les campagnes militaires menées par Israël de 1956 à 1982, a été membre du mouvement La Paix maintenant, puis du Parti travailliste entre 1977 et 1982. Membre du comité exécutif de ce mouvement, il l'a quitté pour protester contre la guerre du Liban. Depuis, il exprime régulièrement ses points de vue dans le quotidien de gauche *Ha'aretz*.

Nationalisme ou socialisme ? Aux origines de l'Etat d'Israël (Fayard) est le premier ouvrage que Zeev Sternhell consacre à l'histoire du sionisme.

Pourtant, au-delà du contexte du conflit israélo-palestinien et de l'histoire juive, il s'agit bel et bien, là encore, d'une réflexion sur le danger des idéologies en révolte contre les Lumières et d'un plaidoyer pour une version démocratique du socialisme, auquel il demeure attaché avec une très rationnelle passion.

N. W.

Négationnisme et vérité

par Francis Martens

L'APPUI apporté par Roger Garaudy aux thèses dites *« révisionnistes »*, sa mise en examen pour *« contestation de crimes contre l'humanité »*, les remous provoqués par les prises de position de l'abbé Pierre, suscitent quelques questions. Face à la gravité des enjeux, il serait regrettable de s'en tenir à quelque indignation cathartique. La dérive de Garaudy est attristante pour ceux qui, jadis, avaient pu voir en lui un communiste épris d'humanisme et de dialogue. On peut comprendre que l'abbé Pierre, homme de fidélités, tente de sauver les meubles d'un vieil ami, même si celui-ci a fait un curieux chemin depuis les colonnes de *Témoignage chrétien* (où il interrogeait les passages entre marxisme et christianisme) jusqu'aux délétères galeries de *La Vieille Taupe*.

Ce chemin, manifestement, s'explique plus en termes de psychologie des profondeurs qu'au titre de moment d'une évolution politique cohérente. Qu'en flirtant avec les thèses faurissoniennes Garaudy règle d'obscurs comptes avec lui-même ne présente néanmoins d'intérêt que pour ses proches. Par contre, la nature spécifique du naufrage où il chavire n'est pas sans questionner *ce que lui-même appelle « le mythe de l'"Holocauste" »*.

Une hérésie n'est parfois qu'une *vérité devenue folle*. Il est rare que le délire, en sa solitude, ne porte la marque des contradictions collectives qui l'ont vu éclore. La folie *« négationniste »* ne nous renverrait-elle pas, en creux, la grimace de nos propres discours ? Pouvons-nous en apprendre quelque chose qui ne se clôture pas dans la seule désignation du coupable ?

Entre diabolisation et banalisation, il est difficile de trouver la position juste. D'un point de vue intellectuel, certes, la démarche des « historiens » négationnistes *s'apparente plus au folklore qu'à* la recherche. Si pourtant elle ne laisse indifférent, c'est qu'elle *participe du sacrilège. Il ne s'agit* de rien de moins, en effet, que d'une tentative d'anéantissement *d'un repère vital de notre histoire*.

Nous sommes la société qui a produit Auschwitz, et ne rien *vouloir savoir de ce qui rôde autour de ce mot*, en dénaturer la mémoire, expose tout simplement au retour de ce dont il garde fragilement la trace. Cet état de fait n'empêche pas la notion de sacrilège de rester glissante.

En ces parages, l'émotionnel obscurcit vite la raison. La désignation du « méchant » n'est alors qu'esquive de la question et de l'angoisse révélées par sa présence. Il vaudrait mieux s'interroger sur la part de « vérité » éventuellement tapie au cœur de ses outrances. C'est sur ce terrain délicat qu'il s'agit de s'aventurer.

Il y a d'abord la difficulté d'ajuster ce qu'on est capable de concevoir à la réalité de ce que l'on voit. Si l'écart est trop brutal, il peut anesthésier le jugement de réalité. C'est une telle expérience qu'évoque courageusement dans son *Testament* l'abbé Pierre, qui, en 1943, n'a pu croire ce qu'on lui montrait. Vient ensuite une identification douloureuse à la génération qui a commis ou a laissé *commettre ces crimes : « Nos parents n'étaient pas si mauvais. »* A quoi s'ajoute l'amertume des proches de ceux qui, bien qu'honnêtes, avaient fait le *« mauvais choix »*, alors que d'autres, moins reluisants, avaient fait le *« bon »*.

Mais il y a surtout, après des années de censure et d'auto-répression, la réapparition de ce qui avait été chassé, non du cœur mais seulement du discours : le retour du refoulé judéophobe. On pourrait épiloguer sur ces thèmes. Ils renseignent peu cependant sur la vérité obscure qui gît, me *semble-t-il, au fond des positions* négationnistes. Cette « vérité », par définition, échappe à leurs tenants. *Ils en sont au mieux le désastreux symptôme.*

Ce n'est pas un hasard pourtant *si le terme « mythe » s'échappe* aussi souvent de leurs plumes. Il n'est pas vain d'esquisser une anthropologie clinique de la position négationniste.

Plus un événement est chargé symboliquement, plus son historicité peut servir de point d'appui à un usage idéologique, et plus il devient difficile d'y démêler la factualité brute de la réalité discursive dont elle est le support. A cela s'ajoute que tout discours *« mythique »* peut s'appuyer aussi bien sur de la réalité que sur de la *fiction (qu'on pense aux discours* religieux) et qu'il a donc tendance à mal séparer ces deux univers. On sait enfin que la fiction est quelquefois meilleur vecteur de vérité que la réalité – c'est là tout le ressort de l'œuvre d'art.

On peut dès lors imaginer que des esprits fragiles mais réceptifs (comme le sont les individus paranoïdes) se soient mis à confondre le travestissement de la *vérité* d'Auschwitz avec celui de sa *réalité*. Que promus *« redresseurs de morts »*, ils ne soient en fait que le négatif d'un discours *qui, avant eux, s'était mis à instrumentaliser les morts.*

La charge émotionnelle du *mot Auschwitz ne peut* qu'accentuer la confusion entre la réalité nue de ce qu'il désigne et la multivocité métaphorique de ce qu'il met en jeu. Lieu d'un deuil brut insymbolisable, pour certains. Synonyme, pour d'autres, d'un interdit de parole. Pour d'autres encore, marque de l'inéluctabilité du mal.

Surinvesti, le mot a comme capté sur lui une part de la réalité du génocide. Peu à peu, il s'est mis à fonctionner comme un slogan. Pis que cela, il est devenu un argument électoral, une image qui fait vendre. Cette formule est brutale ; elle est, hélas, à prendre *au pied de la lettre. Voici une illustration* : en mai 1980, je visitais Auschwitz en compagnie d'une partie de ma famille qui mettait enfin des mots et des images sur ses morts. Quelle ne fut pas notre stupéfaction quand, à l'endroit des crématoires, nous fûmes délibérément bousculés, puis physiquement écartés, par un politicien américain et ses gorilles. Le malheureux était contrarié de nous trouver là. Soucieux de témoigner électoralement de sa préoccupation pour le génocide, il craignait que notre présence sur le film ne nuisît à la *mise en scène* qui devait le faire apparaître *solitaire et bouleversé.*

De l'hypothèse selon laquelle la mythologisation-banalisation d'Auschwitz fait le lit du négationnisme découle qu'il nous faut peser nos mots. Parler d'« Holocauste » ou de « martyrs » dans le cas du génocide est tout aussi malvenu que l'évocation du « détail»

Le type de récupération-instrumentalisation, à l'œuvre dans ce qui précède, est stylistiquement aux antipodes d'une autre procédure non moins déréalisante : celle de la mythologisation-banalisation du vocabulaire employé pour décrire le génocide. Vider des mots de leur sens, pour honorer des victimes, n'est pas précisément ce qui permet de réaliser l'étendue de leurs souffrances. Qu'on pense ici à l'emploi impropre d'expressions comme *« martyrs »* ou *« Holocauste »*.

Le terme de *« martyrs »* est communément utilisé (par exemple, sur le « Monument national aux martyrs juifs de Belgique »), alors que ce qui spécifie, à ce niveau, la notion de génocide est justement qu'il ne s'agit pas de martyrs, mais de victimes. Les martyrs meurent – parfois choisissent de mourir – pour une cause. Les victimes ont seulement le tort de croiser le chemin du bourreau.

Quant au terme d'*« Holocauste »* (repéré chez Mauriac dès 1958), il y a là une métaphore au lyrisme aberrant. Dans l'univers *sacrificiel des Hébreux*, l'holocauste est l'offrande faite à Dieu, *par consumation totale*, d'un animal *pur et sans tache*. Appliquée au génocide, la logique de cette image assimile le *Führer* au Grand Prêtre d'Israël et voile la réalité crue de l'extermination d'une rhétorique à l'imaginaire délirant.

La sacralisation d'une *Shoah* parfois perçue comme envers satanique du mythe de *« l'élection »* ne vaut pas mieux que son instrumentalisation médiatique. Si la mythologisation du mot *« Auschwitz »* n'a trop souvent d'égale que sa banalisation, la réalité dont il est le gardien risque de perdre pour nous sa valeur d'avertissement.

Le piège majeur serait de ne voir qu'exception monstrueuse là *où se marque* l'aboutissement d'une implacable rencontre : celle de la logique mythique où s'inscrit *le bouc émissaire « déicide »* (ou autre), et celle du nationalisme totalitaire tirant son efficacité *administrative et* technique du modèle industriel. On ne voit pas en quoi ces ingrédients ont *disparu de notre société. Tout* travestissement de l'histoire et toute complicité à cet égard attentent à notre avenir.

Cela dit, il serait évidemment insensé de réduire le négationnisme et son environnement au simple reflet inversé d'un discours sur la *Shoah*. Il importe, par contre, de veiller à la justesse des propos garants de notre mémoire collective. De l'hypothèse selon laquelle la mythologisation-banalisation d'Auschwitz fait le lit du négationnisme découle qu'il nous faut peser nos mots. Parler d'*« Holocauste »* ou de *« martyrs »*, dans le cas du génocide, est tout aussi malvenu que l'évocation du *« détail »*.

De tels glissements sémantiques concourent à l'effet d'irréalité où vient s'engloutir l'esprit *de quelques-uns. Mais si absurde* que soit leur *« négation »*, elle ne cesse de nous parler de nous-mêmes. *Irréalité pour irréalité*, déresponsabilisation pour déresponsabilisation, la rhétorique négationniste n'est pas pire que celle de nos « représentants » – capables de célébrer la *« libération des camps »* au moment même où, en direct, ils laissent exterminer Srebrenica.

***Francis Martens**, psychothérapeute, travaille à l'université catholique de Louvain.*

Contre la loi Gayssot

par Madeleine Rebérioux

ALLONS d'emblée à l'essentiel. Quelles que soient les intentions de Roger Garaudy, les sommations qu'il adresse aux historiens ne sont pas de mise. Ceux-ci ne l'ont pas attendu pour faire leur travail : préciser les étapes du génocide nazi à partir de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS et des massacres commis par les *Einsatz Gruppen*, serrer de plus près des chiffres dont ils ne jugent pas honteux de discuter, montrer l'existence, à Auschwitz, des chambres à gaz destinées à tuer des êtres humains, en l'occurrence des juifs, et non des *« poux », comme l'ont écrit* certains négationnistes. Récusant tous les tabous, ils ont bien l'in*tention de continuer à travailler :* nulle question, fût-elle douloureuse, n'est interdite.

Même si ? pour qu'il puisse y avoir débat, un minimum de bonne foi est indispensable. Comment *tenir pour nuls* et non avenus les témoignages de ceux qui, sortant des trains et ayant eu la « chance » d'être sélectionnés du « bon côté », et donc parfois de survivre, ont vu vieillards, femmes et enfants, séparés d'eux sur la rampe d'Auschwitz, se diriger vers la mort : jamais enregistrés, jamais revus ? Or c'est précisément ce que fait Garaudy. Et comment admettre que soient balayés du revers de la main les travaux de ceux qui ont trouvé, dans les archives de ce camp, la preuve des commandes passées à telle firme allemande pour alimenter en gaz les chambres de la mort ? Or c'est précisément ce que fait Garaudy.

Chercher, toujours chercher – établir des faits, les confronter, comprendre leur enchaînement et leur sens –, c'est une tâche d'historien.

Et de citoyen. Proclamer l'entière liberté de cette recherche, telle est entre autres la vocation de la Ligue des droits de l'homme. C'est pourquoi, sous la présidence d'Yves Jouffa, elle prit position en 1990 contre la partie de la loi, dite loi Gayssot, qui, le 13 juillet de cette année-là, constitua en délit relevant des tribunaux le fait de contester *« un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire annexé à l'accord de Londres du 8 mai 1945 »*. C'est au nom de ce texte intégré (article *24 bis*) à la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 que Garaudy a été mis en examen.

Imagine-t-on le doute rampant qui va s'emparer d'esprits hésitants ? « On nous cache quelque chose, on ne nous dit pas tout, le débat est interdit »

Ce texte est hautement critiquable pour trois raisons :

– Il confie à la loi ce qui est de l'ordre du normatif et au juge chargé de son application la charge de dire la vérité en histoire alors que l'idée de vérité historique récuse toute autorité officielle. *L'URSS* a payé assez cher son comportement en ce domaine pour que la République française ne marche pas sur ses traces.

– Il entraîne quasi inéluctablement son extension un jour à d'autres domaines qu'au génocide des juifs : autres génocides et autres atteintes à ce qui sera baptisé *« vérité historique »*.

– Il permet aux négationnistes de se présenter comme des martyrs, ou tout au moins comme des persécutés. Déjà, Garaudy publie une nouvelle édition de son livre en *« samizdat »* !

Imagine-t-on le doute rampant qui va s'emparer d'esprits hésitants ? *« On nous cache quelque chose, on ne nous dit pas tout, le débat est interdit... »* Imagine-t-on les réactions de tels adolescents à qui les enseignants tentent d'inculquer un peu d'esprit critique ? Imagine-t-on le parti que peuvent en tirer les antisémites larvés, qui n'ont pas disparu ?

Une seule solution : connaître et faire connaître. Dès lors que, *pour condamner* l'antisémitisme et la xénophobie, nous disposons de la loi de 1972, en matière de re*cherche, répression égale régression.*

***Madeleine Rebérioux** est historienne, présidente d'honneur de la Ligue des droits de l'homme.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE DÉLIT D'OPINION

Ça y est ! L'abbé Pierre a abjuré. Mais, après avoir pris connaissance de tous les bons articles – jusqu'à la *« canonnade horrible et meurtrière »* de Bernard Kouchner – parus dans mon journal, une question me poursuit, à laquelle je ne vois que de mauvaises réponses : Comment la République française – laïque – a-t-elle pu intégrer dans son code une loi réprimant le délit d'opinion ? D'accord pour les opinions appelant à la haine ou au racisme, mais les opinions sur les faits historiques ? Cela rappelle le procès de Socrate, celui de Galilée par l'Inquisition, les crimes de lèse-religion et de lèse-majesté. D'autant plus que les bons moralistes ne traitent du massacre de quelques centaines de Palestiniens pour cause électorale que de manière très « technique », comme de dommages inévitables (...). Le plus curieux est que la *« loi Gayssot »* émane d'un parti qui a longtemps adoré Staline, lequel s'y connaissait un peu en délits d'opinion.

Pour ma part, j'excuse l'abbé Pierre de ne pas avoir lu le livre de Garaudy ; j'ai essayé dans le temps de lire *Paroles d'hommes*, et j'ai abandonné d'ennui.

Claude Négrerie,
Le Château-d'Oléron
(Charente-Maritime)

La droite chrétienne, menace pour la démocratie

par Jimmy Carter

Il est parfaitement légitime et même admirable qu'en tant qu'Américains nous défendions les convictions qui sont les nôtres par les voies de la politique ou de la religion. Mais lorsqu'on cherche à se servir du gouvernement pour contraindre autrui à adopter tel culte ou pour considérer les gens différents comme des citoyens de seconde zone, alors on porte atteinte aux principes fondamentaux de la démocratie.

Baptiste de stricte obédience, je suis profondément concerné par les débats qui sèment la discorde et divisent les gens. Je ne veux pas parler de nos dissensions à caractère religieux qui suscitent peu d'intérêt parmi les non-chrétiens, qu'il s'agisse du sacerdoce des fidèles, de l'autonomie des Eglises, du statut des pasteurs, du rôle des femmes, du calvinisme, du millénarisme, de *l'infaillibilité, du créationisme, ou* de la liberté d'enseignement dans les séminaires.

*Je veux parler de sujets qui sou*lèvent davantage les passions : l'avortement et l'homosexualité. *Nous, chrétiens, pouvons presque* à tout propos étayer nos débats en choisissant avec soin certains passages de la Bible, et de ce fait prétendre à l'universalité de nos conclusions.

Presque toujours, un groupe impose aux autres sa domination : *« Dieu et moi avons raison, et celui qui n'est pas d'accord avec nous a tort »* (l'on préfère oublier la parole de Jésus : *« Ne jugez pas pour n'être pas jugés »*, Matthieu, 7,1). J'ai entendu un président de la Southern Baptist Convention déclarer que Dieu n'écoutait pas la prière d'un juif !

De telles positions conduisent à la condamnation et même à la persécution de ceux qui sont différents, ou sont d'une certaine façon considérés comme inférieurs.

Il y a vingt ans environ, des dirigeants chrétiens ont ainsi conclu une alliance avec l'aile la plus conservatrice du Parti républicain. Contractée avec les démocrates, cette union politique des chrétiens fondamentalistes aurait tout autant heurté mes propres convictions sur la nécessité de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Aujourd'hui, les respon*sables de cette organisation très* structurée qu'est la droite chrétienne ont, en Amérique, porté avec succès le débat politique sur le terrain de la religion avec des sujets qui suscitent la division.

L'exemple le plus flagrant en est la question de la préférence sexuelle, aux connotations éminemment personnelles et passionnelles. Une question qui figure, hélas, au premier plan de l'élection présidentielle de 1996.

Prôner la haine des homosexuels ne doit pas servir à accéder à la présidence des Etats-Unis

Presque tous les protestants acceptant aujourd'hui le divorce et abordant rarement la question de la fornication ou de l'adultère – que Jésus a pourtant à maintes reprises condamnés –, il est beaucoup plus facile et plus confortable pour les chrétiens hétérosexuels de se concentrer sur l'homosexualité, en refusant d'admettre que c'est un péché dont Jésus n'a jamais parlé.

A lire le Nouveau Testament, les chefs de l'Eglise naissante plaçaient manifestement l'acte homosexuel sur le même plan que la fornication, la prostitution et l'adultère, l'égoïsme et la calomnie, l'intempérance et nombre d'autres transgressions.

Pour saint Paul, il faut à l'évidence résister à la tentation de l'homosexualité comme aux multiples tentations : *« Ne vous y trompez pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les luxurieux, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les ravisseurs, n'entreront en possession du royaume des cieux »* (première Epître aux Corinthiens, 9,10). Avant d'ajouter aussitôt que tous ces actes ont été entièrement pardonnés : *« Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu »* (verset 11).

Les grands débats de la campagne des primaires ont curieusement – et de façon troublante – dévié chez les républicains du plan économique et budgétaire vers des questions de société porteuses de discorde, soulevées par certains dirigeants de la droite chrétienne, concernant notamment l'avortement et l'homosexualité.

Lors des premières joutes des comités électoraux, les activistes religieux les plus extrémistes ont poussé presque tous les candidats à la démagogie et aux attaques haineuses à *l'encontre des homosexuels*, hommes et femmes – attaques prétendument fondées sur *l'enseignement de Jésus-Christ*.

Plus inquiétant encore : le sida serait une punition divine envoyée aux pécheurs, qui doivent donc être traités en conséquence. Jésus, pourtant, a approché les lépreux, également condamnés par lui, a-t-on dit, et susceptibles de contaminer qui les côtoie. Mais le Christ a donné l'exemple en leur tendant la main, en les aimant et en les soignant.

Les autres chrétiens et l'ensemble de *l'opinion* publique ne doivent pas, par leur silence, apporter leur soutien à une telle ignominie qu'encouragent toujours davantage quelques démagogues politiques et religieux. Outre la punition directement infligée à nombre de citoyens américains, accepter sans conteste un principe qui a son origine dans la communauté religieuse tend à l'authentifier dans les esprits de parti pris.

Que cela soit clair : prôner la haine des homosexuels, hommes et femmes, ne doit pas servir à accéder à la présidence des Etats-Unis d'Amérique.

***Jimmy Carter**, ancien président des Etats-Unis, dirige le Carter Center, organisation non gouvernementale sans but lucratif dont le siège est à Atlanta (Géorgie).*

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Mutineries africaines

UN mois, jour pour jour, après une première insurrection, une partie de l'armée centrafricaine s'est soulevée, le 18 mai, occupant de nouveau le centre de Bangui. Cette nouvelle mutinerie est une conséquence de la précédente où les soldats en colère avaient réclamé le paiement de trois mois d'arriérés de solde.

Après des affrontements avec les unités loyalistes, qui avaient fait neuf morts et une quarantaine de blessés, le calme était revenu. Les autorités avaient promis de verser les sommes demandées, cependant que les soldats français, stationnés en permanence en République centrafricaine, montraient leur force. Aujourd'hui, on assiste au deuxième acte : les mutins demandent des garanties sur les engagements pris en avril...

Depuis, le gouvernement de Bangui a dû faire face à des mouvements de grève des fonctionnaires de différentes catégories qui réclament le paiements d'arriérés de salaires dépassant parfois les douze mois. Ces mouvements sont endémiques dans le pays *depuis plusieurs années. En 1993 déjà, la* garde présidentielle – cette fois restée loyale – *s'était mutinée pour des motifs similaires.* Le fait que les soldats en colère ont obtenu satisfaction, en avril, a augmenté le mécontentement chez les fonctionnaires.

***Ce scénario est celui que l'on a connu, au* début du mois de février, en Guinée : des *centaines de soldats descendus dans la rue* de Conakry pour exiger une amélioration de leur situation financière et notamment le règlement de mensualités impayées. En Guinée, des putschistes avaient tenté de profiter de mouvement de protestation pour renverser le gouvernement du président Lansana Conté. Ce dernier n'avait récupéré le pouvoir qu'*in extremis*.**

***En Centrafrique, les militaires ne* semblent pas vouloir la chute du président Ange-Félix Patassé, mais le gouvernement de ce dernier a été ébranlé par les incidents d'avril.**

A Conakry comme à Bangui, les revendications salariales des soldats ont été le détonateur de celles de tous les autres fonctionnaires.

***Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement* peine à apaiser ces coups de colère. La marge de manœuvre est étroite. Depuis des années, ces pays, comme tant d'autres en Afrique, voient l'aide internationale diminuer et sont soumis à des obligations d'austérité, imposées par les institutions financières internationales, le FMI et la Banque mondiale, ainsi que par leurs principaux *bailleurs de fonds, au premier rang des*quels la France.**

Ils doivent *réduire leurs dépenses et le* nombre de leurs fonctionnaires. La communauté internationale, malgré un plaidoyer de Paris en leur faveur, paraît peu disposée à leur accorder des dérogations pour cause d'explosions sociales ou militaires...

C'est dangereux : on ne peut à la fois exiger de ces pays qu'ils aillent vers la démocratie – *et maintiennent les soldats dans les* casernes – et les soumettre à une impitoyable rigueur budgétaire.

La semeuse *par Hachfeld*



Les trois pôles du cinéma français

Suite de la première page

Cette approche est fondée sur le scénario et des dialogues très écrits et revendiqués comme tels, des films (il n'est pas essentiel, *mais tout de même significatif* que ce soient des films d'époque, en *costumes*) *qui mettent en* valeur des qualités artisanales de fabrication, où le « concept » précède le script, et le script la réalisation, grâce à la collaboration d'une association d'exécutants hautement qualifiés. Cinéma d'illustration où les images sont servies, les répliques ciselées. Cinéma « culturel », souvent doté d'importants moyens financiers pour, fréquemment, porter à *l'écran les* riches heures de notre histoire et les *monuments de notre littérature*.

Ces films portent témoignage en faveur d'une politique, mise en œuvre par les professionnels et les pouvoirs publics, d'amélioration de la qualité, qui a depuis longtemps pris le scénario et la technique comme pierres angulaires. Politique développée, notamment chez certains producteurs, comme une réponse au cinéma d'auteur, *accusé par eux de tous les maux*. Au sein de cette « tendance », comme *disait* autrefois François Truffaut, la particularité de *Ridicule* et d'*Un héros très discret* est de tenir explicitement le plaidoyer en faveur du cinéma auquel ils appartiennent. Le premier fait du mot d'esprit son matériau principal et son meilleur atout. *Le* second se présente, lui, comme une apologie *du mensonge et de l'artifice, qui* concerne autant la manière de *réaliser que* les tribulations de son protagoniste. Un cinéma de l'artifice qui n'avait certes jamais disparu, mais qui est aujourd'hui assez assuré de ses principes pour les proclamer.

Il manquait à Cannes, où ce n'est pas sa place, une autre catégorie de films aujourd'hui significative : ces comédies à grand succès (récemment *Les Trois Frères* ou *Pédale douce*), qui ne prétendent à aucun statut « culturel ». Des films souvent idiots, disons-le – sans que cela suppose que leurs spectateurs, pas nécessairement dupes, le soient –, mais pas plus débiles que les *Gendarme de Saint-Tropez* et autres pantalonnades triomphales du temps jadis (mais *à l'époque ceux qui les faisaient ne* revendiquaient pas le titre d'auteur, terme qui a glissé d'une reconnaissance conquise par la qualité des œuvres à une sorte de droit syndical imprescriptible pour quiconque inscrit son nom à la bonne place sur un générique). Ainsi se dessine une carte du cinéma français construite autour de trois pôles : le maintien et le re*nouvellement* d'une pratique moderne de la mise en scène, la remontée en puissance de *ce qu'on* appela jadis la « qualité française », et une embellie commerciale en faveur de la comédie « populaire ».

C'est probablement la situation la plus saine qu'on ait connue depuis longtemps : ces trois pôles délimitent en effet un espace créatif suffisamment vaste, aux assises économiques en principe suffi*samment stables pour* qu'on puisse envisager l'avenir de manière relativement sereine. A condition de s'assurer que ces trois pôles continuent bien de figurer sur la même carte, et que puisse exister une circulation (artistique, financière, sociale) entre eux.

C'est-à-dire à condition que le rapport de forces entre eux ne devienne pas trop inégal, et c'est tout le sens des actuels affrontements *suscités par l'essor des multiplexes* et le problème de l'accès d'œuvres diversifiées aux écrans.

Le cinéma a esthétiquement, économiquement et moralement besoin de tout le cinéma

Bonne occasion, également, d'un rappel à ceux qui jugent inutile, voire dangereuse pour la bonne marche des affaires, la partie la plus audacieuse du cinéma. Outre qu'elle n'est pas nécessaire*ment moins rentable* (Eric Rohmer fournit en la matière l'exemple canonique), c'est au nom de Godard et de Pialat, d'Assayas et de Desplechin, que l'ensemble du cinéma bénéficie de mécanismes d'aide publique et d'une défense stratégique de « l'exception culturelle », profitant grandement à des productions dont on chercherait vainement la *teneur culturelle*, *a fortiori* la singularité artistique.

Le cinéma moderne n'est pas seulement le laboratoire de recherche de l'industrie, où s'élaborent des innovations qui seront ensuite recyclées par les autres, mais il représente la conscience critique, où est mise à l'épreuve la manière dont fonctionnent les images (pas seulement celles des films d'ailleurs).

Bref, le cinéma a esthétiquement, économiquement, politiquement et moralement besoin de tout le cinéma.

Jean-Michel Frodon

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ A peine soufflée la première bougie de son installation rue de Varenne, Alain Juppé re*trouve ce lundi tous les dossiers épineux qui* bornent son horizon (...) Pour n'en citer que *trois, on retiendra le dossier d'Air Inter, celui* des industries d'armement et la poudrière de France Télévision. Restructurations douloureuses, aménagement du territoire et contrôle des deniers publics : il y a là trois bombes à retardement. Au premier ministre, il revient donc la tâche de déminer, job particulièrement éprouvant dans une France aux nerfs à fleur de peau. Pour cela, Alain Juppé dispose de quelques précieux atouts : d'abord, après un an à Matignon, il fait figure de miraculé ; ensuite, il *garde intacte la confiance du président ; enfin,* il s'est imposé comme chef de la majorité, désormais assuré, sauf grave incident de parcours, de conduire la bataille électorale de 1998 (...) Au moment où le besoin d'Etat se renforce, dans une nation où le modèle libéral a toujours fait figure d'épouvantail, au moment où l'exemple allemand lui-même se fissure, Alain Juppé va devoir redoubler d'efforts pédagogiques.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ En fin de saison, les rumeurs de remaniements ministériels sont rituelles. Alain Juppé aurait deux raisons pour cela. La première tient au fonctionnement nécessaire de sa majorité parlementaire (...) Son gouvernement est essentiellement RPR/giscardien. Il y manque une ou deux personnalités balladuriennes fortes qui symboliseraient toute la majorité du second *tour de l'élection présidentielle. L'autre motif* pour un remaniement s'appelle la réforme de l'éducation nationale (...) La semaine sera sur ce plan décisive. Si la méthode Bayrou est acceptée, tout rentre dans l'ordre. Si elle ne l'est pas, une autre répartition des responsabilités ministérielles deviendrait nécessaire.

Russie : le double jeu des apparatchiks communistes

« AVOIR PEUR du retour des communistes ? Mais ils sont déjà là ! » A un mois du premier tour de l'élection présidentielle, alors que tous les médias officiels agitent l'épouvantail d'une possible victoire du chef du PC, Guennadi Ziouganov, la boutade montre que les Russes n'ont pas complètement perdu le sens de la dérision. En l'*occurrence*, l'humour peut s'appuyer sur des données solides.

Ces communistes, auxquels il conviendrait de barrer la route en faisant bloc autour d'un Boris Eltsine en mauvaise posture, ils sont en effet partout. Et d'abord dans l'entourage même de l'actuel président. A côté de quelques libéraux *qui font de plus en plus figure* d'égarés ou de naïfs, le Kremlin est *peuplé d'anciens membres* du parti, et accessoirement des « organes » (comme on *désignait* dans le temps le KGB). Le nouveau chef de l'administration présidentielle, apparatchik bon teint, s'est choisi pour adjoint un homme qui a fait ses classes en tant que conseiller de Constantin Tchernienko, la doublure de Brejnev, qui occupa jadis les plus hautes fonctions de l'Union *soviétique*. Cette administration présidentielle – pléthorique – s'est installée dans les bâtiments de l'ancien comité central, dont elle a repris les méthodes de travail.

On pourrait ainsi multiplier les exemples montrant que les communistes ne se sont pas contentés d'obtenir, avec leurs alliés, une majorité à la Douma, par le moyen d'élections à peu près démocratiques, en décembre 1995. Selon la Constitution russe, les députés ont un pouvoir *très réduit*, ce qui limite les risques. Il n'en va pas de même des petits chefs régionaux ou locaux, des présidents de kolkhozes, des directeurs des grandes usines privatisées, qui se sont recrutés parmi les dirigeants disponibles ou les mieux placés, c'est-à-dire parmi la Nomenklatura *de l'ancien régime. A quelques* brillantes exceptions près, toujours mises en avant auprès des Occidentaux pour souligner la profondeur des changements.

Ces bureaucrates, grandis sous le communisme, n'ont pour la plupart que des connaissances très approximatives de l'économie de marché *et de la démocratie représentative*. Ils gouvernent leur circonscription ou leur entreprise comme ils l'ont toujours fait, en autocrates. Peut-être même ont-ils plus de pouvoir que dans le système soviétique où le parti et la police étaient chargés de les contrôler. Ils constituent des relais idéaux pour Guennadi Ziouganov auprès d'une population qui compte plus de victimes que de bénéficiaires des réformes. Mais ils peuvent tout aussi bien se rallier à Boris Eltsine qui représente le pouvoir central, qui peut distribuer les prébendes et dont l'affaiblissement même est une garantie de liberté pour les potentats locaux.

Les deux principaux candidats pèchent en grande partie dans le même vivier, s'adressent aux mêmes couches sociales, vont vibrer les mêmes *cordes, que ce soit* la gloire de la Russie éternelle, l'alliance avec *l'Eglise orthodoxe ou la* défense des « petits ». Pas étonnant *dans ces conditions que la dé*mocratie, les réformes, la libéralisation d'un système *toujours* marqué par l'accumulation des strates bureaucratiques tsaristes et soviétiques, fassent les frais de la campagne électorale. Le clan au pouvoir qui s'est distribué les postes et les fruits des privatisations joue sa survie ; les opposants attendent d'avoir leur part du gâteau, *même si une petite couche de* revanche idéologique a été passée sur des appétits très concrets.

Au lendemain de l'effondrement du communisme et de l'URSS, la présidence de Boris Eltsine était fondée sur une alliance entre les « nouveaux Russes » qui ont sauté sur les occasions offertes par *l'économie de marché* et les éléments les plus dynamiques de la Nomenklatura communiste qui ont mis à profit leurs réseaux et leur expérience pour se reconvertir.

UN PAYS DANS LE CHAOS

Tous se sont enrichis rapidement, en spéculant, en prospérant dans l'import-export, en bradant les ressources naturelles du pays, en reversant sur leurs comptes suisses les aides internationales. Pour eux la libéralisation de l'économie, la déréglementation, l'ouverture des frontières, ne représentent pas les fondements théoriques d'un changement démocratique ; ce sont avant tout des sources de profit.

Les conséquences sociales de l'anarchie régnant dans l'économie et la société russes, la paupérisa*tion des employés de l'Etat*, médecins, enseignants, policiers, et la *ruine des retraités sont le cadet de* leurs soucis. La démocratie politique ne les *intéresse que* dans la mesure où elle détruit les vieux carcans *administratifs*, mais l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs, le respect des élus et des droits de l'homme, leur sont, comme tels, parfaitement indifférents. C'est pourquoi les plus puissants d'entre eux viennent de se payer quelques pages de publicité dans les journaux russes pour de*mander le report des élections*.

L'éventuelle victoire du chef du Parti communiste ne les inquiète pas parce qu'elle risque de ramener au pouvoir les vieux putschistes antigorbatchéviens de 1991, mais parce qu'ils devront, au pire, abandonner leurs privilèges aux représentants les plus bornés de la vieille *Nomenklatura qui* n'ont pas été assez malins pour profiter des *bienfaits* du *capitalisme* ; au mieux, les partager avec eux.

Les véritables démocrates et libéraux de Russie – il en existe quelques-uns – sont tentés de renvoyer les différents clans dos à dos ; de ne pas choisir « entre la peste et le choléra », entre bonnet blanc et blanc bonnet... en votant au premier tour pour un « petit » candidat auquel les puissantes machines électorales n'ont laissé aucune chance et en s'abstenant au second. Certains d'entre eux se demandent toutefois si Boris Eltsine, par le chaos même qu'il a laissé s'instaurer dans le pays, ne garantit pas quelques espaces de liberté que Guennadi Ziouganov et ses amis s'empresseraient au contraire *d'étouffer. Ils veulent éviter la poli*tique du pire, mais ils ne sont pas *dupes* ; ils ne s'imaginent pas choisir entre la démocratie et le *communisme*.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

CORRUPTION

Ce n'est pas l'ONU, mais le conseil de *l'OCDE* (Organisation de coopération et de développement économique) qui a adopté, le 27 mai 1994, une *« recommandation »* sur *« la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales »* (*Le Monde* du 21 mai). C'est ce texte qui est à l'origine de la création d'un groupe de travail sur la corruption.

DI PIETRO

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 30 avril, Montenero di Bisaccia, patrie d'Antonio Di Pietro, ancien juge du pool anticorruption et ministre des travaux publics du gouvernement de M. Prodi, ne se trouve pas en Lombardie, mais en Molise, région située au sud des Abruzzes.

L'OMC ET LA CHINE

L'omission d'un mot a donné *un sens contraire* à une phrase de l'article de Jean-Claude Buhrer, dans *Le Monde* du 15 mai, consacré au contentieux entre Européens et Américains à l'OMC. Il fallait lire : *« La Chine et ses partenaires ont virtuellement* écarté *la possibilité de parvenir à un compromis cette année »* (sur l'admission du pays à l'OMC).

L'OLIVIER

Dans l'éditorial du *Monde* daté 19-20 mai, « Compromis historique en Italie », nous avons rapproché deux chiffres de nature différente : l'un est celui des votes centristes et catholiques au sein de L'Olivier (30 %) et l'autre le score national du PDS (21,5 %), qui représente évidemment la plus grosse composante de la coalition de centre-gauche.

هكذا من الأول

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 21 MAI 1996

ASIE *A un an du retour de Hongkong dans son giron, le 1er juillet 1997,* **la Chine prend des positions importantes au sein des groupes les plus stratégiques du territoire.** ● **DANS LE TRANSPORT AÉRIEN,** le groupe britannique Swire a perdu la majorité du capital de la compagnie Cathay Pacific dont l'Etat chinois prend indirectement 25 %. ● **DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS,** la reprise en main de Hongkong Telecom est en marche. Des rumeurs évoquent un renforcement imminent de groupes chinois dans le capital de l'opérateur. ● **SINGAPOUR** cherche à attirer les cerveaux pour passer *« d'une économie de production à une économie de création ».* ● **UNE LOGIQUE SIMILAIRE** prévaut à Taïwan, dont les entreprises sont amenées à moins produire sur place et à aller s'implanter en Malaisie, en Indonésie et en Chine.

Le capitalisme de Hongkong se plie à la volonté de Pékin

Après la compagnie Cathay Pacific, ce devrait être au tour de l'opérateur Hongkong Telecom de faire l'objet d'une reprise, au moins partielle, par des intérêts chinois : le transport aérien et les télécommunications sont deux secteurs stratégiques du territoire

HONGKONG
correspondance

Le fameux principe « un pays, deux systèmes », qui doit présider à la rétrocession de Hongkong à la Chine, le 1er juillet 1997, risque de donner lieu à quelques subtilités d'interprétation dans sa mise en œuvre. Par ce principe, les Chinois ont affirmé depuis 1982 qu'ils maintiendraient la nature capitaliste de l'économie de Hongkong, placée sous le régime de la Région administrative spéciale pour une durée de cinquante ans. Mais ils n'ont jamais dit qu'ils laisseraient en l'état la structure du capital des grands groupes du territoire, dont les plus stratégiques sont dominés par des intérêts britanniques. En témoignent les bouleversements en cours dans le capitalisme de Hongkong, téléguidés par Pékin, qui reprend ainsi avant l'heure ses droits souverains.

Les Anglais restent « in fine » les actionnaires de référence de la compagnie aérienne Cathay Pacific et ses gestionnaires, sous l'œil d'un conseil d'administration davantage « sinisé »

Les capitaux britanniques contrôlent, entre autres, deux secteurs d'activité ultrasensibles pour cette plaque tournante du commerce mondial, à savoir le transport aérien et les télécommunications. La compagnie aérienne Cathay Pacific, détenue à 52,6 % par le groupe Swire, et Hongkong Télécom, contrôlé à 57,5 % par Cable & Wireless, affichent, chacun dans leur secteur, la plus belle rentabilité au monde, grâce à un monopole instauré depuis l'origine par la Couronne britannique, qui a jalousement protégé les intérêts de ses ressortissants. Ces deux sociétés ont d'ailleurs chacune largement nourri leurs actionnaires, en leur versant des dividendes hors normes : depuis dix ans, 75 % des profits colossaux de Hongkong Telecom remontent chez ses actionnaires sous forme de dividendes ! En clair, de véritables joyaux qu'aucun actionnaire ne souhaite voir partir en d'autres mains.

A ceux qui annonçaient une inévitable reprise en main, par les intérêts chinois, de la compagnie aérienne nationale après la rétrocession, le groupe britannique Swire, pur produit de l'Empire britannique, avait toujours répondu que Cathay Pacific n'était pas à vendre. Et ses dirigeants se sentaient d'autant plus à l'abri d'un coup de force qu'ils avaient fait rentrer la société publique chinoise Citic, au capital de Cathay, dès 1987. Mais c'était compter sans l'exceptionnelle habileté des autorités chinoises, qui ont pratiqué une stratégie d'encerclement systématique conduisant fin avril le groupe Swire à abandonner à la fois la majorité de contrôle de Cathay Pacific, et la très profitable compagnie Dragonair, qui exploite quatorze lignes sur la Chine, Swire ne conservant dans celle-ci qu'une participation symbolique réduite à 20 %, contre 43 %.

La tactique chinoise fut édifiante : devant le refus des Britanniques de céder la compagnie nationale, Pékin fit, via sa propre compagnie, la CNAC, la demande d'autorisation auprès des autorités de HongkOng d'une nouvelle compagnie aérienne, concurrente de Cathay, qui aurait bénéficié de l'appui du gouvernement chinois pour l'obtention des lignes aériennes. C'était menacer directement la suprématie de Cathay sur les grandes lignes qui font sa fortune. *« A terme, c'est toute la compagnie Cathay Pacific qui était ainsi menacée »*, explique un consultant. Les dirigeants de Swire ont tout fait pour empêcher la CNAC de développer sa propre compagnie sur HongkOng. Mais ils ont vite perdu l'appui de Citic au conseil d'administration de Cathay, et restaient isolés dans la défense de leur monopole.

La défense de Swire ne tint qu'un temps. Swire a dû se soumettre, et céder, avec une décote de 15 % à 20 % par rapport au prix du marché, son contrôle du ciel de HongkOng à l'Etat chinois. L'accord, qui a été définitivement signé le 17 mai, scelle le retrait partiel du groupe britannique au profit de deux groupes publics chinois : Citic Pacific, filiale à HongkOng du groupe public Citic, et la CNAC, bras commercial de l'aviation civile chinoise.

D'abord, la CNAC rachète pour 2 milliards de dollars de Hongkong (1,34 milliard de francs) 36 % de Dragonair à Cathay, Citic et la famille fondatrice, devient son actionnaire de référence, et abandonne ainsi son projet de ligne concurrente. Dragonair devrait être, dès que possible, introduite à la Bourse de Hongkong. Ensuite, Cathay Pacific va procéder à une augmentation de capital de 6,3 milliards de dollars de Hongkong réservée à Citic Pacific, faisant ainsi passer sa participation de 10 % à 25 % du capital, et diluant celle de Swire au-dessous de la majorité, à 44 %. On comprend que c'est une opération très politique, les Chinois n'ayant finalement pas eu les moyens de sortir complètement les Anglais du ciel de Hongkong, qui restent *in fine* les actionnaires de référence de Cathay – il est vrai « amputée » de ses lignes chinoises qui partent avec Dragonair – et ses gestionnaires, sous l'œil attentif d'un conseil d'administration davantage « sinisé ».

Pour Cathay, cet accord signe tout de même la fin d'une période difficile : alors qu'elle va retrouver des actionnaires « souverains », l'incertitude sur son avenir est levée, et le cours de son action, qui a beaucoup pâti des menaces de la CNAC, va reprendre des niveaux en relation avec ses perspectives de profits. Sans compter que l'apport d'argent frais par Citic va lui permettre de financer le coûteux déménagement de son siège vers le nouvel aéroport. Dragonair, de son côté, qui sort de la tutelle de Cathay, est assurée de ne pas avoir de compétiteur entre Hongkong et la Chine, et devrait bénéficier de toutes les aides du gouvernement pour développer ses propres lignes. Elle promet de devenir une des grandes compagnies régionales sur l'Asie.

La reprise en main de Hongkong Telecom par l'Etat chinois promet, elle aussi, d'être complexe, ne serait-ce qu'en raison de la taille de l'opérateur privé, qui vaut en Bourse plus de 22 milliards de dollars américains (114 milliards de francs). La fusion entre British Telecom et son compatriote Cable & Wireless aurait échoué, dit-on à Hongkong, faute d'avoir obtenu la bénédiction de Pékin, condition *sine qua non* pour un investissement de long terme, dans un secteur où les réglementations conditionnent largement la rentabilité des opérateurs. Hongkong Telecom bénéficie notamment d'un monopole sur les appels longue distance, qui génèrent 90 % de ses profits, lequel devait être maintenu jusqu'en septembre 2006. La remise en cause possible de cette rente de situation par Pékin change *de facto* la valeur de l'opérateur, et l'intérêt d'une reprise.

Lors de la présentation des résultats de Hongkong Telecom, le 14 mai, le président de Cable & Wireless a affirmé qu'il n'avait, pour l'heure, *« aucun projet de vente »* de l'opérateur, mais il n'exclut pas totalement la constitution d'accords de coopération avec des partenaires extérieurs. Il a notamment refusé de répondre à la question de savoir s'il avait été approché par des groupes soutenus par Pékin. Or, l'annonce de l'échec de la fusion a donné lieu à des rumeurs, alimentées par l'agitation des banques d'affaires et la certitude que Pékin ne laissera pas l'opérateur contrôlé par les Britanniques. Sont évoqués : une entrée dans le capital de l'opérateur du groupe du célèbre milliardaire Li Ka-shing, Hutchison Whampoa, déjà présent dans la téléphonie mobile et les services téléphoniques locaux, et un renforcement de Citic Pacific qui détient déjà 10 % de Hongkong Telecom. Un de ses dirigeants a déclaré la semaine dernière que le groupe Citic Pacific envisageait bien d'augmenter sa participation dans le capital de l'opérateur britannique.

Une alliance de cette nature, entre la richissime diaspora de Hongkong, capable de lever des sommes importantes sur toutes les grandes places financières, et un bras commercial de l'Etat chinois, garantie des indispensables appuis politiques en Chine, pourrait bien être une des formes les plus répandues du nouveau capitalisme de la Région administrative spéciale qui commence déjà à émerger.

Valérie Brunschwig

Rebond des places boursières

Après deux années moroses, les places boursières asiatiques sont reparties à la hausse depuis le début de l'année, profitant de l'afflux des investisseurs américains, japonais et même européens attirés par les performances des économies les plus dynamiques de la planète. La croissance a atteint en moyenne depuis dix ans dans les pays d'Asie du Sud-Est plus de 7 % par an. En 1995, touché par la crise mexicaine qui avaient entraîné une fuite de capitaux des marchés boursiers émergents, les places asiatiques ont plutôt souffert.

● **Hongkong.** La Bourse, la plus importante de la région à l'exception de Tokyo, a plutôt joué les exceptions l'an dernier puisque l'indice Hang Seng a gagné 23 %. Depuis le 1er janvier, le Hang Seng a encore progressé de 7,8 %, mais les analystes font preuve d'une prudence grandissante. Ils estiment que les cours devraient évoluer en montagnes russes avant la restitution du territoire à la Chine le 1er juillet 1997.

● **Taïwan.** La place, qui a stagné en 1995 (+ 0,2 %) dans un contexte de déprime immobilière et de faible croissance de la demande intérieure, n'a pas vraiment souffert cette année des tensions accrues avec Pékin. La Bourse a gagné plus de 18 % depuis le 1er janvier.

● **Corée du Sud.** Le marché financier a été plus affecté par les problèmes avec la Corée du Nord. Il gagne toutefois plus de 8 % depuis le début de l'année, mais avait perdu 13 % en 1995, son premier recul depuis trois ans, à la suite des scandales politico-financiers impliquant les anciens présidents du pays.

● **Singapour.** La Bourse affiche les performances les plus décevantes, avec une petite progression de 2,4 % depuis le début de l'année. Elle avait fait du surplace en 1995. Le marché est victime d'un contexte économique jugé moins favorable qu'auparavant pour le micro-Etat.

COMPÉTENCES
Les tours-opérateurs proposent des formules de plus en plus personnalisées
page II



PORTRAIT
Arnaud de Bérail
du groupe Lafarge
page III

Le Monde des INITIATIVES

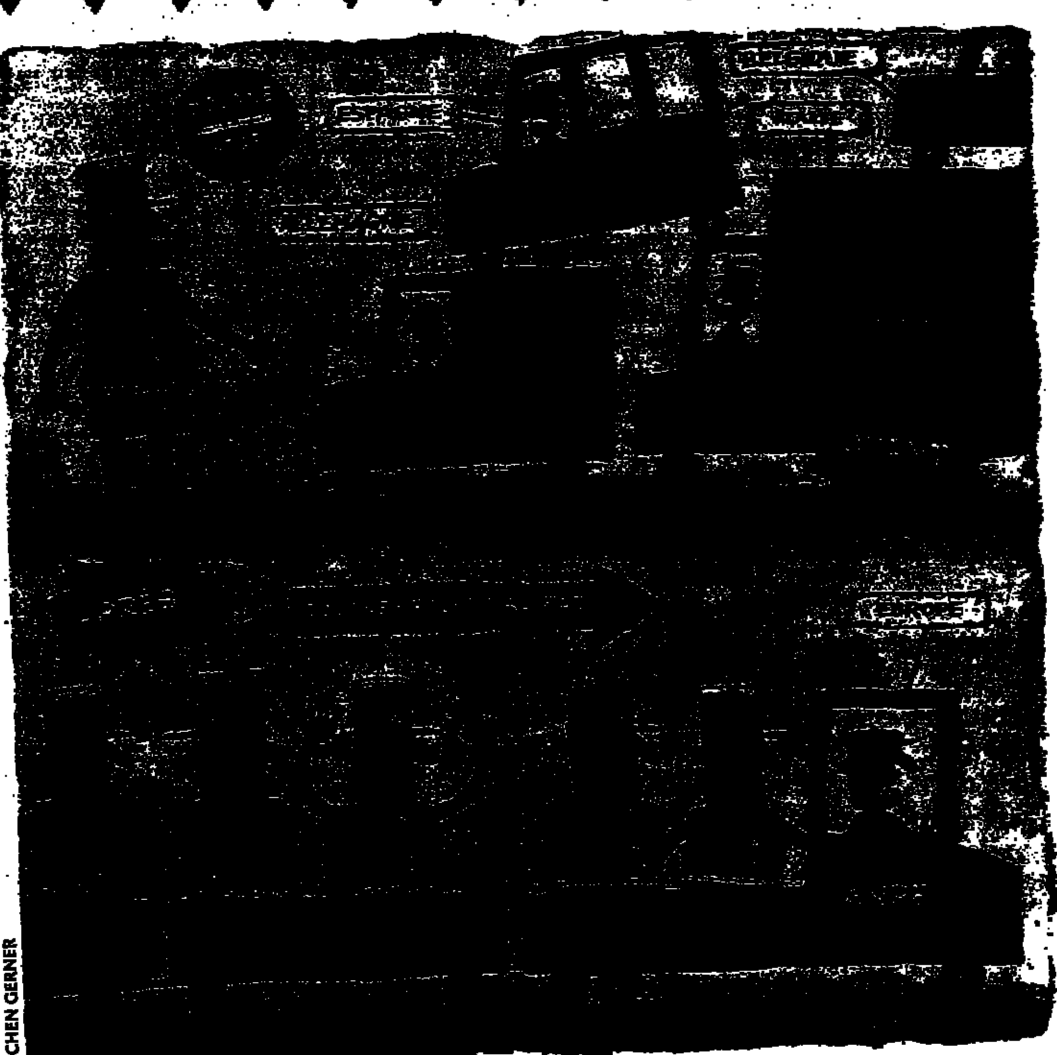
ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page X

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Quand le monde du travail rime avec nostalgie

MARDI 21 MAI 1996

MÉTIERS

Les transitaires en douane se reclassent



JOCHEN GERNER

De grands moyens ont été mis en œuvre lors de l'abolition des frontières en 1993. Les résultats du plan social sont décevants

O[illegible] à l'es[illegible] plan social des doc[illegible]kers, on a, en revanche, probable[illegible] celui des « transitaires » ou commissionnaires en douane, qui vient de s'achever. Il a pourtant concerné presque deux fois plus de salariés (environ 7 500 contre 4 000) et fait l'objet actuellement d'un examen de la Cour des comptes.

Les transitaires effectuent les formalités de dédouanement et s'acquittent du paiement des droits et taxes (comme la TVA à l'importation) pour leurs clients. Activité qu'ils allient souvent au transport de marchandises et à la logistique. L'abolition des frontières douanières entre les pays de l'Union, au 1er janvier 1993, a profondément déstabilisé cette profession. Quel[illegible] plus de mille ont mis la clef sous la porte, et 10 000 salariés ont perdu leur emploi, selon les estimations de la Fédération française des organisateurs commissionnaires de transport (FFOCT). Environ 7 500 d'entre eux ont été pris en charge dans le cadre d'un vaste plan social négocié en 1992, après un mouvement de grève et le blocage de la frontière franco-espagnole.

TAUX DE RECLASSEMENT

Quel bilan peut-on tirer aujourd'hui de ce plan qui a donné lieu à des financements considérables de la part de l'Etat (1,6 milliard de francs, contre environ 2 milliards pour les dockers) ? Pas très satisfaisant au regard des moyens mis en œuvre, semble-t-il.

Selon les chiffres avancés par la délégation à l'emploi, le taux de re[illegible]classement des personnes pri[illegible] charge par les cellules locales de reconversion serait de 47 %. Il s'agit d'approximations, et le dernier bilan précis réalisé par le c[illegible] Eurequip faisait état d'un taux de 34,26 % à la fin juin 1994. *« Le plan social, signé en 1992, a fait l'objet d'un lancement rapide et fort, mais le changement de gouvernement en 1993 a cassé la dynamique. A la mi-1994, certaines cellules de reconversion ont commencé à battre de l'aile »*, estime Gérard Snoeck, de la Fédération générale des transports et de l'équipement de la CFDT.

Jean Chabrerie, président de la FFOCT, critique pour sa part la mise en œuvre du plan, et le cabinet Eurequip souligne dans son rapport les retards apportés par l'administration dans le paiement des cellules de reconversion ainsi [illegible] le paiement des allocations de congé de conversion aux chefs d'entreprise contraints d'en faire l'avance aux salariés. *« Ce mauvais fonctionnement s'explique par une décentralisation extrêmement poussée. Les pouvoirs publics n'ont pas pris les moyens d'assurer un suivi administratif correct des mesures*, assure M. Chabrerie. *Par ailleurs, nous avons démarré au 1er janvier 1993 un peu dans l'improvisation administrative et sociale, et des textes d'application n'ont été adoptés qu'en dernière minute, voire même avec un retard important au regard de la situation sur le terrain. »* Des critiques que réfute la délégation à l'emploi. *« Nous avons fait mieux que le droit commun, et nous considérons que les services se sont fortement mobilisés sur le plan »*, déclare Renée Chapuis-Nenny, sous-directeur de la défense et promotion de l'emploi.

Cette partie de ping-pong où chacun se renvoie la responsabilité d'un résultat peu satisfaisant s'explique-t-elle par la curiosité de la Cour des comptes ? Assurément, les conditions de ce plan se sont révélées généreuses. Des congés de conversion de vingt-quatre mois (au lieu de dix mois) avec une allocation égale à 65 % de la rémunération brute moyenne antérieure assortie d'une indemnité complémentaire de licenciement fixée à 3 500 francs par année d'ancienneté ; une allocation temporaire dégressive attribuée au salarié retrouvant un emploi moins rémunéré que son emploi d'origine ; une allocation de mobilité géographique ... Aurait-on trop bien fait les choses ?

Beaucoup s'accordent à souligner l'aspect peu stimulant de telles largesses. *« La durée de vingt-quatre mois du congé de conversion a parfois un léger aspect anesthésiant, car les salariés ont le sentiment qu'ils ont du temps pour se reclasser »*, souligne-t-on à la délégation à l'emploi. D'autant que le plan est jugé peu incitatif à l'embauche par les entreprises, selon le rapport Eurequip.

Certaines régions n'ont cependant pas ménagé leurs efforts en dépit de la complexité à gérer des dossiers dérogatoires à bien des points. Le Nord - Pas-de-Calais, zone frontalière qui concentrait 25 % de la profession, estime être parvenu à résoudre 60 % des cas. *« Mais nous avons anticipé avec un an d'avance la mise en œuvre du plan social en mettant en place un millier de bilans individuels »*, se félicite Patrice Gabriel, de la Maison des professions, à Marcq-en-Barœul (Nord). Dans les Pyrénées-Atlantiques, Pierre Zolezzi, ancien directeur de l'agence Danzas d'Hendaye, fait état lui aussi de bons résultats. *« Sur 186 personnes, une vingtaine n'ont pas retrouvé de travail, parmi lesquels les plus de cinquante ans. »*

Martine Laronche

lire la suite page III

Les aides économiques

**L'entreprise de Joël Courtie fait partie des quatre-vingts sociétés fran-
çaises qui ont eu la chance d'obtenir des aides à la reconversion éma-
nant de l'Union européenne. Etant à la la tête de deux entreprises spé-
cialisées dans les opérations douanières, il a dû cesser ses activités au
1er janvier 1993. Aujourd'hui, il a entrepris de créer une unité de traite-
ment des déchets destinée à trois communes frontalières (Hendaye ainsi
qu'Irun et Fuentarabia en Espagne). Il a obtenu, en 1993, une aide à la re-
conversion de 500 000 francs, dont il attend encore 200 000 francs. Au to-
tal, une trentaine d'entreprises ont dû fermer leurs portes dans la région
d'Hendaye, zone frontalière particulièrement affectée par l'abolition des
frontières intracommunautaires.**

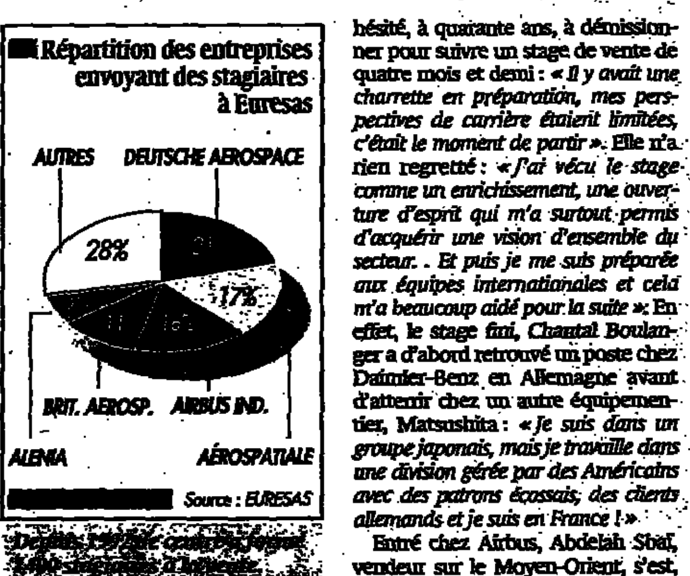
Une école apprend à négocier la vente d'hélicoptères et d'avions

A Toulouse, six sociétés aéronautiques européennes forment à elles seules plus de cinq cents stagiaires internationaux par an

L'IMMEUBLE, spacieux et lumineux, est situé à quelques encablures de l'aéroport de Toulouse. Face à l'entrée, les sigles de six sociétés aéronautiques – Aerospatiale, Airbus industrie, Alenia, British Aerospace Deutsche Aerospace et Rolls Royce – couvrent une partie du mur. De quoi se faire une petite idée sur la vocation du lieu : Euresas (European Training Centre for Aerospace and Aviation), centre international de formation au marketing et à la vente des produits aéronautiques et spatiaux, a ouvert ses portes en 1992. Association loi 1901, cette école de terrain a été créée par les cinq sociétés citées (Rolls Royce vient juste de les rejoindre) afin de développer la formation des commerciaux de l'aéronautique. *« Dans ce secteur, les produits sont tellement spéciaux, les clients tellement particuliers qu'il fallait vraiment une école sur mesure »*, assure Gianni Cerutti, responsable du marketing à Euresas.

En effet, vendre des avions ou des hélicoptères, que ce soit dans le domaine civil ou militaire, ne s'improvise guère. Rien à voir avec les produits de grande consommation. Avec des avions à 100 millions de dollars en moyenne l'unité et des compagnies qui en achètent parfois une dizaine, les enjeux sont colossaux : de l'issue finale d'une campagne de vente dépend souvent le travail de plusieurs centaines de personnes. *« A chaque fois, nous nous battons pour l'emploi en Europe »*, résume Michel Guérard, ancien vendeur, aujourd'hui directeur adjoint de la communication chez Airbus et intervenant dans le cours de vente d'Euresas. Dans cet univers extrêmement compétitif où Américains (Boeing et McDonnell Douglas) et Européens (Airbus) se livrent une guerre sans merci, les procédures donnent parfois le vertige. *« L'appel d'offres de la Grande-Bretagne concernant les hélicoptères d'attaque – marché finalement remporté par l'américain McDonnell Douglas – comportait quatre mille pages et notre proposition en comptait quarante mille »*, raconte François Guisolphe, directeur de la stratégie commerciale à Eurocopter International et également intervenant à Euresas. Les campagnes de vente durent souvent plusieurs mois, voire plusieurs années, et ne débouchent parfois sur rien de tangible : *« J'ai passé trois ans comme vendeur sur l'Inde et je n'ai pas vendu un seul avion. Boeing non plus d'ailleurs. J'y suis pourtant allé quarante-quatre fois de suite »*, raconte Michel Guérard. A chaque fois et quelle que soit la durée, le vendeur multiplie les aller et retour, affronte les décalages horaires, s'adapte au contexte culturel et, bien sûr, politique. Parce qu'une vente au Moyen-Orient ne ressemble en rien à une vente à Madagascar.

De fait, après avoir longtemps misé sur la technique, les responsables de l'industrie aéronautique ont récemment pris conscience que, face à des produits quasiment équivalents sur le plan technologique, l'art de la négociation et de la vente faisait de plus en plus souvent la différence.



VISION D'ENSEMBLE

A Euresas, les cours proposés – tous assurés par des professionnels, la plupart du temps en anglais – vont de la « prévision du trafic aérien » à la « gestion du marketing dans l'industrie aéronautique » en passant par « les contrats aérospatiaux », « les techniques de négociations », « le travail dans un contexte interculturel », « la responsabilité juridique produit », « la coopération internationale », etc. Si, dans un premier temps, les sociétés partenaires ont fourni l'essentiel des bataillons de stagiaires, le centre de formation continue commence à séduire des vendeurs issus d'horizons plus lointains. 530 étudiants – soit quasiment 100 % de plus qu'en 1994 – représentant 65 compagnies et provenant de 21 pays (ceux de l'Union européenne, mais également la Colombie, la Hongrie, la Chine, le Sénégal ou l'Ukraine...) ont suivi, en 1995, l'une des quarante formations, de courte ou de longue durée, proposées par l'association.

Chantal Boulanger, cadre commercial officiant alors chez Honeywell, équipementier spécialisé dans l'électronique de bord, n'a pas hésité, à quarante ans, à démissionner pour suivre un stage de vente de quatre mois et demi : *« Il y avait une charrette en préparation, mes perspectives de carrière étaient limitées, c'était le moment de partir »*. Elle n'a rien regretté : *« J'ai vécu le stage comme un enrichissement, une ouverture d'esprit qui m'a surtout permis d'acquérir une vision d'ensemble du secteur. . Et puis je me suis préparée aux équipes internationales et cela m'a beaucoup aidé pour la suite »*. En effet, le stage fini, Chantal Boulanger a d'abord retrouvé un poste chez Daimler-Benz en Allemagne avant d'atterrir chez un autre équipementier, Matsushita : *« Je suis dans un groupe japonais, mais je travaille dans une division gérée par des Américains avec des patrons écossais, des clients allemands et je suis en France ! »*

Entré chez Airbus, Abdelah Sbaï, vendeur sur le Moyen-Orient, s'est, lui, vu octroyer par sa direction un stage de trois mois à l'occasion de son passage de la direction du marketing à celle des ventes : *« Cela m'a donné une vision plus globale et m'a aidé à avoir davantage confiance en moi. »*

Destinées aux cadres de l'industrie aéronautique mais aussi, depuis cette année, aux cadres des compagnies aériennes, les formations proposées ne débouchent sur aucun diplôme. *« Nous avons été créés par et pour l'industrie et nos formations s'adressent d'abord aux sociétés et non aux individus »*, résume Gianni Cerutti. Pas de diplôme donc, mais des cours très pointus et très pratiques. *« Euresas fait gagner deux ans dans la carrière d'un vendeur »*, conclut Jean-Marc Maurel, responsable des programmes.

Nathalie Mlekuz

A Cahors, un lycée relève le défi des BTS industriels

Ces diplômes, qui attirent peu de candidats, offrent pourtant des débouchés

DES sections qui assurent d'excellents résultats aux examens ainsi qu'une forte chance d'échapper au chômage le plus souvent sans quitter la région où l'on vit : voilà qui mérite de retenir l'attention. Et pourtant ces sections sont, en bien des endroits, menacées de fermeture car elles n'attirent plus les jeunes. Il s'agit de celles qui offrent une formation professionnelle ou technologique dans le domaine industriel.

Au lycée Monnerville de Cahors on a décidé de prendre le taureau par les cornes : campagne d'information auprès des responsables locaux de l'orientation, des principaux et professeurs de collèges, des autorités locales, des élèves et de leurs parents ; journée « portes ouvertes », tables rondes sur l'insertion professionnelle... Le tout alimenté par les résultats d'une enquête – menée par l'Amicale des anciens élèves et par Michel Carles, vice-président de l'association – sur le devenir de ceux et celles qui ont préparé un brevet de technicien supérieur (BTS) au sein de l'établissement.

POURCENTAGE DE RÉUSSITE

Sur dix promotions de BTS de maintenance industrielle et cinq d'électrotechnique, soit en tout 350 étudiants, il y a respectivement 91 % et 87 % de reçus et plus de 95 % ont désormais un emploi. Mieux : ils ont massivement trouvé cet emploi dans le Sud-Ouest. Un phénomène qui a son importance compte tenu de l'attachement de la population à sa région et l'importance du chômage qui y règne. Vingt anciens élèves sont, dès à présent, devenus ingénieurs et professeurs. Pourtant, beaucoup de ces « anciens » ont commencé par préparer un BEP ou même un CAP. Le passage à l'enseignement long se fait en effet sans problème.

L'enquête souligne d'ailleurs que certains de ceux qui sont ainsi passés par l'enseignement court ont déjà accédé à des responsabilités. Ainsi le plus brillant, qui avait démarré par un BEP d'électrotechnique, est devenu professeur agrégé à l'âge de vingt-six ans. Un autre dirige un centre de formation. Plusieurs sont responsables de production, de maintenance...

Michel Carles tient à souligner que son lycée ne constitue pas une exception : la majorité des établissements qui préparent à des BTS industriels affichent des taux de placement équivalents. Il donne trois raisons à cela : *« Nous travaillons beaucoup en partenariat avec les entreprises. Nous utilisons un matériel très proche du leur. Et nos étudiants reçoivent une formation générale et pluritechnologique qui leur permet de s'adapter à une grande diversité d'industries. »*

La campagne du lycée suffira-t-elle à le faire de nouveau tourner à plein ? Le problème est que, pour préparer un BTS industriel, il faut avoir opté dès la seconde pour la voie technologique. Ceux et celles qui ont fait ce choix ne le regrettent pas, du moins à « Monnerville ». L'enquête en témoigne : ils sont 97 % à y avoir répondu.

Marie-Claude Betbeder



compétences

Les tours-opérateurs proposent des formules de plus en plus personnalisées

Une informatisation des voyagistes permet des programmes sur mesure

VOGUER sur la rivière Thaï Chao Praya en jonque, ça vous tente ? A moins que vous ne préfériez faire le tour du monde *via* Caracas, l'île de Pâques et Bangkok. *« Pas de problème »*, répondent les tours-opérateurs (TO), appelés aussi voyagistes ou producteurs de voyages. Le monde est devenu un village, maillé de lignes aériennes, d'hôtels, de prestataires en tous genres, avec lesquels les TO jonglent et négocient des prix en permanence pour élaborer des produits qui seront ensuite vendus par les agences de voyages ou par leurs propres circuits de distribution.

Vendre beaucoup, vite et au moindre coût de production, tel est aujourd'hui l'enjeu de cette industrie devenue très concurrentielle. L'informatisation, apparue il y a seulement dix ans pour les réservations, est donc le nerf de la guerre. Et ce n'est qu'un début. Les CD-ROM et Internet pourraient à coup sûr bouleverser le métier. La France compte 350 voyagistes, dont quelques géants : Club Med, Nouvelles Frontières, Jet Tours, FRAM, etc. Parmi eux, *« 50 à 60 TO sont vraiment importants, avec plus de 2 000 clients par an »*, estime Mikel Landaburu, président du Centre d'étude des tours-opérateurs.

Le métier n'est pas le même, certes, au Club Med (8,5 milliards de chiffre d'affaires sur l'exercice 1994-1995, 25 000 salariés, 1,4 million de clients) et dans les petites agences indépendantes, parfois fragiles. *« Certains TO se lancent sur une destination à la mode et coulent quand elle ne l'est plus, parfois avant même d'avoir vu leur premier client »*, poursuit Mikel Landaburu. Un phénomène que la loi, entrée en vigueur en décembre 1994, devrait endiguer. Elle prévoit, indique la revue *Avenirs* de l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) consacrée aux métiers du tourisme, que, dorénavant, toute personne souhaitant créer une agence devra, pour obtenir une licence de voyage, *« soit être titulaire d'un BTS de tourisme, soit avoir travaillé durant au moins cinq ans dans une agence »*. D'autres mesures renforcent la réglementation.

En fait, le « tour operating », comme on dit dans le jargon, est constitué d'une famille de métiers dont la plupart sont sédentaires. Le responsable d'exploitation, par exemple, travaille en liaison constante avec les agences de voyages tandis que le « carnettiste » confectionne les documents à remettre aux clients. Ceux qui bougent, ce sont les chefs de produits. Les métiers varient cependant selon l'organisation des TO. Certains ne font appel qu'à des prestataires, d'autres intègrent tout ou partie de la filière touristique afin de mieux maîtriser les coûts. Nouvelles Frontières (7,2 milliards de chiffre d'affaires, 2,2 millions clients, 3 600 salariés) est le groupe le plus engagé dans cette stratégie d'intégration, avec 200 points de vente dans le monde, 13 hôtels-clubs, une compagnie aérienne, une société de location de voitures, etc. Quant au groupe Asia (460 millions de chiffres d'affaires, 70 000 clients par an dans le monde), il compte trois filiales en Asie. Ce sont des « réceptifs », c'est-à-dire qu'ils sont chargés d'accueillir sur place les clients. *« Pour être expert sur une destination, il faut y être implanté »*, estime Jean-Paul Chantraine, PDG d'Asia.

Face à cette sophistication du marché, on a du mal à imaginer les évolutions considérables qu'a connues ce métier depuis la parution des premiers TO, après guerre. Nouvelles Frontières (NF) par exemple, née sous forme d'association, ne deviendra une société qu'en 1974.

Martine Mazeris, chef de produits Asie et sous-directrice de la filiale NF en Thaïlande, est une ancienne gérante de l'association. Embauchée en 1976, elle organisait déjà des circuits dans cette zone depuis 1973 en tant que bénévole. *« Aucun hôtel n'était réservé à l'avance puisqu'on n'avait pas de guide, pas d'informations, pas de système de réservation. Au retour, on se réunissait et on projetait nos diapos. »* Ensuite, tous ensemble, ils élaboraient d'autres circuits qui duraient un mois, uniquement en été. *« J'ai débuté avec quatre circuits de 20 personnes que je connaissais toutes*, se souvient-elle. *Aujourd'hui, je gère 400 produits et j'ai 40 000 à 60 000 clients par an. »* Selon elle, la fonction de chef de produits *« va disparaître très vite car presque tout est déjà fait. Il n'y a plus de création »*, regrette-t-elle.

COUSU MAIN

Ou plutôt, ce sont désormais les clients qui jouent au TO en réclamant de plus en plus du « sur mesure », composé à partir d'éléments figurant ou non dans les brochures. Asia propose ainsi 400 à 500 mini-circuits, mais peut répondre à toute demande. *« Le vrai sur mesure, c'est l'avenir du voyage »*, selon Jean-Paul Chantraine.

Le Nouveau Monde (50 millions de chiffre d'affaires, 15 000 clients, 15 salariés) l'a bien compris.

Le nombre de tours du monde possibles dépasse largement le choix proposé sur catalogues. Sa base de données informatisées comporte en effet 15 000 modules de vols à combiner. Un quart des 300 tours du monde vendus annuellement sont ainsi entièrement cousus main, à partir d'itinéraires que des clients ont parfois potassés pendant plusieurs années. Des précautions sont néanmoins à prendre. *« Si le client veut partir en octobre, mieux vaut qu'il commence par le Népal ou l'Inde où c'est la saison sèche jusqu'en avril »*, indique Michel Deparis, directeur du Nouveau Monde. Le rôle du TO est alors essentiellement celui de conseil.

Ce goût pour le voyage individuel se traduit aussi par l'importance prise par la vente de « vols secs ». *« La barrière des langues diminue, les jeunes parlant souvent anglais*, observe Roger Guilabert, président du Conseil des producteurs du Syndicat national des agents de voyages (SNAV). *Ils sont aussi plus débrouillards qu'avant. Pour les TO, l'importance des vols secs est une évolution plus subie que voulue, car leur ambition est de vendre des produits tout compris. »* Autre tendance lourde, les Ventes de dernière minute (VDM). Selon le bilan de 1994 réalisé par le SNAV auprès de ses adhérents, *« 42 % des ventes se font dans un délai inférieur à quinze jours de la date de départ »*. Un vrai casse-tête pour les TO. L'informatisation a permis d'apporter des solutions à ces contraintes multiples. La plupart des TO ont accès à l'un des quatre Global Destination System (GDS) des réseaux informatiques mondiaux de réservation où sont positionnées toutes les compagnies aériennes ainsi que des hôtels et des prestataires de services. Ce qui permet aux TO de visualiser leur stock disponible sur tel vol où ils disposent d'un contingent de places réservées.

Kuoni, un TO suisse implanté en France, est allé encore plus loin en établissant une liaison Echange de données informatisées (EDI), branchée directement dans le GDS Galileo qu'il utilise. Il peut ainsi connaître en quelques secondes les disponibilités existant en dehors de son propre stock. Pour Olivier Morel, responsable du département Méthodes et Contrôle de Kuoni, c'est *« bien plus sur l'avance technologique que sur la conception de voyages que se joue la concurrence »*.

Francine Aizicovici

Un secteur peu créateur d'emplois

Difficile de dire combien de salariés travaillent chez les tours-opérateurs puisque les estimations portent sur l'activité touristique en général. La revue *Avenirs*, de l'Onisep, consacrée aux métiers du tourisme, retient que la production, la commercialisation et la promotion des voyages comptent environ 70 000 emplois. Des professions qui, ensemble, ne créeraient qu'un peu plus d'un millier d'emplois par an, alors que 2 000 à 3 000 jeunes sont chaque année diplômés en tourisme. La revue souligne également le fort *turn over* qui caractérise ces entreprises souvent de petite taille, ainsi que la faiblesse des rémunérations. C'est dans la vente des billets ou de voyages que les jeunes débutent, même munis d'un BTS tourisme-loisirs, un diplôme devenu incontournable. Attention, prévient l'Onisep, *« les emplois dans le tourisme sont largement déqualifiés »*. Ce n'est qu'au bout de trois ans d'expérience que les jeunes peuvent espérer des postes avec davantage de responsabilités.

هكذا من الأصل

…ors, un lycée relève …fi des BTS industriels

Arnaud de Bérail, directeur de l'équipe de soutien du groupe Lafarge sur le site polonais de Kujawy

Un spécialiste du développement à L'Est

A quarante-quatre ans, Arnaud de Bérail habite, depuis plusieurs mois, dans le cadre champêtre de l'ancienne hôtellerie de vacances d'un ex-combinat polonais, situé à 250 kilomètres au nord-ouest de Varsovie. Entouré de deux ingénieurs, d'un responsable commercial et d'un contrôleur de gestion – tous Français comme lui –, il vit sans doute la plus grande aventure de sa vie professionnelle. Sa mission ? Nommé en 1995 directeur de l'équipe de soutien du groupe français Lafarge sur le site industriel de Kujawy, il est responsable de la reconversion de quelque 1 500 Polonais aux rouages de l'économie de marché.

Autant dire que la tâche n'est pas de tout repos. Arnaud de Bérail le sait. Il s'y est préparé. Ou plutôt son groupe l'y a préparé, devrait-on dire. Car cette acquisition industrielle, héritée de l'économie planifiée d'un pays de l'Est, est loin d'être une première pour Lafarge. Elle s'inscrit dans une dynamique de mondialisation de ses activités, entamée à la fin des années 80, et qui s'est notamment traduite par des rachats successifs de plusieurs entreprises en Europe centrale (ex-RDA, République tchèque, Pologne). Avant son expatriation au pays de Copernic, c'est donc en France, dans le cadre de ses fonctions de directeur des ressources humaines (DRH) de la branche plâtre du groupe, qu'Arnaud de Bérail a fait ses premières armes.


PASCALE HÉMERY

« *Le groupe Lafayette* » : telle était, à la fin des années 80, la formule consacrée pour désigner le groupe français Lafarge. Il est vrai qu'à l'époque le spécialiste du ciment jouissait d'une implantation industrielle limitée à la France et à l'Amérique du Nord. Mais depuis les choses ont bien changé. Devenu leader mondial en matériaux de construction, le groupe est aujourd'hui présent dans une quarantaine de pays.

Diversification en Europe, extension à la Chine, à la Thaïlande, au Brésil : Arnaud de Bérail n'a certes pas participé à toutes ces aventures, mais il fait partie de la poignée de cadres à les avoir orchestrées depuis six ans. Car son arrivée chez Lafarge en 1989 coïncide très exactement avec le lancement d'une nouvelle conquête des marchés mondiaux par le groupe. Nommé DRH de la branche plâtre – 2 700 salariés dans le monde dont 1 800 en France –, Arnaud de Bérail se voit très vite confier la charge d'accompagner la reconversion et le développement de sites récemment rachetés par le groupe. 1991, l'usine de Bristol est consolidée afin de doubler sa capacité ; 1992, un tout nouveau site est construit à Corfinio, dans le sud de l'Italie ; 1993, une usine de plâtre est construite à Lübbenau, au sud-est de Berlin, en plein cœur du Brandebourg.

« *Toutes ces expériences m'ont permis de mesurer concrètement les difficultés à la consolidation ou à la création ex nihilo d'un site, dans le cadre de cultures différentes de la nôtre*, précise-t-il. *Imaginez, par exemple, ce que représente la création d'une unité en Italie, dans une région rurale sans aucune activité industrielle* » Surtout, et il le reconnaît volontiers, l'expérience de Lübbenau l'a initié à une logique bien particulière : celle des anciennes économies planifiées. « *Heureusement, à l'époque, le groupe avait déjà une expérience en la matière*, explique-t-il, *le rachat, en 1990, de l'immense combinat de la cimenterie de Karsdorfs, près de Leipzig, en Saxe-Anhalt.* »

Une expérience que le groupe a su transmettre et capitaliser. Elaborés en partenariat avec des conseillers allemands, les différents modules qui ont permis la formation des cadres et des ouvriers de Karsdorfs ont en effet été réutilisés pour Lübbenau. « *Un comité de pilotage a été constitué au sein du groupe*, souligne Arnaud de Bérail. *Patrice Lucas, directeur de l'organisation et du développement du groupe, s'était occupé de Karsdorfs, et j'ai pu bénéficier de son expérience à tout moment.* » Suivi de formation des cadres est-allemands, lors de leur séjour de plusieurs mois dans l'usine française d'Ottmarsheim (Alsace), voyages réguliers dans la région de Berlin : en deux ans, Arnaud de Bérail a eu le temps de se familiariser avec « *l'état d'esprit et les habitudes contractées dans les économies planifiées* ». Aussi, lorsque la direction de Lafarge lui propose, en 1995, de s'expatrier en Pologne pour élaborer et diriger la stratégie de développement de la toute récente acquisition du groupe, Arnaud de Bérail se sent de taille. Son nouveau champ d'activité, un site racheté en juillet 1995 dans le cadre d'un programme de privatisation du pays. Deux carrières d'extraction, une usine de chaux, une cimenterie : le combinat de Kujawy (1 500 personnes) couvrent près de 650 hectares. Quelques mois plus tard, en octobre 1995, le groupe entre au capital d'une seconde cimenterie située à Malogoszcz, au sud de la Pologne.

« *Comme à Karsdorfs ou à Lübbenau, la tâche consiste d'abord à initier les Polonais aux mécanismes de base de l'économie de marché. Il s'agit de les familiariser aux notions de client, de qualité, de rentabilité. Ils étaient jusqu'ici habitués à produire dans le cadre d'un plan, il faut donc leur apprendre que notre production à nous s'adresse à un marché et qu'elle est orientée par l'acte de vendre* », explique Arnaud de Bérail. Karsdorfs, Lübbenau : les modules de formation ont déjà été rodés et l'initiation se fait, semble-t-il, sans heurt. En revanche, « *la dynamique de management participatif que nous appliquons n'est pas facile à faire passer. Le blocage est simple à comprendre : les Polonais étaient habitués juqu'ici à exécuter sans critiquer ou même donner leur avis...* ». Des craintes ? « *Bien sûr que la reprise d'un combinat génère des inquiétudes*, précise Arnaud de Bérail. *Les ouvriers sentent bien notamment qu'une logique industrielle, commerciale et financière peut s'imposer là où elle n'existait pas du tout auparavant.* »

Il faut dire que Lafarge a su trouver des alliés de poids parmi les salariés du site : la section locale du célèbre syndicat Solidarité et celle de l'ancien syndicat officiel OPZZ ont toutes deux paraphé le volet social de l'accord du 12 juillet 1996, signé entre les autorités polonaises et le groupe français. « *La particularité par rapport à Karsdorfs, c'est que cet accord prévoit que nous nous engagions à ne faire aucun licenciement d'ici à juillet 1998*, précise Arnaud de Bérail, sans cacher que « *le sureffectif existe bel et bien* ». « *Cet accord nous interdit des licenciements, mais pas des formules de reclassement* », précise-t-il. Résultat : l'un des volets de l'activité sociale de son équipe de soutien consiste à fournir des possibilités de reconversion aux salariés qui le souhaitent. Une antenne emploi a donc été constituée afin d'analyser les ressources du bassin. « *Surtout, nous tentons de susciter des vocations de création d'entreprises*, souligne Arnaud de Bérail. *En se mettant à leur compte, des salariés pourraient constituer un partenariat de sous-traitance autour des activités du site, notamment dans les domaines de la maintenance, des transports et de la sécurité.* »

La formule semble bien fonctionner. D'autant que le responsable de l'antenne emploi est un Polonais qui a déjà su, lui, trouver sa reconversion : il s'agit de l'ancien dirigeant local du syndicat Solidarité...

Olivier Piot

Parcours

- Arnaud de Bérail est né le 29 septembre 1952, à Laval (Mayenne). Après une maîtrise de droit, il obtient, en 1976, son diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à l'IAE (Institut d'administration des entreprises de Grenoble).
- En 1978, premier emploi, il est nommé responsable en export de l'entreprise du Jura, Superjouet, alors leader français du secteur. Deux ans plus tard, en 1980, il entre dans le groupe GEC-Alsthom où il occupe, en 1982, le poste de responsable des affaires sociales du site lyonnais du groupe, jusqu'en 1986. Il entre alors pour trois ans comme DRH de la société Carnaud Metalbox, leader européen de l'emballage.
- En 1989, il entre, à trente-sept ans, dans le groupe Lafarge. Nommé DRH de la branche plâtre, il occupe cette fonction jusqu'en 1995, avant d'être choisi comme directeur de l'équipe de soutien, sur le site polonais de Kujawy, racheté par le groupe en juillet 1995.

La reconversion des transitaires en douane

Suite de la page I.

Une catégorie mal prise en compte en dépit des promesses, selon Pierre Zolezzi.

Du côté des chefs d'entreprise, le mécontentement est vif, particulièrement au sein des PME. Mises à contribution dans le plan, ils ont déboursé quelque 600 millions de francs (indemnités de licenciement, contribution à hauteur de 35 % pour les indemnités et allocations complémentaires, participation au financement de la cellule de reclassement) et perdu brutalement la part de leur chiffre d'affaires généré par le dédouanement, une activité particulièrement lucrative comparée au transport.

« *La profession a perdu 8,5 milliards de francs de chiffre d'affaires sur un total d'environ 60 milliards de francs* », estime Jean Chabrerie. Si certaines entreprises ont réussi à se redéployer vers de nouveaux marchés (Asie, Moyen-Orient, Etats-Unis...), d'autres vivotent.

LE SORT DES ENTREPRISES

Augustin Verdaguer en sait quelque chose. A la tête d'une entreprise, à Perpignan, qui faisait 92 % de son chiffre d'affaires sur le dédouanement et 8 % sur la logistique, il peine à se reconvertir dans l'entreposage frigorifique : « *J'ai bénéficié d'une subvention de 9,11 % du montant de mon investissement, mais il s'agissait uniquement de fonds émanant de Bruxelles. L'Etat français n'a pas mis un centime, ni pour moi ni pour mes collègues des Pyrénées-Orientales. Au début, nous pensions que nous serions indemnisés comme les marins-pêcheurs ou les viticulteurs. Mais personne ne s'est préoccupé du sort des entreprises.* »

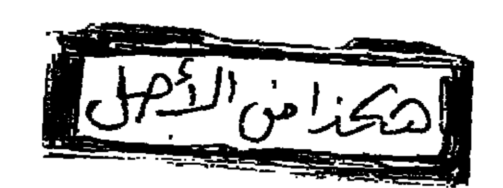
Depuis, les patrons déçus se sont constitués en association de défense des entreprises de transitaires et commissionnaires en douane. Après avoir déposé des recours gracieux auprès des pouvoirs publics, cinquante-trois dossiers sont sur le bureau du tribunal administratif de Paris. Les réclamations atteignent plusieurs centaines de millions de francs, que le ministère de l'économie et des finances espère bien ne pas avoir à débourser.

« *La suppression des formalités douanières n'était pas imprévisible*, plaide-t-on à Bercy. *Et les autorités nationales et communautaires ne sont pas restées inactives. Par ailleurs, il existe un principe jurisprudentiel qui prévoit qu'une mesure représentant un intérêt général et supérieur ne donne pas lieu à indemnisation.* »

FINANCEMENT INSUFFISANT

Côté européen, les entreprises françaises ont obtenu, en décembre 1992, 50 millions de francs de l'Union, qui ont permis de financer quatre-vingts dossiers. Insuffisamment, estime la FFOCT, qui réclame de nouveaux subsides depuis deux ans. « *Il est nécessaire d'obtenir la mise en œuvre d'un programme structurel de branche* », assure Jean Chabrerie, qui a demandé 150 millions de francs dans le cadre du programme Interreg. Un programme dévolu à la reconversion de régions frontalières en difficulté, mais qui s'applique mal aux entreprises elles-mêmes.

Martine Laronche



La technique de l'immersion permet aux cadres de s'ouvrir à d'autres cultures

Afin de combattre le risque de sclérose, des managers séjournent avec profit dans des sociétés d'accueil

COMMENT combattre les risques de sclérose d'un groupe où il est classique, du dirigeant au salarié, de faire carrière dès la sortie de l'école ? Monoculture, mono-entreprise. Le schéma est plutôt rare dans la sphère du privé.

Mais dans les entreprises publiques, les administrations, les organismes institutionnels, comment nier que l'ouverture à d'autres cultures, à des modes de représentation différents, est souvent considérée comme la dernière roue du carrosse ? Des techniques existent, pourtant. Les mêmes que celles employées dans le privé lorsque le besoin s'en fait sentir : séminaires itinérants, visites d'entreprises, conférences, etc. A côté de ce *tourisme intellectuel* jugé désormais par certains *« trop général »* se développent de nouvelles expériences qui correspondent visiblement mieux aux attentes concrètes des entreprises.

La technique de l'immersion en est une. *EDF-GDF a sur ce point montré l'exemple.* En 1993, les membres du comité de direction de la DGES (Direction EDF-GDF Services) jouent les pionniers en acceptant, chacun individuellement, de « s'immerger » une semaine dans une entreprise de services. A l'initiative de la démarche, l'Institut du management (IM) de l'entreprise publique, dont l'une des missions vise à la professionnalisation des dirigeants EDF-GDF (actuels et futurs). *« L'ouverture à d'autres cultures est notre principal souci,* souligne Jean-François Raux, directeur de l'IM. *Nous avons donc monté avec notre réseau de partenaires extérieurs un programme pour que les cadres comprennent mieux l'environnement des entreprises tout en élargissant leurs références entrepreneuriales. »*

Un processus boule de neige

L'immersion n'est pas une démarche réservée aux dirigeants. Christian Fontanel, directeur d'EDF-GDF Services Reims-Champagne a ainsi organisé, en février dernier, pour quatre agents d'exécution – sur les 650 que compte sa direction – une semaine d'immersion dans une régie municipale allemande, responsable notamment de la distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité. « Nous avons appris des techniques très intéressantes concernant la procédure de raccordement des clients, plus simples chez eux que chez nous », témoigne l'un des quatre immergés.

L'expérience de 1993 va marquer les esprits. Que les vingt *top-managers* d'une direction employant plus de 80 000 personnes acceptent de jouer le jeu pour aller voir ailleurs, autre chose, ce n'est déjà pas rien. L'immersion, toujours thématique, est organisée avec minutie en amont comme en aval. Le sujet retenu il y a trois ans : *« Qu'évoque précisément la notion de service ? ». « Nous avons d'abord travaillé la question de savoir quels étaient les modes de représentation de chacun des futurs immergés,* explique Dominique Christian, directeur de Difer Conseil, maître d'ouvrage. *A nous, ensuite, de trouver des entreprises d'accueil qui, à la fois, sécurisent et mettent en porte-à-faux par rapport aux certitudes exprimées. »*

Le voyage est élaboré avec soin, presque heure par heure, entreprise d'accueil par entreprise d'accueil. Les interlocuteurs peuvent aussi bien être des cadres supérieurs que des opérateurs de base. Au cours de son séjour, l'immergé peut réaliser un premier *debriefing : « Face à l'inattendu,* remarque Patrick Peraudeau, membre de l'équipe de Difer Conseil, fréquemment à l'écoute de ces premiers retours, *les cadres se rattachent au début aux questions qu'ils ont préparées. Ensuite, ils parviennent à s'intéresser au tout-venant. »*

Idéalement, l'immergé devrait se comporter en ethnologue amateur qui, en observant le fonctionnement des autres, acquiert un regard différent sur la manière dont lui-même agit, mettant alors au jour ses routines intellectuelles. La fin de l'immersion ne signifie pas, loin de là, celle de l'expérience. Chacun des cadres fait un récit détaillé de sa semaine au reste de la promotion ainsi qu'à son entreprise d'accueil qui, généralement, apprécie son mini-audit externe.

Reste bien évidemment la question majeure : l'évaluation de la démarche. Pourquoi le quotidien ne reprendrait-il pas vite ses droits ? Sur ce point, l'expérience développée par la CNAV (Caisse nationale d'assurance-vieillesse) mérite l'attention. Convaincu de la qualité managériale de la technique, après avoir reçu un EDF-GDF promotion 1993, Jean-Marc Le Gall, directeur des ressources humaines, a proposé aux vingt-cinq membres de son équipe de direction de vivre la même expérience autour d'un thème d'une brûlante actualité pour l'institution : la définition d'une vision commune de l'évolution de la CNAV vers le service. *« Pour capitaliser plus loin,* précise Jean-Marc Le Gall, *nous avons établi que chacun des immergés devait rapporter entre trois et cinq actions susceptibles d'être transposées et mises en œuvre à la CNAV. »*

Un mélange d'ethnologie et de *benchmarking* en quelque sorte, qui a débouché concrètement sur la constitution de groupes de travail. La CNAV sait qu'elle doit passer d'une culture de juristes et d'administratifs à celle d'hommes de service. La technique de l'immersion est, à ce titre, une aubaine.

Marie-Béatrice Baudet

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

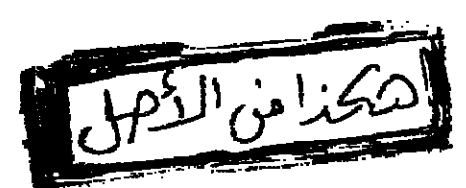
Des entreprises plongées dans le coma

UNE expression rapportée par l'un de ces hommes de terrain qui sait si bien se mettre à l'écoute des autres. Les gens dans les entreprises, écrit-il, *« se sentent transformés en moyens ».* Drôle de drame. Le management avait pourtant *divorcé* d'avec Taylor. Enfin, en théorie. *La pratique se révèle,* il est vrai, plus *complexe. Mais, rappelons-nous,* tout de même, les grands dégagements de nos experts en ressources humaines sur la parcellisation des tâches et l'abêtissement qui en résultait. L'appel à la responsabilisation, au travail en équipe, avait alors résonné dans les cercles de qualité, les séminaires de management. *Même dans la chaussure,* même dans le textile, les entreprises avaient cassé les chaînes de production afin de responsabiliser des ouvrières longtemps habituées à piquer une semelle sans savoir pour quel client elles le faisaient. *Tout à coup,* elles devenaient responsables d'une commande de A jusqu'à Z. Une révolution. Rien de philanthropique puisque, généralement, les gains de productivité étaient au rendez-vous.

> La discussion ? Une autre fois, on n'a plus le temps. La compétitivité n'attend pas et, d'ailleurs, le chef a dit que...

Il ne s'agit pas de revenir en arrière. En parlant de « salariés-moyens », ce n'est pas à cette régression que faisait allusion notre observateur. Il essaie plutôt de comprendre et de dire ce qui se *passe dans beaucoup d'entreprises aujourd'hui. Les salariés y ont changé puisqu'ils ont* justement été considérés un peu plus comme des adultes en ces années de management participatif.

Et voilà que, face à la panique généralisée devant la concurrence et le verdict des analystes financiers, des cadres trouvent plus confortable de ne pas échanger, mais de transmettre les ordres venus de très haut sans discuter, sans expliquer. Juste transmettre, re-parcelliser, re-bêtifier. *Les ratios tombent, les objectifs gouvernent.* La *discussion ? Une autre fois, on n'a* plus le temps. La compétitivité n'attend pas, et, d'ailleurs, le chef a dit que... Comment être dupes ? Comment penser un instant que les salariés le soient ? Fragilisables d'accord, licenciables aussi, mais imbéciles, non ! Alors, à quoi rime le choix de cet encéphalogramme plat si ce n'est à plonger une entreprise dans le coma dont on ne sort que rarement indemne ?



un lycée relève
s BTS industriels

sonnalisées

VIENT DE PARAÎTRE

● FOLIE DES VACHES, FOLIE DES HOMMES — Pages 6 et 7

JUIN 1996

Réponse à Pierre Bourdieu
Par DANIEL SCHNEIDERMANN
(Page 32)

LE MONDE diplomatique

SUR FOND D'ATTENTATS ET DE BOMBARDEMENTS

Troublante normalisation pour la société israélienne

Par notre envoyé spécial DOMINIQUE VIDAL

INTERNET L'effroi et l'extase

MAI 1996

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

COMMUNICATION
Internet, l'effroi et l'extase (*Dan Schiller, Richard Falk, Jean Guisnel, Alain Gresh, Anna Neves, Riccardo Stagliano, Bernard Cassen, Riccardo Petrella*).

EUROPE
La nécessaire construction d'une Europe démocratique (*Paul Thibaud, Pierre Béhar*).

MAROC
L'islamisme s'enracine (*Abderrahim Lamchichi, Hubert Prolongeau*).

NIGERIA
Lagos ou les mirages de la lagune (*Daniel Brown et Marc-Antoine Pérouse de Montclos*).

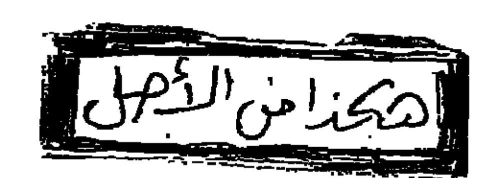
GUATEMALA
Entre espoir et chaos (*Maurice Lemoine*).

CANNES
Le cinéma français étouffé par Hollywood (*Carlos Pardo*).

Également au sommaire

● FRANCE : Une politique de l'emploi à la dérive. ● POLOGNE : Quand Breslau perce sous Wroclaw. ● EX-YOUGOSLAVIE : Lectures de la guerre. ● BIRMANIE : La victoire totale des généraux. ● HISTOIRE : Les Rosenberg devaient-ils mourir ? ● FILIALISATION du *Monde diplomatique* : la bataille des 10 millions.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F



SECTEURS DE POINTE

Vos déchets radioactifs sont notre environnement



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Expert en Modélisation Hydrogéologique

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons un ingénieur modélisation hydrogéologique.

Dans le cadre des études concernant les stockages géologiques profonds, vous définissez, en coordination avec d'autres ingénieurs spécialistes, la démarche en ce qui concerne l'étude des écoulements et du transport de soluté.

Vous construisez les modèles et mettez en œuvre les outils nécessaires à cette modélisation en particulier avec les géologues et les géochimistes. Vous suivez, contrôlez et exploitez les études de modélisation sous-traitées. Vous suivrez les essais en laboratoires souterrains avec l'entité concernée.

Ingénieur diplômé ou universitaire, vous justifiez d'une expérience de 5/10 ans dans ce domaine. Une expérience complémentaire en reconnaissance hydrogéologique serait appréciée.

Polyvalent par nature et par caractère, vous devez aujourd'hui posséder les bases suffisantes en modélisation hydrogéologique, être capable d'approche naturaliste, et posséder de bonnes notions en physique et chimie du transport.

Vos qualités personnelles, votre sens de l'équipe et votre capacité clarificatrice feront le reste.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C195 AQ, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. & A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.



CONSEIL
Ressources humaines

MEDIA SYSTEM



INGÉNIEUR CHIMISTE
RESPONSABLE DES FABRICATIONS DE NUIT

[illegible] l'habitude d'encadrer du personnel de production.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
PRODUITS ROCHE, Division des Ressources Humaines, Service Recrutement,
52 Boulevard du Parc, 92521 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.

Schlumberger Integrated Project Management

■ Schlumberger Oilfield Services is the world leader in providing the oil and gas industry with a large range of services during exploration and production activities.

We offer exciting international career opportunities throughout the world, in a fast growing, innovative segment of our business - Integrated Project Management and Well *Engineering Services.*

Successfull applicants will become members of a world-*wide team of dedicated professionals focused on delivering* quality service to meet the needs of Schlumberger clients.

Solid engineering skills, combined with the ability to work in small multidisciplinary groups are required. Recent university graduates with recognised drilling or petroleum engineering degrees may be considered for training.
Knowledge of English is essential, and multiple language skills are an asset.

Schlumberger offers you a challenging career supported by formal training programs in Project Management, Well Engineering and Drilling Applications. There are excellent opportunities for advancement within the Integrated Project Management Group, as well as into other Schlumberger units. Our compensation and benefits package is internationally competitive and rewards both individual and group contributions.

Please, send a detailed resume, quoting on the envelope the reference KRB/6098 to the Direction du Personnel

Schlumberger Integrated Project Management
50, avenue Jean-Jaurès - BP 360
92541 Montrouge Cedex

ARCHA

INGÉNIEURS CONSEILS

INGÉNIEURS (Grandes Ecoles ou équiv.)
Spécialisée en documentation industrielle, une filiale d'un grand Groupe recherche :

CONSULTANTS EN ORGANISATION DOCUMENTAIRE

Vous aiderez le client à définir ses besoins, proposerez des solutions et assurerez le suivi des projets aux plans méthodologique et technique.
Vous avez une expérience affirmée en conseil en organisation documentaire en milieu industriel. Vous maîtrisez les méthodes d'analyse documentaires.
Vous êtes autonome, rigoureux, adaptable et savez vendre vos idées.

Postes à pourvoir :
■ Sud-Est (Réf. 96/09) ■ Bretagne (Réf. 96/10)
■ Nord-Ouest (Réf. 96/11) ■ Ile de France (Réf. 96/12)

RESPONSABLE DE PROJETS DOCUMENTAIRES

Vous guiderez et animerez les équipes opérationnelles au plus près des besoins des clients et assurerez le retour d'expérience en interne.
Votre expérience de 10 ans et plus comme responsable de projets en milieu industriel vous a donné une bonne connaissance des organisations et technologies en matière de documentation, les qualités pour manager des équipes et assurer les relations avec le client.
Rigoureux dans la gestion des projets, méthodique et autonome, vous avez le sens du contact.
Poste à pourvoir à Cherbourg (Réf. 96/13).

Adressez vos CV, photos, lettre manuscrite de motivation et prétentions, sous la référence choisie à notre conseil :

ER 62, rue Jeanne d'Arc 75013 Paris
Ressources Humaines

Austin Knight

CAP GEMINI SOGETI
L'EXPERTISE INFORMATIQUE

Un *Total Respect*, pour une qualité optimale. Notre Groupe CAP GEMINI SOGETI est leader européen dans le *domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Nous disposons notamment d'un réseau international* de centres de compétences dédiés permettant de fournir un ensemble complet de services nécessaires à l'implémentation du Progiciel SAP (R/2 : gros système, R/3 : client serveur). Plus de 350 projets ont été réalisés à ce jour. Nous intervenons pour le compte d'organisations internationales et nationales. Nos principaux domaines d'intervention sont : la gestion commerciale, la logistique, la production, la gestion des flux financiers, les ressources humaines. Pour satisfaire pleinement à l'exigence de notre activité et pour répondre à l'attente de nos clients en termes de qualité et d'adaptabilité de notre offre, nous renforçons notre potentiel de conseil en créant 15 nouveaux postes. Dans ce but nous recherchons des hommes et des femmes provenant de sociétés de services comme de l'entreprise pour être

CONSULTANTS JUNIORS

Votre potentiel : • vous avez 27/29 ans • après une formation supérieure (Bac+4/+5), vous ayant préparé aux métiers de la Finance, de l'Informatique, de la Logistique, de la Production, des Ressources Humaines ou du Commerce • votre expérience de 2 à 3 ans vous a permis d'appréhender la gestion des flux de l'entreprise et de développer votre esprit d'équipe dans des missions stratégiques • une première approche d'un progiciel intégré est un atout • doté d'un caractère positif, très volontaire pour développer de réelles compétences dans ce domaine, votre goût pour la relation humaine et votre esprit de service vous permettent de vous épanouir au sein d'une équipe très motivée • la connaissance de l'anglais est nécessaire • vous êtes disponible pour de fréquents déplacements en semaine. Formation SAP assurée. réf. 2327

CONSULTANTS

Des profils évolutifs : • vous avez 29/32 ans • après une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur, Ecole de Commerce, cursus universitaire Bac+4/+5, ...) • vous avez rapidement pris des responsabilités dans l'entreprise et vous souhaitez évoluer vers le service et le conseil externe • vous vous êtes fortement impliqué dans des missions mettant en œuvre des compétences comme la Production, la Finance, la Logistique... • une bonne culture de l'informatique décentralisée est un plus (réseaux locaux, télécom, progiciels intégrés BAAN, TRITON, ORACLE, SAP ...) • vos qualités relationnelles, votre rigueur, votre volonté de développer de réelles compétences dans un domaine en forte évolution sont essentielles pour assurer votre progression parmi nous • vous avez une bonne connaissance de l'anglais et êtes disponible pour de fréquents déplacements en semaine. Formation SAP assurée. réf. 2316

CONSULTANTS SENIORS

Spécialiste de la gestion des flux, vous avez : • 32/45 ans • vous êtes de formation supérieure et vous avez exercé des responsabilités concrètes en entreprise ou société de conseil pendant au moins 10 ans • celles-ci vous ont permis de maîtriser tout ou partie des domaines liés aux flux de l'entreprise et les règles de gestion y afférant • provenant idéalement mais pas obligatoirement des métiers de l'informatique, vous avez en tous les cas acquis une très bonne expertise de votre ou vos domaine(s) de compétences • votre esprit de synthèse, votre excellent relationnel associés à votre sens du service et votre disponibilité vous permettent d'être reconnu comme véritable spécialiste capable d'apporter des conseils et solutions de qualité • vous avez l'habitude de traiter directement avec les directions opérationnelles • de bonnes bases informatiques et/ou une première expérience de mise en place de progiciels (SAP ou autres) sont des atouts • vous parlez couramment anglais et êtes disponible pour de fréquents déplacements en semaine. Formation SAP assurée. réf. 2305

CONSULTANTS SAP

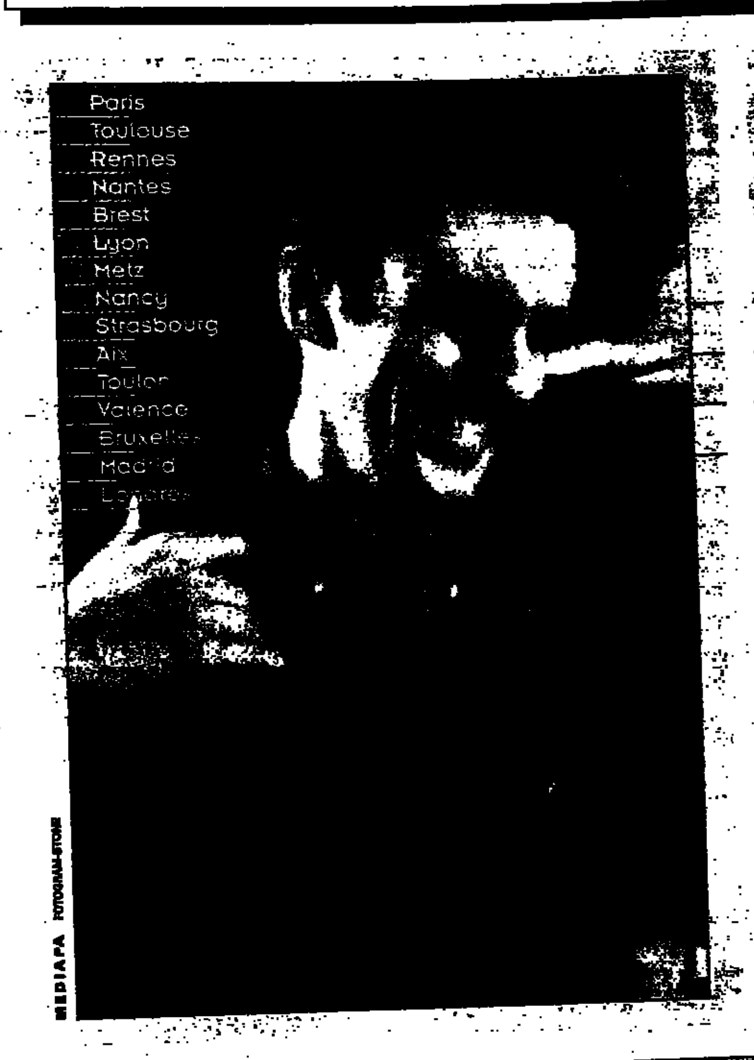
Des profils expérimentés : • 32/45 ans, issu de société de services ou de l'entreprise, vous maîtrisez les produits SAP R/2 et/ou SAP R/3 et disposez d'une connaissance importante, tant sur le plan fonctionnel que relationnel • votre principale motivation étant de capitaliser votre savoir-faire et valoriser vos expériences de conduite de projets SAP dans un contexte plus large et plus stimulant, français et/ou international • vous parlez couramment anglais et êtes disponible pour de fréquents déplacements en semaine. réf. 2215

Des missions stratégiques

Directement rattachés au Responsable du centre de compétence • vous réalisez pour le compte de nos clients l'implantation des progiciels SAP R/2 et R/3 • véritables conseils opérationnels, vous agissez au cœur d'un ou plusieurs projets et vivez les opérations de A à Z • animateur de groupes de travail, vous validez l'adéquation du produit SAP aux besoins exprimés • vous participez aux opérations de paramétrages et de mise en œuvre du progiciel • vous prenez en charge la formation des utilisateurs • en fonction de votre niveau de compétence, vous accédez rapidement à d'autres responsabilités telles que : la participation à des opérations d'avant-vente, l'organisation et la répartition des charges de travail, la transmission de votre savoir-faire aux autres collaborateurs • impliqués au sein des projets, vous êtes partie prenante dans la capitalisation de votre savoir-faire, vous veillez à l'évolution de notre méthodologie de travail et prenez part à des séminaires de veille technologique • garants de la qualité de nos prestations, vous êtes tous considérés comme acteurs essentiels de notre développement et réputation. **Pour obtenir dès maintenant plus d'informations sur la société et ses projets, appelez le 36 68 48 08 (2,23 F/mn) en précisant la réf. 48. Pour nous rencontrer rapidement lors d'entretiens individuels avec notre conseil, adressez ou télécopiez CV, lettre, photo et rémunération actuelle à OPTEAMAN 114 bis, rue Michel Ange - 75016 Paris. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant bien la réf. choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.**

هكذا من الأجل

INFORMATIQUE / RÉSEAU / TÉLÉCOMMUNICATIONS



MEDIAPA FOTOGRAM-STONE

Ingénieurs
Grandes Écoles

DESTINÉS À ÉVOLUER VERS DES RESPONSABILITÉS DE COORDINATION DE PROJETS, D'EXPERTISE TECHNIQUE OU DE MANAGEMENT D'AFFAIRES

1 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 200 groupes européens où les positions sont en progression permanente : une véritable opportunité pour qui veut dynamiser sa carrière.

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS RÉF. : LMDE-118

▲ **MÉTIERS :** Composants micro-électronique, Conception de circuits, Architecture de système électronique, Process, Fabrication.

▲ **COMPÉTENCES :** Electronique numérique, Analogique (ASIC - VDHL) - Traitement du signal - Puissance - Hyperfréquence, CEM

▲ **INTERVENTIONS :** Conception, Spécification, Simulation, Test - Etude d'architecture - Design.

▲ **ENVIRONNEMENTS :** Electronique micro-électronique - Télécommunications - Aéronautique - Espace, Défense.

INGÉNIEURS SYSTEMES RÉF. : LMDE-119

▲ **MÉTIERS :** Informatique embarquée, Automatique, Contrôle commande, Signalisation.

▲ **COMPÉTENCES :** Electronique analogique, numérique - Temps réel (VRTX, OS9, PSOS...), IHM - Sûreté de fonctionnement : AMDEC, MARKOV... - Qualité logiciel - Méthodologie : SADT, SART, HOOD...OBJETS Modélisation de système : ASA...

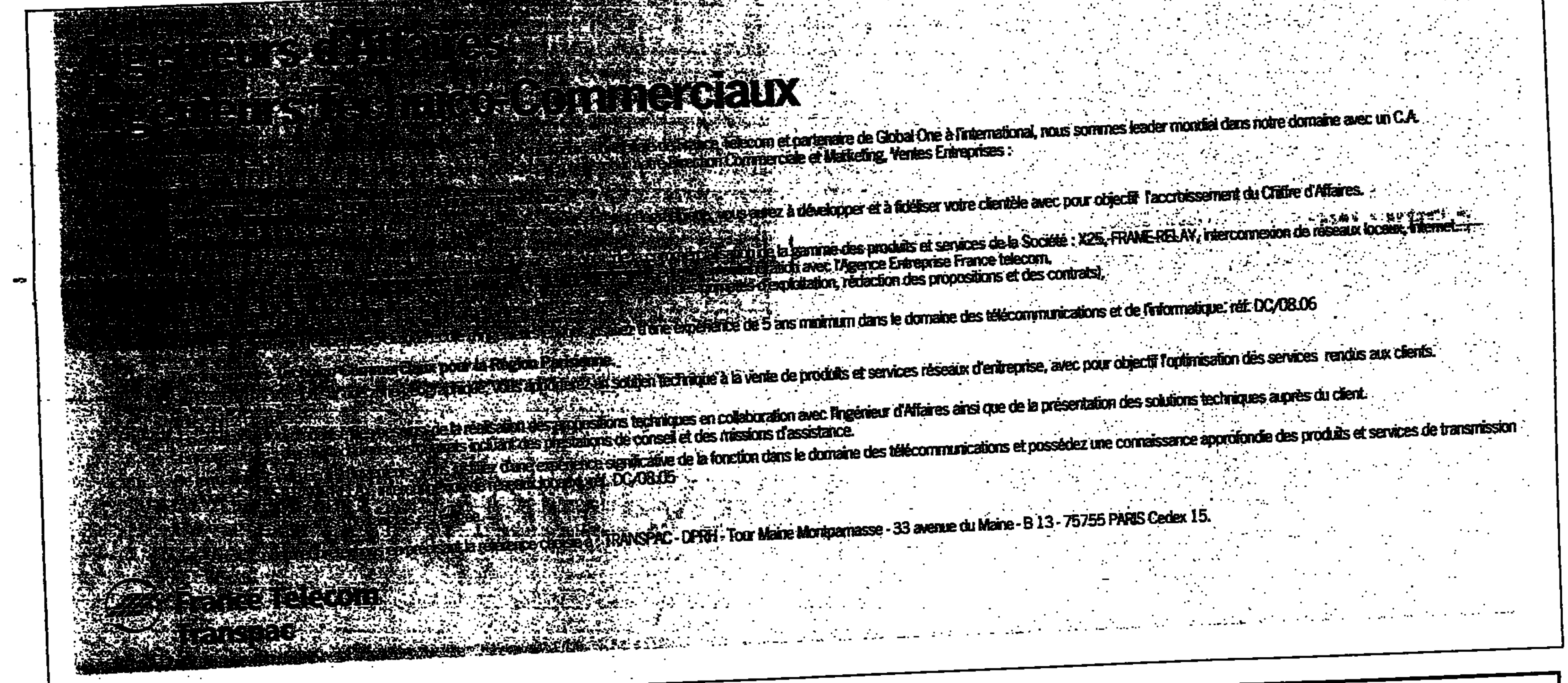
▲ **INTERVENTIONS :** Etude, Conception système - Assistance à Maîtrise d'oeuvre - Management d'affaires

▲ **SECTEURS :** Transport (ferroviaire, automobile) - Aéronautique, Espace, Défense

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à Marie-Pierre Rossignol ALTRAN - 58, Boulevard Gouvion St-Cyr 75858 Paris Cedex 17 - Fax : (1) 44 09 10 39



Les ingénieurs de l'innovation





Société de l'Autoroute ESTEREL
Côte d'Azur (1 500 personnes)



L'ESCOTA, société d'économie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation des autoroutes, recherche son :

Responsable télécom et réseaux

Rattaché au chef du service des techniques spéciales (65 personnes), vous prendrez en charge, en vous appuyant sur une équipe d'une dizaine de personnes (ingénieurs et techniciens) : • les études, la maîtrise d'oeuvre, la maintenance, et l'administration des systèmes de communication (téléphonie, réseau d'appels d'urgence, réseau téléinformatique LAN et WAN, réseau radio de type 2 RC et FM synchrone, réseau de câbles de transport métallique ou à fibres optiques...) • la responsabilité technique des systèmes d'exploitation de la route installés sur l'ensemble des 430 km de la concession qui regroupent les équipements de télésurveillance, de recueil des données de trafic et d'informations des usagers ainsi que le système d'aide à l'exploitation associé.

Vous serez amené à établir des pièces techniques administratives et financières permettant de lancer des appels d'offres de qualité auprès des entreprises extérieures.

En outre, il vous sera confié progressivement, en tant qu'adjoint du chef de service T.S., des missions spécifiques.

Agé de 35 à 40 ans, diplômé ingénieur type ENSI, INSA (option Génie Electrique ou Télécom) ou de formation équivalente, vous devez impérativement pouvoir vous prévaloir d'une très forte **expérience opérationnelle d'une dizaine d'années dans la maîtrise de la conception des réseaux Télécom.**

La pratique du système d'exploitation UNIX et celle d'un système de gestion de base de données sont souhaitées.

Votre engagement total et largement prouvé dans cette fonction vous permettra : • de proposer des stratégies d'évolution (schéma directeur des systèmes de communication) • d'exercer une veille technologique sur les développements pouvant avoir un impact sur l'évolution de l'exploitation de la société.

Des qualités de rédacteur et du goût pour les procédures administratives relevant du code des marchés publics sont indispensables.

Le poste est situé à Mandelieu.



Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) en indiquant le niveau actuel de votre rémunération annuelle, celui de vos prétentions ainsi qu'un numéro de téléphone à notre conseil : Guy POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Les entretiens auront lieu à Nice ou à Paris.

Guy Postel

MEDIA SYSTEM



Notre Groupe CAP GEMINI SOGETI est leader européen dans le domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Notre division **PROJETS SPÉCIAUX** est consacrée à la maîtrise d'oeuvre et à la réalisation de grands projets d'intégration de Systèmes. Cette activité en progression nous conduit à recruter un professionnel de haut niveau pour participer à l'un des plus grands projets clients-serveurs actuels. Pour cela, nous recherchons un(e)

DIRECTEUR DE PROJET
Développement d'applications BATCH

Région parisienne — **rémunération motivante**

Une responsabilité stratégique : • pour cette première mission, vous collaborez avec le Directeur du Développement des Applications (150 personnes) • votre forte compétence en **développement BATCH** vous permet de vous approprier les 4 projets qui vous concernent, d'animer et de superviser les équipes associées (4 x 15 personnes) • en réel maître d'oeuvre, vous assurez leur bon fonctionnement en matière d'organisation, planification et contrôle d'avancement • Véritable interface entre le client et vos équipes, vous savez mettre en oeuvre des solutions répondant à ses attentes, communiquer les informations nécessaires et faire face aux difficultés rencontrées • votre crédibilité et votre savoir-faire vous permettent de participer activement au comité de maîtrise d'oeuvre du projet et naturellement vous positionnent comme un des acteurs essentiels du succès de ce contrat.

Un haut niveau de compétences : 38 - 45 ans • de formation supérieure ingénieur Bac + 4/5, vous avez une solide expérience de conduite de projets importants en SSII et/ou en grande entreprise • celle-ci vous a permis d'animer des équipes de 30 personnes et plus, de développer de fortes compétences en BATCH sur MAINFRAME et en BATCH sous UNIX si possible • votre adaptabilité vous permet de maîtriser rapidement notre environnement UNIX/SYBASE • vous savez gérer votre propre budget • une compétence fonctionnelle dans le domaine de la gestion commerciale est un atout • doté d'un véritable tempérament d'entrepreneur, vous apportez votre rigueur, implication quotidienne et créativité avec le souci permanent de la qualité de vos prestations • enfin, vous souhaitez développer vos compétences et savoir-faire dans un contexte particulièrement motivant et évolutif.

Pour nous rencontrer rapidement lors d'entretiens individuels avec notre conseil, adressez ou télécopiez CV, lettre, photo et rémunération actuelle à OPTEAMAN 114 bis, rue Michel Ange - 75016 Paris. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 2426 sur la lettre et sur l'enveloppe.

membre du syntec



IEURS CONSEIL

INFORMATIQUE / RÉSEAU / TÉLÉCOMMUNICATIONS

Responsable réseau et micro

SALLE DES MARCHÉS

– PARIS –

Intégré au département informatique de la Direction des Marchés de Capitaux de la Société Générale, vous serez chargé de l'administration et de l'évolution d'un réseau d'environ 600 PC. Vous participerez également au déploiement de projets groupware sur notre réseau international privé.
Votre dynamisme vous permettra d'animer une équipe de 5 personnes et votre sens relationnel fera de vous l'interlocuteur privilégié des opérateurs de marché *pour l'évolution de leurs systèmes.*
De formation ingénieur, vous avez au cours d'une expérience réussie de 5 ans dans des environnements PC en réseau (Novell et Windows NT) acquis une première expérience de management.
Ce poste exige une excellente maîtrise de l'anglais.
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous référence OM/RRM à Odile Mohan, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

DAHER

Le challenge de notre DSI : placer le SI au coeur de la logistique.

Notre savoir-faire, mondialement reconnu, est celui d'un spécialiste de la logistique et du transport : gestion de flux complexes à travers le monde. Ces activités de *services s'industrialisent et la maîtrise des systèmes d'information* est devenue le coeur de notre métier.

Rattaché au DG, vous aidez à la finalisation de notre schéma directeur (serveurs, micros en réseau...), pilotez les projets clés qui vont permettre la constitution d'une boîte à outils logiciels. Vous vous comportez en assistant à maître d'ouvrage auprès des grands utilisateurs et en maître d'oeuvre vis-à-vis de l'informatique interne et des sous-traitants.

Ingénieur de formation (Gad'zart, Piston...), vous avez acquis en 10 ans ou plus, une solide expérience en logistique chez un industriel, un distributeur, un équipementier *d'entrepôts, voire chez un transporteur multi-modale. Vous raisonnez système* d'information, communiquez avec talent en français comme en anglais, en interne comme en direct avec nos clients.

Venez concevoir et réaliser de Neuilly (92) les systèmes logistiques de la décennie à venir.

Notre Consultant, Jean Thily, vous remercie de lui écrire, sous référence 105/LM

"Carrières de l'informatique"



ALEXANDRE TIC SA
9, RUE ROYALE - 75008 PARIS



Le comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998 recherche un

Chef de Projet Téléphonie

Chargé de la *conception et de la mise en œuvre d'un réseau téléphonique multi-sites,* il assure le suivi des travaux de câblage et de raccordement et pilote l'installation des PABX sur une vingtaine d'implantations. *Il élabore* et met en place l'exploitation, la supervision et la gestion de la téléphonie sur ces sites.
De formation ingénieur (INT, Supélec...) ou Bac + 5, vous avez une première expérience significative dans la gestion de projets intégrant la maîtrise des coûts et des délais, chez un industriel du secteur des télécommunications ou chez un opérateur de téléphonie.
Rigoureux, pragmatique, vos réelles qualités relationnelles feront de vous un interlocuteur de qualité en interne comme en externe.
La pratique de l'anglais est souhaitée.
Fréquents déplacements à prévoir en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. SF624625 sur l'enveloppe à CANDISSIMO BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

CARRIÈRES INTERNATIONALES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (2,5 MILLIARDS DE CA) RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE SON SECTEUR D'ACTIVITÉ BIENS D'ÉQUIPEMENTS THERMIQUES.

Directeur Commercial Export

Âgé de 30 à 35 ans vous disposez d'une formation de haut niveau (ingénieur généraliste Grande École, HEC, ESSEC, ESCP...) et d'un fort potentiel. Vous avez acquis une expérience réussie du marketing et de la vente à l'*international. Vous maîtrisez parfaitement* l'anglais parlé et écrit.

Directement rattaché au Président-Directeur Général, *vous organisez, développez et animez un réseau* commercial mondial (Agents et Distributeurs) en charge de la vente de nos équipements conçus et réalisés sur mesure et de nos produits standards. Vous bénéficiez du concours des services des diverses sociétés du groupe basées en Europe et notamment de leur appui technique.

De fortes qualités humaines telles que dynamisme, enthousiasme, aisance relationnelle, rigueur sont les traits marquants de votre personnalité.
Votre mission implique évidemment une grande disponibilité et de fréquents déplacements à l'étranger.
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. MB à Pascale BAILLY. HB CONSEIL - 91, rue Saint-Honoré 75008 PARIS Tél. : 44 71 36 13



Appel aux Candidats - Assistants Techniques et/ou Consultants

pour des programmes de développement dans le domaine de la Santé, VIH/SIDA et Planning Familial

La **Commission Européenne** recherche des experts dans le domaine de la Santé et/ou des Sciences Sociales pour des postes d'Assistant Technique pour ses actions dans le domaine de la Santé, du VIH/SIDA et Planning Familial dans divers pays en voie de développement (Afrique, Caraïbes, Pacifique, Amérique Latine, Asie et la Région Méditerranéenne), ainsi que pour des missions de consultance à court terme.

Les assistants techniques seront basés dans les pays bénéficiaires de financement de la CE, en général pour une durée de 2 ans. La durée des missions de consultance à court terme varie de 1 à 4 semaines et peut être exceptionnellement plus longue.

Les candidat(e)s doivent être ressortissant(e)s de l'un des Pays Membres de l'Union Européenne ou d'un pays en voie de développement.

Les candidat(e)s doivent être porteurs d'un titre universitaire ou d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la Santé, VIH/SIDA ou Planning Familial, dont un minimum de 3 ans dans les pays en voie de développement.

La Commission s'intéresse en particulier aux candidat(e)s ayant une expertise dans les domaines suivants: Planification et Gestion de Systèmes de Santé, Economie de la Santé, Sciences Sociales, Politique du Médicament.

Les candidat(e)s doivent adresser une demande écrite à l'Unité Santé, Direction Générale du Développement, Commission Européenne, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles, Belgique (fax: 32-2-296.36.97) afin d'obtenir un formulaire adéquat, qu'ils (elles) devront ensuite renvoyer dûment rempli à la même adresse.

SECTEURS DE POINTE



L'Ouverture Ernst & Young

Intervenir chez des clients variés et bien souvent prestigieux, au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'un des "Big Six", leader mondial de l'Audit et du Conseil, c'est l'ouverture que vous offre Ernst & Young. Le département AUDIT INFORMATIQUE d'Ernst & Young recherche pour rejoindre une équipe dynamique et soudée en expansion :

■ Un Jeune Ingénieur Débutant, Réf : EY 967M.

avec si possible une double formation de type mastère d'audit. Vous participerez durant deux ans à la réalisation et au déploiement d'outils d'aide à l'audit. Après cette prise de connaissance du métier et de notre clientèle, vous pourrez évoluer vers l'une des autres spécialités de l'audit informatique.

■ Un Auditeur Confirmé, Réf : EY 968M.

ayant une expérience de 3 à 4 ans d'audit financier dans un cabinet, comprenant une expérience de la réalisation d'audits d'applications. Vous souhaitez confirmer votre spécialisation en audit informatique. La connaissance d'un progiciel intégré du marché et de l'analyse de process serait un plus.

■ Un Consultant en Sécurité des Systèmes d'Information. Réf : EY 969M.

Vous avez de deux à quatre années d'expérience en informatique, développement ou conseil. Vous êtes ingénieur grande école, passionné par la sécurité informatique, et avez pratiqué UNIX et/ou le mode clients-serveur. Nous vous offrons l'opportunité de jouer un rôle moteur dans le développement et la réalisation de missions dans ce domaine où les nouveaux enjeux sont d'importance.

Pour ces trois postes, un anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser, sans tarder, votre dossier de candidature : lettre de motivation, CV, photo et rémunération actuelle, sous la référence choisie à Sophie BONTEMPS - ERNST & YOUNG - Tour Manhattan - 6, Place de l'Iris - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

ERNST & YOUNG

Austin Knight - Photo FOTOGRAM-STONE

Ingénieurs Qualité

Groupe international de haute technologie, nous avons mis en place une démarche en vue de la certification ISO 9001 de nos activités de conception, réalisation et vente de services réseaux. Pour atteindre cet objectif, nous renforçons nos équipes.

Vous aurez à diffuser la "culture qualité" en proposant une organisation et des méthodes au sein de votre service et développerez les outils permettant d'évaluer la qualité.

A 28/32 ans environ, vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans dans les domaines de la qualité, de l'organisation et des méthodes pour des activités commerciales.
Réf. IQE/LM

Vous contribuerez à la qualité des offres d'avant-vente en apportant un soutien méthodologique aux responsables des projets techniques et en développant les outils appropriés.

A 30/35 ans environ, vous avez acquis 7 à 10 ans d'expérience dans la conduite de projets techniques sous assurance qualité, au sein d'environnements présentant des contraintes commerciales fortes.
Réf. IQP/LM

De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce complétée si possible par un troisième cycle en qualité), votre expérience, vos capacités relationnelles et pédagogiques vous permettront de contribuer efficacement à notre démarche vers la Qualité Totale.

Pour ces deux postes, veuillez transmettre lettre manuscrite et CV en précisant la référence choisie à notre conseil qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains,
18 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

LBW

Millésimes s'agrandit et vous prie de noter ses nouvelles coordonnées

92, avenue du Général de Gaulle
92250 La Garenne-Colombes
Tél. : 47 86 86 20
Fax : 47 86 86 24

MILLÉSIMES
Agence conseil en communication pour les Ressources Humaines

Vous souhaitez valoriser vos compétences dans le secteur des télécoms, nous pouvons vous offrir cette opportunité. Filiale multimédia d'un groupe leader au plan mondial recherche, dans le cadre de sa croissance, un

Chef de projet réalisations

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une expérience réussie dans le domaine du développement de projets informatiques dans l'univers INTERNET, nous vous offrons la possibilité d'acquérir rapidement de larges responsabilités.

Envoyer votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence CPD-96 à NC Communication, 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication

BERTIN, Société d'Ingénierie spécialisée en développements technologiques (500 personnes sur 3 sites), recherche un

INGENIEUR CONSULTANT EN CONSEIL TECHNOLOGIQUE

Intégré au Département Conseil Technologique, vous assurez la conduite de missions en Marketing Technologique, Management et Stratégie de Recherche et de Développement. Fortement et directement impliqué à la démarche commerciale, vous êtes responsable de la bonne réalisation et de la qualité des missions qui vous sont confiées.

Vous avez, pour ce poste basé en région parisienne (banlieue Ouest), complété votre formation d'Ingénieur Généraliste par un diplôme de type MBA et possédez une première expérience de ce type de fonction.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la réf. SYMA 97 à :

BERTIN
BP. 3 - 78373 PLAISIR CEDEX.

SYMA CONSEIL



Fonderie Américaine à cire perdue de 2250 personnes, recrute dans le cadre de son expansion Européenne et pour sa filiale Française à Versailles :

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION,

qui sera l'interlocuteur technique de nos clients Européens.
Profil : ingénieur avec expérience en conception pièces moteur et BDV automobile.
Connaissances impératives en Allemand + Anglais et CAO.
Envoyer CV + lettre à :
HITCHINER France : 15 rue du Général Leclerc, F-78000 Versailles



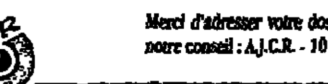
Constructeur de systèmes de Télégestion, de contrôle industriel et de gestion technique de bâtiment, notre société (33 personnes) affiche depuis plusieurs années une forte expansion.

Nous confirmons notre croissance en recrutant :

1 Ingénieur expérimenté Responsable des Développements Electroniques

Rattaché au directeur Technique et responsable de l'animation d'une équipe de 3 ingénieurs et techniciens,
Vous serez en priorité chargé de :
- Assurer la conception générale et le développement de produits électroniques,
- Suivre en aval, leur fabrication en liaison permanente avec notre service Production.

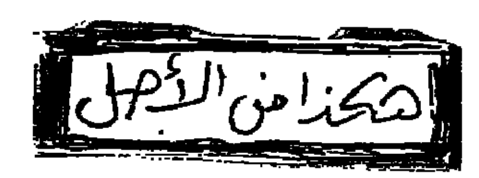
Votre profil :
- *Agé de 30/40 ans, vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électronique de type ENSI - ISEP - ESEO...*
- Vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans dans la conception et l'industrialisation électronique dont 1 an en gestion de projet.
- Vous connaissez les normes CEM, Sécurité ainsi qu'un outil CAO électronique.



Merci d'adresser votre dossier complet (CV + photo + lettre manuscrite + prétentions) sous référence 3LT15 à notre conseil : A.J.C.R. - 10 rue Vercingétorix - 75014 Paris.



ORC



INGÉNIEURS COMMERCIAUX



Managers
de Centre de Profit

EXPÉRIMENTÉS

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 200 groupes européens où les positions sont en progression permanente : une véritable opportunité pour qui veut dynamiser sa carrière.

A 30 ans environ, votre formation supérieure, votre sens du contact, votre énergie, votre volonté d'entreprendre vous donnent une personnalité hors du commun.

Aujourd'hui, vous souhaitez donner un nouveau souffle à votre carrière en exploitant ce potentiel. Altran vous offre les moyens de concrétiser cette volonté.

Créez votre propre entité au sein du groupe : devenez "intrapreneur".

Recrutez vos consultants, gérez et suivez l'avancement de vos projets. Responsable de la croissance et de la qualité de votre activité, vous êtes garant de l'image Altran.

Alors, si construire une carrière exceptionnelle correspond à vos attentes, acceptez le défi d'un recrutement sélectif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence LMDE/113 à Marie-Pierre Rossignol, Altran, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.



Les ingénieurs de l'innovation



ENSEMBLE CONCEVONS LES SIÈGES DE L'AVENIR

Avec un Chiffre d'Affaires de 11 Mds de francs et quelque 12 000 collaborateurs répartis sur 35 sites, BERTRAND FAURE a su s'imposer comme l'un des leaders mondiaux de la fabrication de sièges d'automobiles. Concevant et développant sans cesse de nouveaux produits faisant appel à une technologie de pointe, BERTRAND FAURE est reconnu comme l'Expert du confort et de la sécurité. Aujourd'hui nous recrutons pour notre Direction Commerciale :

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT BILINGUE ALLEMAND

Rattaché au responsable Export, vous mettez en oeuvre la politique commerciale du groupe pour les composants fabriqués en France auprès des clients existants et/ou potentiels localisés en Europe du Nord et de l'Est.

Vous identifiez les opportunités de développement des marchés et en assurez la prospection : vous êtes à l'écoute du marché et du client pour promouvoir les produits et le savoir-faire du groupe.

Vous assurez l'interface entre le client et le groupe (prise en compte des besoins, formalisation et négociations des réponses aux clients).

Vous contrôlez la rentabilité des projets et participez à la préparation des budgets. Pour ce poste, nous recherchons un ingénieur mécanicien avec une première expérience en bureau d'études, méthodes ou en qualité ; l'allemand courant est indispensable et l'anglais vivement souhaité.

Merci de nous adresser vos candidatures (CV+ lettre manuscrite) en précisant la référence IC/SB à BERTRAND FAURE FRANCE - Direction des Ressources Humaines - Route d'Etampes - BP89 - 91152 ETAMPES.

BERTRAND FAURE

Évidence

HERCULES *Leader en additifs alimentaires*

Ingénieur Technico-Commercial

Industries alimentaires

Après une formation à nos produits, vous serez intégré(e) à l'équipe française de promotion et de vente de gélifiants et épaississants, avec 50 % de votre activité sur le terrain.

Nous vous confierons la responsabilité de l'interface entre notre clientèle d'industries de haute technicité et nos centres de recherche, usine et Direction au Danemark.

ENSIA ou équivalent, très dynamique, autonome, ayant le sens de l'équipe, vous parlez couramment anglais. Une première expérience réussie (technique et/ou commerciale) est nécessaire, de préférence dans un contexte international.

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. Food à M. Maury Laribiere, D.R.H., HERCULES, 3 rue Peugeot, 92508 Rueil-Malmaison.

MEDIA SYSTEM

INGÉNIEURS CONSEILS



Notre Groupe **CAP GEMINI SOGETI** est leader européen dans le domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Notre Division CONSULTING, en très fort développement, intervient auprès de grands clients nationaux et internationaux, notamment dans les domaines suivants : ***diagnostic d'organisation, audit de systèmes d'information, schémas directeurs, assistance à la maîtrise d'ouvrage, gestion des ressources humaines, gestion commerciale/marketing***. Nous créons en 1996 dix nouveaux postes, basés à PARIS :

CONSULTANTS SENIORS
Organisation et systèmes d'information

Vous réalisez des missions d'envergure auprès de grands comptes, dans des secteurs d'activité variés. Interlocuteur privilégié du client (Direction Générale, Informatique et Directions utilisatrices), vous comprenez les enjeux de l'Entreprise : métier, organisation, objectifs... et en organisez les impacts sur l'évolution du système d'information.

Vous contribuez à faire des technologies de l'information un levier majeur de la stratégie de nos clients. Vous participez à notre développement commercial en initialisant de nouvelles missions et en apportant de nouveaux marchés. Vous intégrez et encadrez des Consultants Juniors sur vos missions.

A 28/35 ans environ, de formation Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous possédez une solide expérience (3 à 8 ans) acquise en cabinet de conseil, en SSII et/ou dans un poste à responsabilités en entreprise (organisateur, consultant interne ou chef de projet...).

Idéalement, vous disposez d'une bonne culture en systèmes d'information doublée de solides compétences sectorielles ou fonctionnelles. Des connaissances dans les domaines suivants seraient appréciés : ressources humaines, vente/marketing, achat/logistique. L'anglais courant est impératif.

Votre potentiel et votre personnalité feront la différence : ouverture d'esprit, polyvalence, sens de l'écoute et du contact client, fort esprit de synthèse, leadership, aptitude à dialoguer à haut niveau. Nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution rapide, en France comme à l'international.

Pour nous rencontrer rapidement lors d'entretiens individuels avec notre conseil, adressez votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 PARIS cedex 08, sous la référence 59.365.LM portée sur lettre et enveloppe.

هكذا من الأصل

1 MILLIARD DE CAPITALISTES ÇA FAIT VRAIMENT PEUR !!!

La France excédentaire dans la région

Si la concurrence asiatique inquiète les Français, l'ambassade de France à Singapour rappelle que le produit intérieur brut français (1 333 milliards de dollars soit 6 700 milliards de francs environ) était, en 1994, supérieur à la somme des produits intérieurs bruts chinois (550 milliards de dollars), indonésien (175 milliards), thaïlandais (143 milliards), malais (71 milliards), singapourien (69 milliards), philippin (64 milliards) et vietnamien (15 milliards). Les 57 millions de Français produisent donc davantage de richesses que le 1,5 milliard d'habitants que comptent ces pays.

En outre, en 1995, le commerce extérieur français à destination de l'Asie a été excédentaire de 9,2 milliards de francs, de 7,1 milliards dans les échanges avec les pays de l'Asean (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Vietnam, Brunei et Philippines) et de 2,2 milliards de francs avec les autres pays de l'« Asie riche ». L'excédent avec Hongkong (15,7 milliards de francs) est supérieur au déficit avec la Chine (–12,4 milliards de francs) et Taïwan (–1,5 milliard de francs).

Taïwan rêve d'imposer ses marques dans le mond

TAÏPEH
de notre envoyée spéciale

Sur la chaîne, les écrans d'ordinateurs scintillent, changeant à chaque instant de couleur, subissant les ultimes tests de contrôle. Des femmes chinoises et quelques hommes s'affairent à leur poste. Au mur, toutes les consignes sont en anglais. *« Faute de trouver suffisamment d'employés taïwanais, nous avons dû faire appel à des travailleurs indonésiens ou philippins. Mais ils ne savent pas lire le chinois. Nous sommes obligés de tout traduire en anglais »*, explique, un peu gêné, un des dirigeants de la société Mag. Le groupe, qui fabrique plus d'un million d'écrans d'ordinateurs par an, s'est résolu à adopter cette solution, uniquement pour fabriquer à Taïwan ses produits les plus chers, dont il entend conserver le savoir-faire. Les autres, plus communs, sont désormais fabriqués en Indonésie.

Les uns après les autres, les groupes taïwanais sont amenés à moins produire chez eux et vont s'implanter en Malaisie, en Indonésie, en Chine, pays où les coûts salariaux sont inférieurs de 50 % à 80 % à ceux de l'île. Le temps où Taïwan paraissait être l'atelier bon marché de l'Occident est bien révolu. Une décennie de croissance explosive et la libéralisation du régime ont conduit à une amélioration du niveau de vie sans précédent. Le salaire moyen se situe désormais autour de 30 000 dollars taïwanais (environ 6 000 francs) par mois, sans compter les charges de sécurité sociale, récemment instaurée dans l'île.

Loin de se formaliser d'une telle progression, les industriels y voient plutôt un pas supplémentaire dans leur longue marche pour ressembler au modèle occidental. *« Il est normal que les salariés touchent les fruits de la croissance économique du pays. Les Japonais ont agi différemment. Mais nous ne voulons pas emprunter cette voie. Les bas salaires au Japon dans les années 80 n'ont pas empêché la crise, ils ont juste servi à conforter les Américains »*, constate Stan Shih, fondateur et président du groupe informatique Acer, patron influent dans l'industrie taïwanaise.

Cette nouvelle donne impose aux entreprises un formidable effort d'adaptation. Les délocalisations leur ont permis de maintenir leurs coûts, mais il leur faut aller plus loin et s'affirmer comme des groupes à part entière, susceptibles de rivaliser à terme avec les meilleurs mondiaux.

Bien qu'elles se classent au troisième rang mondial pour les semi-conducteurs, qu'elles détiennent 80 % du marché mondial des claviers et 60 % de celui des scanners informatiques, les firmes de Taïwan et leurs marques restent quasiment inconnues. La grande majorité d'entre elles tirent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires de produits vendus sous le nom de multinationales.

L'expansion internationale d'Acer

Le groupe informatique Acer, fondé en 1976 par Stan Shih, accélère son développement. Réorganisé en 1994, il a décidé de conserver toute la production des composants clés à Taïwan, destinés à ses usines d'assemblage mais aussi à des clients prestigieux comme Apple, Canon, Texas Instruments. Il a multiplié les implantations aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et en Europe afin d'augmenter les ventes sous sa marque.

Classé au huitième rang mondial des constructeurs informatiques, Acer a connu une formidable progression de ses ventes aux Etats-Unis ces deux dernières années. Mais à peine 5 % des acheteurs américains de micro-ordinateurs connaissent son nom.

UNE CONQUÊTE COÛTEUSE

Mais la conquête internationale coûte cher. Même si elles affichent des bilans honorables, les firmes taïwanaises n'ont pas les ressources suffisantes. Conscient de ce handicap, UMC (United Microelectronics Corp.), l'un des premiers fabricants de semi-conducteurs, a choisi la voie des alliances. Il a invité (sociétés américaines du secte participer à l'extension de son u taïwanaise. L'investissement t représente 3 milliards de do américains (15 milliards de fra *« Cela va nous permettre de n plier par cinq notre production. I ne sommes pas les seuls à augme nos capacités. Nos concurrents de même. Notre avantage est d'ı des liens avec des partenaires so et une bonne technologie. Nous pensons chaque année 10 % de n chiffre d'affaires en recherche et veloppement »*, insiste Hong Jen ' vice-président du groupe.

Peu de groupes en font aut Marqués par leur statut de sc traitants, ils n'ont pas pris l'habit d'investir suffisamment dans la cherche et le développement l'innovation. Ainsi, malgré l'an tion affichée de devenir un nouv Sony, le conglomérat Prot présent dans l'électronique gr public, peine à faire connaître marque : il n'a été à l'origine d' cune de ces nouveautés susceptit de donner du dynamisme à ce s teur mature. De même, le fabric de bicyclettes Giant, devenu nur ro un mondial en quelques ann après l'effondrement de ses prir paux rivaux, n'a pas réussi à im ser partout son nom. Aujourd'hu veut rattraper ce retard. Il proje d'intensifier son réseau commen et de lancer de nouveaux produ comme la bicyclette électrique.

Martine Oran

Après les bras, Singapour veut attirer les cerveaux

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

« Nous voulons passer d'une économie de production à une économie de création » : pour Mme Daisy Goh, haut fonctionnaire à Singapour, son pays tourne une nouvelle page de son histoire. S'exprimant le 17 mai devant la première délégation française tripartite (dirigeants d'entreprises, syndicalistes et fontionnaires) à se rendre dans ce pays d'Asie du Sud-Est sous l'égide du ministère du travail, elle affirme que Singapour, hier paradis des délocalisations, entend devenir le centre intellectuel de l'Asie.

Imagine-t-on un seul instant le gouvernement français incitant financièrement IBM à transférer ses usines françaises en Tunisie pour peu que Big Blue maintienne son siège européen à la Défense ? C'est pourtant ce que fait Singapour. Pendant près de vingt-cinq ans (1965-1990), cette cité-Etat de moins de trois millions d'habitants a tout misé sur l'ouverture de son marché et le bas coût de sa main-d'œuvre. Résultat : plus de 4 000 entreprises étrangères, dont 400 françaises, y sont installées. Le chômage y est nul. Les patrons ne savent plus comment limiter le turnover, qui atteint 30 % par an, et les salaires grimpent rapidement.

72 PAGES D'OFFRES D'EMPLOIS

Aujourd'hui, le niveau de vie à Singapour est, selon la Banque mondiale, aussi élevé qu'à Paris. On ne compte plus ni les gratte-ciel ni les boutiques de luxe et plus personne ne se retourne sur les Jaguar ou les Mercedes. Comme tous les week-ends, *Straits Times*, le quotidien local, proposait dans son édition du 18 mai pas moins de 72 pages d'offres d'emplois. Parmi les centaines d'annonceurs : AXA, la Banque française du commerce extérieur, Motorola, Philips, Coopers & Lybrands, Canon, Hewlett-Packard, Ikea, Bayer...

Mais maintenant que les vendeuses sont payées l'équivalent de 3 000 F par mois, les ouvriers 4 000 F et les techniciens 12 000 F, cette cité-Etat sait qu'elle n'est plus compétitive par rapport à la Chine, au Vietnam ou à l'Indonésie. L'Economic Development Board (EDB), dont fait partie Mme Goh, et dont chacun à Singapour vante l'efficacité, a établi une stratégie autour de deux objectifs : assurer une croissance économique de 7 % par an dans l'industrie et les services jusqu'à l'an 2000 et poser les fondations pour la croissance au-delà de cette date. C'est dans ce cadre que se place l'action la plus originale : la création de parcs industriels à l'étranger. Dans les pays asiatiques à fort potentiel de développement et à bas coûts de main-d'œuvre, Singapour s'associe av les autorités locales pour créer d zones d'entreprises défiscalisées.

Les objectifs de Singapour so multiples : favoriser le développ ment et donc la stabilité de ses vo sins, créer un espace économiq pour les entreprises ayant le siège dans la Cité-Etat et êt présent sur les marchés de demai Dans un partenariat entre gouve nement et entreprises publique Singapour apporte le savoir-faire souvent l'argent, et son partenai les terrains et la main-d'œuvre.

« SILICON VALLEY INDIENNE »

Modèle du genre : l'île de Batai située en Indonésie, à quarante n nutes de Singapour par bateau. D puis sa création, en 1991, 83 entr prises – dont Thomson Schneider – s'y sont implantées fa sant travailler 47 300 personnes des salaires dix fois plus bas qu Singapour. Deux autres parcs so en gestation sur des îles indon siennes : l'un consacré au tourisr – le Club Mediterranée est par prenante –, l'autre aux hydroca bures.

Singapour crée actuellement Chine, à Suzhou, une ville 7 000 hectares. Montant de l'inve tissement : plus de 100 milliards francs. Nombre d'emplois attend 360 000. Par ailleurs, à Wuxi, égal ment près de Shanghai, Singapo lance un second parc industriel 1 000 hectares. Au Vietnam, c'e un parc de 500 hectares qui vie d'être inauguré en mai. Parmi l projets : Bangalore, en Inde, des né à devenir, grâce aux Singapo riens, la « Silicon Valley indienne Ensuite viendra le tour de la Birm nie.

Pour assurer le succès de ces i vestissements, l'Etat n'hésite pas participer aux projets industrie Singapour possède 11 % des actio de la société que Daimler-Benz créer au Vietnam. En échange, constructeur allemand s'est enga à faire de Singapour son quarti général pour l'Asie et à y mainter son centre de logistique po composants électroniques. Pour s co-investissements à l'étranger sur des projets qui lui paraisse stratégiques, l'EDB possède mêr une cagnotte d'environ 4 milliar de francs. C'est ainsi que sous s égide, Texas Instruments, Hewle Packard et Canon viennent de s'a socier dans un consortium char de produire des semi-conducteu Se voulant complémentaire d autres dragons asiatiques, Sing pour entend être incontournat dans les relations entre l'Asie et reste du monde. Le pari est aml tieux, mais pas insensé, vu le ch min déjà parcouru depuis tren ans.

Frédéric Lemaît

هكذا من الأصل

Les fabricants de semi-conducteurs prévoient une croissance limitée à 6,7 % en 1996

Le marché ralentit sous l'effet de la chute du prix des mémoires DRAM

ndustrie des semi-conducteurs connaît une décé-ation de croissance mais pas de récession. Le ra-ntissement actuel est dû à la chute des prix des mémoires DRAM, ces circuits qui constituent des éléments-clés dans les ordinateurs personnels et représentent un quart des ventes totales de semi-conducteurs. Début 1997, le prix de ces puces revenu à des conditions jugées plus normales, les experts estiment que les achats reprendront fortement.

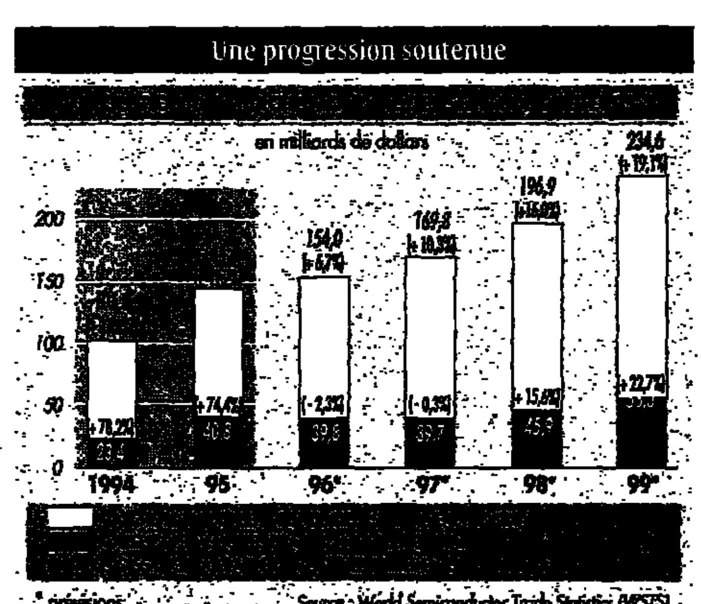
« *LE PIRE est passé.* » C'est sur tte conclusion que se sont quittés s principaux économistes de l'in-istrie des semi-conducteurs, réu-s début mai à Vienne (Autriche) ›us l'égide du World Semiconduc-›r Trade Statistics (WSTS), orga-sme qui fédère la quasi-totalité ›s acteurs mondiaux de ce sec-›ur. Les boursiers l'ont bien ›mpris puisque les valeurs du sec-›ur mènent la hausse de Wall treet depuis plusieurs jours. Les ›erniers indicateurs de l'industrie es semi-conducteurs ne sont ourtant guère engageants. Chez ›s fabricants américains, par xemple, le ratio prises de ›ommandes sur chiffre d'affaires est encore dégradé en avril, tom-ant à 0,78 (pour 100 francs de uces livrées, 78 francs de puces ›nt été commandés), contre 0,79 n mars, alors que le niveau de ›onne santé du secteur se situe au-elà de 1.

A en croire les experts du WSTS, n dépit de deux mois encore mé-liocres (avril, mai), des signes l'embellie devraient être visibles à ompter de juin et la reprise sen-ible en septembre. Ce qui les ›onduit à tabler sur une croissance les ventes mondiales de 6,7 % cette ınnée à 154 milliards de dollars 770 milliards de francs), puis de 0,3 % en 1997, de 16 % en 1998 et le 19 % en 1999, date à laquelle le narché s'établirait à 234,6 milliards le dollars.

Ces estimations sont peu éloi-gnées de celles de la société d'études Dataquest, qui prévoit une hausse de 7,6 % en 1996 et de 13,3 % en 1997. Elles montrent que l'industrie des semi-conducteurs, habituée aux hauts et aux bas depuis sa naissance à la fin des années 60, est loin d'être en crise. Elle va connaître une décélération de croissance – les ventes mondiales ont crû de 31,8 % en 1994 et de 41,7 % en 1995 – mais pas de récession, comme cela a été le cas à cinq reprises, notamment en 1975 (– 20 %) et en 1985 (– 17 %).

Le ralentissement actuel, de l'avis des spécialistes, doit être vu comme un ajustement sur un segment de produits bien précis : les mémoires DRAM, ces circuits qui constituent des éléments-clés dans les ordinateurs personnels (PC). Après avoir « flambé » pendant près de trois ans, le prix de ces composants n'en finit plus de chuter. Or les DRAM représentent, bon an mal an, un quart des ventes totales de semi-conducteurs. Toute variation de leur prix a donc un fort impact sur le chiffre d'affaires du secteur.

Sur ce segment de marché, on est passé d'une situation de sous-capacité de production, qui prévalait depuis 1992 et se traduisait par des prix de vente élevés, à une situation de surcapacité. Parce que, face aux prix élevés de ces puces, les fabricants d'ordinateurs ont freiné leurs achats, leurs propres prévisions de ventes de PC s'étant par ailleurs révélées trop ambitieuses. Les fabricants de semi-conducteurs, en investissant fortement dans la production de mémoires DRAM n'ont rien arrangé : 55 % des 80 milliards de dollars investis ces trois dernières années ont été consacrés sur ces seuls composants.



La chute du prix des mémoires DRAM (dynamic random access memory) qui représentent un quart des ventes des semi-conducteurs, entraîne pour 1996 un ralentissement de la croissance. Le retour à des prix plus normaux début 1997 permettra une reprise des achats.

MOTEURS DE CROISSANCE

Cette surcapacité a conduit à une baisse des prix de vente des DRAM à partir d'octobre 1995. Celle-ci devrait se poursuivre, et les achats devraient reprendre fortement à partir d'un seuil que les experts japonais situent entre 25 et 27 dollars-pièce pour les mémoires DRAM, capables de stocker 16 millions d'informations binaires (mégabits). D'autres experts tablent plutôt sur un seuil à 20 dollars, qui serait atteint au deuxième trimestre 1997. Ce que semble confirmer le WSTS : il estime qu'après des croissances de 78 % en 1994 et de 74 % en 1995, les ventes mondiales de DRAM baisseront de 2,3 % à 39,8 milliards de dollars cette année, resteront stables en 1997, puis repartiront à la hausse en 1998 (+ 15,6 %).

Cette large disponibilité de mémoires, à des prix inférieurs à ceux de ces dernières années, devrait contribuer au développement de produits et d'équipements nouveaux. Surtout dans l'électronique grand public, où des applications faisant appel à la technologie numérique étaient jusqu'à présent en attente en raison du manque de DRAM et surtout de leur prix. Les lecteurs de vidéodisques numériques (DVD), ainsi que les décodeurs pour la télévision numérique sont notamment cités comme les prochains moteurs de croissance.

Ph. L. C.

« Il va y avoir une redistribution des cartes »

Membre du comité directeur du WSTS, Jean-Philippe Dauvin est le responsable des prévisions économiques du fabricant franco-italien SGS-Thomson.

« Y a-t-il une crise de l'industrie des semi-conducteurs et les fabricants doivent-ils ralentir leurs investissements ?

– C'est un ajustement. Le marché a toujours oscillé, avec des cycles hauts et bas. La conjoncture à court terme ne peut gommer la tendance à long terme, qui se traduit par une croissance moyenne de 18 % par an. Arrêter les investissements, ce serait la mort à moyen terme. Par le passé, les désinvestissements, lors des cycles bas, se sont traduits par des pertes de parts de marché. Les Américains en ont fait l'expérience en 1984, les Japonais plus récemment.

– Faut-il s'attendre à des changements dans le paysage industriel ?

– L'histoire des semi-conducteurs montre qu'à chaque sortie de cycle, à chaque retour de la croissance, les technologies, les produits, les applications et les acteurs dominants sont différents de ceux qui prévalaient à l'entrée dans le cycle. Avant la crise de 1984-1985, les combinaisons gagnantes étaient la technologie bipolaire, les applications de la grande informatique et les fabricants américains de semi-conducteurs comme Texas Instruments et Fairchild. A la sortie, en 1986, on a trouvé la technologie CMOS, les mémoires DRAM, la micro-informatique et les firmes de semi-conducteurs japonaises monopolisant le haut du classement mondial. Cette combinaison prévalait à l'entrée du cycle suivant, en 1989. A la sortie, en 1993, on a vu monter les fabricants coréens de mémoires et surtout Intel et ses microprocesseurs qui, avec la généralisation des ordinateurs personnels, a accédé au premier rang mondial des semi-conducteurs.

– Quelles pourraient être les nouvelles combinaisons gagnantes ?

– Il va y avoir une redistribution des cartes avec un essor des produits différenciés, c'est-à-dire des circuits dédiés à des applications et constituant vraiment le cœur des systèmes où ils sont intégrés. La croissance de ce type de composants est déjà supérieure à celle des mémoires DRAM par exemple. Les fabricants européens ont une carte à jouer. Ils ont depuis longtemps développé une culture de circuits systèmes. Et ils bénéficient de la présence de Philips et Thomson dans l'électronique grand public, secteur qui, avec l'intégration des technologies numériques, va tirer la croissance. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Différend financier sur le rachat de RSCG

HAVAS ADVERTISING (ex-Euro-RSCG) a déposé plainte, mardi 14 mai, pour « *abus de biens sociaux et de pouvoirs, complicité de tentative d'escroquerie et escroquerie* » contre Bernard Roux, le « R » de l'agence RSCG (Roux-Seguela-Cayzac-Goudard) rachetée en octobre 1991 par la filiale d'Havas. Havas Advertising estime avoir payé trop cher le rachat de RSCG (valorisé à 500 millions de francs en 1991), d'autant qu'elle avait dû résorber les dettes de RSCG (1 milliard de francs). Bernard Roux, nommément mis en cause par Havas Advertising, était le financier de RSCG qu'il a quitté en janvier 1992.

■ **RAILTRACK : la société privatisée qui a hérité des voies et des principales gares** des chemins de fer britanniques devait être introduite en Bourse lundi 20 mai, au prix de 3,90 livres par action, soit un montant total de 1,93 milliard de livres (environ 15,5 milliards de francs). Les 665 000 particuliers, auxquels le gouvernement a réservé 58,3 % du capital, n'acquitteront que 3,80 livres par action (*Le Monde* du 3 mai).

■ **BRITISH AIRWAYS : la première compagnie aérienne britannique** a annoncé le 20 mai avoir réalisé un bénéfice imposable de 585 millions de livres (environ 4,6 milliards de francs), au cours de l'exercice clos le 31 mars, contre 452 millions de livres pour 1994-1995, soit une progression de 29 %.

■ **AIRBUS : le consortium européen** aurait réalisé 600 millions de dollars de bénéfices (environ 3 milliards de francs) en 1995, selon le *Sunday Times* du 19 mai.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : les tarifs préférentiels envisagés par l'opérateur allemand** pour ses gros clients sont contraires au droit européen, selon un avis de la Commission européenne qui devait parvenir lundi 20 mai au gouvernement allemand.

Le parapluie des assurances

BIBLIOGRAPHIE

DENIS-CLAIR LAMBERT consacre un ouvrage important à l'*Economie des assurances* d'aujourd'hui et son investigation exigeante ne laisse guère d'ombres sur ce paysage complexe. Les dépenses d'assurance des Français sont aujourd'hui équivalentes à leurs dépenses de santé. Les effets d'entraînement macroéconomiques jouent à trois niveaux : 1) la redistribution des recettes aux assurés sous la forme d'indemnisations apporte aux ménages 7 % de leurs revenus disponibles ; 2) la redistribution au personnel porte sur 20 % des primes et concerne aussi bien les salariés (173 000) que les agents (17 400) et les courtiers (2 400) ; 3) l'accompagnement et la stimulation du commerce extérieur ont porté les engagements internationaux au quart du chiffre d'affaires. Les assureurs français se sont recentrés à 80 % sur l'Europe.

L'intervention financière des assureurs a été marquée par une réglementation plus libérale des placements (réforme de 1990) et par la mobilisation de l'épargne longue qui assigne à l'assurance un rôle essentiel d'investisseur institutionnel.

Une autre mutation, bien analysée par notre auteur, a trait au renouveau de la concurrence du fait des garanties de la protection sociale, bien que la crise de financement des organismes de sécurité sociale libère une demande de prévoyance complémentaire, plus particulièrement en matière de retraites. Mais, plus qu'à la rivalité des sociétés étrangères – qui représentent seulement 10 % du marché –, les assurances sont confrontées aujourd'hui au réseau « bancassurance » et à la place croissante des mutuelles.

Enfin, c'est le marché mondial de l'assurance que l'on découpe avec bonheur sous nos yeux. En 1955 (33 milliards de dollars), le gâteau se partageait ainsi : Amérique 75 %, Europe 22 %, Asie 3 %. En 1993 (1 000 milliards de dollars), l'Asie est en tête (36 %) devant les Amériques (34 %) et l'Europe (30 %).

L'Europe des assurances n'est pas brillante. Comment s'en étonner puisqu'il n'existe pas de marché unique de la distribution ni d'harmonisation du droit des assurances et de la fiscalité ?

Pierre Drouin

★ *Economie des assurances* de Denis-Clair Lambert, Ed. Armand Colin, 390 p., 290 F.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 20 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

-0,33 %

CAC 40 : 2129,86

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7749	[illegible]	+ 0,01	[illegible]
B.N.P. (T.P)	930	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	823	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1807	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1250	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1089	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Accor	721	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	948	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Alcatel Alsthom	491,70	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Alcatel Cable	484	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Alspi	487	[illegible]	- 0,41	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	140,50	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Axa	302,90	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Axime	665	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Bail Investis	855	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Bancaire (Cie)	592	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Bazar Hot. Ville	500	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	170	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
BIC	565	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
BIS	636	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
B.N.P.	201,20	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Bollore Techno	388	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Bongrain	2560	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Bouygues	508	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Canal +	1220	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	183,60	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Carbone Lorraine	770	[illegible]	- 1,81	[illegible]
Carrefour	2733	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Casino Guichard	209,40	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Casino Guich.ADP	141	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Castorama Dl (Li)	991	[illegible]	- 1,10	[illegible]
C.C.F.	■ 250	[illegible]	- 1,20	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,40	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Cegid (Ly)	496	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
CEP Communication	447	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	98,95	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Cetelem	1125	[illegible]	- 2,13	[illegible]
CGIP	1170	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Chargeurs	1479	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Christian Dior	701	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	245	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Clarins	770	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee	498	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Coflexip	201	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Colas	894	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Comptoir Entrep.1	16,35	[illegible]	+ 3,66	[illegible]
Comptoir Moder.	2150	[illegible]	- 1,30	[illegible]
CPR	404,10	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cred.Fon.France	32,80	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Credit Local Fce	391,50	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Credit Lyonnais CI	169,50	[illegible]	- 2,35	[illegible]
Credit National	369	[illegible]	- 0,56	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	267,10	[illegible]	—	[illegible]
Damart	4110	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Danone	769	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Dassault-Aviation	535	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Dassault Electro	302,50	[illegible]	+ 8,09	[illegible]
De Dietrich	260,10	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Degremont	488,10	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal (Li)	53,50	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	258	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Docks France	1090	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Dynaction	139,80	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Eaux (Gle des)	569	[illegible]	—	[illegible]
Ecco	1224	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Eiffage	711	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Elf Aquitaine	386,80	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Eramet	391,50	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Eridania Beghin	841	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Essilor Intl	1255	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Essilor Intl ADP	982	[illegible]	—	[illegible]
Esso	608	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Eurafrance	2009	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Euro Disney	14	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1169	[illegible]	- 1,19	[illegible]
Eurotunnel	6,65	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Filipacchi Medias	1010	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Finextel	77,50	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Fives-Lille	545	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Fromageries Bel	4900	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Galeries Lafayette	1625	[illegible]	—	[illegible]
GAN	147	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Gascogne (B)	500	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Gaz et Eaux	2184	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Geophysique	● 318,60	[illegible]	- 2,66	[illegible]
G.F.C.	414	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Groupe Andre S.A.	529	[illegible]	- 2,07	[illegible]
Gr.Zannier (Ly)	117,90	[illegible]	- 0,93	[illegible]
GTM-Entrepose	323,50	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Guilbert	798	[illegible]	—	[illegible]
Guyenne Gascogne	1814	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Havas	441	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	605	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Imetal	758	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Immeubl.France	348,50	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Ingenico	70,70	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Interbail	266,50	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Intertechnique 1	595	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Jean Lefebvre	320,10	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	629	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Labinal	770	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	352,20	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Lagardere (MMB)	141,20	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Lapeyre	311	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Lebon	220	[illegible]	- 2,27	[illegible]
Legrand	940	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Legrand ADP	604	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Legris indust.	270	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Locindus	870	[illegible]	- 0,45	[illegible]
L'Oreal	1574	[illegible]	- 1,20	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1301	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Lyonnaise Eaux	531	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Marine Wendel	440	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Matra-Hachette	● 134,40	[illegible]	+ 4,31	[illegible]
Metaleurop	61,75	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Metrologie Inter.	20,80	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Michelin	251,80	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Moulinex	81,75	[illegible]	- 2,01	[illegible]
Nord-Est	139,60	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Nordon (Ny)	422	[illegible]	- 0,47	[illegible]
NRJ #	694	[illegible]	- 0,57	[illegible]
OLIPAR	136,60	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Paribas	315,60	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Pechiney	219	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Pechiney CIP	240	[illegible]	- 1,66	[illegible]
Pechiney Intl	105	[illegible]	- 2,76	[illegible]
Pernod-Ricard	352,20	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Peugeot	731	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1647	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	442	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Pollet	553	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	558	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Promodes	1425	[illegible]	—	[illegible]
Publicis	410,50	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Remy Cointreau	160,50	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Renault	147	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Rexel	1226	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Rhone Poulenc A	124,80	[illegible]	- 1,68	[illegible]
Rochette (La)	30,70	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Roussel Uclaf	1200	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4270	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	204,80	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Sagem SA	3147	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Saint-Gobain	660	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Saint-Louis	1448	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Salomon (Ly)	3502	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Salvepar (Ny)	445	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Sanofi	386	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Sat	2028	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1495	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	244,30	[illegible]	- 0,65	[illegible]
SCOR SA	210	[illegible]	+ 0,09	[illegible]

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
United Technol. #	565	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	534	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Volkswagen A.G #	1825	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	107	107,90	+ 0,84	[illegible]
Western Deep #	247	[illegible]	- 1,61	[illegible]
Yamanouchi #	119,40	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Zambia Copper	3,55	[illegible]	- 3,66	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 20 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansd.8,6%92-02#	112,83	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,58	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,19	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,60	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,65	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,81	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,87	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,23	[illegible]

[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	[illegible]
Commerzbank AG	1152	[illegible]
Fiat Ord.	20,85	[illegible]
Gevaert	301,20	[illegible]
Gold Fields South	160,50	[illegible]

[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 20 MAI

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 20 MAI

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 20 MAI

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 mai

VALEURS — Émission Frais incl. — Rachat net

[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

AUTOMOBILISME Le pilote grenoblois Olivier Panis, sur Ligier-Honda, a créé la surprise, dimanche 19 mai, en gagnant le Grand Prix de formule 1 de Monaco devant David Coulthard sur McLaren-Mercedes et Johnny Herbert sur Sauber-Ford. ● OLIVIER PANIS, parti en septième ligne, a profité d'une série exceptionnelle d'abandons pour prendre la tête de la course au 61e tour, après l'arrêt de Jean Alesi. Le pilote signe son premier succès en trente-neuf courses. Il est le cinquième Français à gagner à Monaco après Trintignant (1955), Beltoise (1972), Depailler (1978) et Prost (1984, 85, 86, 88). ● LIGIER obtient ainsi son premier succès en grand prix depuis la victoire de Jacques Laffitte au Grand Prix du Canada en 1981. Cette performance pourrait relancer l'écurie de Magny-Cours, en proie à des difficultés économiques et dont le gouvernement souhaite faire le pivot d'une F1 à 100 % française.

Olivier Panis crée la surprise à Monaco sur sa Ligier-Honda

Sur un circuit transformé en patinoire à cause de la pluie, le pilote grenoblois a déjoué, dimanche 19 mai, tous les pronostics. Il a profité de la déroute des grandes écuries dans la principauté pour obtenir son premier succès en formule 1

MONACO
de notre envoyé spécial

Le Grand Prix de Monaco ne couronnait plus que des rois. Depuis treize ans, quatre champions du monde avaient gagné en principauté. Mais c'est un roturier de la formule 1 qui a emporté, dimanche 19 mai, un trophée de la chasse gardée des princes de la F1. « *La chance était avec moi*, dit Olivier Panis, avec modestie. *Mais je voulais tellement retrouver le goût de la victoire que j'avais perdu depuis mon dernier titre, celui de champion de formule 3000 en 1993.* »


FORMULE 1

Le premier succès d'Olivier Panis en formule 1 ne doit rien au hasard, même si le Grand Prix de Monaco a été la course la plus folle depuis longtemps. Dans le tourniquet étroit des rues de la principauté, où il est quasiment impossible de dépasser, les premières places sur la grille de départ donnent, dit-on, la clé du succès. Avec son quatorzième temps aux essais, Olivier Panis n'avait donc *a priori* aucune chance.

Comme pour se venger d'un échec pendant les essais, le pilote grenoblois avait dominé le *warm-up*, dimanche matin, sous un ciel menaçant. Mais les conditions allaient être remises en cause par le déluge qui s'est abattu sur la principauté trois heures avant la course.

ABANDONS EN SÉRIE

Parti en pole position, Michael Schumacher a tout de suite fait les frais d'une piste dégoulinante. Dès le premier tour, le champion du monde a piteusement planté sa Ferrari dans le rail de la descente vers le virage du Portier.

Ce n'était que l'un des premiers abandons d'une folle série enregistrée depuis longtemps au cours d'un grand prix. Seules quatre des vingt et une voitures au départ ont réussi à franchir la ligne d'arrivée, au bout de deux heures, sans même pouvoir effectuer les *soixante-dix-huit tours prévus*. Dans cette hécatombe, Olivier Panis a su éviter, l'un après l'autre, les pièges qui se dressaient sur la piste. La flaque d'huile abandonnée par le moteur cassé de la Williams de Damon Hill, qui caracolait en tête depuis le feu vert, l'a envoyé dans l'échappatoire de la chicane du port. « *J'ai alors fait volontairement un tête-à-queue pour éviter une pénalité en reprenant la piste* », raconte Olivier Panis. Sa lucidité va encore servir ce pilote âgé de vingt-neuf ans. Pour revenir dans la tête de la course, il bat par huit fois le record du tour. Il est l'un des premiers à avoir changé de pneus pour exploiter quelques mètres de piste sèche.

Olivier Panis se lance alors dans une série de dépassements, dans des conditions acrobatiques. Eddie Irvine, qui bouchonne depuis longtemps, lui pose le plus de problèmes. Il finit par percuter la Ferrari avant de dépasser l'Anglais indélicat.

Devant lui, il ne reste plus que Jean Alesi. L'Avignonnais dispose enfin d'une chance de racheter un début de saison malheureux. Le pilote de la Benetton-Renault n'a retrouvé un pâle sourire que depuis les essais qualificatifs. « *Cette troisième place sur la grille, je ne la dois à personne d'autre qu'à moi-même* », avait prévenu Jean Alesi, qui se sait contesté. Sous la pluie, en début de course, il a montré sa capacité à maîtriser son impétueuse monoplace. Un retour salvateur brisé par une nouvelle casse mécanique.

DE QUOI REMPLIR UN BRIQUET

Si les lendemains s'annoncent difficiles pour le meilleur pilote français, un avenir radieux s'offre alors à Olivier Panis. Il prend la tête du grand prix devant un public italien abasourdi par la défaite de ses idoles.

Il reste une demi-heure de course. La McLaren-Mercedes de David Coulthard est à moins de cinq secondes de la Ligier. Son stand prévient alors Olivier Panis de commencer à économiser son carburant : « *Nous avons tenté un véritable pari à moins d'une heure du départ*, explique André de Cortanze, le directeur technique de Ligier. *Olivier est parti avec le plein d'essence, juste assez pour ne pas ravitailler. Sa place sur la grille, un début de course forcément lent sur piste mouillée, lui ont permis de ne pas s'arrêter. Mais il a terminé avec juste de quoi remplir un briquet.* »

Cette fin de course sous la double menace d'une panne d'essence et d'un assaillant déterminé aurait pu donner raison au nouveau patron d'Olivier Panis. Flavio Briatore se fait facilement ironique sur les qualités de son pilote. « *Olivier réussit de grandes choses quand il n'a pas trop de pression sur lui* », dit-il.

Mais le pilote s'est dit plus motivé que jamais par son désir de convaincre. « *Je pensais à toute l'équipe, aux problèmes que nous venons de rencontrer, aux rumeurs*, assure-t-il. *Il fallait relancer nos chances de continuer, montrer combien l'équipe peut être performante. Car la voiture est bien née malgré des moyens moins importants que ceux des grosses écuries.* »

PROJET 100 % TRICOLORE

Guy Drut, le ministre de la jeunesse et des sports, était d'ailleurs à Monaco pour rencontrer la plupart des Français de la F1, ceux qui pourraient faire avancer son projet d'écurie 100 % tricolore.

Après trente-sept licenciements, Ligier fonctionne aujourd'hui avec soixante-douze personnes, trois à quatre fois moins que les grandes écuries. « *Nous restons solidaires et décidés à Magny-Cours*, raconte André de Cortanze. *Olivier Panis sait que les mécanos et les techniciens nous préparent une voiture dans laquelle il peut avoir entièrement confiance. C'est comme cela qu'il a pu se livrer à fond aujourd'hui.* »

En redonnant à Ligier le goût du succès, quinze ans après la victoire de Jacques Lafitte, Olivier Panis a surpris tout le monde. Sauf lui-même. A Monaco, il n'a fait que réaliser une partie de ce rêve qu'il dit faire souvent : devenir un jour champion du monde.

Christophe de Chenay

La déroute des grandes écuries

En commettant une grossière erreur dans le premier tour après un départ raté, Michael Schumacher a gâché les chances qu'il avait de prendre un ascendant psychologique sur Damon Hill. Le champion du monde avait en effet administré une démonstration de pilotage en décrochant la pole position dans les toutes dernières secondes des essais. L'écurie Williams a aussi perdu une occasion de prendre le large, aux championnats du monde, avec une très rare casse du moteur Renault. Et Jacques Villeneuve s'est fait piéger par l'Italien Luca Badoer, lourdement pénalisé pour son attitude, alors qu'il pouvait espérer monter sur le podium. Pour Benetton, l'écurie championne du monde, la crise semble inévitable après deux nouveaux abandons sur problèmes mécaniques. Ces difficultés des grosses écuries ne font que confirmer le resserrement des valeurs dans la formule 1, puisque dans les sept classés à Monaco, figurent Ligier, mais aussi deux McLaren, deux Sauber-Ford et une Tyrrel-Yamaha.

Aimé Jacquet a préféré la continuité à Eric Cantona

La vedette de Manchester United n'a pas été retenue dans la sélection française pour l'Euro

IL SERA tout de même là. Quand débutera l'aventure de l'équipe de France à l'Euro, le 10 juin face à la Roumanie, il sera omniprésent dans les esprits. Plus les pérégrinations de vingt-deux tricolores en Albion seront difficiles, plus sa présence tutélaire se fera sentir. Le public pensera à lui, le sélectionneur peuplera ses nuits avec lui, les joueurs évolueront dans son ombre, sur ses terres. Seul le temps permettra l'oubli. Que la sélection nationale brille de feux durables et sera exorcisé ce démon rouge, chassée cette mauvaise conscience venue de Manchester United. Sinon...


FOOTBALL

En ne retenant pas Eric Cantona dans la liste des sélectionnés pour les championnats d'Europe de football, Aimé Jacquet a décidé de ne pas emporter d'assurance-vie en Angleterre. Le sélectionneur agit comme ces flibustiers qui sabordaient leur propre navire juste avant l'assaut du galion ennemi. Il s'interdit l'échec. En emportant dans son effectif la vedette française, il se réservait une possibilité de retraite en cours d'Euro. Si les événements prenaient mauvaise tournure, il lui aurait suffi de faire entrer son joker. Ce dernier aurait ou n'aurait pas sauvé la situation. Mais Aimé Jacquet pouvait espérer préserver la sienne.

L'éviction d'Eric Cantona témoigne au contraire de la volonté de faire confiance à un commando qu'il a formé, de se conformer à un style qui porte sa griffe, à un état d'esprit qu'il a insufflé. « « *J'ai pris une décision et je l'assume*, a expliqué le pygmalion. *J'ai été fidèle à ma ligne de conduite. J'ai privilégié un groupe qui a arraché la qualification en souffrant le martyre, mais qui s'est bonifié au fil des matches et qui possède encore une grande marge de progression.* » « *Ce groupe a une même idée du jeu, fondée sur le rythme et le mouvement*, a poursuivi le sélectionneur. *Il vit bien ensemble. Pourquoi casser la dynamique de la victoire qui s'est créée ?* » Le grand exclu de l'Euro n'a pas dû être insensible à ce courageux entêtement, à ce mépris du qu'en-dira-t-on.

Eric Cantona n'a plus joué en équipe de France depuis le 18 janvier 1995. Une semaine plus tard, il se condamnait aux yeux de la justice anglaise et d'Aimé Jacquet. Le joueur de Manchester United se voyait privé de football pendant huit mois pour pugilat aggravé avec supporteur adverse et banni de facto de la sélection nationale. Son dossier n'était peut-être pas alors irrécupérable. Les tricolores bafouillaient encore, piétinaient de match nul en match nul. Cantona est réapparu sur les gazons anglais le 1er octobre, mais il mettra trois bons mois à retrouver son aura. Entre-temps, une équipe s'est révélée à Bucarest, le 11 octobre 1995. Un « *groupe solidaire et conquérant* », comme en rêvait le sélectionneur national, est sorti de sa coquille pour dominer la Roumanie et redonner l'espoir d'une qualification. Il a, depuis, battu le record d'invincibilité de la sélection, le portant à vingt matches, série en cours. La joyeuse bande s'est trouvé un meneur, et même deux, avec Zinedine Zidane et Youri Djorkaeff.

GÉNÉRATION PAROXYSTIQUE

S'il fallait définir d'une formule cette équipe de France, on pourrait dire qu'elle est l'antithèse de Cantona, sur et surtout hors du terrain (*Le Monde* du 14 mai). Elle s'est faite en contrepoint de ce qu'évoque le caractère de l'ancien Marseillais. Aimé Jacquet était l'adjoint de Gérard Houllier lors de la triste campagne pour la Coupe du monde 1994 où le talent naturel s'est consumé dans des problèmes d'ego. Deux matches pitoyables avaient gommé une campagne exceptionnelle. L'arrogant Canto est un peu le représentant de cette génération paroxystique, trop douée, trop sûre d'elle.

« *Ce ne sont pas ses qualités de joueur qui sont en cause* », affirme le sélectionneur national. Plutôt cette propension à accaparer l'attention exclusive par son impressionnante personnalité, au point de gommer l'existence des autres. Que doivent penser ses partenaires de Manchester United de la « Cantomania » qui a saisi récemment la presse anglaise, allant jusqu'à bassiner Jacques Chirac, en visite outre-Manche, avec leur nouveau chouchou ? Les journaux tabloïds n'ont pas hésité à s'ingérer dans les affaires du Continent en prétendant imposer la présence de leur coqueluche en équipe de France.

Aimé Jacquet, qui apprécie le travail et l'humilité, leur a répondu par une provocation. On attendait Eric Cantona, ce fut le Monégasque Mickaël Madar qui fut choisi, autant dire son contraire. L'un est aussi encombrant que l'autre est effacé. Le second a l'indéniable avantage d'accepter sans rechigner de faire banquette. Qui plus est, le sélectionneur a désigné comme capitaine Didier Deschamps, un des rescapés du France-Bulgarie de 1993, parangon d'abnégation sur un terrain. L'ancien tourneur de Creusot-Loire a pris le risque de se faire taxer d'ouvriérisme. « *L'important, c'est d'être constant* », a affirmé Aimé Jacquet. Au vu de l'« affaire Cantona », ses détracteurs ne pourront lui enlever cette qualité. Cette formule pourrait également faire une belle épitaphe en cas d'échec en Angleterre.

Benoît Hopquin

« Incroyable ! »

La presse britannique fulminait, lundi 20 mai, après la décision d'Aimé Jacquet, de ne pas retenir Eric Cantona pour l'Euro 1996. « *Sackré bleu, Eric viré* », titre le *Daily Mirror*, jouant avec le mot « *sack* » (licencier). L'ancienne vedette de Manchester United, George Best, interrogé par le journal, s'est exclamé : « *C'est fou, c'est incroyable. La France doit avoir une sacrée équipe pour laisser Eric dehors. Ils auraient pu au moins le mettre comme remplaçant.* » « *Faux Pas, Na Cantona* », écrit le *Sun*. Le *Guardian* accorde une grande place en « une » à cette affaire et titre « *Les Français voient rouge après l'exclusion de Cantona de l'équipe pour l'Euro 96* ». Même le présentateur du journal télévisé de la BBC n'a pu retenir un « *Incroyable !* » en français. Le *Times*, qui constate que « *faire plaisir aux supporters britanniques n'était certainement pas l'une des préoccupations de Jacquet* », qualifie tout de même la décision de « *courageuse* ».

Sélection et programme

● **Gardiens de but** : 1. Bernard Lama (Paris-SG), 16. Fabien Barthez (Monaco), 22. Bruno Martini (Montpellier) ;
● **Défenseurs** : 2. Jocelyn Angloma (Torino), 3. Eric Di Méco (Monaco), 4. Franck Leboeuf (Strasbourg), 5. Laurent Blanc (Auxerre), 8. Marcel Desailly (Milan AC), 15. Lilian Thuram (Monaco), 12. Bixente Lizarazu (Bordeaux), 20. Alain Roche (Paris-SG) ;
● **Milieux de terrain** : 6. Vincent Guérin (Paris-SG), 7. Didier Deschamps (Juventus de Turin, capitaine), 10. Zinedine Zidane (Bordeaux), 14. Sabri Lamouchi (Auxerre), 18. Reynald Pedros (Nantes), 19. Christian Karembeu (Sampdoria de Gênes), 21. Corentin Martins (Auxerre) ;
● **Attaquants** : 9. Youri Djorkaeff (Paris-SG), 11. Patrice Loko (Paris-SG), 13. Christophe Dugarry (Bordeaux), 17. Mickaël Madar (Monaco).
● **Programme** : Les joueurs – sans Didier Deschamps qui n'arrivera que samedi en raison de la finale de la Coupe des champions Juventus de Turin-Ajax d'Amsterdam – seront regroupés, jeudi 23 mai, au centre technique national de Clairefontaine (Yvelines). Le stage sera entrecoupé de trois rencontres de préparation, contre la Finlande (29 mai à Strasbourg), l'Allemagne (1er juin à Stuttgart) et l'Arménie (5 juin à Lille). Le départ pour Newcastle a été fixé au 7 juin, les « Bleus » disputant leur premier match, le 10, face à la Roumanie.

Auxerre a fêté son doublé au sommet du football français



AUXERRE
de notre correspondant

Auxerre a fêté ses héros, samedi 18 mai. A la bourguignonne, sagement, comme étonnée d'inscrire son nom au firmament du football français. Préparées dans une fièvre maîtrisée par Guy Roux, les réjouissances ont eu lieu sans feu d'artifice, en partie noyée sous des gerbes d'eau. Echaudés par un souvenir récent, les dirigeants de l'AJA avaient décliné l'offre de la ville d'un bouquet final tiré dans le stade. En 1994, Guy Roux avait en effet convié les supporteurs à venir admirer la première Coupe de France gagnée par le club. Débordée par l'enthousiasme des fans, le stade de l'Abbé-Deschamps avait ce jour-là senti souffler le vent de la folie. Le doublé de cette fin de saison méritait donc une célébration mais pas au péril des spectateurs et d'un sacro-saint gazon.

Auxerre la prude s'est quand même mise sur son trente et un. Samedi, les rues de la ville ont pavoisé en bleu et blanc. Durant la rencontre qui opposait l'AJA au FC Nantes, en une passation de pouvoir symbolique entre l'ancien et le nouveau champion, jamais les trombes d'eau ne sont parvenues à éteindre la ferveur des 24 000 spectateurs, une affluence record à l'Abbé-Deschamps. Au terme de la rencontre, remportée (2-1) par les Auxerrois, Guy Roux s'est transformé en Monsieur Loyal, micro en main. Les uns après les autres, il a convié tous les joueurs ayant participé au championnat à venir le rejoindre, sous les applaudissements. Guy Roux aurait aimé être instituteur. Sans doute est-ce pour cela que la conclusion du championnat ressemblait à une distribution de prix la veille des grandes vacances.

Certains auraient sans doute aimé donner libre cours à une joie trop longtemps contenue. Le maître de céans ne les y a pas autorisés. Alors, par groupes, ils ont conflué vers le centre de la ville, piéton pour l'occasion. Là, ils ont poursuivi la fête en dansant jusqu'à l'aube au son des flonflons.

Vincent Roussot

■ **Youri Djorkaeff, le milieu de terrain du Paris-SG, a signé un contrat de quatre ans pour un montant de 38 millions de francs avec l'Inter de Milan, selon Europe 1. L'international français, âgé de vingt-huit ans, avait également eu des contacts avec les clubs espagnols du FC Barcelone et Valence.**

Le Stade toulousain jouera au Parc des Princes contre Brive pour un troisième titre consécutif de champion de France

Il s'est qualifié aux dépens de Dax (36-23), tandis que les Brivistes battaient Pau (23-21)

Le Stade toulousain s'est qualifié pour la finale du championnat de France de rugby en battant Dax, samedi 18 mai à Bordeaux (36-23). Il affrontera Brive, vainqueur de Pau à Toulouse (23-21). Le club corrézien, qui a déjà été trois fois finaliste, n'avait pas atteint ce stade de la compétition depuis 1975. Le 1er juin, les Toulousains auront l'occasion de conquérir pour la troisième fois consécutive le bouclier de Brennus. Depuis 1985, ils ont été champions de France à cinq reprises.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Il en souriait d'aise, « *le Claude* ». Et sa joie irradiait les murs sales du vestiaire toulousain. L'endroit était triste. L'homme était heureux. Il se l'était offerte, cette septième finale en seize années de carrière à s'échiner dans l'enfer des mêlées. Claude Portolan n'a jamais eu peur d'y payer de sa personne. Vices, coups tordus, et bourrades venues du coeur quand le combat est fini, il a tout connu du métier de pilier. Ses jambes disent sa force. La largeur de son dos explique sa réputation. En championnat, c'est un nom, une référence. En mêlée, c'est un monstre, une terreur, qui en ferait presque oublier le joueur habile, sachant parler au ballon pour lui dire de vivre encore et encore.


RUGBY

Il la voulait tant cette finale. Il rêvait si fort de cet ultime voyage au Parc des Princes qu'il a su pousser jusqu'à faire rompre les espoirs dacquois. A trente-six ans, Claude Portolan appartient à la race des piliers d'expérience. Mais il avoue une fatigue, chaque jour un peu plus traître. Le 1er juin, il portera pour la dernière fois le maillot rouge et noir, symbole puissant d'une décennie que le rugby a voulu toulousaine.

En 1985, pour la première, il était déjà là, occupant le fauteuil d'orchestre. Onze ans après, il n'a manqué aucune des représentations, pour se découvrir au crépuscule d'une carrière le point de passage obligé entre deux générations d'entraîneurs et de joueurs. Né avec Pierre Villepreux et Jean-Claude Skrela, il a grandi avec leur méthode, et poussé aux côtés de Serge Laïrle, qui a désormais la charge des avants. « *Au fil des saisons, nous avons gagné en maîtrise* », dit-il pour qualifier l'équipe qu'il s'apprête à quitter.

Aujourd'hui, le Stade toulousain ne fait plus rêver que par intermittence. A l'exigence des puristes, il oppose les certitudes que seule donne la victoire. Le brio a cédé devant l'assurance. Insuffisant contre Argelès en huitièmes de finale ? Soit. Médiocre contre Narbonne en quart ? Et alors ? Portolan et les siens sont à nouveau en finale, à l'aube d'un possible troisième titre consécutif de champion de France. A Bordeaux, les Toulousains ont d'un coup retrouvé la mémoire de leur jeu. Malgré l'enthousiasme des joueurs de Dax, prompts à s'inventer les moindres occasions. Malgré les caprices d'un vent qui semblait dicter la prudence à la partie. Ce sont toujours les rouges et noirs qui détiennent les clés du rugby français, eux qui, quand l'âme est fatiguée, possèdent la ressource d'édifier au beau milieu du terrain le jeu qui va soumettre, plier, éliminer n'importe quel adversaire.

DÉFENSE FÉROCE

Les Dacquois l'ont compris, qui ont vécu la férocité d'une défense jamais prise en défaut. Il y avait toujours un Toulousain pour briser le rêve landais. De ce harcèlement défensif, le Stade a su faire sa principale force. En football, on pourrait dire qu'il joue comme une équipe de contre. En rugby, il récupère les ballons, les bonifie, les transforme parfois en essai, et presque toujours en action dangereuse. La défense est devenue attaque. Qui pourra oublier la longue et infernale course d'Emile N'Tamack ? Le trois-quart-aile de l'équipe de France avait suffisamment de jambes pour dévorer quatre-vingts mètres d'espoirs dacquois. En cet essai coup de dague, il portait soudain toute la vitesse de Toulouse, cette impressionnante aptitude à jouer à fond les occasions les plus anodines lâchées par l'adversaire, telle cette mauvaise passe ratée à l'autre bout du terrain.

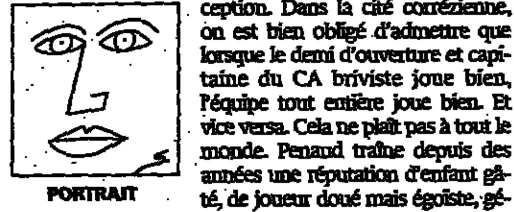
Dans le vestiaire, les entraîneurs étaient déjà dans l'au-delà du jeu. Ils se félicitaient de la force psychologique de leur équipe. Les Toulousains ont su se concentrer sur le championnat après leur succès en coupe d'Europe. Comme ils ont su réagir aux critiques formulées après des matches à demi-manqués. Thomas Castaignède et Emile N'Tamack ne cachaient pas le rôle de l'orgueil dans la performance réussie à Bordeaux. Brive en sera-t-il à son tour la victime ? Claude Portolan en rit d'avance. Il lui faudra à nouveau ébranler ses 115 kilos. Les confronter à la rudesse annoncée des avants corréziens. Le match sera dur. Il en est certain. Qu'importe, puisqu'il s'agit d'une finale. « *Le Claude* », il ne pense déjà plus qu'à ça. Y a-t-il meilleur endroit pour les adieux d'un pilier à jamais toulousain ? Cinq fois champion de France, champion d'Europe en titre, Claude Portolan donnerait beaucoup pour finir sur un sixième titre.

Pascal Ceaux

« Avec Alain Penaud, ça change tout »

TOULOUSE
correspondance

Dans ce sport si collectif qu'est le rugby, on répugne à privilégier les individus, à sortir l'un des quinze joueurs du lot. Sauf peut-être à Brive, où Alain Penaud fait figure d'exception. Dans la cité corrézienne, on est bien obligé d'admettre que lorsque le demi d'ouverture et capitaine du CA briviste joue bien, l'équipe tout entière joue bien. Et vice versa. Cela ne plaît pas à tout le monde. Penaud traîne depuis des années une réputation d'enfant gâté, de joueur doué mais égoïste, génial mais « ingérable ».


PORTRAIT

Sur le terrain, il porte l'arrogance naturelle de son talent, et dans cette équipe construite autour de fortes personnalités comme Vincent Moscato et Alain Carminati, Penaud passe encore pour le chef. Avec ses jambes de feu et sa totale imprévisibilité, ses coéquipiers ont souvent du mal à le suivre, mais, samedi, c'est lui qui a fait pencher la balance. Ce n'est que grâce à ses éclairs de génie que Brive s'est qualifié pour la finale du championnat de France en battant Pau (23-21).

D'abord il y a eu cet essai, plein de culot et de roublardise, à la dixième minute. Sur une pénalité accordée par l'arbitre à 35 mètres des poteaux, Penaud s'empare du ballon. Alors que les Palois (ainsi que le réalisateur de Canal Plus) pensent qu'il va tenter la pénalité, il joue pour lui et s'en va marquer sous les poteaux. « *Il y a des moments où il faut être opportuniste*, confiera-t-il dans les vestiaires. *J'ai vu que l'ailier se replaçait comme si j'allais tenter la pénalité. Il m'a laissé un énorme couloir, alors j'ai choisi de jouer rapidement.* » Les Béarnais allaient payer cher ce moment de relâchement : « *A ce niveau, si on manque de concentration, ça ne pardonne pas*, explique Penaud. *Ils ont perdu leur concentration quinze secondes, et ça a fait la différence.* » A titre personnel, Alain Penaud allait ajouter un drop et une transformation au total de Brive. Malgré le travail intense du paquet d'avants, ce sont souvent les coups de patte de l'ouvreur qui ont permis aux Corréziens de rester dans le match face aux vaillants Palois.

Au pied ou à la main, l'ouvreur énervé du quart de finale contre Agen a retrouvé sa lucidité et sa précision. Des dégagements en touche de plus de 50 mètres, des percées plein champ, ou encore ce petit coup de pied en cloche, qu'il reprend lui-même dans le dos des trois-quarts palois pour déchirer le rideau défensif béarnais sur plus de 30 mètres. « *Il ne faut pas le lui dire*, confie Laurent Seigne l'entraîneur, *mais, avec Alain Penaud, ça change tout.* »

Ian Borthwick

La France obtient neuf médailles aux championnats d'Europe de judo

LA FRANCE sera le seul pays européen à aligner des athlètes dans les quatorze catégories lors des épreuves de judo des Jeux olympiques d'Atlanta. En remportant neuf médailles, dont une d'or et sept de bronze, les Français ont réalisé des performances suffisantes dans les catégories encore « à pourvoir ». Ainsi Christine Cicot, médaillée de bronze en plus de 72 kilos ou Magali Baton (56 kilos). Chez les femmes, la championne du monde Marie-Claire Restoux (52 kilos), discrète depuis son titre de 1995, s'est rassurée en décrochant, dimanche, une médaille de bronze. Cathy Fleury, elle, a dû abandonner le combat au cours de la finale contre la Belge Van de Cave. Victime d'un choc au nez et à la base du crâne, elle se contente donc de l'argent.

Avec une seule médaille d'or – qui revient à Djamel Bouras (moins de 78 kilos) –, le résultat de l'équipe de France est cependant le plus modeste aux championnats d'Europe depuis 1978 : le pays est cinquième au tableau des médailles. Les Français se sont, certes, présentés à La Haye sans David Douillet. Le double champion du monde est actuellement en convalescence. « *J'avais dit que nous nous attacherions plus au comportement dans la perspective de la sélection pour Atlanta qu'aux médailles*, a expliqué Fabien Canu, directeur du haut niveau. *Sur ce plan, nous sommes plutôt satisfaits. L'horizon s'est éclairci. Je pense que nous alignerons une équipe qui pourra briguer les podiums dans la grande majorité des catégories.* » L'équipe de France olympique sera connue mardi 21 mai.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

GRAND PRIX D'ATLANTA
Messieurs
Marteau : 1. I. Astapkovich (Bul.) 78,68 m ; 2. S. Alay (Bul.) 75,30 m ; 3. E. Sgrulletti (Ita.) 75,28 m.
110 m haies : 1. M. Crear (EU) 13 s 29 ; 2. A. Johnson (EU) 13 s 31 ; 3. J. Pierce (EU) 13 s 38.
100 m : 1. D. Mitchell (EU) 9 s 93 ; 2. C. Lewis (EU) 9 s 94 ; 3. D. Bailey (Can.) 9 s 97.
400 m : 1. B. Reynolds (EU) 44 s 33 ; 2. D. Mills (EU) 44 s 75 ; 3. R. Black (G-B) 44 s 81.
400 m haies : 1. B. Bronson (EU) 48 s 66 ; 2. D. Adkins (EU) 48 s 79 ; 3. W. Graham (Jam.) 49 s 09.
Saut en hauteur : 1. J. Sotomayor (Cub.) 2,33 m ; 2. S. Hoen (Nor.) 2,30 m ; 3. C. Austin (EU) 2,30 m.
Triple saut : 1. J. Edwards (G-B) 17,59 m ; 2. Y. Garcia (Cub.) 17,35 m ; 3. M. Conley (EU) 17,33 m.
Poids : 1. J. Godina (EU) 21,11 m ; 2. R. Barnes (EU) 20,98 m ; 3. C. J. Hunter (EU) 20,73 m.
200 m : 1. M. Johnson (EU) 19 s 83 ; 2. M. Marsh (EU) 19 s 88 ; 3. O. Adeniken (Nig.) 20 s 26.
800 m : 1. J. Gray (EU) 1 min 44 s 96 ; 2. D. Kiptoo (Ken.) 1 min 45 s 84 ; 3. J. Tengelei (Ken.) 1 min 45 s 88.
3 000 m : 1. P. Bitok (Ken.) 7 min 47 s 80 ; 2. J Swenoy (Nor.) 7 min 48 s 42 ; 3. M. Keino (Ken.) 7 min 48 s 75.
Mile : 1. N. Morceli (Alg.) 3 min 50 s 86 ; 2. S. Holman (EU) 3 min 51 s 38 ; 3. D. Kibet (Ken.) 3 min 55 s 16.
Perche : 1. S. Bubka (Ukr.) 6,02 m ; 2. P. Manson (EU) 5,70 m ; 3. S. Huffman (EU) 5,60 m.
Dames
Hauteur : 1. K. Jenkins (EU) 1,92 m ; 2. G. Wentland (EU) 1,88 m ; 3. T. Hughes (EU) 1,85 m.
400 m haies : 1. S. Farmer-Patrick (EU) 54 s 17 ; 2. D. Hemmings (EU) 54 s 51 ; 3. T. Buford-Bailey (EU) 54 s 90.
100 m haies : 1. D. Rose (Jam.) 12 s 76 ; 2. D. Bowles (EU) 12 s 76 ; 3. A. Lopez (Cub.) 12 s 77.
1 500 m : 1. J. Henner (EU) 4 min 15 s 24 ; 2. M. Mutola (Moz.) 4 min 16 s 53 ; 3. A. Chalmers (Can.) 4 min 16 s 89.
400 m : 1. M. J. Pérec (Fra.) 50 s 17 ; 2. C. Freeman (Aus.) 50 s 39 ; 3. P. Davis (Bah.) 50 s 50.
Longueur : 1. J. Joyner-Kersee (EU) 7,20 m ; 2. L. Ninova (Aut.) 7,01 m ; 3. I. Kravets (Ukr.) 6,96 m.
800 m : 1. A. Quirot (Cub.) 2 min 00 s 07 ; 2. J. Clark (EU) 2 min 00 s 21 ; 3. A. Hill (EU) 2 min 00 s 75.
100 m : 1. G. Torrence (EU) 10 s 85 ; 2. C. Guidry (EU) 11 s 06 ; 3. D. Young-Stone (EU) 11 s 13.

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE MONACO
1. O. Panis (Fra., Ligier-Mugen Honda), les 249,600 km en 2 h 00 min 45 s 629 ; 2. D. Coulthard (G-B, McLaren-Mercedes) à 4 s 828 ; 3. J. Herbert (G-B, Sauber-Ford V10) à 37 s 503 ; 4. H. H. Frentzen (All., Sauber-Ford V10) à un tour ; 5. M. Salo (Fin., Tyrrell-Yamaha) à quatre tours ; 6. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) à quatre tours.
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 43 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 22 ; 3. M. Schumacher (All.), 16 ; 4. J. Alesi (Fra.) et O. Panis (Fra.), 11 ; 6. D. Coulthard (G-B), 10.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 65 pts ; 2. Ferrari, 25 ; 3. Benetton-Renault, 18 ; 4. McLaren-Mercedes, 16 ; 5. Ligier-Mugen-Honda, 11 ; 6. Jordan-Peugeot, 8.

BASKET-BALL

NBA
Finale
Conférence ouest

Seattle-Utah	102-72
Seattle mène 1 à 0	
Conférence est	
Chicago-Orlando	121-83
Chicago mène 1 à 0	

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
Trente-quatrième et dernière journée

Saint Pauli-Uerdingen	0-2
Francfort-Hambourg	1-4
Borussia Dortmund-Fribourg	3-2
Moenchengladbach-Munich 1860	0-2
Stuttgart-Karlsruhe	3-1
Bayern Munich-Dusseldorf	2-2
Werder Brême-Schalke 04	1-2
Bayer Leverkusen-Kaiserslautern	1-1
Hansa Rostock-Cologne	0-1

Classement final : 1. Borussia Dortmund, 68 pts ; 2. Bayern Munich, 62 ; 3. Schalke 04, 56 ; 4. Moenchengladbach, 53 ; 5. Hambourg, 50 ; 6. Hansa Rostock, 49 ; 7. Karlsruhe, 48 ; 8. Munich 1860, 45 ; 9. Werder Brême, 44 ; 10. Stuttgart, 43 ; 11. Fribourg, 42 ; 12. Cologne, 40 ; 13. Dusseldorf, 40 ; 14. Bayer Leverkusen, 38 ; 15. Saint Pauli, 38 ; 16. Kaiserslautern, 36 ; 17. Francfort, 32 ; 18. Uerdingen, 26.
CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Quarante et unième journée

Tenerife-Atletico Madrid	1-1
Valence-Espagnol Barcelone	1-0
Real Madrid-Merida	4-0
FC Barcelone-Celta Vigo	3-2
Real Sociedad-Athletic Bilbao	2-2
Rayo Vallecano-Saragosse	4-3
Oviedo-Valladolid	3-8
Albacete-Racing Santander	2-2
Compostelle-FC Séville	0-0
Betis Séville-Deportivo La Corogne	1-0
Salamanque-Sporting Gijon	3-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 84 pts ; 2. Valence, 82 ; 3. FC Barcelone, 79 ; 4. Espagnol Barcelone, 73 ; 5. Tenerife, 69 ; 6. Real Madrid, 67 ; 7. Betis Séville, 62 ; 8. Real Sociedad, 60 ; 9. Deportivo La Corogne, 60 ; 10. Compostelle, 58 ; 11. Celta Vigo, 51 ; 12. Saragosse, 48 ; 13. Oviedo, 48 ; 14. Racing Santander, 47 ; 15. Sporting Gijon, 46 ; 16. Athletic Bilbao, 45 ; 17. FC Séville, 45 ; 18. Valladolid, 44 ; 19. Rayo Vallecano, 44 ; 20. Albacete, 42 ; 21. Merida, 39 ; 22. Salamanque, 33.
COUPE D'ÉCOSSE
Finale

Glasgow Rangers-Hearts	5-1

Les Glasgow Rangers remportent la Coupe.
COUPE D'ITALIE
Finale (retour)

Atalanta-Fiorentina	0-2

La Fiorentina remporte la Coupe.
COUPE AFRO-ASIATIQUE
Finale (retour)

Ihwa Chunma (CdS)-Orlando Pirates (AfS)	5-0

Ihwa Chunma (CdS) remporte la Coupe.

GYMNASTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE
Dames
Concours général individuel : 1. L. Podkopaieva (Ukr.), 39,205 pts ; 2. S. Boguinskaia (Bul.), 39,106 ; 3. L. Milosovici (Rou.), 39,067 ; 4. S. Amanar (Rou.), 38,942 ; 5. D. Kochetkova (Rus.), 38,730.
Saut de cheval : 1. S. Amanar (Rou.), 9,774 pts ; 2. G. Gogean (Rou.), 9,768 ; 3. L. Podkopaieva (Ukr.), 9,756.
Barres asymétriques : 1. S. Khorkina (Rus.), 9,825 pts, S. Amanar (Rou.) et L. Podkopaieva (Ukr.) 9,825.
Poutre : 1. R. Galieva (Rus.), 9,725 pts ; 2. G. Gogean (Rou.), 9,712 ; 3. Y. Piskun (Bul.), 9,650.
Sol : 1. L. Podkopaieva (Ukr.), 9,862 pts et L. Milosovici (Rou.), 9,862 ; 3. D. Kochetkova (Rus.) et J. Juarez (Esp.), 9,800.
Juniors dames
Concours général : 1. A. Marinescu (Rou.), 38,473 pts ; 2. A. Crisci (Ita.), 38,223 ; 3. V. Karpenko (Ukr.), 38,024 ; 4. E. Teza (Fra.), 37,905.
Barres asymétriques : 1. E. Teza (Fra.), 9,812 pts ; 2. O. Teslenko (Ukr.) et A. Marinescu (Rou.), 9,725.
Poutre : 1. A. Marinescu (Rou.), 9,750 pts ; 2. E. Teza (Fra.), 9,675 ; 3. L. Ezhova (Rus.), 9,412.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Dames
Finale

ASPTT Metz-ES Besançon	25-22

MATCH INTERNATIONAL AMICAL
Messieurs

France-Egypte	22-18

JUDO

CHAMPIONNATS D'EUROPE
Troisième et quatrième journées
Messieurs
Toutes catégories : 1. I. Peterson (Est.) ; 2. S. Tataroglu (Tur.) ; R. Tchoschichvili (Géo.) et H. Van Barneveld.
60 kg : 1. G. Vazagachvili (Géo.) ; 2. N. Donohue (G-B) ; 3. F. Chambily (Fra.) et E. Giovinazzo (Ita.).
65 kg : 1. G. Revazichvili (Géo.) ; 2. J. Davies (G-B) ; 3. P. Schlatter (All.) et L. Benboudaoud (Fra.).
71 kg : 1. D. Kingston (G-B) ; 2. T. Schleicher (Aut.) ; 3. J. Tchimtchiouri (Ukr.) et C. Gagliano (Fra.).
78 kg : 1. D. Bouras (Fra.) ; 2. O. Krestoul (Mol.) ; 3. K. Savtchikin (Rus.) et P. Reiter (Aut.).
86 kg : 1. M. Huizinga (P-B) ; 2. O. Maltsev (Rus.) ; 3. S. Klishin (Aut.) et R. Birch (G-B)
Moins de 95 kg : 1. P. Natsula (Pol.) ; 2. P. Soares (Por.) ; 3. G. Lemaire (Fra.) et D. Sergeev (Rus.).
Plus de 95 kg : 1. D. Khakhaleichvili (Géo.) ; 2. S. Kosorotov (Rus.) ; 3. R. Kubacki (Pol.) et S. Tataroglu (Tur.).
Dames
Toutes catégories : 1. M. Van Der Lee (P-B) ; 2. D. Burgata (Ita.) ; 3. I. Rodina (Rus.) et S. Richter (Rou.).
48 kg : 1. Y. Soler (Esp.) ; 2. J. Perlberg (All.) ; 3. G. Tortora (Ita.) et L. Moise (Rou.).
52 kg : 1. S. Rendle (G-B) ; 2. A. Guingi (Ita.) ; 3. N. Ragother (Bel.) et M. C. Restoux (Fra.).
56 kg : 1. J. Gal (P-B) ; 2. M. Pekli (Hon.) ; 3. M. Baton (Fra.) et J. Fernandez (Esp.).
61 kg : 1. G. VandeCayeve (Bel.) ; C. Fleury-Vachon (Fra.) ; 3. J. Gal (P-B) et D. Bell (G-B).
66 kg : 1. C. Zwiers (P-B) ; 2. E. Pierantozzi (Ita.) ; 3. A. Rebowski (All.) et R. Stutsakova (Tch.).
Moins de 72 kg : 1. U. Werbrouck (Bel.) ; 2. K. Kienhuis (P-B) ; 3. E. Essombre (Fra.) et H. Ertel (All.).
Plus de 72 kg : 1. A. Seriese (G-B) ; 2. J Hagn (All.) ; 3. S. Goudarenko (Rus.) et M. Rogers (G-B).

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Demi-finales

Brive-Pau	23-21
Stade Toulousain-Dax	36-23

SUPER 12
Demi-finales

Queensland-Natal	25-43
Auckland-Nord Transvaal	48-11

TENNIS

TOURNOI DE ROME
Simple messieurs
Finale
T. Muster (Aut., nº 1) b. R. Krajicek (P-B) 6-2, 6-4, 3-6, 6-3.
TOURNOI DE BERLIN
Simple dames
Finale
S. Graf (All., nº 1) b. K. Habsudova (Slo.) 4-6, 6-2, 7-5.

Les jeunes se meublent avec du vieux

Deux millions de ménages ont acheté tables, buffets et armoires d'occasion en 1995. Moins cher et davantage de caractère, disent les convaincus

LORSQU'ON EST jeune et que l'heure a sonné de quitter le nid familial, s'imposent quelques dépenses d'aménagement intérieur du nouveau foyer. Il y a encore vingt ans, les jeunes couples n'avaient d'autre solution que de s'endetter pour acquérir une salle à manger ou une chambre complètes. *« S'installer »*, c'était se meubler. Cette époque semble en partie révolue. Aujourd'hui, contexte économique oblige, l'attrait pour ce que les professionnels appellent le *« gros »* mobilier s'amenuise, et c'est le marché du mobilier d'occasion qui explose.

Les uns récupèrent le buffet du grand-père ou parcourent fébrilement les petites annonces à la recherche de la perle chic et pas chère, entretenue par un particulier méticuleux. Les autres y consacrent davantage de temps en fréquentant les circuits de vente de meubles d'occasion que sont les dépôts Emmaüs, les brocantes mais aussi les *« vide-greniers »*, sortes de foires à la brocante organisées par les mairies et réservées aux particuliers, qui se multiplient désormais à partir du mois de mai.

Une étude de l'Institut de promotion et d'études de l'ameublement (IPEA) révèle qu'en 1995 deux millions de foyers ont dédaigné le meuble neuf pour céder aux charmes de la pièce – plus ou moins – ancienne. Peut-être un peu bancale ou grinçante, certes, mais tellement plus séduisante avec sa patine qui lui donne cet irremplaçable petit supplément d'âme. Ainsi, un quart des moins de 25 ans n'acquièrent pas de neuf lors de leurs premiers achats d'équipement en mobilier. Si les jeunes chineurs courent les brocantes, c'est donc moins à la recherche d'un élément superflu qui viendrait joliment compléter un intérieur que pour dénicher le meuble utilitaire d'équipement qui leur manque.

Dans ces conditions, les meubles d'occasion achetés ne sont pas toujours d'une facture très ancienne et ne correspondent pas toujours à l'image du bien rare que leur confèrent ces brocantes et antiquités. Un meuble de seconde main sur deux répond au style moderne ou contemporain, et doit l'intérêt qu'on lui porte à son caractère pratique. Au moment de renouveler son intérieur, la tranche d'âge 35-45 ans se débarrasse de ce mobilier acquis « d'urgence » à moindres frais. De plus en plus répandue, cette pratique alimente à son tour le marché de l'occasion.

« Le moderne a des caractéristiques relativement neutres : meubles carrés, sans moulures... Il passe bien dans n'importe quel cadre, souligne Claude Husson, responsable des études de marché à l'IPEA. *On s'en débarrasse plus tard d'autant plus facilement qu'il n'a pas de personnalité trop marquée et ne bénéficie donc que de peu de valeur affective. »* Du coup, le mélange de genres ne fait plus vraiment peur.

« Des brocantes, il y en a dix fois plus qu'il y a dix ans. On peut les multiplier, en organiser toujours plus, elles sont toujours très fréquentées », se félicite Daniel Eghiazarian, directeur de la société Herca, organisatrice de telles manifestations. *« A chaque fois que nous ouvrons un magasin dans une ville,* affirme Pierre Carrel, directeur du dépôt-vente Le Troc de l'Ile d'Andilly, dans le Val-d'Oise, *nous avons l'impression de donner à un marché latent l'occasion de se manifester. »* Les années 80 ont vu apparaître les dépôts-ventes franchisés tels que Le Troc de l'Ile, La Trocante ou La Caverne des particuliers, qui ont appliqué au secteur les méthodes de la grande distribution.

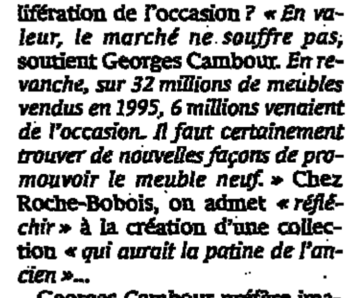
DES SCRUPULES À JETER

« Il y a quinze ans, les gens n'avaient aucun scrupule à jeter des biens. Puis ils ont commencé à avoir mauvaise conscience, et depuis deux ou trois ans, la tendance s'accélère », poursuit Pierre Carrel. Comme dans d'autres domaines, les consommateurs ont compris qu'ils pouvaient également tirer profit des biens dont ils n'ont plus l'utilité. *L'évolution du* marché du neuf, qui souffre d'un ralentissement depuis deux ans, laisse penser que le phénomène ne fait que s'amorcer. *« Depuis la fin de la guerre, ce marché se développait sans arrêt parce que les gens avaient besoin de s'équiper. Aujourd'hui, nous en sommes arrivés au stade du renouvellement »*, constate Georges Cambour, le président de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (Unifa).

Comment réagissent les fabricants de mobilier face à cette prolifération de l'occasion ? *« En valeur, le marché ne souffre pas,* soutient Georges Cambour. *En revanche, sur 32 millions de meubles vendus en 1995, 6 millions venaient de l'occasion. Il faut certainement trouver de nouvelles façons de promouvoir le meuble neuf. »* Chez Roche-Bobois, on admet *« réfléchir »* à la création d'une collection *« qui aurait la patine de l'ancien »*...

Georges Cambour préfère imaginer des partenariats avec les dépôts-ventes. Certains distributeurs intègrent déjà l'existence de ce service pour convaincre des clients qu'ils pourront se défaire sans mal de leur vieux canapé s'ils se décident pour un nouveau. En attendant, l'industrie de l'ameublement a obtenu du gouvernement qu'il lui vienne en aide. Depuis la fin du mois d'avril, des dispositions permettent d'acheter du mobilier neuf en débloquant de manière anticipée un plan d'épargne-logement ou en utilisant, sans prélèvement fiscal, une plus-value réalisée sur la cession de sicav. Hélas ! se lamente M. Cambour, *« les banquiers ne voient encore rien venir à leurs guichets »*.

Aude Dassonville



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

La « bière qui saoule »

De couleur bleu nuit, la canette en impose par sa contenance de 50 centilitres. Son écusson doré porte, bien en évidence, les chiffres 8 et 6 en style gothique juste au-dessus du nom de la brasserie Bavaria, numéro deux aux Pays-Bas. Cette *« bière spéciale »*, au goût prononcé, à la contenance record et au taux d'alcool de 8,6 degrés, est aussi très bon marché (autour de 7,50 francs). Distribuée par plusieurs grandes surfaces, elle est aussi disponible dans tous les réseaux de petites épiceries.

Jamais vu sur le marché français, cet exceptionnel rapport prix-quantité-teneur en alcool a permis à la Bavaria 8 6 de faire un malheur en France. L'an passé, la barre des 100 000 hectolitres a été franchie pour un chiffre d'affaires de 72 millions de francs. Avec 4,4 millions de canettes vendues en juillet-août, elle était la bière de l'été 1995.

Un certain nombre de responsables sociaux, d'élus locaux, de policiers et de médecins s'inquiètent pourtant de constater quotidiennement les conséquences de ce succès commercial que le piéton peut lui aussi évaluer à l'aune des canettes vides roulant sous ses pas. Il ne fait plus de doute que la 8 6 touche surtout les jeunes, particulièrement dans les quartiers défavorisés, mais aussi les sans-domicile-fixe. *« C'est une boisson qui permet de s'alcooliser très rapidement et dont la cible est un public vulnérable »*, assure le docteur Pierre Guibé, médecin alcoologue à Pontoise (Val-d'Oise).



Cette réputation grandissante de *« bière qui saoule »* désole Stan Mostermans, responsable de la filiale française de Bavaria. *« Une toute petite partie du public fait une consommation abusive, mais ce n'est pas de notre fait. Nous ne visons pas tel ou tel public,* plaide-t-il. *Notre succès est principalement fondé sur le goût de la Bavaria. Alors que le marché de la bière sans alcool est en chute libre, la Bavaria à zéro degré est en progression. »* Afin de corriger le tir et élargir sa clientèle, le brasseur a également décidé de commercialiser la 8 6 en bouteille de 33 centilitres qu'une publicité sur papier glacé met en scène dans un environnement cossu et rassurant. Néanmoins, la canette de 50 centilitres continue sa brillante carrière en France, où les professionnels la considèrent comme une pionnière. *La preuve :* ces derniers mois, plusieurs bières proposées en un demi-litre et affichant ostensiblement leur teneur en alcool sont apparues sur les étals. Le docteur Guibé a même mis la main sur *« une bière allemande qui affichait dix degrés »*...

Jean-Michel Normand

Les fruits retrouvés du Sud-Ouest

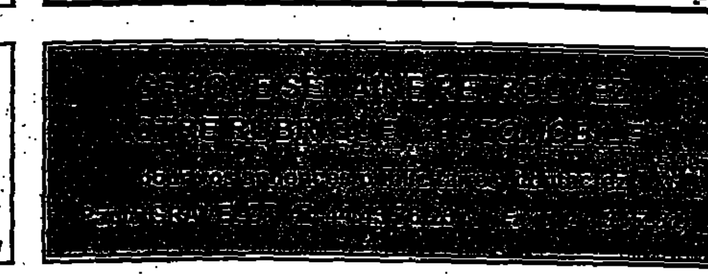
AU RAYON de la nostalgie, un nouvel article est disponible : l'arbre fruitier ancien. Résultat de quinze années de quête sur les routes du Sud-Ouest, de rencontres hasardeuses, d'appels à la cantonade, une universitaire spécialiste de génétique, Evelyne Leterme, a réussi à dénicher et sauver plusieurs centaines de variétés – pommiers, poiriers, pêchers, cerisiers, figuiers, noisetiers, châtaigniers, néfliers – mises en grand danger par le remembrement des années 60 et les variétés étrangères plus productives.

Ces espèces rescapées ont leur verger, à proximité de l'écomusée de la Grande Lande de Marquèze, à Sabres (Landes). Mieux : elles sont à nouveau commercialisées. Le client type du Conservatoire des espèces fruitières d'Aquitaine n'est pas un professionnel, et les rangs des amateurs ne cessent de grossir. *« De 450 clients il y a trois ans, on est passé à près de 600 aujourd'hui sans vraiment faire de publicité. De plus en plus de personnes créent leur verger. Celles-la achètent quatre ou cinq plants chaque saison, pas davantage »*, indique Mme Leterme.

A l'intention de ces néophytes, le Conservatoire organise des stages sur l'art et la manière de greffer et de tailler les arbres fruitiers. On refuse parfois du monde. *« Chez quelques personnes, on perçoit une nostalgie indéniable pour une économie de type traditionnel associée à une société agraire parée de toutes les vertus. Mais la plupart des gens apprécient tout simplement la diversité de la production que permet cette redécouverte des variétés anciennes. Même si chaque amateur a une idée très personnelle du goût que doit avoir une pomme ou une pêche »*, explique la fondatrice du Conservatoire.

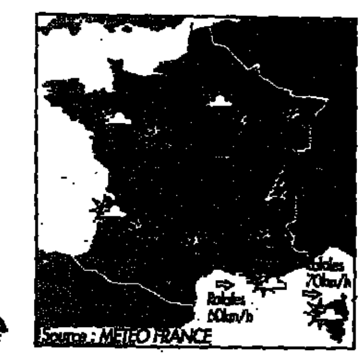
Le risque existe que cet intérêt ne soit qu'un effet de mode que le temps viendra balayer. Essentiellement financé par le conseil régional d'Aquitaine et le ministère de l'agriculture, le Conservatoire a fait le pari inverse et se prépare à ouvrir au public avant la fin de l'année, à Montesquieu, dans le Lot-et-Garonne, un verger de 8 hectares. Les amoureux de fruits anciens y trouveront de 300 à 400 variétés de fruits, et les amateurs d'arbres fruitiers un catalogue de 200 spécimens.

Jean-Pierre Tuquoi



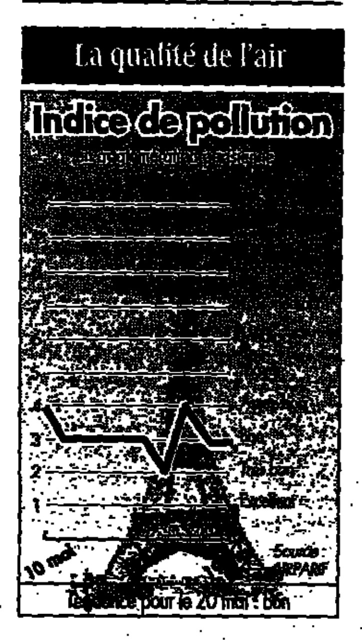
Nuages, éclaircies et averses

L'ANTICYCLONE des Açores reprend enfin sa place. Il ne sera cependant pas assez vaillant pour protéger efficacement les deux tiers nord du pays. Un flux d'ouest perturbé se met en place. Le nord de la France verra donc passer, ces deux prochains jours, plusieurs zones pluvieuses, entrecoupées de périodes d'accalmie. Les régions méridionales ne verront se déplacer que quelques nuages, en bordure de ce courant perturbé.



Prévisions pour le 21 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 20 mai : bon

Il pleuvra dans la nuit de lundi et en tout début de matinée mardi à l'est de la Bretagne, en Normandie et dans les Pays de Loire. Ces précipitations gagneront rapidement les régions allant du Nord au Périgord. Elles arriveront donc en cours de matinée à Lille, Paris ou Limoges en se renforçant un peu. Le Finistère retrouvera rapidement des éclaircies après des pluies nocturnes. Ce temps de traîne, plus variable mais instable, va se propager très vite vers l'est. Il remplacera la pluie en début de matinée sur l'ensemble de la Bretagne et atteindra la Normandie et les Pays de Loire à la mi-journée. Nuages, éclaircies et averses finiront par gagner Le Limousin, le Centre, l'Île-de-France, le Nord et la Picardie en milieu d'après-midi. Dans le même temps, les averses auront tendance à s'atténuer par l'ouest. Un franc soleil reviendra le long de la façade atlantique. Plus à l'est, on aura peu de chance d'apercevoir le soleil. Les nuages seront nombreux de la Champagne à L'Alsace et de l'Auvergne aux Alpes du Nord. Il pleuvra de temps à autre en matinée, les précipitations auront tendance à s'accentuer en cours de journée.

Les régions méridionales bénéficieront d'un temps un peu plus clément. Il y aura quand même beaucoup de nuages de l'Aquitaine aux côtes méditerranéennes le matin. L'après-midi, ces nuages auront beaucoup de mal à se déchirer au pied des Pyrénées. Des éclaircies timides reviendront en Aquitaine, dans le Midi toulousain et l'arrière-pays méditerranéen. Le soleil s'imposera plus facilement sur la côte entre Sète et Nice. Après avoir soufflé fortement pendant la nuit, le vent d'ouest sera plus modéré entre Corse et continent. L'île de Beauté ne connaîtra que quelques passages nuageux en cours de journée.

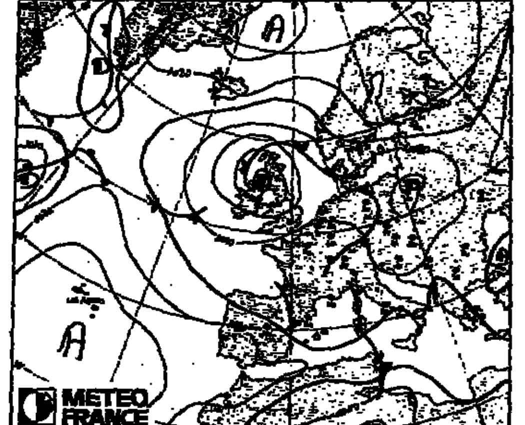
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



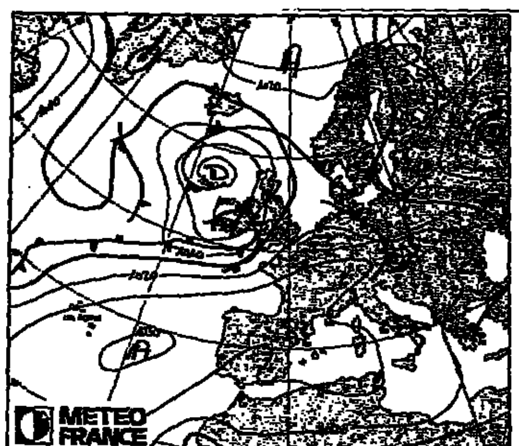


TEMPÉRATURES du 19 mai maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/15
BIARRITZ	18/9
BORDEAUX	17/7
BOURGES	15/3
BREST	12/4
CAEN	14/3
CHERBOURG	12/2
CLERMONT-F.	15/3
DIJON	14/4
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	17/10
LILLE	15/4
LIMOGES	17/4
LYON	13/7
MARSEILLE	21/13
NANCY	14/4
NANTES	14/6
NICE	18/12
PARIS	17/6
PAU	19/8
PERPIGNAN	19/9
POINTE-À-PIT.	30/23
RENNES	15/8
ST-DENIS-RÉUNION	26/21
ST-ÉTIENNE	13/6
STRASBOURG	16/9
TOULOUSE	17/8
TOURS	15/4
ÉTRANGER	
ALGER	23/10
AMSTERDAM	16/5
ATHÈNES	28/18
BANGKOK	37/26
BARCELONE	24/12
BELGRADE	34/21
BERLIN	24/13
BOMBAY	33/27
BRASILIA	29/22
BRUXELLES	16/5
BUCAREST	33/13
BUDAPEST	30/17
BUENOS AIRES	16/4
CARACAS	30/24
CHICAGO	32/22
COPENHAGUE	9/6
DAKAR	26/21
DJAKARTA	32/24
DUBAI	38/25
DUBLIN	7/4
FRANCFORT	19/10
GENÈVE	14/8
HANOÏ	31/25
HELSINKI	6/-1
HONGKONG	27/22
ISTANBUL	25/18
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	28/17
KINSHASA	31/23
LE CAIRE	28/17
LIMA	18/15
LISBONNE	17/12
LONDRES	12/5
LOS ANGELES	23/15
LUXEMBOURG	14/5
MADRID	15/6
MARRAKECH	24/11
MEXICO	25/13
MILAN	22/12
MONTRÉAL	22/15
MOSCOU	14/7
MUNICH	22/10
NAIROBI	22/15
NEW DELHI	36/23
NEW YORK	30/12
PALMA DE M.	24/14
PÉKIN	29/15
PRAGUE	21/12
PRETORIA	19/9
RABAT	20/10
RIO DE JAN.	24/20
ROME	24/15
SAN FRANC.	18/11
SANTIAGO	17/3
SÉVILLE	20/12
ST-PÉTERS.	9/3
STOCKHOLM	9/2
SYDNEY	20/14
TENERIFE	24/19
TOKYO	20/15
TUNIS	25/15
VARSOVIE	27/14
VENISE	23/16
VIENNE	26/15



Situation le 20 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 22 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Apatrides

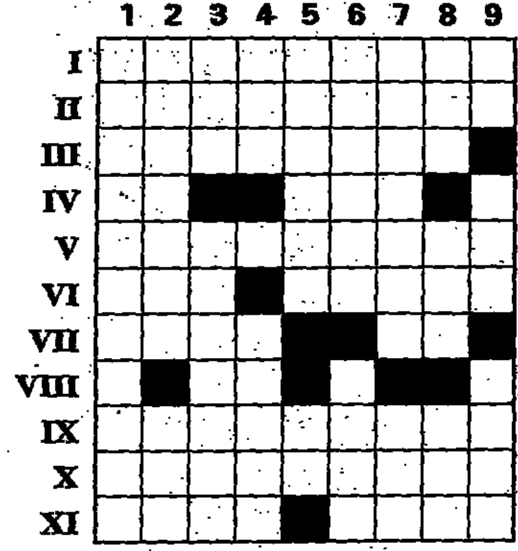
« NOUS avons voulu mourir pour la France. N'avons-nous pas le droit de vivre pour elle ? » Cent mille hommes parlent ainsi ; cent mille hommes qui se sont battus pour nous : Espagnols, Russes, Tchèques, Bulgares, Américains du Sud, hommes du vaste monde, avaient choisi la France comme pays d'élection. Ils sont ici en 1939. Ils font la drôle de guerre, de 1939-1940 ; et leur odyssée ne fait que commencer. En 1942, ils essaient par tous les moyens possibles et impossibles de traverser l'Espagne pour rejoindre l'armée d'Afrique. Enfin, ils peuvent à nouveau s'engager. Ils portent le képi blanc des légionnaires ; ils forment les corps francs, c'est-à-dire des troupes de choc. Ils sont en Tunisie, en Libye, partout. Ils font partie de l'armée de la Libération et, en août 1944, toute la France les acclame.

Aujourd'hui, ces hommes – les survivants – sont démobilisés. Ils portent leurs croix de guerre et leurs médailles militaires sur leurs vestons fatigués. Et voici ce qu'il en est : parce qu'ils se sont battus pour la France, ils ont perdu pour la plupart le droit de rentrer chez eux. Etrangers partout, ce n'est pas assez dire ils sont deux fois apatrides puisque la France, qui était pour eux la terre de toutes les libertés et leur pays d'élection, ne les reconnaît pas.

Les combattants avec leurs palmes et leurs étoiles, avec leurs glorieuses citations en poche, vont de maison en maison pour trouver du travail. L'administration qui demande des ouvriers spécialisés va chercher ailleurs – en Italie par exemple – la main-d'œuvre étrangère. Quant aux héros d'hier, on ne se soucie guère de leurs capacités. La France n'a plus besoin d'eux. Ils sont redevenus ce qu'ils étaient avant la guerre – leur guerre – des « étrangers ».

Christiane Fournier
(21 mai 1946.)

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 6825



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV			■	■				■	
V									
VI				■					
VII					■	■			■
VIII		■					■	■	
IX									
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Sont généralement fermées la nuit. – II. On le rend après avoir tranché. – III. Histoire sans paroles. – IV. Morceau de savon. Peut être chargé du nettoyage des bidets. – V. Qu'on ne rencontre pas souvent. – VI. D'un auxiliaire. Dans l'Armagnac. – VII. Nom pour saint Philippe. Note. – VIII. Un peu d'essence. – IX. Plus raides quand ils sont de service. – X. Précéda Périclès. – XI. Un beau coin. Sans chargement.

VERTICALEMENT

1. Pas tièdes, mais bien emballées. – 2. Craie pour le menuisier. Grande voile. – 3. Port du Japon. On y signa des traités. – 4. L'arbre de Cybèle. Auteur d'un livre. – 5. Son fromage est préparé par le charcutier. Donné par le chef. – 6. Prouve qu'on n'a pas fait très bonne impression. Un projet pour les Anglais. – 7. N'incite pas à faire des courbettes. On se découvre quand il arrive. – 8. Le sujet conscient. Village médiéval. Etendue désertique. – 9. Pronom. Qui peut mettre dans la gêne. Est utile pour accrocher le filet.

SOLUTION DU N° 6824

HORIZONTALEMENT

I. Rince-doigts. Hic. – II. Ecart. Ir. Repère. – III. Maie. Terrils. On. – IV. Arnica. Eres. Ont. – V. Ne. Lotie. Asir. – VI. Tabliers. Ee. – VII. Ecale. Ils. Ole. – VIII. Mate. Tsé. Umealv. – IX. Egoïne. – Ana. Nio. – X. Non. Antonin. Etc. – XI. TT. Obusier. Ossa. – XII. SSO. Ase. Ar. – XIII. Ratures. bac. – XIV. Tamise. Degrés. – XV. Amer. Souffleuse.

VERTICALEMENT

1. Remaniements. Ta. – 2. Icare. Cagots. A. M. – 3. Nain. Bâton. Orne. – 4. Creil. Lei. Air. – 5. Et. Cote. Nabots. – 6. Tata. Ténu. Ues. – 7. Ole. Ibis. Tsar. – 8. Irréelle. Oiseau. – 9. RR. Is. Anées. 10. Trière. Unir. DF. – 11. Sels. Roman. Abel. – 12. PS. Asie. Orage. – 13. Hé ! Os. Eanes. Cru. – 14. Ironie. Lits. Es. – 15. Centre. Vocalise.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 22 mai

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 11 heures, à l'entrée de la crypte, place du parvis Notre-Dame (Monuments historiques).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** : une œuvre des collections, *Jupiter et Sémélé* (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *L'Amour et Psyché*, de Canova, 12 h 30 ; *Portrait du nain du cardinal Granvelle*, de Moro, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (25 F + prix d'entrée) : collections permanentes, 14 heures ; exposition Soulages, 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ ***MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS*** : les peintures murales romanes (37 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ ***DE LA CITÉ*** aux Tuileries : histoires des palais royaux (50 F), 14 h 30, à l'angle du boulevard du Palais et du quai de l'Horloge (Frédérique Jannel).

■ **DE LA MADELEINE** aux hôtels des Champs-Élysées (50 F), 14 h 30, devant la façade de La Madeleine (Paris pittoresque et insolite).

■ ***DE L'ÎLE SAINT-LOUIS*** à l'île de la Cité (50 F), 14 h 45, sortie du métro Pont-Marie (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la peinture, 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***CYRANO DANS PARIS*** (55 F), 15 heures, angle de la rue Montorgueil et de la rue Etienne-Marcel (Paris et son histoire).

■ **HÔTELS ET JARDINS** du Marais (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ ***MUSÉE CARNAVALET*** : exposition « Les Russes à Paris » (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE TIVOLI** et la maison de Zola (37 F), 15 heures, place Adolphe-Max, dans le square Berlioz (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

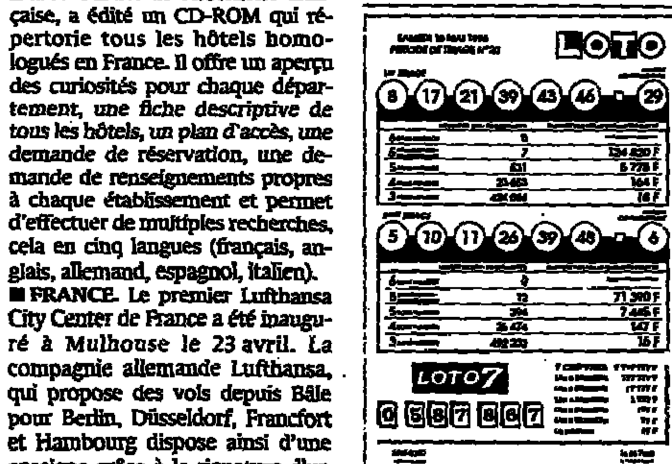
■ **ARABIE SAOUDITE.** *La compagnie aérienne saoudienne Saudia Airlines reprendra à la fin du mois ses vols vers Saana (Yémen), interrompus depuis six ans. – (AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** La compagnie aérienne australienne Qantas et les tours-opérateurs Asia et Australie à la carte proposent pour cet été le forfait Fly and Drive. Valable jusqu'au 30 juin, et annoncé au prix de 7 490 F, il comprend le vol aller-retour vers l'Australie, avec possibilité de choisir sa ville d'arrivée (Sydney, Melbourne-Adélaïde, Brisbane, Darwin, Perth), cinq jours de location de voiture et une nuit d'hôtel.

■ **CD-ROM.** *Hôtels de France*, l'annuaire officiel de l'hôtellerie française, a édité un CD-ROM qui répertorie tous les hôtels homologués en France. Il offre un aperçu des curiosités pour chaque département, une fiche descriptive de tous les hôtels, un plan d'accès, une demande de réservation, une demande de renseignements propres à chaque établissement et permet d'effectuer de multiples recherches, cela en cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien).

■ **FRANCE.** Le premier Lufthansa City Center de France a été inauguré à Mulhouse le 23 avril. La compagnie allemande Lufthansa, qui propose des vols depuis Bâle pour Berlin, Düsseldorf, Francfort et Hambourg dispose ainsi d'une enseigne grâce à la signature d'un contrat de franchise avec l'agence de voyages Lesage.

JEUX



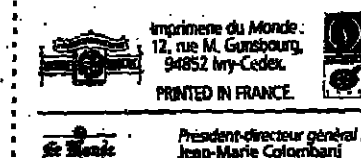
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.



Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CANNES 1996 *(de nos envoyés spéciaux)*. **Les dés sont jetés. Reste à attendre le palmarès du Festival. « Les Voleurs », d'André Téchiné,** ***belle variation sur le thème du polar,***







D.R.

est l'événement du dernier week-end de la compétition. ● « SUNCHASER », de Michael Cimino, marque le retour du cinéaste américain après ***cinq années de silence, fidèle à sa vision d'une Amérique bloquée.*** **● « TROIS VIES ET UNE SEULE MORT », de Raoul Ruiz, donne à Marcello Mastroianni trois rôles en un,** ***à la dimension de son talent.***

Une splendide épreuve de vérité signée André Téchiné

Les Voleurs. Sur un canevas de film policier, servi par de remarquables acteurs, le cinéaste compose une narration multiple, un ensemble d'interrogations émouvantes et révélatrices

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION

Film français d'André Téchiné, avec Daniel Auteuil, Laurence Cote, Catherine Deneuve, Benoît Magimel, Didier Bezace, Julien Rivière, Ivan Desny, Fabienne Babe (1 h 57).

Tandis que se déroule le générique de début, on entend mille voix emmêlées. Au sein de ce brouillage – trop de paroles qui étouffent la parole, pléthore de *récits qui tue la narration* –, *Les Voleurs* va tenter de retrouver un fil, de rendre à chacun la possibilité de dire, et d'être entendu. La première voix *off* du film est celle d'un *enfant*, Justin. *Petit garçon dur*, fermé, qui vit au milieu d'un monde dur et fermé : les Alpes, le chalet de son grand-père et de ses parents. C'est la nuit quand le film commence, on apporte le corps du père de l'enfant. Le lendemain, arrive le frère du mort, Alex, le cadet renié par la famille parce qu'il s'est fait flic par refus, par défi au clan. Alex est flanqué d'une toute jeune fille, Juliette, étrange, butée. Justin observe, et agit. Il ne croit pas aux *histoires qu'on lui* raconte.

Un intertitre, la parole est à Alex, c'est-à-dire à Daniel Auteuil. Parole rare et sèche d'un solitaire, introverti méfiant et maniaque. Ce *n'est pas la suite* du *premier* chapitre, c'est un an plus tôt. Rencontre d'Alex et de Juliette la petite voleuse (Laurence Cote) entre lesquels se noue une liaison qui tient *davantage de la phobie que de* l'amour. Découverte du frère d'Alex, Ivan le trafiquant hâbleur, séducteur et autoritaire (Didier Bezace), le mort du prologue. Découverte de la haine entre les deux hommes. Puis voici Jimmy, le frère de Juliette (Benoît Magimel), et l'amour entre les deux jeunes marginaux livrés à eux-mêmes dans le monde des cités déshéritées et de la délinquance. Et voilà Marie (Catherine Deneuve), la prof de philo, celle que Juliette aime, et qui l'aime plus encore. Improbable et pourtant crédible connivence de ces deux corps de femmes que tout devait éloigner, la condition sociale, l'âge, l'esprit.

RÉALISATION ÉLÉGANTE ET FLUIDE

Le film d'André Téchiné sera, tout du long, porté par cette succession *jamais interrompue de découvertes*. Comme un passionnant voyage d'exploration au pays des humains, malheureux et vivants. Le trajet est d'une surprenante limpidité, *malgré la complexité des* méandres, la variété des points de vue. Le récit change plusieurs fois de narrateurs, la chronologie n'est pas respectée. Les changements dans le temps, l'espace et le rythme se font toujours en prenant soin de donner au spectateur toutes les informations nécessaires. Surtout, la réalisation, qui atteint des sommets d'élégance fluide et cohérente, porte le film d'un mouvement enveloppant qui lui assure son dynamisme. Il peut ainsi reposer sur des pôles multiples, le courant passe toujours, à haute intensité.

Là se joue sans doute la réussite des *Voleurs*, film sombre qui mêle la peur, la folie et la mort, film extraordinairement vivace, film qui rend heureux quand bien même il *montre des gens qui ne le sont pas*. Vertu de la mise en scène, rejointe par la qualité de l'interprétation : Daniel Auteuil enfermé dans une rigueur destructrice où perce un *poignant regret est au meilleur de* lui-même. Laurence Cote fait de son adolescente révoltée un prodige de violence ardente et inquiète qui devrait achever de l'installer parmi les meilleures d'une jeune génération d'actrices françaises brillantes (et bien représentée à Cannes).

Benoît Magimel, la révélation du film, occupe avec force et complexité l'écran alors qu'il y apparaît relativement peu, et que son rôle de petit voyou aurait pu se perdre dans les clichés. Bezace, Desny, Fabienne Babe *sont en tout* point remarquables, et Daniel Rivière, le petit garçon, témoigne de la justesse de touche du cinéaste, dans l'une des épreuves les plus difficiles, filmer un *enfant*. Catherine Deneuve, retrouvant pour la quatrième fois André Téchiné, l'un des metteurs en scène qui l'aura le mieux filmée, lui est tellement accordée qu'ils ont ensemble toutes les audaces. En retrait, « *décalée* » (elle n'appartient pas au même monde que les autres personnages), Catherine Deneuve oppose sa présence et son statut de vedette à un *emploi* proche de l'abstraction, avec une troublante vaillance.

Les Voleurs n'a rien d'un exercice formaliste. Sur une base de film *noir classique* (*crime, enquête, témoignages*, loi du silence...), l'originalité de sa construction permet d'offrir à chaque protagoniste une existence, et de donner à chacun sa *chance, qu'il saisira ou pas*. Un grand nombre de films d'André Téchiné transposent au cinéma le roman d'initiation. Bien que très différent en apparence des *Roseaux sauvages*, ce film-ci pousse plus loin la tentative, et avec davantage de réussite, plusieurs quêtes simultanées, qui déboucheront pour chacun sur un résultat différent. Pour donner un avenir à son personnage principal, le cinéaste en était souvent venu à lui sacrifier les autres, ici Alex, Juliette, Justin, Marie ont droit de cité, que leur avenir soit selon les cas meilleur, tragique, révolté ou refermé sur lui-même.

Le récit, plus simple qu'il n'y paraît, peut accorder semblable espace à *chacun parce qu'il part de* personnages, définis par leur inscription – ou non – dans des cercles concentriques (famille, bande, communauté de désir, d'intérêt, d'*amitié*, ou de *solitudes*, avec comme cercles plus lointains, les milieux sociaux dont ils sont issus). De crise en moment de tendresse, de braquage en balade, la mise *en scène* concourt à mettre en évidence comment ces cercles interfèrent à des niveaux variés, se caressent, se repoussent ou se heurtent.

Cette « expérience » n'est pas de tout repos, ça saigne, ça tire et ça crie. Ouverte, porteuse de plus de questions que de réponses, la mise en scène met *au jour ce que cette* physique explosive des corps et des sentiments produit de mort, et de vie. De vérité aussi. Mais pas une vérité intangible, vers laquelle personnages et spectateurs seraient menés de force par le scénario – cette vérité archaïque qu'incarne le parrain de la bande, puissance minérale lovée au milieu des montagnes. Grâce à un cinéaste trop attentif aux personnes pour adopter aucun jugement général, la vérité dans le film est mouvante, elle tient à chacun et chacun en est responsable.

Jean-Michel Frodon

Récit « éclaté », affranchissement des personnages

CINÉASTE MODERNE, éminent représentant de la deuxième génération de la nouvelle vague qui apparaît au tournant des années 60-70, l'auteur de *Rendez-vous* et des *Roseaux sauvages* s'est toujours confronté à la narration classique, sous les auspices du roman et du théâtre. Hormis dans le cas atypique de son premier film (*Paulina s'en va*, 1969), il avait jusqu'à présent cherché à l'intérieur de ce cadre des formes de récit originales, faisant parfois appel au fantastique. *Si, depuis Souvenirs d'en France* et *Barocco*, il ne fut jamais un naturaliste, avec *Les Voleurs*, son douzième long-métrage, il inaugure une forme de récit « éclaté », chez lui inhabituelle.

« Ce n'est pas un parti pris de départ, explique le cinéaste. *Cette manière de raconter m'a semblé la seule possible pour cette histoire qui met en scène des personnages d'âge différent, qui n'ont pas le même poids de vécu. Chacun appartient à un temps particulier, il m'aurait semblé artificiel de les contraindre à s'intégrer tous dans la même durée. L'éclatement de la chronologie est au service des personnages, il permet de les cerner au moment le plus propice, le plus révélateur. Ce moment est généralement un moment de crise, mais se contraindre à ce que toutes les crises se produisent au même moment pour obéir aux règles de la dramaturgie constitue une limite, et un coup de force contre ceux dont je raconte l'histoire.*

» C'est un problème que j'avais déjà rencontré avec plusieurs de mes précédents films, en particulier Le Lieu du crime *ou* Les Innocents. *J'avais alors tenté de tourner la difficulté par la stylisation, mais la forme de récit adoptée pour* Les Voleurs *me permet de filmer les protagonistes de manière beaucoup plus naturelle. L'écriture du scénario, avec Gilles Taurand et Michel Alexandre, est certainement la plus élaborée de celles auxquelles j'ai travaillé. Mais, ensuite, cette manière de raconter l'histoire offre une respiration au film et me donne une beaucoup plus grande liberté. »*

J.-M. F.

Quand Steven Soderbergh s'amuse

Schizopolis. Un film-gag du réalisateur de « Sexe, mensonges et vidéo »

FILM-SURPRISE

Film américain de Steven Soderbergh (1 h 39).

Rarement la tradition du film-surprise aura été aussi scrupuleusement respectée. Parce que le film de Steven Soderbergh a été projeté *sans générique et que* sa *présentation* n'a en aucune façon été accompagnée (le réalisateur n'était pas à Cannes et aucun élément concernant la production n'a été *communiqué* à la *presse*), *mais également* parce que *Schizopolis* est un film singulier à tous égards. Un film expérimental, presque, œuvre d'un cinéaste dont la première réalisation (*Sexe, mensonges et vidéo*) a reçu la Palme d'or en 1989 et que l'accueil assez frais réservé à ses derniers films (*King of the Hills* et *A fleur de peau*) a sans doute *convaincu de s'offrir une récréation*.

Soderbergh s'est donc amusé à bricoler un petit film-gag, dans lequel il interprète lui-même plusieurs rôles et qui suit différentes *pistes, abandonnées en cours de* route les unes après les autres. Cela ressemble au départ à une biographie, celle d'un plumitif chargé de la rédaction d'un discours, à l'intention du président d'une société-secte. A cinq ans, il a essayé de perdre ses parents dans une fête foraine. Pour son malheur, ils l'ont retrouvé.

C'est drôle, rapide, incisif. Puis, comme il a à l'évidence décidé de faire n'importe quoi, Soderbergh passe à autre chose, à un autre personnage, qu'il interprète également *et qui donc est son sosie parfait*. Ce qui le conduit, notamment, à entretenir une liaison adultérine avec sa propre femme. Quelques bonnes idées (le personnage s'exprime *successivement en plusieurs langues*, sa partenaire toujours en anglais) perdent de leur saveur à force d'être ressassées, et le film ressemble de plus en plus à une bande conçue à l'usage *exclusif* de l'auteur *et de* quelques amis choisis. Dont on peut se sentir honoré de faire partie.

P. M.

SÉLECTION INSTANTANÉE



Trois femmes et un seul film

Anna Galiena, Marisa Paredes et Chiara Mastroianni, *trois femmes dans les trois vies de Marcello Mastroianni dans le film de Raoul Ruiz, Trois vies et une seule mort.* Trois femmes liées aux trois destins d'un même homme, qui est le père de l'une dans la vie. Trois comédiennes symboles aussi d'un Festival où le jeu et la personnalité des actrices ont dominé la plupart des distributions.

Le retour du « wonder boy » de Hollywood

Sunchaser. Michael Cimino, après cinq ans d'absence, transporte sa vision de l'Amérique dans les déserts de l'Arizona. Toujours virtuose, et fidèle à ses idées

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
Film américain de Michael Cimino. Avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Talisa Soto (2 heures).

A Hollywood, on n'en démord pas, la mode est aux tandems. Et plus les deux partenaires sont éloignés avant que ne commence le film, meilleur sera le résultat. Voici donc Michael Reynolds, jeune cancérologue de Los Angeles. Il roule en Porsche, est marié à une blonde oisive qui lui a donné une blonde poupée et insiste pour qu'il achète une maison de rêve, il est sur le point de se voir proposer une promotion des plus flatteuses. Bref, il a réussi et entend bien continuer dans cette voie. Brando « Blue » Monroe, lui, a tout raté. Jeune métis navajo âgé de seize ans, il est incarcéré pour le meurtre de son beau-père, considéré comme extrêmement dangereux, et atteint de surcroît d'une tumeur. Les médecins ne lui concèdent, au maximum, que deux mois d'espérance de vie. Le deuxième prend le premier en otage, avec en tête de rejoindre la terre de ses ancêtres. Sa croyance en une prophétie le guide, qui lui laisse *espérer* une *guérison miraculeuse*. Tout les sépare, il convient donc de les associer.

Michael Cimino s'y colle. Avant-hier *wonder-boy* de l'industrie hollywodienne (*Voyage au bout de l'enfer*), hier dénoncé comme le fossoyeur des Artistes associés (*La Porte du Paradis*), le mauvais génie de la bonne conscience américaine (*L'Année du Dragon*), il n'a pas tourné depuis cinq ans (*Desperate Hours*) et n'a sans doute pas vraiment le choix. *Sunchaser* lui offre de visiter l'Arizona, le coeur de l'Amérique tel que les *westerns*, ceux de John Ford *notamment*, le *révélèrent*. Des *racines* de l'Amérique, de la mentalité *américaine*, il a fait, depuis son premier film (le méconnu *Canardeur*, avec Clint Eastwood, en 1974), son sujet de prédilection, qu'il fouille et développe dans chacun de ses films.

Dans *Sunchaser* également, avec toujours la même virtuosité technique, impressionnante notamment dans les éblouissants mouvements d'appareil qui lui permettent d'envelopper, d'encercler ses personnages. Sa mise en scène s'organise autour de la *circonférence*, figure qui concrétise sa vision de la société américaine, constituée dès son origine (*La Porte du Paradis*) de cercles infranchissables. Le docteur Reynolds et « Blue » appartiennent à des territoires *différents*, organisés selon des principes tellement éloignés qu'ils sont devenus antagonistes. Ensemble, ils sont amenés à évoluer dans une sorte de zone franche, après avoir traversé successivement leur propre monde et celui de l'autre (la clinique de Reynolds, le ghetto de « Blue »).

Zone franche de nature légendaire, où les personnages sont censés retrouver les racines dont ils sont coupés et dont l'évocation permet à l'Amérique d'entretenir l'image d'elle-même qu'elle s'applique à donner au monde. Michael Cimino doit en passer pour cela par une scène de poursuite inutile sur le plan dramatique, puisqu'elle ne modifie en rien le devenir des personnages, mais indispensable à l'affirmation du caractère spectaculaire de la production. Au petit génie de la médecine, l'aventure n'a servi à rien, au jeune délinquant incurable non plus. Les cercles se sont refermés.

Pascal Mérigeau

Bousculade pour la meilleure interprétation féminine

Cette année, le Festival se distingue par la qualité et le nombre exceptionnels de grands rôles féminins. Parmi les favorites les plus souvent citées pour le Prix de la meilleure interprétation féminine : Emily Watson (*Breaking The Waves*, de Lars von Trier), Frances McDormand (*Fargo*, de Joel Coen), Brenda Blethyn (*Secrets et Mensonges*, de Mike Leigh) et Kati Outinen (*Au loin s'en vont les nuages*, d'Aki Kaurismäki). Pour le Prix d'interprétation masculine, Daniel Auteuil (*Les Voleurs*, d'André Téchiné, et *Le Huitième Jour*, de Jaco Van Dormael) et Marcello Mastroianni (*Trois Vies et une seule mort*, de Raoul Ruiz) paraissent les mieux placés.

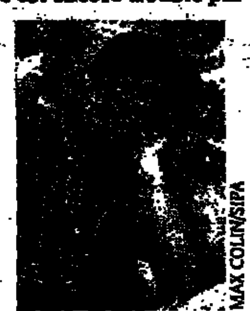
Le film de Michael Cimino présente, lui, la particularité, singulière, de mettre en scène deux personnages masculins (Woody Harrelson et Jon Seda), et d'accorder peu d'importance aux femmes. Anne Bancroft y fait cependant une surprenante apparition au volant d'un minibus, en plein désert de l'Arizona.

Lettre de Cannes

MOINS d'affaires en quantité, mais un grand effort de qualité, telles sont les tendances qui se dégagent alors que le Marché inernational du film ferme ses portes. Un changement d'attitude chez les acheteurs qui s'est accéléré depuis que le syndrome du *Facteur* a frappé. *« Après ce succès inattendu, les acheteurs recherchent avidement ce genre de films assez particuliers, mais capables, comme celui de Michael Radford, d'être nommé aux Oscars »*, explique Sudy Coy, responsable de la société Pandora, dans le magazine américain spécialisé *Moving Pictures*. Elle ajoute : *« Ce sont des films très abordables à l'achat, et en cas de succès, le profit peut être énorme. »*

C'est peut-être ce qui explique les bons résultats d'un certain nombre de films notamment francophones, comme *Le Huitième Jour*, du Belge Jaco Van Dormael, largement prévendu avant son arrivée à Cannes. Et aussi ceux de *Ridicule*, de Patrice Leconte, acheté sur place par Miramax pour près de 1 million de dollars. Beaucoup plus inattendu fut l'engouement pour *Microcosmos*. Le récit de la vie pas facile des bestioles et des insectes dans un champ sous l'oeil macro de la caméra de Claude Nuridsany et Marie Perennou a été vendu aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Corée du Sud, à Hongkong... A défaut d'avoir convaincu les festivaliers, le film *produit* par Jacques Perrin a *été* l'événement du Marché.

***« Il y a un monde entre les gens qui fréquentent le Festival du film et ceux qui se rendent au MIF. Les premiers parlent création artistique, voire production. Les autres parlent exclusivement business »*, explique Jérôme Paillard. Le nouveau directeur du Marché est encore troublé par la décision des hôteliers cannois de ne pas recevoir en 1997 les sociétés qui, depuis des années, occupent quelques trois cents chambres et suites de leurs établissements pour y faire des affaires, projeter, acheter et vendre des films. La raison de cette décision ? L'affluence record attendue l'année de la cinquantième édition du Festival, et les soupçons qu'entretiennent les Américains sur la nourriture étrangère qui les font utiliser avec une prudente parcimonie le *room service* de leurs établissements seraient à l'origine de cette grogne. En réponse, les intéressés brandissent la menace du boycottage, mais Jérôme Paillard est persuadé de trouver prochainement un terrain d'entente avec les directeurs de palaces.**


PATRICE LECONTE
MAX COLIN/SIPA

Plus de mille compagnies accréditées, acheteurs, vendeurs, les deux à la fois et toutes les majors américaines étaient présentes cette année. Plus de huits cents films ont été proposés au cours de mille trois cents projections (on dit *screenings* ici) : le Marché est l'une des plus importantes manifestations – sinon la plus importante – du monde avec l'American Film Market de Los Angeles. Il est trop tôt toutefois pour dresser un bilan, ou avoir une idée du chiffre d'affaires. *« De nombreux contacts sont pris ici, et se concrétisent plus tard »*, ajoute M. Paillard, un ancien collaborateur de Daniel Toscan du Plantier.

J. B.

Marcello Mastroianni, empereur de la simplicité

Trois vies et une seule mort. Le talent d'un grand acteur est le fil conducteur d'un labyrinthe baroque imaginé par Raoul Ruiz

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
Film français de Raoul Ruiz. Avec Marcello Mastroianni, Anna Galiena, Marisa Paredes, Melvil Poupaud, Chiara Mastroianni, Féodor Atkine, Pierre Bellemare (2 h 03).

Dans le micro d'une station de radio, Pierre Bellemare commence de raconter une histoire. La première des histoires qui composent le film. Une histoire épatante, où Marcello Mastroianni circonvient, par gentillesse et par prébendes, un type au saut du lit (et victime d'une solide migraine) pour, toute la journée durant, lui raconter son histoire à lui, André, qui a mal à la tête. Puis l'entreprenant conteur dévie sur *sa propre histoire, puis les deux récits se fondent en un seul, qui* est peut-être un piège, ou un cadeau. La douceur ensorcelante du grand acteur donne au début du film un début charmeur et troublant, que vient compliquer l'irruption de fantasmagories plus affectées, de trucages visuels où on retrouve le goût de Raoul Ruiz pour l'imagerie baroque. L'épisode s'entortille dans un labyrinthe de symboles, débouche sur le Grand Guignol, mais déjà commence la deuxième histoire.

Mastroianni revient, il est cette fois professeur d'université flanqué d'une vieille mère sortie de *Psychose*, d'Hitchcock puis soudain, sous l'effet d'un maléfice ou d'un enchantement, se fait clochard, clochard céleste évidemment, qui bientôt séduit une pute sado-maso. Celle-ci se révélera être également patronne de choc, tout se dédouble et se redouble, les jeux de rimes excitent les sens *puis* font désordre. Ruiz fait des arabesques, des clins d'oeil, des claquettes *allégoriques*. Au petit bonheur métaphysique, au décrochez-moi ça surréaliste, son film paraît à la fois brillant et sans enjeu véritable. Voilà la troisième histoire, voilà le couple de jeunes amoureux innocents, eux aussi vont connaître d'étranges tribulations. Et revoilà Mastroianni, tant mieux !

PIROUETTES

Il est le joker de ce conte à tiroirs, de cette parabole tuyau de poêle. Beau, charmeur, chaleureux et fin, il endosse des défroques variées, toujours différent et toujours lui-même. Il passe et repasse, souriant et un peu absent. Les habiletés désinvoltes du récit font se recroiser les protagonistes et les situations des histoires précédentes sans qu'elles se connectent réellement, le jeu se complique sans s'approfondir vraiment. Il est question de désir et de pureté, de pouvoir et de mort – Ruiz s'amuse sans doute à brouiller ainsi les cartes –, on ne sait plus pourtant quel sens peut réchapper de ces pirouettes et de ces provocations. L'espace et le temps se distordent, mais toutes les correspondances ne sont pas poétiques, et toutes les métaphores ne sont pas des images.

Alors se multiplient les « clés » plus ou moins faussées qui correspondent à des portes dont il n'est pas certain qu'elles ouvrent sur quoi que ce soit de passionnant... Le prodige de l'interprétation de Mastroianni, au milieu de ce défilé de silhouettes de carnaval, est d'être l'anti-Frégoli, alors que tout l'invite à exhiber sa virtuosité. *Trois vies et une seule mort* conclut à la puissance impériale (impérialiste ?) de la fiction. Mais c'est la vérité simple de son acteur principal qui lui insuffle sa force et ses meilleurs moments.

J.-M. F.

LES AUTRES FILMS

SÉLECTION OFFICIELLE/UN CERTAIN REGARD

BUENOS AIRES VICE VERSA
Film argentin d'Alejandro Agresti. Avec Vera Fogwill, Fernan Miras, Mirta Busnell, Nicolas Pauls, Carlos Roffe, Mario Paolocci (2 h 02).
■ Trente mille personnes ont été assassinées pendant la dictature en Argentine. *Buenos Aires vice versa* leur est dédié, ainsi qu'à leurs enfants, *« qui ont aujourd'hui le droit de demander des comptes à la société »*. Dans un Buenos Aires enlaidi, Alejandro Agresti imagine le parcours de divers personnages qui se croisent pour mieux s'abandonner, sous le signe de l'absence et du malentendu : le réceptionniste d'un hôtel louant des chambres d'amour, une jeune orpheline sans domicile fixe, un yuppie privé de sentiment, un boxeur qui ne sent plus les coups, une folle qui converse avec sa télévision, deux aventureux réparateurs dudit objet, un couple de vieux esthètes enfermé dans son appartement depuis dix ans, deux aveugles qui se cherchent sans se trouver, un ancien tortionnaire reconverti en agent de sécurité et un petit garçon qui n'a d'autre vocation que de tomber sous ses balles. Minimalisme narratif et modernité (trop) affichée composent un cadre un peu convenu à une succession de scènes, dont certaines témoignent pourtant du talent de cinéaste d'Agristi. Notamment lorsque les réparateurs télé s'embourbent dans une séance de drague qui tourne mal, et qui révèle au passage un grand acteur, Mario Paolocci. *J. M.*

SIDNEY
Film américain de Paul Thomas Anderson. Avec Philip Baker Hall, John C. Reilly, Gwyneth Paltrow, Samuel Jackson (1 h 33).
■ Adossé au mur du Jack's Coffee Shop, il y un gars qui paraît plutôt déprimé. Un homme plus âgé, à la courtoisie inquiétante, lui propose une cigarette et un café. Si John avait refusé, il n'y aurait pas eu de film. Du fait qu'il accepte, on est censé se demander tout du long ce qui a poussé Sidney, un joueur professionnel, à prendre sous son aile Jimmy, autrement dit le premier niaiseux venu. Cette question constitue l'unique mystère d'un polar en demi-teintes, qui passe par les casinos de Las Vegas et Reno (lieux, hélas ! pour le réalisateur, récemment filmés par Martin Scorsese) avant de se terminer là où il avait commencé. Un bon démarrage, un développement qui s'éparpille un peu, une fin relativement convenue ne parviennent pas à créer le climat d'intensité que cette histoire de rédemption impossible réclamait. *J. M.*

LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE
Film français de Lucile Hadzihalilovic. Avec Sandra Sammartino, Michel Trillot, Denise Schropfer (52 min).
■ Alors que sa mère est hospitalisée après une tentative de suicide, une petite fille est recueillie chez sa tante qui vit dans une HLM de banlieue. Elle y côtoie le petit ami de celle-ci, qui se met à éprouver une attirance trouble pour la fillette. *La Bouche de Jean-Pierre* semble accumuler les signes et les situations du naturalisme le plus cru. Le film se passe presque entièrement dans l'appartement exigu de la tante où se croisent des êtres sans qualité exprimant essentiellement la rancoeur ordinaire et le ressentiment banal. Au fur et à mesure de la progression du récit, les quelques personnages du film dévoilent les affects les moins avouables, du racisme à la pulsion pédophile. Il y aurait quelque chose de complaisant dans cette addition d'expressions de l'abjection quotidienne, si la mise en scène, assez brillante, n'introduisait pas une véritable dimension fantastique. Filmé en cinémascope, ponctué de plans vides transformant les lieux déprimants en espaces presque abstraits, le film de Lucile Hadzihalilovic change les terreurs dérisoires et inavouées du quotidien en vecteurs d'une forme d'épouvante cinématographique. *J.-F. R.*

THE WASTE LAND
Film anglais de Deborah Warner. Avec Fiona Shaw (35 min).
■ La dramaturge Deborah Warner a filmé, en longs plans fixes, l'interprétation, par la comédienne Fiona Shaw, du poème de T.S. Eliot *The Waste Land*. Le parti pris de la mise en scène, isolant l'interprète au sein d'un espace dépouillé, déploie surtout la technique impressionnante de Fiona Shaw au service d'un texte étonnant de modernité. *J.-F. R.*

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

INSIDE
Film américain d'Arthur Penn. Avec Nigel Hawthorne, Eric Stoltz, Louis Gossett jr. (1 h 34).
■ Afrique du Sud, 1988. Un jeune universitaire blanc, soupçonné d'aider les combattants anti-apartheid, subit pendant plusieurs jours l'interrogatoire d'un officier de la police. Les coups succèdent aux pressions psychologiques diverses, jusqu'au suicide du détenu. Plusieurs années plus tard, après l'abolition de la ségrégation, le tortionnaire est sommé de répondre de ses méthodes devant un enquêteur noir. *Inside* alterne ainsi les deux interrogatoires, le second étant justement destiné à éclairer les faits qui ont entouré le premier. Pour son retour au cinéma, Arthur Penn réalise un film-manifeste, dénonçant les méthodes policières du régime raciste de l'apartheid et décrivant un personnage de bourreau ordinaire, guidé par le racisme et un fort ressentiment de classe, usant sans état d'âme de méthodes brutales pour anéantir un détenu auquelle la sympathie du public est acquise. Brassant avec une lourdeur pachydermique des explications psychologiques banales, *Inside* est ce qu'on appelait une « fiction de gauche » qui entretient malheureusement peu de rapport avec le cinéma. *J.-F. R.*

PREMIÈRES DISTINCTIONS HORS PALMARÈS

■ **SIX RÉCOMPENSES** ont déjà été attribuées aux films présentés à Cannes avant que ne se prononce le jury de la sélection officielle. Le Prix de la critique internationale a été décerné à *Secrets et mensonges*, du Britannique Mike Leigh, par le jury de la Fédération internationale de la presse cinématographique, qui a distingué aussi *Prisonnier du Caucase*, du Russe Sergueï Bodrov, et les courts-métrages *Le Ferry* et *Le Courrier*, de Laila Pakalnina (Lettonie). *Secrets et mensonges* a obtenu aussi le 22e Prix du jury oecuménique, qui a décerné deux mentions à *Au loin s'en vont les nuages*, d'Aki Kaurismäki, et à *A Drifting Life*, de Lin Chen-Sheng. Le Prix Gervais-Un certain regard – doté de 100 000 francs d'aide à la distribution – est allé à *Pillow Book*, du Britannique Peter Greenaway. Le Prix art et essai décerné par la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai est allé à *La Promesse*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne (Belgique). Le Prix de la critique arabe – une cinquantaine de journalistes d'Egypte, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient – est allé à *Salut cousin*, du cinéaste algérien Merzak Allouache. Le Prix du public Forum Cannes Festival a été attribué au *Prisonnier du Caucase*, de Sergueï Bodrov, tandis que le Prix public Cannes Junior a été décerné à Ken Kwapis pour *Dunston, panique au palace* (Etats-Unis).

هكذا من الأصل

Gaspard à Dinard, ou le journal d'un velléitaire

Conte d'été. Entre Margot, Solène et Léna son cœur balance. Eric Rohmer présente le troisième volet de son cycle des quatre saisons. Sur le ton de l'ironie

SÉLECTION OFFICIELLE UN CERTAIN REGARD
Film français d'Eric Rohmer. Avec Melvin Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon (1 h 53).

Après le printemps (1989), puis l'hiver (1991), voici ce *Conte d'été*, troisième opus de la série rohmérienne des quatre saisons. Une *preuve supplémentaire de l'inclination* du réalisateur pour les cycles (cinématographiques, naturels, amoureux), leurs perturbations comme leur pérennité. Comme dans *Le Rayon vert*, c'est selon une chronologie affichée (par des cartons) que se *déroule Conte d'été*, film-éphéméride de Gaspard (Melville Poupaud), jeune velléitaire en vacances à Dinard qui oppose à l'inéluctabilité du temps *qui passe sa philosophie* personnelle. Elle tient en une formule : « *Demain est un autre jour.* »

C'est un 17 juillet que Gaspard arrive à *Dinard. Son installation* (et celle du film) est placée sous le signe de l'attente et de l'ennui. Rohmer filme les allées et venues le long de la mer, l'indécision, la *vacance plutôt* que les vacances. Une nuit passe. Le film a commencé *depuis* d'interminables minutes quand la première parole claque dans une crêperie : Margot ! Objectivement, c'est un client qui hèle la serveuse. Dramatiquement, c'est *l'action* (*c'est-à-dire, chez Rohmer*, le discours) qui se noue autour d'un nom de femme.

Dès lors, tout ira très vite jusqu'à ce dimanche 10 août où Gaspard repart, aussi seul qu'il était venu. Entre ces deux termes, Gaspard aura changé *mille fois* de cap, et *la* niaiseuse chanson de marin qu'il compose d'un air inspiré sur sa guitare, au moins trois fois de dédicataire. Car Gaspard est le Zelig *du sentiment (voilà pourquoi* peut-être on rit dans ce film comme rarement chez Rohmer). Le béni-oui-oui de l'amour. Au *point qu'on se demande parfois*, avec sa mine de chien battu, si ce Casanova malgré lui n'est pas un redoutable stratège. Qu'on en juge.

LA COMPLEXITÉ DE L'ÂME

Venu à Dinard pour y attendre Léna qui ne lui a rien promis, Gaspard, étudiant en mathématiques à Rennes, y rencontre Margot (Amanda Langlet), théseuse en *ethnologie* à *Saint-Brieuc*, et occasionnellement serveuse dans la crêperie de sa tante. Celle-ci, au nom d'une « amitié » trop rapidement conquise pour être tout à fait honnête, le pousse dans les bras de Solène (Gwenaëlle Simon), belle brune *décidée* qui rompt aussitôt avec deux amants pour Gaspard. Là-dessus, voilà qu'un jour, à Saint-Lunaire, ce dernier rencontre la brillante et lunatique Léna. Gaspard, *poussé comme un voilier au* gré du vent, ne choisit pas entre la confidente, la passionnée et la cruelle. Margot est-elle jalouse, *qu'il lui donne* raison en l'embrassant. Solène lui demande-t-elle de s'engager pleinement, qu'il y consent d'emblée. Léna le repousse-t-elle avec morgue, qu'il avoue aussitôt *ne pas être* à sa hauteur. Et le jour où il choisira (au cours d'un « ballet » téléphonique assez pittoresque), il sera évidemment trop tard. Ou peut-être pas. Allez donc savoir avec un cinéaste qui conjugue comme personne le *dépouillement du regard* à la complexité de l'âme. Qui bâtit un film comme on écrit une fugue, chaque détail participant d'une manière infiniment subtile à la vision d'ensemble.

Tout s'accorde en effet dans ce film où personne ne s'accorde, rien n'est laissé à ce hasard auquel Gaspard semble avoir confié le gouvernail de sa vie. C'est l'incertain climat breton, avec ses jeux *d'ombre et de lumière, qui abrite* idéalement les atermoiements du jeune homme. Ce sont les paysages naturels et les cadrages, le plus souvent un garçon et une fille en plan moyen, avec *la mer en arrière* – plan, comme une idée derrière la tête. C'est la chanson de Gaspard *(« il faut que j'aille au bout du monde pour savoir si la terre au ronde »)*, cliché et vérité profonde à la fois. C'est encore ce voyage à Ouessant qu'il promet aux trois filles, et qui n'aura jamais lieu, parce ce que Gaspard rêve de grand large sans jamais larguer les amarres.

Et pour finir, à peine perceptible, le placement de la caméra quand, très rarement, le discours des uns *et des autres est pris de court*. Ces instants de suspension où un œil malicieux semble regarder par l'embrasure d'une porte. Quelque chose qui ferait croire que, entre le *strict* moraliste et le grand libertin qu'on a parfois décrit, Eric Rohmer est avant tout un maître de l'ironie.

Jacques Mandelbaum

Deux jolies filles et des cochenilles

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
TIERRA. Film espagnol de Julio Medem. Avec Carmelo Gomez, Emma Suarez, Silke, Karra Elejalde, Nancho Novo (2 h 05).

Avec *Vacas* et *L'Ecureuil rouge*, Julio Medem a acquis dans le désert d'un cinéma espagnol sur lequel règne en solitaire Pedro Almodovar une réputation de cinéaste original et audacieux. Réputation sans *doute surfaite*, à laquelle son *troisième film*, *Tierra*, porte un coup sérieux. Il s'attache aux pas d'un personnage qui se prétend lui-même mi-ange, mi-homme (il se prénomme Angel, comme c'est étonnant !), venu sur une terre lointaine, battue par le *vent et secouée par les orages*, pour en finir par fumigation avec les cochenilles qui gâtent le goût du vin. Le réalisateur prétend embrasser l'humaine condition dans son infinie complexité, en offrant au passage une vision cosmique de la vie, l'amour, la mort et toutes ces choses-là. Projet que l'on hésite à qualifier d'ambitieux tant l'auteur met de candeur satisfaite à *le réaliser. Des moutons et leur berger sont foudroyés* ; un homme veut partir à la recherche de sa femme morte, dont le mi-ange prétend qu'elle doit forcément ne pas se trouver bien loin ; les exterminateurs de cochenilles revêtent des combinaisons d'as*tronautes pour accomplir une mission dont* la nécessité demeure douteuse, puisque plusieurs dégustateurs affirment que le seul intérêt du vin réside dans ce goût particulier.

Pour l'assister dans sa quête, ont été convoqués un *acteur (Carmelo Gomez) qui paraît se soucier avant* tout de ne pas déranger l'impeccable ordonnancement de sa coiffure, et deux actrices, Emma Suarez et Silke, l'une blonde, l'autre rousse, également séduisantes, pareillement sacrifiées sur l'autel de la prétention *sans fond d'un cinéaste à l'évidence* plus à l'aise pour filmer les ciels, les terres et les cochenilles que les êtres humains.

P. M.

Les enfants terribles

Kids Return. Un regard froid sur deux destins échoués à la marge de la société japonaise

QUINZAINE DES RÉALISATEURS
Film japonais de Takeshi Kitano avec Ken Kaneko, Masanobu Ando, Reo Morimoto (1 h 47).

Shinji et Masaru, les deux héros de *Kids Return*, sont des lycéens, deux mauvais sujets qui passent leur temps à sécher les cours, à racketter leur camarades, à inven*ter les blagues les plus stupides*, un cauchemar pour leurs enseignants et leur proviseur. L'un d'eux se découvrira une vocation pour la boxe et tentera de devenir professionnel ; l'autre, moins doué pour le noble art, essaiera la voie du gangstérisme, en rejoignant un gang de yakusas.

Raconté de cette façon, le scénario de *Kids Return* pourrait évoquer celui d'un film social produit *par la Warner dans les années 30*, une fable un peu édifiante, du type *Les Anges aux figures sales*, sur le choix entre la pente de l'argent gagné facilement et mal*honnêtement et la rédemption* sociale par le sport. Le film de Takeshi Kitano n'a rien à voir, pourtant, avec cela. Décrivant l'apprentissage de ses jeunes *personnages, il se garde bien de* poser un regard moral sur leurs choix mais décide de traiter ceux-ci de façon égale, « à plat », comme des hypothèses diverses de *destins individuels.*

La boxe ou le gangstérisme sont vus ici comme des alternatives au sort commun qui attend les écoliers japonais, le travail salarié et l'absorption par un système coercitif et hiérarchisé. Comme un contre-exemple (fallacieux) aux itinéraires de Shinji et Masaru, le récit montrera le trajet suivi par un de leurs camarades, marié dès la sortie du lycée et embauché comme représentant de commerce puis chauffeur de taxi, condamné à l'esclavage des heures supplémentaires et à l'hu*miliation de ses supérieurs*. Mais la boxe ou la progression au sein d'une organisation de yakusas exigera la même technique de soumission aux règles des adultes et de dressage des corps réfractaires.

Kids Return est ainsi l'histoire de deux échecs, de deux vocations inabouties. L'apprentissage de la boxe (filmé ici avec une minutie et une attention exceptionnelles) *exige* une discipline que Shinji ne pourra pas trouver, celui du gangstérisme un accommodement avec la violence que Masaru ne pourra accepter. Le film de Kitano est ainsi le récit, d'un pessimisme absolu, de la faillite des idéaux de la jeunesse *et de l'inanité* de la révolte adolescente.

BURLESQUE ET MÉCHANT

Mais ce désespoir n'empêche *pas Kids Return* d'être aussi un des films les plus drôles du festival. Une invention permanente créée par une tonalité pince-sans-rire. Comme dans ces œuvres précé*dentes, Kitano* pervertit les données traditionnelles des genres (chronique adolescente et film de gangsters) pour dévier son récit et surtout caractériser ses personnages par des gestuelles bien particulières, à la fois cocasses et dédramatisantes. Dans son premier film, *Violent Cop*, Kitano avait créé un personnage (interprété par lui) de policier teigneux, bourrant de coups de pied et de coups de poing nerveux les suspects qu'il arrêtait. Dans *Sonatine*, il suspendait son histoire, le temps d'un intermède au bord de la mer où un groupe de truands se détendait par divers jeux de plage. *Kids Return* montre des lycéens, à la fois burlesques et méchants, alternant les plaisanteries imbéciles et les gnons vachards, le cynisme brutal et la naïveté infantile.

Jean-François Rauger



Quinze films courts dont trois bonheurs

Des points de vue sur le monde sous les auspices de l'humour et de l'allégorie

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTION
Quinze courts métrages.

Quinze courts métrages participent cette année à la sélection officielle, tous en compétition à l'exception d'*Il Giorno della prima di Close Up (Le Jour de la sortie de Close Up)*, de Nanni Moretti. Quinze mini-*points de vue (en terme de métrage)* sur le monde, ramassés de une minute cinquante pour le plus bref *(Sin n° 8)* à quatorze minutes vingt pour le plus *disert (Brooms)*, venant de la Nouvelle-Zélande à l'Inde en passant par l'Europe.

La forme secrète néanmoins ses genres de prédilection, qu'on retrouve ici, sous les auspices du gag et de l'allégorie. *Du côté du gag, Sin n8*, de l'Américaine Barbara Heller (deux jeunes femmes dans une salle de cinéma débinent le petit ami d'une de leurs amies *avant de s'apercevoir qu'il est* assis derrière elles) ; *Film noir*, de l'Australien Michel Liu (délirante parodie de l'ultraviolence à la Tarantino) ; ou encore, du Néo-Zélandais Jonathan Ogilvie, *This Film is A Dog (Chien de film)*, satire canine du Festival de Cannes qui pourrait bien remporter le morceau parce qu'elle n'aura précisément fait rire que les festivaliers.

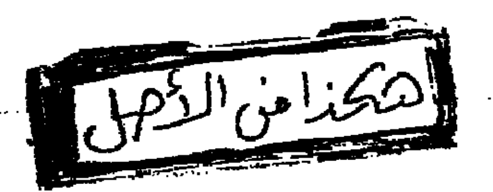
Dans le *registre drolatique* ou absurde, l'animation n'est pas en reste. Voici donc *Attraction*, du Russe Alexeï Diomine, l'histoire de trois animaux pas très identifiables qui s'échinent à planter un drapeau au sommet d'*une montagne* ; ou, infiniment plus drôle, *Petite sotte*, du Français Luc Otter, « perle » sur la tranquille sauvagerie d'une fillette. A l'occasion, le film *d'animation peut aussi lorgner*, ou du moins s'y essayer, vers la poésie (*Estoria do Gato e da Lua – Histoire du chat et de la lune* –, du Portugais Pedro Miguel Serrazina) ou vers l'essai philosophique (*4 Maneras de Tapar un Hoyo – Quatre manières de boucher un trou* –, des Mexicains Jorge Villalobos de La Torre et Guillermo Rendon Rodriguez).

Sous la rubrique vignette allégorique, parfois difficilement décryptable, se rangent *Oru Neenda Yathra*, de l'Indien Murali Nair, un voyage en bus en *compagnie d'une femme* voilée, de la photographie de la Joconde et d'un épais mystère à la clé. Dans un autre genre, *Les Fourmis rouges*, du Français *Pierre Erwan Guillaume*, dépeint les premières et troubles tentations d'une préadolescente. *Brooms (Balais)*, des Britanniques Luke Creswell et Steve McNicholas, *The Beach (La Plage)*, de la Néo-Zélandaise Dorthe Schefman et *Small Deaths (Petites morts)*, de la Britannique Lynne Ramsay, relèvent, eux, d'une stylisation presque maniériste et illustrent respectivement le rythme, un drame conjugal et des souvenirs d'enfance à Glasgow.

Trois films s'élèvent enfin très au-dessus du niveau général de cette sélection : pour son humour sobrement désespéré, le *film de Moretti déjà cité*, l'histoire (très personnelle) de l'exploitant d'une petite salle italienne qui programme le *Close Up* d'Abbas Kiarostami, une histoire de cinéma qui devient un cauchemar de cinéma pour *celui qui le programme. Du divin* Joao-Cesar Monteiro, *Passeio com Johnny Guitar* montre la collusion du cinéma et du monde avec l'appui d'une bande-son de Nicholas Ray. Enfin *Szel* est un superbe film hongrois de Marcell Ivanyi, qui, à partir d'une photographie de Lucien Hervé *(Trois dames, Haudincourt, 1951)*, reconstitue le paysage (mental et physique) du cliché. Ce lent panoramique fait en six minutes le tour d'un mystère : celui du regard.

J. M.

■ **Le président d'Unifrance** *Films, Daniel Toscan du Plantier*, a rejoint, samedi 18 mai la liste des personnalités victimes des projectiles crémeux de l'« entarteur » belge Noël Gaudin. Après Jean-Luc Godard, Bernard-Henri Lévy ou Philippe Douste-Blazy, le producteur a été touché par une tarte à la crème en haut des escaliers mécaniques du Palais des festivals avec une violence telle qu'il a été précipité sur les marches et souffre de contusions. La *direction* du Festival de Cannes a engagé une enquête administrative à la suite de cette *« agression »* qu'elle *« regrette et condamne »*. Les « entarteurs » ont pris rendez-vous sur la route du Tour de France.



Publicité

L'assainissement du marché du disque, enjeu du Midem'Asia

Une révolution culturelle sera nécessaire en Asie pour vaincre la piraterie

Près de 2 400 professionnels de l'industrie de la musique représentant 595 sociétés, à 38 % asiatiques et 45 % européennes, ont participé au second Midem'Asia (Marché international du disque et de l'édition musicale), qui s'est tenu du 14 au 16 mai à Hongkong.

HONGKONG
de notre correspondant

Les hasards du calendrier ont fait qu'Américains et Chinois se sont lancés dans un bras de fer diplomatique et commercial autour de l'épineuse question du respect de la propriété intellectuelle, au moment même où se tenait à Hongkong le deuxième Midem'Asia. Depuis des années, en effet, l'industrie phonographique mène une bataille acharnée pour mettre fin à une piraterie qui lui coûte plusieurs centaines de millions de dollars par an (*Le Monde* du 17 mai).

Les législations renforçant la propriété intellectuelle sont devenues une priorité pour les industries phonographique et informatique (logiciels et CD-ROM sont aussi touchés). Des progrès ont été enregistrés dans de nombreux pays, souvent au prix d'une véritable révolution culturelle. Un grand travail de persuasion et de sensibilisation – pas toujours couronné de succès – a été effectué auprès des gouvernements des principaux pays, des artistes et des professionnels locaux. *« Nous devons prouver qu'une industrie du disque en croissance contribuera au boom des économies de la région et ne constituera pas un danger pour les cultures et les traditions nationales »*, affirme Nicholas Firth, président de la société d'édition BMG Music Publishing Worldwide, filiale du groupe allemand Bertelsmann.

L'enjeu est de taille : il s'agit de créer en Asie du Sud-Est les bases saines d'un marché dont tout indique qu'il pèsera plus de 6 milliards de dollars au début du siècle prochain, contre seulement 1,8 milliard de dollars en 1995.

SUCCÈS DU « CANTOPOP »

D'un point de vue démographique, cette région fait rêver. Près de trois milliards d'habitants peuplent cette région et, comme le souligne Nicholas Firth, *« près de 80 % des adolescents du monde entier vivent aujourd'hui en Asie du Sud-Est »*.

Le marché asiatique est d'abord et avant tout consommateur de produits asiatiques. Un courant dominant s'est imposé depuis quelques années, le *cantopop*, caractérisé par ces ballades sirupeuses en mandarin ou en cantonais dont Taïwan s'est fait une spécialité et dont les héros régionaux sont Jacky Cheung, Andy Lau ou Eric Moo.

Dans la plupart des pays de la région, la part des productions internationales n'excède pas, dans le meilleur des cas, 20 % des ventes totales – en Inde, elle est de moins de 5 %. *« Dans toute la région, on sent une poussée nationaliste qui se traduit par la protection des patrimoines locaux »*, constate Yannick James, spécialiste des marchés asiatiques et consultant attaché à la société LX International. *« Je ne pense pas que les pays asiatiques feront les mêmes erreurs que les pays Europe de l'Est, où les productions locales ont été laminées »*, pronostique-t-il.

L'Américain Warner, l'Allemand BMG, le Britannique EMI, le Néerlandais PolyGram, le Japonais Sony ont commencé depuis trois ans à s'installer dans la région, soit en s'associant avec des sociétés indépendantes locales, soit en les rachetant. Mais, pour asseoir leur développement, les multinationales ont fait le choix d'investir sur la production locale, au point que, lors d'un débat du Midem'Asia sur l'évolution du marché du détail, le responsable de KPS, la principale chaîne de magasins de disques de Hongkong, faisait part de ses difficultés pour se procurer auprès des filiales locales des multinationales leur catalogue international.

Pour les professionnels français, le marché asiatique est aussi une « nouvelle frontière ». En dehors du Japon, qui a depuis de nombreuses années fait preuve d'une certaine ouverture à l'égard des artistes français, et de la Corée dont le marché s'ouvre (Patricia Kaas y remporte un grand succès), les productions françaises sont peu diffusées dans la région. Au Midem'Asia, la France, avec soixante et un participants représentant quarante-neuf sociétés, avait une présence modeste, mais plus affirmée que l'an passé. Regroupant essentiellement des producteurs et éditeurs indépendants motivés, un stand collectif accueillait la grande majorité des professionnels français ayant effectué le voyage vers Hongkong.

La plupart affirme avoir noué de bons contacts avec des sociétés de la région, voire, dans certains cas, signé des accords de licence ou de distribution pour leurs produits, ou estiment être désormais mieux armés pour saisir le fonctionnement de ces marchés. *« J'ai l'impression que nous étions dans deux mondes différents, qui commencent à se rapprocher »*, constate Eric Moussu, directeur commercial de la société de distribution indépendante MSI.

En contrepoint, une soirée française avait été organisée dans un club de Hongkong. Les Rita Mitsouko avaient déclaré forfait, leur tournée asiatique ayant pris l'eau à la suite de l'annulation de certaines dates – en Corée, entre autres – pour cause de censure gouvernementale... Kent, venu à ses frais contre l'avis de sa maison de disques PolyGram, et le quatuor féminin Les Elles, porté par l'activisme du label Boucherie, se retrouvèrent donc propulsés ambassadeurs de la chanson française dans la colonie britannique.

L'impact d'un tel concert, qui a attiré un public en majorité francophone, reste néanmoins difficilement quantifiable. De son côté, la Cap-Verdienne Cesaria Evora a chanté ses mornas quatre soirs de suite à guichets fermés dans un club de Hongkong, alors que son disque n'était pas distribué sur place.

« Sur la part qui reviendra aux productions internationales, il y a de la place pour la production francophone en Asie, si les Français veulent bien s'en donner la peine », souligne Yannick James, qui suggère de favoriser l'adaptation d'un titre avec un artiste local pour pouvoir ensuite imposer l'interprète original. Cette méthode avait été utilisée avec succès par George Michael, dont la chanson *Careless Whisper* a connu des adaptations en mandarin, en cantonais ou en thaï, avant que le titre original ne devienne un hit. Et par Khaled en Inde.

« En Asie, il faut être patient », rappelle Xavier Roy, PDG de Reed Midem Organisation, qui explique avoir créé le Midem'Asia pour justement *« permettre aux Asiatiques de mieux se connaître »*, et aider les professionnels occidentaux et asiatiques à mieux se comprendre.

Emmanuel Legrand

De la présence française

Il était saisissant de constater que le stand français au Midem'Asia avait pour toute décoration la reproduction des logos des organismes ayant financé cette opération (SPPF, SCPP, Sacem, ministères de la culture et des affaires étrangères, Bureau Export, etc.), ce qui dénote, une fois encore, une certaine conception typiquement française du soutien à l'exportation, où artistes et labels s'effacent devant l'institution.

■ **VENTE : la Fondation Cartier accueille mercredi 22 mai, à 21 heures, une vente au profit de l'association La Source, qui tente d'aider des enfants et des adolescents marginalisés. Seront dispersées des peintures, sculptures et œuvres sur papier offertes par une cinquantaine d'artistes, d'Alberola à Zacarte, en passant par Bertrand, César, Combas, Le Groumellec, Le Gac, Monory, Rouan, Rutault et Garouste. Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail 75014 Paris. Exposition publique mercredi 22 mai de 10 heures à 20 heures.**

A Nancy, le Forum fête ses dix ans

Un colloque sur Primo Levi a marqué l'anniversaire de ce lieu singulier de débats et d'échanges

NANCY
de notre correspondante

Le Forum de l'Ifras (Institut de formation et de recherche en action sociale) – un lieu original de débats et d'échanges – fête, en ce mois de mai, ses dix ans. Le temps fort de cet anniversaire a été une rencontre autour de l'écrivain italien Primo Levi : « Shoah, mémoire et écriture, Primo Levi et le dialogue des savoirs » (les 11 et 12 mai). Dans ce colloque, organisé par l'Ifras et par l'Institut culturel italien de Strasbourg, est notamment venu témoigner l'un des compagnons de déportation de Primo Levi, Jean Samuel, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans : *« C'était sa deuxième lettre*, se souvient Jean Samuel. *Elle datait d'avril 1946. Primo me disait : "Que nous le voulions ou non, nous sommes tous des témoins, nous en portons le poids". Moi, j'ai mis trente-cinq ans à parler. Je n'ai commencé à le faire qu'à la mort de Primo. En plus, il fallait que je reconstruise ma vie. Je ne pouvais le faire qu'en mettant tout ça de côté. » « Primo est le seul de sa famille à être revenu*, ajoute-t-il. *Il avait survécu au camp pour témoigner. En plus de l'énergie de survivre, il emmagasinait des informations, les noms de plus de cinquante camarades, leurs métiers, leurs villes d'origine, leurs pays, car il savait que tout ça, il l'écrirait après. Moi, je me suis tu pendant trente-cinq ans. Ma mère en parlait tous les jours et à tout le monde, sauf à moi. Pour moi, c'était trop difficile, et puis il y avait peu d'écoute en face... »*

L'idée du colloque est née en 1993 à la faveur d'une visite du cinéaste Francesco Rosi, invité lui aussi du Forum, qui tentait d'adapter *La Trêve*, de Primo Levi. Trois ans plus tard, alors que ce film est en cours de tournage, des spécialistes de l'oeuvre de Primo Levi, se sont retrouvés à Nancy. Giuseppina Santagostino, professeur de littérature italienne à Montréal et directeur scientifique du colloque, a estimé qu'il s'agissait *« de mener ici une réflexion sur la mémoire, la science, le savoir et le corps concentrationnaire, la poésie. L'œuvre de Primo Levi est à la croisée des savoirs. Rendue plus forte et plus dense par l'expérience de la Shoah, elle apporte un supplément pour repenser notre culture. »*

En dix ans, le Forum, espace singulier – grâce à une association culturelle adossée à un institut de travail social –, a attiré quelque douze mille personnes par an, organisé cinquante débats chaque année, des colloques, des soirées de cinéma et, depuis peu, un café littéraire chaque semaine. *« Notre pari était de faire du Forum le premier lieu de débats de Nancy. Il l'est devenu, mais rien n'est jamais acquis »*, explique Paul-Elie Lévy, enseignant détaché de l'Ifras, un des artisans de cette réussite.

« UN PEU ÉLITAIRE »

Installé au Haut-du-Lièvre, un quartier populaire excentré, le Forum s'offre le luxe de faire monter chaque semaine les Nancéiens jusqu'à la ville haute pour y rencontrer sociologues, historiens, linguistes, psychologues, écrivains... *« Le genre de la conférence-débat est un peu élitaire*, reconnaît Paul-Elie Lévy. *Quand nous invitons le philosophe Cornelius Castoriadis, les gens du quartier ne se pressent pas. Notre public est plutôt universitaire. Mais, lorsque Geneviève de Gaulle vient pour la 300e conférence, les gens du quartier sont là avec ATD Quart Monde. »* La localisation du Forum, loin du centre-ville, l'oblige à l'excellence. Pas question de s'endormir sur ses lauriers. Même si l'on peut se prévaloir d'avoir reçu Tahar Ben Jelloun, Abraham Serfaty, Eugen Drewermann, François Gros, Alfred Grosser, Elisabeth Roudinesco, Maud Mannoni et bien d'autres... tous venus gratuitement, c'est la règle. Et pour certains revenus...

C'est encore cette situation géographique, où se côtoient les nationalités, qui imprime à cette université populaire improvisée et durable sa tonalité sociale et sa vocation à débattre des grands problèmes de société. Une vitalité que, sans la ville basse, beaucoup envient.

Monique Raux

Le ballet des disques d'Otomo Yoshihide à Musique action

MUSIQUE ACTION, Festival international des musiques nouvelles au Centre culturel André-Malraux, Vandœuvre-lès-Nancy, le 17 mai.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
de notre envoyé spécial

Lors de la précédente édition de *Musique action*, plusieurs formations japonaises avaient fait sensation. Non comme un artificiel micro-événement lié à l'attirance pour un pays lointain dont la musique serait chargée de toutes les vertus d'avant-garde, mais bien comme des actes d'artistes, les seuls qui intéressent depuis 1984 le Festival international des musiques nouvelles à Vandœuvre-lès-Nancy. Et si l'expérience sonore jusqu'au-boutiste du trio du guitariste Keiji Haino avec Fushitsusha avait fasciné par son rituel de combat, dans la puissance des décibels, la présence d'Otomo Yoshihide avec sa formation Ground Zero avait révélé une formidable capacité de séduction. Otomo Yoshihide est donc revenu à Musique action. En solo, vendredi 17 mai, avant d'être, le lendemain, l'un des membres d'un trio réunissant le violoniste portugais Carlos Zingaro et le violoncelliste américain Tom Cora.

D'Otomo Yoshihide, on en sait probablement plus à Musique action, et dans quelques rares lieux inventifs comme le MIMI, que dans son pays natal. Habitant à Tokyo, Otomo Yoshihide souligne la rigidité et les préjudices de la scène japonaise, qui relèguent immanquablement les artistes « créatifs » dans un réseau souterrain. Il est guitariste, dans la lignée d'un Hendrix par le traitement sonore, joueur de table de mixage. Il fait de ses mouvements d'une platine à l'autre un ballet sensuel, de ses mélanges un art du collage sans équivalent. Quand le rap s'auto-épuise à tourner en boucle les mêmes *scratches* – le disque est mu manuellement d'avant en arrière –, pille un fond musical centré sur le funk des années 70 et balance des sons de sirène à longueur d'enregistrements, Otomo Yoshihide œuvre en musicien.

Le disque microsillon est son instrument d'intervention. Il se sert de ses grattements, en raye certains pour créer un rythme de base, fait se chevaucher le piano de Thelonious Monk et celui de Cecil Taylor, injecte des percussions, des voix, mémorise quelques secondes d'une mélodie pour en déformer les fréquences qui viennent se superposer à une multitude d'éléments. Ses deux platines tourne-disques, ses quelques machines électroniques, légères, deviennent alors comme un clavier. Il découvre dans l'instant ses inventions, souvent drôles, complexes en restant claires. Si, au sein de Ground Zero, il aime à jouer sur des cris guerriers, des chants de samouraïs, des extraits de discours politiques au milieu du free-rock radical du groupe, en solo, Otomo Yoshihide montre un aspect plus serein, ludique, allant jusqu'à construire comme une ballade sentimentale, de toute beauté. Son solo débute par quelques minutes à la guitare, face à l'amplificateur de référence du rock, le Marshall trois corps, celui dont on tire les effets Larsen – sorte de sifflement aigu – les plus réussis, celui qui ne permet aucune faute, dont il faut contrôler les humeurs, au risque de ne produire qu'un bruit infâme et banal. La même exigence apparaît dans ce ballet de disques, qui finit par s'apparenter aux gestes d'un art martial.

Sylvain Siclier

★ A écouter : ***The Night Before the Death of the Sampling Virus*** (Extreme) ; ***Revolutionary Pekinese Opera*** (Trigram) ; ***The Blue Kite*** (Trigram) ; ***Null and Void*** (Tzadik).

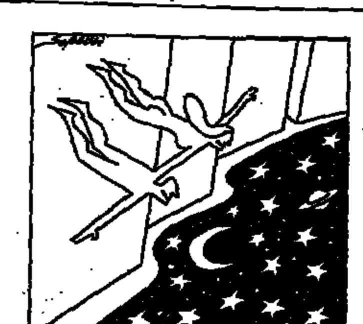
L'une des étapes du Quatuor Hêlios

Fondé en 1986 par les percussionnistes Isabelle Berteletti, Jean-Christophe Feldhandler, Florent Haladjian et Ninh Lê Quan, le Quatuor Hêlios s'est installé en résidence en Lorraine (avec l'aide de la DRAC Lorraine et du conseil régional de Lorraine).

A Musique action, où il est programmé régulièrement, le quatuor a présenté, le 17 mai, son *Grovers Mill*, du batteur-compositeur Daniel Koskowitz, cinquième membre pour l'occasion, où se fondent les rythmes de base du rock, les timbres du quatuor (gongs, cymbales, tambours, instruments à lames...), la voix d'Orson Welles dans *La Guerre des mondes*, cette pièce radiophonique inspirée du roman de H. G. Wells qui avait créé la panique aux Etats-Unis le 30 octobre 1938, et un mélange des musiques américaines des années 30 et 40. Il y a là de quoi réconcilier les tribus musicales, création spectaculaire et onirique, marquée par un déroulement exact du temps.

La jeune garde à La Cigale

Joshua Redman et Leon Parker pour une belle soirée de jazz



APPARU au début des années 90 – et découvert en France lors d'une tournée destinée à mettre en avant quelques jeunes *cats* de la scène afro-américaine du jazz dans la tradition – Joshua Redman fut encensé avant que, par un de ces revirements propres au rock et à la variété commerçante, le saxophoniste ne soit considéré avec un rien de suspicion. Trop détendu, trop doué, trop ceci et pas assez cela, comparé au dernier soliste en vogue, James Carter – qui connaît à son tour les joies de la révélation-déception... Si l'on veut bien se rappeler qu'il avait fallu à Miles Davis ou John Coltrane quelques années avant de se trouver, on considérera que Joshua Redman, et certains de ses collègues vite poussés en graine ont du temps devant eux et qu'il faut d'abord les laisser jouer.

Joshua Redman, à qui la scène réussit merveilleusement, joue sa musique, un jazz classique grandi dans les dernières années du siècle.

Il le fait bien, très bien même. En quintette, avec notamment Brian Blade à la batterie, il sera précédé, à La Cigale, du trio du batteur Leon Parker. Deux bonnes raisons pour une belle soirée.

★ **La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 20. Tél. : 47-97-07-00. 140 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre de chambre de Stockholm
Lindgren : *Wing, création.* Schoenberg : *Quatuor op. 10, version pour orchestre, La Nuit transfigurée.* Faye Robinson (soprano), Esa Pekka Salonen (direction).
Splendide invitation à découvrir la musique de Lindgren qui ouvre un programme de classiques du début du XXe siècle dont le *Quatuor avec voix* de Schoenberg n'est pas le moins beau – et le moins méconnu dans sa version pour orchestre.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 20. Tél. : 40-28-28-40. Prix des places, de 55 F à 170 F.

Roadrunners
La power pop anglophile de ces natifs d'Evreux flirte ces temps-ci avec la langue de Dutronc. Les guitares et les refrains ne s'emballent pas moins avec allégresse. Sur scène, les Roadrunners demeurent de sérieux titulaires au titre (officieux) de « meilleur groupe français ».
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris-9e. Mo Blanche. 20 heures, du 20 au 22. Tél. : 46-06-37-75.

Cowboy Junkies
Il y a quelques années, ces Canadiens furent les premiers – avant Palace ou Tarnation – à retranscrire sur un mode désincarné, la country et le blues américains. Chanteuse délicate accompagnée de guitares feutrées, la belle Margo Timmins a préservé son intense mélancolie.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 19 h 30, le 22. Tél. : 44-92-77-66. 115 F.

CINEMA

NOUVEAUX FILMS

BEAUTÉ VOLÉE
Film franco-américain de Bernardo Bertolucci
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) VF. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

LE HUITIÈME JOUR
Film franco-belge de Jaco Van Dormael
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Max-Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

KANSAS CITY
Film américain de Robert Altman
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) VF. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

SAILOR MOON
Film japonais de Kunihiko Ikuhara
VF. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
Film français de Jacques Audiard
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 20 MAI

Les Arts florissants
Telemann : *Concertos pour quatre violons et orchestre.* Purcell : *The Fairy Queen, extraits.* Leclair : *Sonate pour deux violons.* Rameau : *Airs et suites.* Sophie Daneman (soprano), Hiro Kurosaki (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.
Et le 24 mai à 20 h 45, en l'église Saint-Denis de Méry-sur-Oise (dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise, tél. 30-36-70-82, de 160 F à 220 F).

Orchestre de chambre de Stockholm
Lindgren : *Wing, création.* Schoenberg : *Quatuor op. 10, version pour orchestre, La Nuit transfigurée.* Faye Robinson (soprano), Esa Pekka Salonen (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 20. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Ensemble vocal de Paris
Fauré : *Sonate pour violoncelle et piano op. 117.* Casterede : *Avant que l'aube ne vienne.* Calmel : *Les Yeux de lumière, création.* Catherine Le Chevallier (récitante), Xavier Phillips (violoncelle), David Leszcsynski, Catherine Brilli (piano), Roger Calmel (direction).
Salle Rossini (Mairie du IXe arrondissement), 6, rue Drouot, Paris 9e. Mo Richelieu-Drouot. 20 h 30, le 20.

Thomas Allen (baryton), Malcolm Martineau (piano).
Beethoven. Brahms : *Lieder.* Moussorgski. Butterworth. Somerwell. Britten : *Mélodies.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 20. Tél. : 49-53-05-07. De 85 F à 350 F.

MARDI 21 MAI

L'Elisir d'amore
de Donizetti. Youngok Shin (Adina), Martine Masquelin (Giannetta), Raul Gimenez (Nemorino), Peter Savidge (Belcore), Alfredo Mariotti (Dulcamara), Orchestre Colonne, Antonello Allemandi (direction), Stefano Vizioli (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 21, 23, 25, 27, 29 et 31. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Paris
Martinu : *Madrigaux, Duo pour violon et violoncelle no 2.* Kodaly : *Sérénade op. 12.* Chostakovitch : *Quatuor à cordes no 8.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 21. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), György Fischer (piano).
Œuvres de Mozart. Rossini. Bellini.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 21. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

Les King's Singers
Œuvres de Gorecki. Palestrina. Parry. Stanford. Maxwell-Davies.
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 21. Tél. : 48-24-16-29. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 200 F.

Katia Skanavi (piano).
Schumann : *Scènes d'enfants.* Chopin : *Ballade, Scherzo, Berceuse, Variations brillantes.* Liszt : *Sonnet de Pétrarque, Rhapsodie hongroise no 12.*
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7e. Mo Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 21. Tél. : 40-28-48-68. 100 F.

Ensemble Triton 2
Œuvres de Messiaen. Ohana. Tisné. Gaussin. Combes. Lacaze. Poulenc.
Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne, Paris 7e. Mo Varenne. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-51-00-85. 80 F.

MERCREDI 22 MAI

Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris
Debussy : *Pelléas et Mélisande, extraits, Don Quichotte, extraits.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 12 h 45, le 22. Tél. : 44-73-13-00. Entrée libre.

Manon Lescaut
de Puccini. Miriam Gauci (Manon Lescaut), Fabio Armiliato (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Enrico Fissore (Géronte de Ravoir), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Sebastian Lang-Lessing (direction), Robert Carsen (mise en scène), Jean Guizerix (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 22 et 25. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mendelssohn : *Mer calme et heureux voyage.* Chopin : *Concerto pour piano et orchestre no 2.* Schumann : *Symphonie no 3 « Rhénane ».* Elisabeth Leonskaja (piano), Marek Janowski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 22. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Quatuor Artis
Schubert : *Quatuor à cordes D 804.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 76 no 4.* Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 12.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 22. Tél. : 40-20-52-29. De 85 F à 130 F.
Et le 23 mai à 12 h 30, œuvres de Schubert et Mendelssohn (40 F, 60 F).

The King's Consort
Purcell et le théâtre. Emma Kirkby (soprano). Robert King (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 22. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 250 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Verdi : *Requiem.* Michèle Crider (soprano), Markella Hatziano (mezzo-soprano), Ferrucio Furlanetto (basse), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

Felicity Lott (soprano), Graham Johnson (piano).
Œuvres de Fauré. Debussy. Barber. Poulenc.
Versailles (78). Chapelle royale du château. 20 h 30, le 22. Tél. : 39-20-78-00.

JEUDI 23 MAI

Ensemble la Bataille
Costeley : *La Prise de Calais.* Byrd : *The Battle.* Werrecore : *La Bataglia Taliana.*
Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, Paris 7e. Mo Invalides. 12 h 15, le 23. Tél. : 44-42-48-14. De 25 F à 35 F.

Maîtrise et Orchestre de Radio-France
Fontyn : *Colinda, création.* Conde : *Les Miracles de l'Enfant Jésus, création.* Sikora : *Canzona, création.* Dominique de Williencourt (violoncelle), Elisabeth Matiffa (viole de gambe), Annick Minck (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 19 heures, le 23. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre national de France
Glinka : *Rouslan et Ludmila.* Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 3.* Dvorak : *Symphonie no 8.* Alexander Toradze (piano), Zdenek Macal (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 23. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Chœur de chambre Accentus
Œuvres de Mozart. Brahms. Mendelssohn. Laurence Equilbey (direction).
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-67-36-47. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Yumi Nara, Marie Saint-Palais (sopranos), Florence Klatz (mezzo-soprano), Hervé Lamy (ténor), Lionel Peintre (baryton), Jean-Pierre Armengaud, Alice Ader (piano).
Œuvres de Poulenc. Le Flem. Milhaud. Agobet. Matsudaira. Messiaen. Stravinsky. Bortoli. Roussel. Alain. Hakim. Martinu.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Châtelet. 21 heures, le 23. Tél. : 44-54-53-00. 100 F.

Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France
Stravinsky : *Symphonie de psaumes.* Schumann : *Symphonie no 3.* Marek Janowski (direction).
Evry (91). Cathédrale de la Résurrection, place Monseigneur-Romero. 20 h 15, le 23. Tél. : 60-77-30-45. Entrée libre.

VENDREDI 24 MAI

Ensemble Ultréia
Musique à la cour de Bourgogne.
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mo RER Cluny-la Sorbonne. 12 h 30, le 24 ; 15 heures, le 25. Tél. : 46-34-51-17. 53 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Chavez : *Soli IV.* Cohen : *Mémoire de vagues, création.* Levine : *A Part of Many Journeys.* Ligeti : *Sonate pour alto.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 18 h 30, le 24. Tél. : 44-78-13-15.

SAMEDI 25 MAI

Le Parlement de musique
Lebègue : *Pièces pour orgue et motets pour les couvents des religieuses.* Caroline Pelon (soprano), Martin Gester (orgue, direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 25. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 130 F.

DIMANCHE 26 MAI

Chorale de l'université de Miami
Œuvres de Byrd. Vittoria. Mendelssohn. Bruckner. Negro spirituals. William Bausano (direction).
Eglise américaine de Paris, 65, quai d'Orsay, Paris 7e. Mo Invalides. 18 heures, le 26. Entrée libre.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Ebène
Irène Tassembedo : *Tenenga.*
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-Les Halles. 20 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 42-36-13-90. De 80 F à 120 F.

Compagnie Ea Sola
Ea Sola : *Secheresse et pluie.*
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, le 20. Tél. : 46-86-70-70. 85 F.

Nasser Martin Gousset, Ulrich Funke, Catherine Ba
Nasser Martin Gousset : *Alléluia.* Ulrich Funke : *Tu tombes dans mes mains.* Catherine Ba : *Ohne Titel.*
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. 20 h 30, le 21. Tél. : 43-38-33-44.

Blanca Li
Flamenco et cabaret.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 23 h 30, les 22 et 29 mai et le 5 juin, jusqu'au 12 juin. Tél. : 44-92-77-66. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Coppelia
Etoiles, premiers danseurs et corps de ballet de l'Opéra de Paris. Patrice Bart : chorégraphie.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 23, 24, 28 et 30 mai et les 1er, 6, 7, 8 et 10 juin, jusqu'au 14 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 30 F à 370 F.

Cathy Cambet
Cathy Cambet : *Penn ar bed.*
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 42-43-00-59. 50 F.

Ballet de l'Opéra de Paris
Maurice Béjart : *IXe Symphonie de Beethoven, sur l'Ode à la joie de Schiller.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 24, 28 et 30 mai et les 1er, 6 et 8 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 370 F.

Compagnie Schmid-Pernette
Andréas Schmid. Nathalie Pernette : *Verba volant.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, le 25 ; 16 heures, le 26. Tél. : 44-78-13-15. 65 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

Joshua Redman Quintet, Leon Parker
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 20. Tél. : 47-97-07-00. Location Fnac, Virgin. 140 F.

François Laudet Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 20. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Bex'tet
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 20, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Jean Toussaint Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 20 et 21. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

The Joy Spring Quintet
Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Chemin-Vert. 20 h 30, le 21. Tél. : 44-78-80-20. Entrée libre.

Eddy Louiss
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 21 et 22. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Laurent Guanzini Sextet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Paul Motian, Joe Lovano, Bill Frisell
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Kenny Baron Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 21 heures et 23 heures, les 22, 23, 24, 25, 27 et 28. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Département jazz du CNSMDP
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Barney Wilen
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 23. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Captain
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Thomas Savy Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 23. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Steve Potts Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Simon Goubert Quintet
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 25. Tél. : 43-43-92-95.

Dave Holland Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Plugged in Zeit Reel
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 21. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Pierre Coulon-Cerisier Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Julien Lourau Groove Gang
Sceaux (92). Sceaux-What. 21 h 30, le 24. 90 F.

Aldo Romano, Louis Sclavis, Henri Texier
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 24. Tél. : 69-07-65-53. 135 F.

Gilbert Leroux-Fabrice Eulry
Versailles (78). Trianon Palace, 1, boulevard de la Reine. 22 h 30, le 23. Tél. : 30-84-38-45.

Serge Forte Trio
Versailles (78). Trianon Palace, 1, boulevard de la Reine. 22 h 30, le 25. Tél. : 30-84-38-45.

ROCK

Cowboy Junkies
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 22. Tél. : 44-92-77-66. 115 F.

Red Cardell
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 24. Tél. : 44-92-77-66.

AC DC
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, les 24 et 25. Tél. : 44-68-44-68.

Frank Black
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 24. Tél. : 47-42-25-49. 125 F.

Buddy Guy
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 25. Tél. : 44-92-45-45.

The Chemical Brothers
Aquaboulevard de Paris, 4, rue Louis-Armand, Paris 15e. Mo Balard. 19 heures, le 25. Tél. : 43-80-90-23.

CHANSON

Graeme Allwright
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, le 20. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Les Têtes raides
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 21. Tél. : 47-42-25-49. 100 F.

Zizi Jeanmaire
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 et 31 mai et le 1er juin ; 15 heures, le 26, jusqu'au 2 juin. Tél. : 42-56-04-41.

Les Z'années zazous
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 16 heures, le 26 mai et le 2 juin ; 21 heures, les 28, 29, 30 et 31 mai et le 1er juin, jusqu'au 28 juillet. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 320 F.

MUSIQUES DU MONDE

Ahmed Larinouna
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-89-01-60. 90 F.

King Mensah, Magik Malik Orchestra, Toukouleur
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 21. Tél. : 42-00-14-14. 50 F.

Printemps celte
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 18 h 30, les 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 et 31 mai et les 1er et 4 juin ; 15 h 30, le 26 mai et le 2 juin, jusqu'au 9 juin. Tél. : 40-03-75-75. De 50 F à 160 F.

Manolin, el Medico de la salsa
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, les 22 et 23. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 120 F.

Khalil Chahine, Didier Makaga
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 22, 23, 24 et 25. Tél. : 42-33-37-71.

Simentera
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Hass Keita
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 23. Tél. : 44-92-77-66. 60 F.

Orlando Poleo Orquesta
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 23 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-02-20-52. De 80 F à 100 F.

Lluis Llach
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 24. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Paris Africans
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 h 30, le 24. Tél. : 48-06-71-77. Entrée libre.

Cheb Mami
La Courneuve (93). Parc paysager. 22 heures, le 26. 90 F.

Lokua Kanza
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 21. Tél. : 39-14-23-77. 122 F.



Le président du CSA s'inquiète de la situation sociale tendue à France Télévision

« LE CSA n'est pas là pour enfoncer un président de chaîne mais pour essayer de l'aider », a déclaré Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, dimanche 19 mai, devant le « Grand jury RTL-*Le Monde* », qui l'interrogeait sur les remous provoqués par l'affaire des contrats passés avec certains animateurs-producteurs (*Le Monde* du 17 mai) à propos desquels le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, doit faire des propositions avant la fin de la semaine. *« Il est évident que si celui-ci ne peut pas faire face à ses responsabilités, nous en tirerons toutes les conséquences le moment venu »*, a néanmoins précisé M. Bourges, qui avait noté auparavant : *« Nous, le CSA, nous nommons les PDG des chaînes et nous les révoquons si* (...), *par exemple, il y a un conflit social très violent, une non-exécution totale du cahier des charges – ce qui n'est pas le cas – ont une incapacité de la part d'un président de diriger une chaîne »*.

Concernant la situation sociale à France Télévision, M. Bourges a noté : *« Il y a un déficit de communication »* entre la direction et les salariés. Lors de l'audition des délégués syndicaux par le CSA, *« nous avons compris qu'il y avait une situation sociale tendue, qui tient au fait qu'il y a, d'un côté, des contrats mirobolants et, de l'autre, des situations qui ne sont pas des meilleures. » « Il y a un vrai problème »*, a-t-il ajouté. *« Au président de France Télévision de prendre les choses en main »*, a-t-il estimé, rappelant qu'il y a traditionnellement des négociations sur les salaires en juin.

A propos des rumeurs de privatisation de France 2, M. Bourges a indiqué : *« Il est vrai que la majorité de 1986 avait inscrit dans son programme la privatisation de deux chaînes publiques* (...). *Certains seraient donc fondés à demander la privatisation d'une autre chaîne.* (...) *Ce serait une très mauvaise chose pour l'ensemble de l'audiovisuel* (...). *Le marché publicitaire ne supporterait vraisemblablement pas une nouvelle chaîne privée. Seules les chaînes à péage pourraient s'en réjouir. »*

■ **L'INTERSYNDICALE (CGT, CGC, CFDT ET SNJ) DE FRANCE 2** invite la direction de la chaîne publique et de France Télévision à *« tirer toutes les conséquences »* de ses actes *« dans le respect d'une éthique de service public »*. Cette mise en demeure intervient alors que le contentieux entre France Télévision et Réservoir Prod., société de production de Jean-Luc Delarue, devait être tranché, lundi 20 mai, par le tribunal de commerce de Paris. L'intersyndicale presse Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, de tenir ses engagements et de fixer au plus vite la date du comité d'entreprise extraordinaire, promis lundi 13 mai. *« Depuis deux ans, les salariés sont trompés »*, constatent les syndicats. Et d'ajouter : *« A ce stade, la direction ne peut pas gérer plus longtemps la société en ayant perdu la confiance du personnel. »*

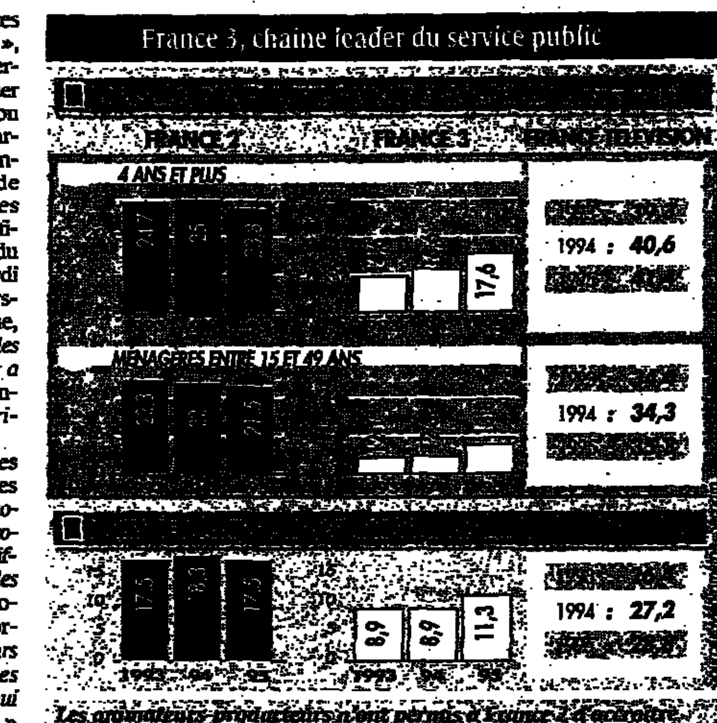
Les vedettes n'ont pas accru l'audience de France 2

Les émissions d'animateurs-producteurs comme Jean-Luc Delarue, Nagui ou Arthur ne semblent pas avoir généré les recettes financières annoncées

LES AUDIENCES et les recettes publicitaires de « Ça se discute », l'émission de Jean-Luc Delarue, permettent-elles à France 2 de financer des fictions comme « L'Instit » ou « La Rivière Espérance » ? C'est l'argumentaire développé par Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, devant les membres de la commission des finances et des affaires culturelles du Sénat, lors d'une audition mardi 14 mai. Selon lui, les animateurs-producteurs de France 2 (Delarue, Nagui, Drucker, etc.) *« génèrent des recettes dont la télévision publique a besoin »* et qui permettent de financer des *« programmes de patrimoine »*.

Aussi cher payés soient-ils, ces animateurs-producteurs seraient les *« instruments d'une politique éditoriale »*. *« C'est grâce* [à leurs] *programmes de flux* (variétés non rediffusables) *que l'on peut produire des programmes de stock* (fictions et documentaires rediffusables et exportables). *C'est grâce à nos animateurs que nous pouvons diffuser ces grandes fictions qui font aujourd'hui la réussite de la télévision publique. »*

Des sénateurs semblent avoir été sensibles à ces arguments. Mais les chiffres d'audience de la chaîne publique peuvent aussi leur donner matière à réflexion. Les animateurs-producteurs n'ont pas « tiré » vers le haut le nombre de spectateurs de France 2 : l'audience globale n'a pas connu d'évolution notoire ces trois dernières années. Après un léger gain en 1994 sur les téléspectateurs de 4 ans et plus (+ 0,3 %), France 2 a perdu 1,2 % de part d'audience en 1995 pour s'établir à 23,8 % en moyenne. *Sans investir sur des animateurs-producteurs*, France 3 a augmenté sa part de 2 % entre 1994 et 1995 : la progression continue de France Télévision, ces trois dernières années, est donc surtout due à France 3.



Les animateurs-producteurs n'ont permis à France 2 d'accroître ni son audience, ni ses recettes publicitaires

Delarue, Arthur, Nagui, etc., ont-ils contribué à rajeunir le public de France 2 ? Le graphique consacré à l'audience des « ménagères de moins de 50 ans » révèle au contraire une baisse des parts de marché de France 2 sur les 15-49 ans. C'est encore France 3 qui a obtenu les meilleurs résultats en ce domaine. Les « ménagères de moins de 50 ans », cible privilégiée des publicitaires, ont choisi de fréquenter plus régulièrement France 3 (+ 1,7 % en trois ans) et semblent bouder France 2 depuis 1993 (– 0,8 % sur trois ans).

Les parts d'audience de France 2 n'ayant pas augmenté, qu'en est-il de ses recettes publicitaires ? Elles ont augmenté mécaniquement en valeur et en volume, l'enveloppe consacrée à la télévision par les annonceurs progressant de près de 10 % par an depuis trois ans. Mais en part de marché (France 2 par rapport aux autres *diffuseurs*), la deuxième chaîne a régressé. Les chiffres des recettes publicitaires montrent que c'est France 3 (+ 2,4 % sur trois ans) qui a tiré l'ensemble France Télévision (+ 2,4 % aussi).

Enfin, si l'on considère la publicité sous l'angle des seuls tarifs, les écrans publicitaires qui précèdent les programmes de première partie de soirée (20 h 50) sont vendus plus cher par France 2 quand ils précèdent de la fiction que lorsqu'ils précèdent des variétés. Ainsi, les écrans des soirées-fiction du lundi et du mercredi sont commercialisés au tarif le plus élevé (entre 230 000 et 280 000 francs le spot), alors que le samedi (soirée variétés par excellence, avec « La brosse à dents »), le prix de l'écran publicitaire est de 167 000 francs.

La politique des producteurs-animateurs n'a pas permis à France 2 d'accroître son audience ni ses recettes publicitaires. Cela ne signifie pas que France 2 n'a pas besoin de figures de proue. Les animateurs contribuent en effet à l'identité de la chaîne.

Yves Mamou

LUNDI 20 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Ça ne s'arrange pas. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Naïf comme un savant. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Suspects manquants.
18.00 Sydney Police. L'ange gardien. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

UNIS POUR VAINCRE
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Les accidents de la route : halte au massacre (125 min). 44717136
La France a comptabilisé pour l'année 1995 plus de 8 000 morts et 180 000 blessés lors d'accidents de la route.

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Le jeu : vice ou vertu ? (90 min). 299488
Deux équipes défendent les positions adverses dans un débat divisant les Français.
0.25 F 1 Magazine. Résumé du Grand prix de Monaco.
1.05 Football. Présentation de la finale Juventus de Turin-Ajax Amsterdam.
1.40 Journal, Météo.
1.50 7 sur 7 (rediff.). 2.35 et 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 2.45 Mésaventures. 3.20 Histoire des inventions. Inventer le monde. 5.00 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.15 et 4.55 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. Stars 70 - succès 60.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool. Série.
18.00 et 4.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas et la lune.
19.20 et 1.25 Studio Gabriel. Invités : Dany Brillant, Garcimore
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA DAME DU CIRQUE
Téléfilm d'Igaal Niddam d'après Guy des Cars, avec Jan Niklas (110 min). 8398778
Une femme tourne le dos à une brillante carrière pour devenir écuyère dans un cirque.

22.45

▶ NOUS ÉTIONS DES BÉBÉS SANS AVENIR
Documentaire de Ylva Hemstad (50 min). 4078310
23.35 Journal, Bourse, Météo, Signé Croisette.
0.10 Le Cercle de minuit. Les origines. Avec Hubert Reeves, Joël de Rosnay, Dominique Simonet, Yves Coppens (*La Plus Belle Histoire du monde*) ; Anne Dambricourt-Malassé ; Jean-Louis Fournier ; Jean-François Kahn (75 min). 8756952
1.55 Hartley cœurs à vif. 2.40 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.10 Ethiopie. [1 et 2/2]. 4.45 24 heures d'info.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invité : Jean Amadou.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Montaigne à cheval*, de Jean Lacouture.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

20.55

COUPS DE FEU DANS LA SIERRA ■■
Film de Sam Peckinpah (1962, 90 min). 4401556
22.35 Journal, Météo.
23.10 Screwball Football ; Batty Baseball.

23.20

LES MASSACREURS DU KANSAS ■
Film américain d'André de Toth avec Randolph Scott (1953, v. o., 78 min). 1197001
Vers 1865 en Arizona, un ancien combattant sudiste se transforme en justicier pour mettre fin aux agissements d'une bande de pilleurs de diligences.
0.55 Libre court. On y verra plus clair quand il fera nuit, de Sébastien Nuzzo avec Pascale Lafay, Sébastien Nuzzo. 1.30 Les Incorruptibles. Le dépanneur. Série. 2.00 Musique Graffiti. Jazz : Wynton Marsalis (20 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. 13.30 Déclics magazine.
14.00 Un nommé La Rocca ■ Film de Jean Becker avec J.-P. Belmondo (1961, N., 90 min). 4401020
15.45 Spécial Cannes 1996. La caméra d'or. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Aventuriers et écrivains. Nicolas Bouvier. 17.45 L'Œuf de Colomb. La fusée. 18.00 Chambord. 18.30 Le Monde des animaux. La barrière de sable.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [40/51]. Un homme aux enchères, de Lawrence Huntingdon, avec Errol Flynn, Patrice Wymore (30 min). 1865
19.30 7 1/2 Attention ! Hooligans (30 min). 9378
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Bernhard Langer, champion du monde de golf (30 min). 7049
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

JOURNAL INTIME ■■■
Film italien de Nanni Moretti avec Nanni Moretti (1994, v.o., 96 min). 911372
Une chronique en trois parties et à la première personne. L'errance du cinéaste italien envisageant le monde avec scepticisme et humour. Le film le plus personnel, le plus ludique et le plus grave de Nanni Moretti. Prix de la mise en scène au Festival de Cannes 1994.
22.20 Kinorama. Magazine.

22.25

FIORILE ■■
Film franco-italien de Paolo et Vittorio Taviani avec Claudio Bigagli (1992, v.o., 118 min). 9253865
Un homme emmène en voiture en Toscane sa femme et ses deux enfants pour revoir son propre père, avec lequel il a rompu depuis longtemps. Au cours du voyage, il raconte l'histoire de sa famille, d'abord « bénie », puis « maudite ». Il faut visiter ou revisiter ce film mal aimé, présenté sans grand succès au Festival de Cannes 1993.
0.20 Court-circuit. Madame Jacques sur la Croisette. Court métrage français d'Emmanuel Finkiel avec Shulamit Adar, Nathan Cogan (1995, 38 min). 5944594
1.00 L'Acrobate ■■ *Film français de Jean-Daniel Pollet avec Claude Melki, Laurence Bru (1975, 100 min).* 1720488 *Rediff. du mercredi 15 mai.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Les Pom-pom Girls de Los Angeles. *Téléfilm de Bruce Seth Green* (90 min). 5517488
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 ▶ Indaba. Série. La piste du rhinocéros.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série. Lune de miel.
19.00 Le Magicien. Série. Association de bienfaiteurs. *Episode pilote de la série.* Le Magicien *a escamoté* Code Quantum.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La maison des animaux.
20.35 Ciné 6. Magazine. En direct de Cannes.

20.45

LES CHIENS DE GUERRE ■
Film de John Irvin avec Christopher Walken, Tom Berenger (1980, 99 min). 383575
D'après le roman de Frederic Forsythe, un film d'aventures au ton désabusé qui prend parfois un style documentaire.

22.35

UNE BAVURE POLICIÈRE
Téléfilm de James Darren, avec Robert Conrad (94 min). 7704223
A quelques mois de la retraite, un policier aux méthodes un peu musclées se retrouve accusé du meurtre d'une prostituée sur laquelle il enquêtait et qui venait de porter plainte contre lui...
0.15 Culture pub. Magazine (30 min). 98575
0.45 Jazz 6. Thelonious Monk. Invité : Laurent de Wilde (85 min). 9420759
2.10 Best of Francis Cabrel. 3.40 Culture rock. AC/DC. 4.30 Turbo. (30 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Rosa Roth, agent double et double meurtre. Téléfilm de Carlo Rola (88 min). 7079865
15.15 Télés dimanche (Rediff.).
16.10 Farinelli ■■ Film de Gérard Corbiau (1994, 106 min). 8902933
17.55 L'Histoire sans fin
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 (et 20.10) Le Journal du Festival. Spécial Cannes.
19.05 Flash d'information.
19.15 Cérémonie de clôture du Festival de Cannes.

20.35

REALITY SHOW
Film franco-canadien de Michel Poulette avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine (1995, 85 min). 738353
Comédie satirique et parodique sur les limites du respect de la vie privée et la dictature de l'audimat.
22.00 Flash d'information.

22.10

EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT ■
Film français de Pierre Grange avec Eric Challier, Valérie Gabriel (1995, 82 min). 5411827
Un dimanche soir d'élection présidentielle, dans une cité HLM, les réactions en chaîne de sept foyers pendant les douze minutes qui précèdent les résultats.
23.35 Prison. Film américain de Renny Harlin avec Lane Smith (1987, 99 min). 3558198
1.10 Dis-moi oui. *Film d'Alexandre Arcady avec Jean-Hugues Anglade* (1994, ◆, 103 min). 3185778

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. Proche-Orient : la paix est-elle possible ? 1. Avec Hesi Carmel, Jacques Derogy, Elias Sanbar, Ghassan Salamé.
21.30 Fiction : Du coq à l'âne. A chacun son serpent, de Boris Vian ; Le Pauvre Bougre et le Bon Génie, d'Alphonse Allais.
22.40 Accès direct. Eric Vigner, pour sa mise en scène de *L'Illusion comique*, de Corneille, au Théâtre des Amandiers à Nanterre.
0.05 Du jour au lendemain. Kostas Axelos (Lettres à un jeune penseur). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Cézanne, le dieu de la peinture impénétrable* ; 2.25, L'olivier ; 3.49, Une fourmi qui a de la mémoire ; 3.58, Entretiens : Pierre Mac Orlan (1) ; 4.59, New York, stéréo couleurs (4) ; 5.57 Ceux du Goulag (4).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 10 décembre 1995, dans la grande salle du Musikverein de Vienne, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Herbert Blomstedt : Symphonie nº 67, de Haydn ; Orphée et Eurydice (Quel nouveau ciel pare ces lieux ; J'ai perdu mon Eurydice ; Amour, viens rendre à mon âme), de Gluck ; Symphonie nº 4, de Brahms.
22.30 Musique pluriel. Failles fluorescentes pour saxophone, alto et bande, de Carlos Grätzer ; Towards pour percussions, d'Eric Tanguy.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de De Boismortier, Couperin, Corrette.
0.00 La Rose des vents. Concert donné le 12 avril, au Studio 106 à Radio-France. Moravie : Iva Bittova et Pavel Fajt. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Johann Peter Salomon, violoniste et imprésario. Symphonie nº 104 Londres (*arrangement Salomon*), de Haydn, par le Quatuor Salomon, dir. Christopher Hogwood, pianoforte, Lisa Beznosiuk, flûte ; Œuvres de Bach, Bach, Mozart, Haydn, Cherubini, Beethoven.
22.45 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 16 septembre 1995, à la Galerie des Franciscains, par Haakon Austbo et Artur Pizzaro, piano, Paul Meyer, clarinette, Philippe Graffin et Raphaël Oleg, violon, Sonia Wieder-Atherton, violoncelle. Œuvres de Saeverud ; Œuvres d'Enesco, Messiaen. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. (France 3 du 17/5/96)
21.00 Enjeux-Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Dimanche Martin- Le monde est à vous. (France 2 du 5/5/96)
0.00 Le jardin des bêtes. (France 3 du 18/5/96)
0.30 Soir 3 (France 3).
23.00 Les Animaux de la Méditerranée. [19/27] L'arbre des hérons.
23.55 L'Univers du Smithsonian. [7/12] Masculin, féminin : l'éternelle question.
0.30 Lonely Planet. [4/13] Indonésie (50 min).

Planète

20.35 Plus légers que l'air. [4/6] Cap au nord.
21.20 Chiens et chats, princes domestiques.
22.15 Centre commercial, le rêve pour tous ?

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Mystery Train ■■■ Film de Jim Jarmusch (1988, v.o., 110 min) 70497240
22.50 Paris déco.
23.20 Velvet Jungle Sessions. Daran et les chaises.
0.15 Paris dernière (95 min).

France Supervision

20.30 Handball. (100 min) 95399930
22.10 Ecran large.
22.40 Sortons !
23.30 Le Combat des reines.

Ciné Cinéfil

20.30 Tartarin de Tarascon ■ Film de Raymond Bernard (1934, N., 90 min) 4980556
22.00 L'Homme qui tua la peur ■■ Film de Martin Ritt (1957, N., v.o., 85 min) 37229310
23.25 125, rue Montmartre ■ Film de Gilles Grangier (1959, N., 85 min) 43563489
0.50 La révolte est pour minuit Film de R. G. Springsteen (1958, N., v.o., 75 min) 92337518

Ciné Cinémas

20.35 Cœur de métisse Film de Vincent Ward (1992, 105 min) 8883759
22.20 L'Armure noire ■ Film de Henry Levin (1956, v.o., 85 min) 32794846
23.45 Le Cerf-volant bleu ■■ Film de Tian Zhuan-zhuang (1992, 140 min) 40823198

Série Club

20.45 (et 23.45) Les Anges de la ville.
21.35 (et 1.00) Wolff, police criminelle.
22.20 Le Club.
22.30 Les Contes de la crypte. Un amour éternel.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le fléau.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Brooke Shields.
20.30 Top à Sacha Distel.
21.35 New York Police Blues. Episode nº 49.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Les Premiers Beatniks ■ Film de John Byrum (1980, 110 min) 96202488
0.15 Concert : John Lennon. (55 min). 98894137
1.10 Quatre en un (30 min).

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Coupe des Nations à Düsseldorf (Allemagne, 300 min). 22758952
20.00 Speedworld.
22.00 Fléchettes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Black mic-mac. Film de Thomas Gilou (1985, 95 min). Avec Jacques Villeret. *Comédie.* 0.10 Y'a pas le feu. Film de Richard Balducci (1984, 80 min). Avec Henri Genès. *Comédie.*

TMC

20.35 Suivez cet avion. Film de Patrice Ambard (1989, 85 min). Avec Lambert Wilson. *Comédie.*
22.00 Hoffa. Film de Danny De Vito (1992, 140 min). Avec Jack Nicholson. *Drame.* (55 min).

TSR

20.30 Sliver. Film de Phillip Noyce (1993, 120 min). Avec Sharon Stone. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Créer un espace méditerranéen

A la première Université de la communication des pays de la Méditerranée, à Ifrane (Maroc), RFI et CFI ont annoncé leur nouvelle politique de programmes

ON NE PEUT PAS dire que ce furent des rencontres méditerranéennes – trop d'absents hélas, et de poids ! La 1re Université de la communication des pays de la Méditerranée, récemment réunie à Ifrane, a été essentiellement franco-marocaine. Pas de débat non plus sur la liberté de la presse alors que la censure est une pratique constante dans nombre de ces pays... *« Ambiance soft dans un cadre excessivement soft : on n'a dramatiquement pas parlé de ce qu'on aurait dû »*, confiait en privé un jeune responsable de la communication marocain qui faisait partie des cinq cent dix spécialistes venus sur le campus d'Al Akhawayn.

Avec ses pelouses, ses chalets style bavarois, l'air cru de la montagne, on se croirait en Suisse, si le minaret ne venait rappeler qu'on est en terre d'Islam. Construite grâce à une aide saoudienne, cette université privée, inaugurée en janvier 1995, a pour but de former la future élite marocaine sur le modèle anglo-saxon. Quand on leur demande quelles chaînes ils regardent, les étudiants citent 2 M bien sûr, la chaîne privée à péage dont ils redoutent le retour dans le giron de l'Etat, mais aussi TV 5, MCM et Arte. « La Brosse à dents », « 7 sur 7 », les « Théma » font partie de l'imaginaire marocain grâce aux paraboles qui se multiplient sur les toits.

La 1re Université méditerranéenne de la communication était organisée par Marcel Desvergne avec la Ligue française de l'enseignement et le Centre régional d'éducation permanente d'action culturelle d'Aquitaine (Crepac). Quel avenir pour la radio et la télévision dans les pays méditerranéens ? Y a-t-il une identité méditerranéenne ? Peut-on créer un espace commun ? Si les mutations en cours dans le paysage audiovisuel mondial suscitent de nouvelles recherches d'hégémonie, elles engendrent de nouvelles solidarités, comme l'a rappelé un expert de la Commission européenne, évoquant la nécessité pour l'Europe de se rapprocher du bassin méditerranéen, zone d'intérêt stratégique. A l'heure de la montée en force de certaines chaînes arabes, il aurait été intéressant d'écouter justement les grands acteurs (les puissants groupes égyptiens et saoudiens notamment), mais ils n'étaient pas là. Si le débat sur la télévision palestinienne a permis d'apprécier les difficultés du jeune média (et l'aide apportée par la France), on a tout juste évoqué le déséquilibre entre le flot d'images déversées par les chaînes satellitaires du Nord et la pauvreté de l'échange inverse, on a parlé, un peu, de quelques projets de coopération, tels ces magazines coproduits par plusieurs télévisions (Mediterraneo) ou radios (Euphonia). Beaucoup plus d'Internet. Et beaucoup, aussi, des projets français.



La France est en train de revoir sa politique audiovisuelle en Méditerranée (comme dans le reste du monde). La « région » est une zone prioritaire pour le gouvernement. Tandis que Radio-France internationale (RFI) est chargé de repenser son type de coopération et ses programmes (Didier Buffin, chargé de ce secteur, a parlé d'un projet de banque de programmes, sous forme d'une chaîne d'information en continu par satellite), Canal France international (CFI) est en train d'évoluer vers une double activité. Philippe Baudillon, PDG de CFI, a expliqué comment la chaîne poursuit sa mission de coopération en continuant d'envoyer des programmes (mais cryptés) à l'intention des télévisions étrangères tandis qu'elle en diffuse d'autres (en clair) à l'intention du public équipé d'une parabole. Les programmes seront progressivement « régionalisés », adaptés aux langues, aux cultures, aux horaires. Les premières expériences en langue arabe sont concluantes pour CFI. A Riyad, par exemple, la progression de l'écoute, avec des programmes sous-titrés, est de 48 % en début de soirée. Aussi une chaîne en direction du Proche-Orient est-elle à l'étude. Le projet serait ouvert à des partenaires français et arabes (*« fonds publics ou privés »*). Naissance de rapports nouveaux avec le Sud ?

Catherine Humblot

Le moulin de la Pointe

par Agathe Logeart

CELA doit s'appeler une pelleteuse, ce gros engin jaune avec de grandes dents qui vire lourdement et avale à bouchées goulues ce qui reste de vieux, de pas encore démoli dans le quartier. Qui mord et recrache méthodiquement ces morceaux du Paris d'autrefois, comme de vulgaires épluchures dont veut à peine la poubelle. Il y a, autour, les grandes tours aux façades lisses, les immeubles-cubes où s'entassent les chanceux. Dans la rue, une vieille dame marche lentement, comme le font les vieilles dames qui ont du mal à marcher. Elle s'appuie sur une plus jeune qui l'aide à pousser son panier à roulettes. Et elle voit la pelleteuse, qui mange son passé et lui tourne autour comme si, demain, peut-être, il faudrait, après les pierres, dévorer les habitants, derniers témoins d'un monde qui s'efface peu à peu. Ce n'est qu'une rue de Paris qui meurt à coups de dents.

Il y a quarante ans, un réalisateur avait tourné là, dans cette courée, dissimulée par une grille, la vie des ouvriers qui y logeaient. Les images, en noir et blanc, ressemblent à des clichés de Doisneau. Le jeune couple qui ramène son bébé à la maison. La vieille à sa fenêtre qui n'aime pas les cris des enfants. Le coiffeur qui salue d'un sourire ceux qui passent devant son échoppe. Le petit garçon qui va chercher le lait dans son bidon et s'arrête pour voir les filles sauter à la corde en chantant que le Palais-Royal est un beau quartier où toutes les filles sont à marier. Et le linge que l'on lave dans la cour dans de grandes bassines de zinc, parce qu'il n'y a pas l'eau courante. Quarante ans plus tard, le même réalisateur, dont Planète diffusait le travail, est repassé par là. Avec le silence de la courée muette, la couleur est venue aux images. Les herbes folles avaient envahi l'endroit, depuis que les derniers habitants étaient partis et que leurs logements, insalubres sûrement, avaient été murés de vilains parpaings gris. Les grandes dents, sur l'ordre d'un promoteur, s'apprêtaient au festin, un de plus, quand les squatters ont décidé, ici, rue du Moulin-de-la-Pointe, de poser leurs errances.

Des vieux, des jeunes, des enfants, des Français, des étrangers, sans toit, sans droits, ont fait leur nid dans ce lieu qui ne demandait qu'à revivre. Las d'attendre des logements toujours promis, et toujours refusés. Ils ont défait leur baluchon et passé des couches de peinture fraîche. A Noël, ils ont décoré un sapin, dans la cour. Les enfants ont découvert ce que c'était d'avoir chacun un lit, et de la place pour faire leurs devoirs. On s'est donné la main, pour se fabriquer de petits bonheurs à tous les étages. Certains ont dit, avant d'être comaqués par des associations, qu'ils avaient goûté au rêve et à la liberté. Fax, avocat, médiateur, procès : ils ont repoussé l'échéance aussi loin qu'il était possible. Le tribunal, généreusement, les a autorisés à rester jusqu'à ce printemps. Et après ? Après est une autre histoire. La pelleteuse a affûté ses dents. Elle est prête.

MARDI 21 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. De mal en pire. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. La reine de la Polynésie. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. La famille. Série.
18.00 Sydney Police. Sauvetage en sous-sol. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ
Film de Randal Kleiser (1992, N., 92 min). 942402
En testant une machine à agrandir la matière, un inventeur soumet son bambin aux rayons.

22.25

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les sectes soignantes, les sectes de pouvoir, les sectes apocalyptiques (85 min). 8596519
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Pierre Bilger, président de GEC Alsthom.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Reportages (rediff.). 1.45 et 2.10, 2.50, 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 2.20 et 4.00 Intrigues. 3.05 Histoire des inventions. Inventer l'inconnu. 4.35 Mésaventures. 4.50 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.15 et 4.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Dialogue avec un meurtrier. Série.
14.50 Le Renard. Ombres du passé. Série.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. Stars 70 – chocs 60.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool. Alice au pays des 7 nains. Série.
18.00 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Le devoir de calcul.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : Pierre Bellemare.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA COURSE A L'ÉCHALOTE
Film français de Claude Zidi avec Pierre Richard, Jane Birkin (1975, 110 min). 8358150
Quiproquos, gags burlesques et rythme échevelé. Du Zidi première manière et Pierre Richard speedé.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Education amoureuse : les médias sont-ils devenus inévitables ? (85 min). 980976
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Emission consacrée à Boltanski (75 min). 2421334
2.30 Taratata (rediff.). 3.50 Loubard des neiges. 4.05 24 heures d'info. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invitée : Régine Deforges.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. L'œil.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Anatomie de l'errance*, de Bruce Chatwin.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER
Divertissement présenté par Pascal Brunner. Invités : Charles Trenet, Jean-Jacques Debout, Pascal Olmeta, Michel Field, Jack Lang, Dave, Clémentine Célarié... (115 min). 311518
22.45 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales. (90 min). 8463808
Pour l'ensemble des régions, le magazine Aléas trace un portrait d'Henriette Letourneaux, qui a consacré cinquante-quatre ans de sa vie à la passementerie et fut nommée meilleur ouvrier de France en 1977.
0.50 Saga-Cités (rediff.). 1.20 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.35 Les Incorruptibles. Les frères Genna. Série. 2.25 Musique Graffiti. *Symphonie n° 5*, 2e mouvement, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedoseyev (20 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.25 Attention santé. Principe de la chirurgie contre le cancer. 13.30 Déclics magazine. 14.00 La Malaisie. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais de Pena Sintra au Portugal. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Mon héros préféré. Ulysse par Jacques Lacarrière. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. Les tornades [3/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [41/51]. Le Déserteur, de Peter Godfrey, avec Teresa Wright (30 min). 4315
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 3686
20.00 Archimède. L'énergie, moteur de la vie ; nature morte ; radar de l'espace : le nouveau tandem de satellites ERS 1 et 2 ; bibliographie (30 min). 8529
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : EN VOTRE ÂME ET MAUVAISE CONSCIENCE
Documentaire de Patty Villiers et Karin Anska (60 min). 5912792
Etre juré d'assises est un devoir civique auquel nous pouvons tous être confrontés. Six hommes et trois femmes retracent le procès douloureux d'un homme accusé du meurtre de sa femme.

21.45

SOIRÉE THÉÂTRE
21.46 Légendes de la forêt viennoise. Pièce d'Odon von Horvath, mise en scène d'André Engel (119 min). 108730814
Vienne, 1931. Une femme, rejetée par son père, se retrouve seule, pauvre et abandonnée avec son bébé après avoir quitté son mari pour un bon-à-rien. Dénonciation de la méchanceté et de la bêtise humaine dans un monde en crise.
23.45 Maria Casarès. Documentaire de Fabienne Pascaud et Jacques Malaterre (1991, 55 min). 641315
0.40 Fiorile ■ ■ Film franco-italien de Paolo et Vittorio Taviani avec Claudio Bigagli (1992, v.o., 118 min). 5078518 *Rediff. du lundi 20 mai.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2].
13.25 Mais qui veut tuer ma femme ? Téléfilm de Paul Schneider (90 min). 9812678 *Après avoir échappé plusieurs fois à une mort accidentelle, une femme convaincue que son mari essaie de la tuer s'enfuit de son domicile.*
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 ▶ Indaba. L'adoption.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Le Magicien.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série. Avec Dean Cain, Teri Hatcher. Ultra Woman (70 min). 130155 Superman papa (60 min). 99452

23.00

LES ÉMOIS DU CŒUR
Téléfilm de Lou Antonio, avec Sonia Braga, Will Keaton (88 min). 9131773
Deux adolescents texans comptent découvrir les délices de l'amour chez une prostituée qui fut la muse de leur oncle, récemment décédé. Mais la femme s'est reconvertie depuis dans l'élevage de chevaux et les voilà bientôt engagés comme ouvriers agricoles.
0.35 Les Documents de Zone interdite. Papa, maman, le fric et moi (rediff.).
2.30 Best of 100 % français. Musique. 4.05 Ophélie Street. Magazine. 5.00 Culture pub. Magazine (20 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Amants de Rivière-Rouge. Téléfilm d'Yves Boisset (145 min). 3145688
16.10 Blue Chips. Film de William Friedkin (1994, 104 min). 8979605
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■ ■
Film britannique de Mike Newell avec Hugh Grant, Andie MacDowell (1994, 113 min). 113082
22.30 Flash d'information.

22.35

EXOTICA ■
Film canadien d'Atom Egoyan (1994, v. o., 99 min). 8380808
Ce film est un puzzle de relations entre gens frustrés, dans une atmosphère dont l'étrangeté peut paraître artificielle.
0.15 Dellamorte Dellamore ■ Film franco-italien de Michele Soavi (1995, v. o., 99 min). 4049088
1.55 Le Dernier Tinigua. Documentaire de Yves Billon et Mylène Sauloi (54 min). 9281402
2.50 Surprises. (10 min.).

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. Autour du centre Alias, centre de culture scientifique.
21.32 Grand Angle. (rediff.). Une nuit au Sleep-in. Avec Jean-François Solal et Anna Fradet.
22.40 Nuits magnétiques. Derrière le tableau noir, souvenirs d'écoles (1).
0.05 Du jour au lendemain. Cornelius Castoriadis (La Montée de l'insignifiance). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le bon plaisir de Jean-Jacques Lebel ; 3.30, Métiers oubliés de Paris ; 4.00, Entretiens : Pierre Mac Orlan (2) ; 4.58, New York, stéréo couleurs (5) ; 5.56, Ceux du Goulag (5).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 18 mai, à la Cité de la musique de La Villette, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Heinz Holliger : Symphonie n° 70, de Haydn ; Concerto pour piano, cordes et percussion, de Veress ; Introduction et allegro de concert pour piano et orchestre op. 134, de R. Schumann ; Symphonie de chambre, transcription du Quatuor à cordes n° 4 de Chostakovitch, de Barchaï.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Rondes nocturnes pour violon, violoncelle et piano, de Burgan, par le Trio Henry ; Œuvres de Reibel.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms : Quintette pour clarinette et cordes op. 115, par le Quatuor Juilliard ; Liebeslieder-Walzer op. 52 (extrait).
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Bach (Etats-Unis), Broqua (Italie), Reinhardt (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 février, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, dir. Lorin Maazel. Concerto pour orchestre, de Bartok ; Symphonie n° 3 Héroïque, de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). Archives : Le pianiste Robert Casadesus. Fantaisie op. 17 (enregistrement Amsterdam 1960), de R. Schumann ; Concerto pour deux pianos K 365, de Mozart, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugene Ormandy, Robert et Gaby Casadesus, piano ; Œuvres de de Debussy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 16/5/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 15/5/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Gustave Caillebotte. Ou les Aventures du regard.
21.35 A l'Est, du sang sur la neige. [1/10] Le soleil se couche.
22.30 Souriez, vous êtes exploités.
23.00 Premiers mètres. Fragments perdus d'images retrouvées.
23.15 Plus légers que l'air. [4/6] Cap au nord (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ ■ Film de Bernardo Bertolucci (1972, v.o., 125 min) 52782781

France Supervision

20.30 La P'tite Arnaqueuse. Film de John Hughes (1991, 90 min) 92861228
22.00 Cyclisme.
22.25 Concert : Charlie Daniels. Enregistré à Disneyland Paris (35 min). 85743876
23.20 Cap'tain Café (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Haut-le-Vent ■ Film de Jacques de Baroncelli (1942, N., 75 min) 15076150
21.45 La mort n'était pas au rendez-vous ■ ■ Film de Curtis Bernhardt (1945, N., v.o., 85 min) 41095082
23.10 Bertrand, Cœur de Lion ■ Film de Robert Dhéry (1950, N., 100 min) 61982266

Ciné Cinémas

20.30 La Drôlesse ■ ■ Film de Jacques Doillon (1979, 85 min) 83916082
21.55 Kuffs. Film de Bruce A. Evans (1993, v.o., 100 min) 38897131
23.35 Light of Day ■ Film de Paul Schrader (1987, 105 min) 38553518

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. La chaise vide.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Le tueur de l'Orient.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. La veuve en blanc.
22.30 Les Contes de la crypte. Des pompes très funèbres.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le masque.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui est verni.
21.25 Cambouis.
22.20 Chronique bakélite.
22.25 Earth Two. Restriction d'eau.
23.15 Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal.
0.00 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié.
0.30 Country Box.
1.00 The Muppet Show. Invitée : Brooke Shields.
1.25 Le Temps des as (25 min).

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Coupe des Nations à Düsseldorf (Allemagne, 300 min). 22725624
19.55 Football. En direct. Championnat de France D2 : 42e journée (125 min). 1336204
22.00 Basket-ball. Playoffs de Pro A : finale Villeurbanne-Pau-Orthez (1er match).
23.30 En route pour l'Euro 96.
0.30 Snooker. Stephen Hendry-Jimmy White (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Saturn 3. Film de Stanley Donen (1980, 95 min). Avec Kirk Douglas. *Fantastique.*
22.10 La Septième Aube. Film de Lewis Gilbert (1964, 130 min). Avec William Holden. *Aventures.*
0.35 Black micmac. Film de Thomas Gilou (1985, 90 min). Avec Jacques Villeret. *Comédie.*

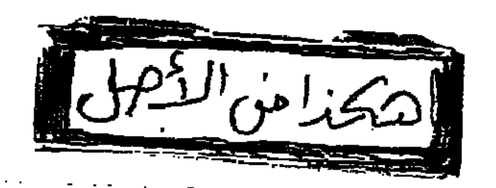
TMC

20.35 Les clairons sonnent la charge. Film de Roy Rowland (1952, 85 min). Avec Ray Milland. *Western.*

TSR

20.35 La Vengeance d'une blonde. Film de Jeannot Szwarc (1994, 100 min). Avec Christian Clavier. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 21 MAI 1996

Le Père Grataloup

par Pierre Georges

LE PÈRE Grataloup dans son cercueil/ ne voulait pas qu'on porte le deuil. Cela aurait pu commencer, et finir d'ailleurs, comme une chanson à boire pour banquet d'après funérailles. Sauf que l'histoire est délicieusement vraie !

Le Père Grataloup, curé d'Arthun, Loire, est mort la semaine dernière. Dans son lit, à quatre-vingt-quatre ans, entouré, comme l'on dit, de l'affection des siens et du respect de ses ouailles. Une belle mort, paisible, en plein sommeil, sans souci d'originalité extrême.

Le Père Grataloup, vieux curé de campagne, n'avait rien de très spécial. Il aimait bien ses paroissiens. Du moins la plupart. Ses paroissiens le lui rendaient bien. Du moins la majorité. Il avait ses petites manies. Notamment celle de dire la messe en latin. Et il gardait, dit-on, son franc-parler, manière d'euphémisme pour signifier qu'il engueulait copieusement le pécheur abusif ou l'ouaille dissidente.

Bref, un saint homme de curé. Fidèle au poste jusqu'au bout. Ou presque. Car lorsqu'on ouvrit le testament, ce fut la stupeur. Le Père Grataloup consentait à être enterré, soit. Mais sans passer par la case église ! Ni messe, ni office, ni couronnes. Du presbytère au cimetière, directement et dans la plus stricte intimité.

D'autres et de moins avertis que les proches du vieux curé auraient pu être choqués par cet ultime coup de gueule. On craindre le défroqué de dernière minute, la perte de foi dans l'ultime étape.

Rien de tout cela. Le Père Grataloup avait vécu humblement. Il entendait disparaître modestement. Ce dont il s'expliqua dans son testament, exprimant la volonté expresse que sa mort ne donne pas lieu *« à des pompes vaines et imméritées »*.

Ainsi fut-il fait. Ni pompes ni cérémonie. Le maire du village et le neveu du curé respectèrent à la lettre le désir du disparu. Et le curé fut enterré mardi, sans le moindre cérémonial, dans l'humble carré des curés d'Arthun. Simplement, dimanche, l'évêché organisa, si l'on ose dire, une messe de rattrapage en l'église du village.

En mémoire donc du Père Grataloup, curé d'Arthun. Peut-être partageait-il cette forte pensée exprimée modestement dans un petit recueil rouge, intitulé *La Philosophie Cantona*. Page 55, le maître y signifie, tout de go, sa façon de voir les choses : *« Je me dis : je ne suis que de passage... »*

Eric Cantona, idole des foules insulaires, aura donc tout loisir désormais de méditer sa disgrâce.

Le sélectionneur français l'a enterré dimanche. Sans trop de cérémonie. Au nom de l'équipe. Au nom des siens. Au nom de l'équilibre fragile des forces et du risque évident que présentait pour celui-ci le retour de cette forte personnalité. Rude choix ! Réfuter un joueur en louant son génie, c'est un peu se mettre dans la situation d'un chef qui condamnerait un premier violon au motif qu'il est trop fort pour les autres.

L'orchestre ou le soliste ? Aimé Jacquet a choisi. Ce sera l'orchestre, son orchestre bleu, sans cette tache de rouge cantonesque. A la page 103 de ses pensées quasi testamentaires, Eric Cantona avait, il est vrai, largement anticipé son propre enterrement : *« Plaire demande un talent particulier que je ne possède pas. »*

Le gouvernement aurait interdit à un juge d'interpeller un nationaliste corse

Le ministère de la justice dément les informations de plusieurs journaux

APRÈS *Le Point* du 18 mai, *Le Journal du dimanche* du 19 mai et *Libération* du 20 mai, affirment que le gouvernement aurait entravé les investigation d'un juge en poste en Corse au sujet d'une affaire de meurtre, sans connotation politique, dans laquelle serait cité le nom de l'un des principaux dirigeants du FLNC-canal historique. Il s'agit du meurtre d'un jeune homme, Thierry Poli, en avril 1995, meurtre pour lequel les gendarmes ont été chargés de l'enquête par Marie-Pierre Sainte, juge d'instruction au tribunal de Bastia.

Mme Sainte aurait eu l'intention, par trois fois, de faire interpeller un dirigeant nationaliste, Jean-Michel Rossi, et en aurait été empêchée, les gendarmes ayant reçu de Paris des ordres contraires. Lors de la troisième tentative, le 11 mai, selon *Libération*, les gendarmes auraient reçu l'ordre d'annuler une opération prévue le 13 afin que le juge puisse entendre M. Rossi.

C'est lors d'écoutes téléphoniques dans le cadre de cette enquête que les gendarmes auraient surpris des conversations dévoilant un trafic de stupéfiants, un trafic d'armes et un viol collectif. Le nom de deux proches de M. Rossi apparaissant dans ces conversations, les gendarmes ont procédé finalement, le 12 mai, à l'arrestation de douze personnes, dont ces deux militants qui ont été mis en examen pour infraction à la législation sur les armes et libérés (*Le Monde* du 15 mai).

Le 13 mai, un communiqué signé du FLNC-canal historique donnait quinze jours au gouvernement, en agitant la menace d'une rupture de la trêve, pour démontrer sa volonté de parvenir à une solution politique. Dès la nuit du 13 au 14, commençait une série de mitraillages – le dernier a eu lieu dans la nuit du 18 au 19 mai – et d'attentats à l'explosif, particulièrement contre des casernes de gendarmerie. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

Lundi matin, la chancellerie démentait l'ensemble des informations de *Libération* et du *Journal du dimanche*, en tout cas pour la période antérieure aux requêtes en dessaisissement des affaires impliquant des nationalistes corses. Place Vendôme, on justifie l'intervention de la quatorzième section du parquet de Paris – chargée de la lutte antiterroriste – dans le dossier corse par la récente mise au jour, dans plusieurs enquêtes, d'*« éléments forts »* permettant de *« rattacher les infractions commises au contexte politique local »*.

« Il y a six mois, relèvent les mêmes sources, *on nous demandait de saisir les juges parisiens dans l'intérêt des procédures en cours. C'est ce que nous faisons, eu égard aux difficultés – réelles – des magistrats qui travaillent sur place. »* Certains policiers expliquaient, lundi, que le recours aux magistrats parisiens spécialisés devrait permettre de *« ne plus se limiter à une approche policière et judiciaire dans le règlement d'un problème qui est politique »*. Ils regrettaient les initiatives *« intempestives »* de quelques magistrats qui, selon eux, *« mettent en péril des mois de travail pour ramener la paix »*.

Jean-Louis Andreani et Hervé Gattegno

Mouvement d'humeur

Les juges d'instruction en poste en Corse manifestent depuis plusieurs jours leur mauvaise humeur contre l'intention exprimée par la chancellerie de les dessaisir de huit dossiers, au profit de la 14e section du parquet de Paris, qui suit les affaires liées au terrorisme. Cette procédure, qualifiée de « courante » lorsqu'il s'agit d'attentats contre les biens ou les personnes de policiers ou de gendarmes, aurait été adoptée, officiellement, en raison *« de la charge de travail » des cinq juges d'instruction de Corse, « aux prise avec une moyenne de cent quatre-vingts dossiers chacun »*. Ces juges ont refusé le dessaisissement de quatre de leurs dossiers – la décision finale sera prise par la Chambre criminelle de la Cour de cassation – et n'ont pas encore donné de réponse pour les quatre autres.

Prises de bénéfice à la Bourse de Paris

APRÈS TROIS SÉANCES consécutives de hausse, les valeurs françaises cédaient du terrain, lundi 20 mai, à la Bourse de Paris. Après une ouverture sur ses niveaux d'avant le week-end, l'indice CAC 40 perdait 0,28 % à 2 130,91 points peu après la mi-journée. Vendredi, en clôture, la Bourse de Paris avait terminé la séance à quelques encâblures de son plus haut niveau annuel.

Sur le marché des changes, le dollar et le franc français regagnaient du terrain face au deutschemark dans un marché calme dans l'attente, cette semaine, de la réunion du conseil de la Réserve fédérale américaine et des statistiques de la masse monétaire allemande. Le billet vert s'échangeait à 5,1987 francs, 1,5372 deutschemark et 107,25 yens. La devise allemande cotait 3,3832 francs contre 3,3890 francs vendredi soir. Sur les marchés de taux, le contrat notionnel du Matif était orienté à la hausse gagnant 12 centièmes à 123,44.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé sur un gain de 62,40 points (0,28 %) à 21 979 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	20/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Schneider SA	302316	73374175,30
Lafarge	197957	69849960,40
Saint-Gobain	86642	57462285
Elf Aquitaine	144859	56013969,10
Carrefour	19179	52802698
Eaux (Cie des)	74201	42065916
LVMH Moet Vuitton	31091	40781811
Total	101039	35361907,70
Societe Gale A	58656	33757925
Paribas	97997	30817045,10

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/05	% 15/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,8600	+0,09	327	351
Ecu	6,3735	+0,09	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1890	−0,13	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4840	+0,08	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	303,1000	+0,11	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3430	+0,10	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	87,7900	+0,09	83	99
Irlande (1 iep)	8,1015	−0,08	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8520	−0,18	7,4700	8,3200
Grèce (100 drach.)	2,1365	+0,12	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8800	−0,01	72	82
Suisse (100 F)	412,8100	−0,51	401	425
Norvège (100 k)	78,9600	+0,06	74	83
Autriche (100 sch)	48,1580	+0,10	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0550	−0,02	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2950	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7843	−0,35	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,8641	−0,14	4,7000	5,0500

PARITES DU DOLLAR	20/05
FRANCFORT : USD/DM	1,5337
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,70	6,48
Allemagne	3,31	6,45
Grande-Bretagne	5,81	[illegible]
Italie	9,12	9,76
Japon	0,41	[illegible]
Etats-Unis	5,25	6,73

MATIF

Échéances 17/05	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	68603	122,90
Sept. 96	2915	123,48
Déc. 96	321	123,22
Mars 97	—	—

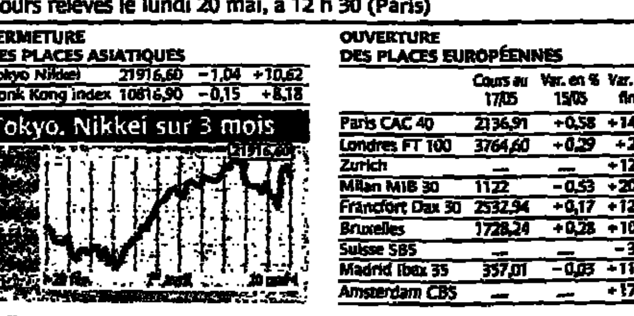
BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 20 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21916,60	−1,04	+10,62
Honk Kong index	10816,90	−0,15	+8,18

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/05	Var. en % 15/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2136,91	+0,58	+14,15
Londres FT 100	3764,60	+0,29	+2,04
Zurich	—	—	+12,90
Milan MIB 30	1122	−0,53	+20,51
Francfort Dax 30	2532,94	+0,17	+12,38
Bruxelles	1728,24	+0,28	+10,81
Suisse SBS	—	—	−3,54
Madrid Ibex 35	357,01	−0,03	+11,54
Amsterdam CBS	—	—	+17,72

Tirage du *Monde* daté dimanche 19-lundi 20 mai 1996 : 510 548 exemplaires. 1